Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12474 – 4,20 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 8 MARS 1985

Le non de M. Reagan aux agriculteurs

M. Reagan a donc opposé son veto à un projet de loi adopté par le Congrès pour aider les agriculteurs américains à surmonter la crise qui les frappe. Sévère avec les parlementaires, qu'il accuse de n'avoir pas saisi la première chance qui leur était offerte de lutter contre le déficit budgétaire, le président des États-Unis se montre inflexible avec les « fermiers ». Selon lui, 4 % seulement d'entre eux seraient en difficulté. Pas question de faire supporter aux contribuables la situation financière de cette minorité désespérée, dont les banquiers ont été bien imprudents. La loi prévoyait une garantie fédérale pour l'obtention de nouveaux crédits et, surtout, des avances immédiates de trésorerie pour le *financement des mises en* culture. Le veto était prévisible, l'administration ayant laissé entendre qu'elle n'accepterait aucune entorse autre que militaire au programme d'assainissement budgétaire sur lequel M. Reagan s'était fait réélire.

Les causes des difficultés des agriculteurs américains sont connues : la diminution des ressources des pays importateurs, liée à une amélioration constante de la productivité des pays agricoles, a entraîné un gonflement des stocks et une baisse des cours, des céréales surtout. La concurrence avec la CEE, comme avec les autres pays producteurs, Argentine, Australie, Canada, s'est exacerbée. Dans cette guerre commerciale, la puissance du dollar, surévalué, est loin d'être un atout pour l'économie agricole américaine. Les fermiers qui, à la faveur du boom des exportations de la fin des années 70, s'étaient engagés dans les investissements se retrouvent avec des recettes minorées et un capital d'exploitation déprécié, du fait de la baisse du prix des terres.

Le veto du président comme l'attitude du Congrès préfigurent un autre débat. Le 22 février dernier, l'administration a transmis aux parlementaires un projet de loi pour une nouvelle politique agricole, le Farm Bill 85. L'administration républicaine, qui a supporté en 1983 un volume de dépenses fédérales en faveur de l'agriculture jamais atteint aux États-Unis, de l'ordre de 20 milliards de dollars, entend pour l'avenir changer les règles du jeu. Elle veut revenir au principe de l'offre et de la demande par l'abaissement progressif du niveau des prix de soutien.

L'entreprise est considérable, car il n'y a pas un pays au monde qui ne soit contraint de soutenir son agriculture. Les libéraux de Washington ont l'ambition, ce faisant, de rendre leurs productions plus compétitives sur le marché mondial, lequel, selon la conception américaine,ne peut qu'appartenir aux Etats-Unis. Pour y parvenir, le gouvernement fédéral s'engagera à accroître les aides à l'exportation. Dangereuse pour l'Europe, l'entreprise est aussi risquée pour la majorité des fermiers américains, qui auront du mal à résister à ce *traitement de choc*.

S'il est peu probable que les deux Chambres du Congrès parviennent à réunir une majorité des deux tiers pour surmonter le *veto présidentiel*, il est évident en revanche que l'opposition démocrate va saisir l'occasion, un an avant les élections législatives de 1986, de tirer bénéfice de ce dossier. D'autant que l'opinion publique est sensible au drame que vivent les familles du Middle-West ; des films récents, comme « les Saisons du cœur », ou « Country » (« les Moissons de la colère »), sont le signe d'un attachement profond de la société américaine à ses « pionniers ». Le paradoxe, c'est que le « style Reagan » reste très populaire chez les « fermiers », qui sont de tradition plutôt républicains.

L'armée thaïlandaise repousse les forces vietnamiennes venues du Cambodge

L'armée thaïlandaise continuait, jeudi matin 7 mars, de repousser les soldats vietnamiens présents sur le territoire de la Thaïlande, dans le secteur de la base *sihanoukiste* de Tatum, qui, quant à elle, résistait encore à l'assaut des forces de Hanoï.

Les incursions vietnamiennes en territoire thaïlandais – démenties par Hanoï – ont été fermement condamnées, à Pékin comme à Washington.

Les Etats-Unis ont décidé d'accélérer leur aide militaire à la Thaïlande. A Hanoï, où est arrivé mercredi 6 février M Hayden, le ministre australien des affaires étrangères, son homologue vietnamien, M. Thach, a indiqué que le Vietnam accepterait qu'une conférence internationale sur le Cambodge se réunisse à Canberra. L'idée d'une telle conférence, initialement avancée par le prince Sihanouk, a été rejetée par la Chine.

La résistance khmère épuisée

De notre envoyé spécial

Bang-Poo. – M. Thouthon ne semble guère optimiste. Administrateur khmer de ce camp de réfugiés situé en territoire thaïlandais, à deux pas de la frontière cambodgienne, il a beau vanter les mérites de la résistance cambodgienne, sa « *volonté de vaincre* », il sent bien que la lutte est trop inégale. « *Sur la frontière*, dit-il, *les Vietnamiens fortifient leurs positions avec des barbelés, des tranchées, en défrichant la forêt sur leurs voies de communications. Ils sont très habiles dans la guérilla, parce qu'ils ont combattu les Français et les Américains, et qu'ils ont occupé le Cambodge, Nous. nous sommes très fragiles et très peu nombreux.* »

Secrétaire général de la jeunesse khmère – du temps du maréchal Lon Nol, soit avant la victoire des Khmers rouges en 1975, – cet ancien fonctionnaire administrait, voilà trois mois encore, du côté cambodgien de la frontière, un camp de partisans civils de M. Son Sann, l'un des trois dirigeants de la résistance antivietnamienne. Ils n'ont pas attendu l'arrivée des chars lourds vietnamiens du type T 54 – « *effrayants* », s'exclame-t-il – pour évacuer leur camp, celui de Nong-Samet, et s'enfuir à « Red-Hill », dans le no man's land khméro-thaïlandais, le jour de Noël. Ils y ont passé trois longues semaines, parfois sous la menace de gangs armés. Le trafic des armes est incontrôlable dans ce secteur. Le 20 janvier, les Thaïlandais les ont amenés à Bang-Poo, partie désaffectée du camp de réfugiés de Khao-I-Dang.

Les cinquante-quatre mille Cambodgiens de Bang-Poo n'ont pas le statut de réfugiés. Ce sont des illégaux, tolérés au même titre que les quelque deux cent mille autres civils cambodgiens repliés sur la frontière depuis le début, en novembre, de l'offensive vietnamienne de saison sèche.

Tout en montant des préaux de bambou pour que leurs enfants reprennent l'école, ils attendent. Quoi, au juste ? Que les Vietnamiens, dès les premières pluies d'avril, se replient un peu plus loin, abandonnant à la résistance khmère cette zone frontalière, sans grand intérêt stratégique, qui constituait son espace de liberté voilà encore quatre mois.

Car, sur cette frontière parfois mal définie entre le Cambodge et la Thaïlande, la guerre d'usure que la résistance khmère entendait livrer à l'armée vietnamienne est probablement devenue un leurre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(*Lire la suite page 4.*)

La réforme du scrutin législatif

M. Mitterrand n'est pas pressé

M. Mitterrand n'est pas pressé de faire connaître le mode de scrutin applicable aux élections législatives de 1986. Le chef de l'Etat attend d'avoir tous les éléments d'analyse – les cantonales font partie du lot – et prend soin de faire lanterner le plus possible ses adversaires afin d'accentuer leurs difficultés d'adaptation à la « surprise » qu'on leur prépare.

Le président de la République n'est pas pressé pour une raison encore plus évidente : son opinion ne paraît pas vraiment faite. « *Tout est encore ouvert* », dit-on à l'Elysée. Le projet de loi pourrait ne pas être déposé au tout début de la session parlementaire de printemps, qui s'ouvre le 2 avril. Mais promesse a pourtant été faite que la loi devra être adoptée avant la fin du mois de juin.

Le 16 janvier dernier, à Antenne 2, M. Mitterrand se proposait d'« *instiller* » la proportionnelle dans tous les modes de scrutin actuels, de l'introduire au goutte-à-goutte. La semaine dernière, il a confié à quelques visiteurs que la goutte, entre-temps, s'était élargie, malgré son attachement personnel au scrutin majoritaire actuellement en vigueur.

Le 16 janvier, le schéma d'un *scrutin majoritaire corrigé par une* dose raisonnable de proportionnelle semblait admis par la plupart des socialistes comme la solution retenue par le pouvoir.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(*Lire la suite page 12.*)

AU JOUR LE JOUR

Avant

Pour prévenir toute critique à propos de la valse des préfets, Mme Dufoix, porte-parole du gouvernement, a déclaré : le mouvement « intervient avant une échéance électorale pour qu'on ne puisse pas dire qu'il est intervenu après ». Voilà une remarque frappée au coin du bon sens. Des esprits grincheux pourraient cependant noter que, s'il était intervenu après, on n'aurait pas pu dire non plus qu'il était intervenu avant.

De toute façon, quoi que fasse un gouvernement, il le fait toujours après une élection et avant une autre. Les seules valses qui aient lieu pendant sont celles que décident les électeurs.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde des livres

Pages 15 à 28

DANIEL MESGUICH MET EN SCÈNE « ROMÉO ET JULIETTE »

Des ombres qui défient le temps

par MICHEL COURNOT

Tout va se passer dans une bibliothèque. Dizaines, centaines de milliers de livres, étages, galeries suspendues : une Bibliothèque nationale au moins. Des voûtes, d'anciennes boiseries.

Par terre, ce n'est pas du parquet, ce sont des sables. La poudre dorée du soleil, qui danse par de grandes verrières que nous ne voyons pas, se mêle à la poudre des sables, que lève une brise.

Bibliothèque imaginaire, rêvée. A peine plus que dans le monde réel. Lorsque vous entrez dans une bibliothèque, la Nationale, la Mazarine, vous ressentez à l'instant quelque chose d'irréel : une qualité particulière de silence habité, une manière d'illusion d'optique de ces murs qui n'en sont pas puisqu'ils sont faits d'une infinité de dos de livres, et les livres, ce n'est pas aveugle, muet, impassible, comme la pierre ou le béton.

Le décor de bibliothèque que Daniel Mesguich et son scénograpе Alain Batifoulier ont imaginé pour jouer *Roméo et Juliette* irradie le mirage, le recueillement presque basilical, de ces univers de livres. Et il précise la sensation de transcendance propre à ces lieux par une image poignante : les œuvres dramatiques qu'ont écrites Eschyle ou Racine, Calderon ou Goethe, tous, ne sont pas seulement consignées sur les pages des livres dont nous devinons les reliures, là-bas, là-haut, sous les cintres, mais il y a, sur le sable, des êtres qui vont, qui passent, dans des suaires aux couleurs d'absence, un peu comme des esprits, qui murmurent des choses que nous reconnaissons, des paroles perdues du *Cid*, d'*Andromaque*, de *Cyrano de Bergerac*.

Ainsi, Daniel Mesguich matérialise spirituellement, par ces ombres de comédiens qui redisent leur rôle au-delà de la mort, toute une mémoire tremblée de l'art du théâtre, qui brûle dans l'acteur, à laquelle celui-ci est fidèle et infidèle, s'il veut vivre et créer. L'acteur, comme un animal, marque ici son territoire. L'idée est très belle, et l'image l'est aussi. Et puis, d'un coup, par l'enchantement d'un virage brusque de la lumière, de la couleur et de la vigueur et de l'oblique de la lumière, le décor change de visage, la bibliothèque n'est plus qu'un climat, un souvenir, et la pièce de Shakespeare commence.

Roméo et Juliette est une pièce très étrange, très célèbre. Nous en avons une idée fausse. Pour Shakespeare, par exemple, la vendetta des *Montaigu et des Capulet n'existe* plus depuis longtemps quand l'action prend corps. Eux-mêmes, les *Montaigu* et les Capulet, ne songent qu'à s'entendre. Cette antipathie ancienne n'est ranimée, dans la pièce, que par aventure, par bêtise, au gré de quelques barbouzes secondaires, qui cherchent la bagarre.

C'est une faute de parcours, déjà, qui donne le signal de départ. Comme le dit très bien le critique anglais Harley Granville-Barker, cette pièce est « *une tragédie lyrique de la confusion et de la malchance* », qui va naître et mourir en quatre jours.

D'autre part les traductions, d'habitude, dénaturent le texte de Shakespeare, surtout par paresse, *pour tourner la difficulté, car le dialogue*, en vérité, est presque entièrement fait de jeux de mots très difficiles à traduire. Ce ne sont pas des gens normaux qui ont des conversations. Ce sont des semblants de personnes qui jonglent avec des chimères.

Juliette et Roméo se rapprochent dès l'abord, se reconnaissent, parce qu'ils sont différents de ces semblants qui les entourent : *Juliette et* Roméo sont « médiums », ils pressentent ce qui va venir, ils ne peuvent pas vivre l'heure qui passe parce qu'ils ont un toucher instinctif des heures qui menacent.

La traduction de Gervais Robin nous donne, pour une fois, carrément à entendre ces dialogues empêchés, ces jeux de paroles équivoques, ces pannes de l'action, ces étincelles dans le noir, et cette solitude visionnaire des deux jeunes gens, – tout cela qui n'existait pas, au théâtre, avant Shakespeare, et que Shakespeare lui-même n'avait pas tenté avant *Roméo et Juliette*.

Rien de moins « naturaliste » que Roméo et Juliette. C'est une poésie, avec ses gouffres et ses éclairs. Et la *fidélité entière de Daniel Mesguich* à cette œuvre extravagante, une fois déclarée, va se manifester dans une liberté d'action sans frein.

(*Lire la suite page 29.*)

LIRE

étranger

AFRIQUE

Tunisie

Les « luttes pour la succession » pèsent lourdement sur le fonctionnement du régime

Tunis. – *« La Tunisie d'aujourd'hui, c'est l'histoire du piano et du tabouret. Au lieu de déplacer le tabouret en fonction du piano, c'est le piano que l'on transporte chaque fois que le tabouret change de place. »* Boutade ? Non. Caricature éloquente plutôt : le piano c'est la Tunisie ; le tabouret, le fondateur du pays, Habib Bourguiba...

L'anecdote fera officiellement bondir d'indignation les responsables du pays. Mais, au fond d'eux-mêmes, ils souriront de ce sacrilège, vaguement complices et inquiets : ils savent que le régime fondé par Bourguiba – moderniste, laïque, pro-occidental – est bloqué par la maladie du « Combattant suprême ». Même s'il n'est pas menacé d'implosion, il ne fonctionne plus. Ses rouages sont grippés.

Avec comme toile de fond les « émeutes du pain » en janvier 1984, la bataille pour la succession nourrit l'essentiel des conversations politiques que l'on peut avoir à Tunis avec ceux qui se situent toujours dans le cadre politique mis en place par Bourguiba, même s'ils sont prêts à s'entre-déchirer dans la lutte pour le pouvoir. Mais ces rivalités apparaissent bien dérisoires lorsqu'on prend en compte le mouvement, diffus, mais bien réel, de rejet d'institutions qu'un nombre croissant de Tunisiens estiment aujourd'hui avoir été plaquées artificiellement sur leur pays. On en vient immanquablement à se demander combien de temps le pays légal pourra ainsi cohabiter avec le pays réel.

La question est d'autant plus d'actualité que les cercles dirigeants sont frappés d'immobilisme. Que l'on prenne tel « clan » ou tel autre, telle personnalité ou telle autre, l'essentiel aujourd'hui c'est de ne pas commettre de faute dans la course au pouvoir pour éviter une

M. Roland Dumas, ministre français des relations extérieures, est arrivé, mercredi 6 mars, dans la soirée, à Tunis où il a été accueilli par son homologue tunisien, M. Beji Caïd Essebsi. M. Dumas a indiqué qu'il passerait en revue, notamment, les rapports bilatéraux, la situation internationale et *« le rôle éminent que la Tunisie joue au Maghreb »*. M. Dumas a ajouté qu'il évoquerait également *« les problèmes qui me sont familiers, ceux de la CEE »*, avec le président Habib Bourguiba et les dirigeants tunisiens.

M. Dumas devait aussi rencontrer, ce jeudi 7 mars, M. Chedli Klibi, secrétaire de la Ligue arabe (dont le siège est à Tunis), ainsi que M. Yasser Arafat.

De notre envoyé spécial

excommunication majeure de Carthage, c'est-à-dire du président. Un président qui ne gouverne pas au sens que l'on donne généralement à ce mot, mais qui a tout de même assez d'énergie pour décréter la disgrâce d'un imprudent ou d'un impudent. Tout le monde se souvient du dernier « éliminé », M. Driss Guiga, ancien ministre de l'intérieur, qui fut accusé d'avoir utilisé les émeutes de 1984 pour tenter de « démissionner » M. Mohamed Mzali, premier ministre depuis 1980, donc numéro un sur la liste de succession.

Les batailles de cour

M. Guiga, qui avait pourtant bénéficié un moment de l'appui de Mme Bourguiba – un élément fort important de l'équation, car elle est seule à avoir accès à tout moment au président, que l'on ne peut pas voir sans son accord – médite aujourd'hui aux Etats-Unis sur les inconvénients qu'il peut y avoir à se lancer trop tôt dans la course. Il a été condamné par contumace en juin dernier à dix ans de travaux forcés et à cinq ans de prison...

Un tel climat, encore aggravé par le fait qu'on cherche à cacher au président les mauvaises nouvelles qui pourraient le faire entrer dans des colères que les médecins ont fortement déconseillées, ne pousse pas aux initiatives audacieuses. Il encourage en revanche les intrigues, les batailles de cour. Elles vont bon train, reconnaît-on à tous les niveaux à Tunis, et font la joie des salons. La plus remarquée regroupe pour le moment – car rien ne dure très longtemps dans ce domaine – trois « alliés » : Bourguiba junior, le fils du président et de sa première femme d'origine française ; M. Mohamed Sayah, ancien communiste devenu le mémorialiste du régime, c'est-à-dire de M. Bourguiba, actuellement ministre de l'équipement, et le général Zine El Abidine Ben Ali, secrétaire d'Etat à la sûreté nationale, un moment exilé à l'ambassade de Varsovie.

Ce trio – très mal vu de Mme Bourguiba, qui a d'excécrables rapports avec le fils de son mari – fait beaucoup parler de lui et entretient des relations très étroites avec l'actuel ambassadeur des Etats-Unis, M. Peter Sebastian, dont la discrétion n'est pas la qualité principale. N'a-t-il pas récemment organisé un « dîner-débat » sur le thème : *« La Tunisie après Bourguiba »*, où M. Sayah a eu l'imprudence de se commettre ? Ce faux pas a beaucoup surpris, car M. Sayah passe pour un très habile homme. On le dit infiniment plus ambitieux que son ami Bourguiba junior, qui n'est pas obsédé par le pouvoir et qui serait sans grandes illusions sur les chances de la « dynastie » de se maintenir en place. Quant au général Zine El Abidine Ben Ali, plus discret que les précédents, il occupe un poste stratégique, même si – ou parce que – M. Mzali a pris personnellement en charge le ministère de l'intérieur, au lendemain des « émeutes de la faim ».

La bête noire du trio, pour l'instant, n'est autre que le premier ministre. En vertu de la Constitution, M. Mzali serait en effet le successeur automatique du chef de l'Etat en cas de vacance du pouvoir. L'idée de créer un poste de vice-président fait surface de temps en temps, mais elle n'a jamais été réalisée.

Les reproches à M. Mzali

Que reprochent nos trois hommes à M. Mzali ? D'exister tout d'abord. Mais aussi et surtout d'avoir engagé depuis un an une politique de libéralisation qu'ils estiment ne pas être de circonstance. Tout est donc fait pour saboter cette politique d'ouverture, et il faut reconnaître que le but est en passe d'être atteint. Ce sont avant tout les militants du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), conduits par un ancien proche de M. Bourguiba tombé en disgrâce, M. Mestiri, qui en font les frais. Brimades et tracasseries en tous genres sont leur lot quotidien, surtout pour ceux qui ont eu l'imprudence de vouloir se présenter aux élections municipales de mai prochain. Les pressions ne cessent que lorsque celui qui est visé abandonne le MDS et le fait savoir par une annonce dans le journal local...

Etranges méthodes que tolère M. Mzali malgré son discours libéral : le premier ministre sait parfaitement que si un seul candidat de l'opposition était élu – et normalement c'est bien plus d'un qui devrait l'être, – cela constituerait une « première » funeste pour lui. Jamais, en effet, un membre de l'opposition n'a été déclaré élu à de telles élections. Quels arguments pourraient tirer les adversaires de M. Mzali d'un tel événement !

Il n'est pas étonnant dans ces conditions que M. Mzali – un homme dont personne ne met en doute l'intégrité – donne parfois l'impression d'être sur la défensive, souvent en train de se justifier, condamné à user son énergie dans des tâches politiciennes, alors qu'il est infiniment plus à l'aise sur le terrain et qu'il ne manque ni d'idées ni de dynamisme pour faire accomplir à la Tunisie cette seconde mutation – économique et politique – dont elle a un urgent besoin. Il faut l'avoir vu prendre des bains de foule au Kef, l'avoir entendu parler avec enthousiasme de ses tentatives, parfois couronnées de succès, pour briser l'emprise paralysante de la bureaucratie, de ses grands projets économiques, de la coopération « sur le terrain » avec l'Algérie qu'il a eu le mérite de mettre en branle, ébauchant ainsi l'une des toutes premières expériences de développement Sud-Sud, dont tous les experts du tiers-monde soulignent la nécessité, mais que la plupart des pays rechignent à mettre en place.

Le grand problème de M. Mzali, finalement, c'est de détenir son pouvoir d'une source imprévisible, versatile et influençable : Bourguiba. Sans le président, il n'est rien ; mais le président veillant à ce que personne ne soit tout, il est contraint de gouverner à demi et n'est pas à l'abri de désaveux. Ce fut le cas lorsque le président annula, sans même l'en prévenir, les augmentations du prix du pain qui étaient à l'origine des émeutes de janvier 1984. De tels revers n'accroissent pas son prestige. Même chose – le désaveu est plus feutré mais il est quotidien – en ce qui concerne sa politique de libéralisation. Tout le monde sait à Tunis que Bourguiba n'acceptera jamais sincèrement le multipartisme, même si le règne du parti unique est à l'origine de la plupart des maux du pays : erreurs dans le développement économique, corruption, refus de la démocratie, bureaucratisme, incompétence.

Une grande explication ?

Pendant ce temps, les islamiques, comme les appellent les optimistes, les islamistes, pour les pessimistes, gagnent sans arrêt du terrain et investissent chaque jour des citadelles – pas seulement universitaires, – que le parti destourien est obligé d'évacuer. Ce mouvement se nourrit du malaise que crée le volontarisme du régime, du décalage entre le verbe et les actes des dirigeants, de vieilles rancœurs qui n'ont jamais été apaisées. On croyait la Tunisie laïque parce que Bourguiba l'avait décrétée telle et a multiplié dans le passé les gestes provocateurs à l'égard de l'islam : statut de la femme, loi sur l'avortement, autorisation de ne pas observer le ramadan, etc. On s'aperçoit aujourd'hui que la Tunisie est restée musulmane et que beaucoup de Tunisiens vivent très mal les bouleversements des dernières années : accélération de l'émigration sauvage vers les villes, chômage très élevé, y compris parmi la jeunesse largement scolarisée mais dont le savoir constitue finalement un handicap dans la recherche d'un travail, baisse constante du niveau de vie...

Quelle aubaine pour les chantres de l'islamisme de pouvoir dénoncer là les méfaits d'un projet occidental. Ils ne s'en privent pas, même s'ils ont l'adresse de le faire avec discrétion tant que vit Bourguiba. Mais après ? On voit mal comment une grande explication pourra être évitée, une explication pendant laquelle les hommes de bonne volonté comme M. Mzali n'auraient pas grand-chose à dire, surtout si l'épidémie gagne l'armée.

JACQUES AMALRIC.

Agitation à l'université de Tunis

Une trentaine d'étudiants font la grève de la faim

De notre correspondant

Tunis. – Une trentaine d'étudiants et d'étudiantes de première année de sciences économiques de la faculté de droit de Tunis auxquels sont venus se joindre, par solidarité, quelques-uns de leurs camarades d'autres facultés, entament, ce jeudi 7 mars, leur dixième jour de grève de la faim (*le Monde* du 1er mars).

Par ce mouvement, les grévistes espèrent obtenir le rétablissement de la session de juin de leurs examens, que le conseil scientifique de la faculté a annulée à la suite de l'agitation qui avait régné tout au long du mois de janvier. Apparemment, ils ont peu de chances d'avoir gain de cause, le conseil de la faculté venant de confirmer sa décision *« prise uniquement sur la base de préoccupations pédagogiques »*, en raison du boycottage de nombreuses heures de cours durant ces derniers mois et des examens partiels de janvier.

La grève se déroule dans une des salles de lecture de la faculté, où des médecins ont pu visiter les étudiants. Une dizaine d'entre eux, qui manifestaient des signes sérieux d'affaiblissement, auraient été dirigés sur un hôpital de la ville, puis renvoyés à leur domicile.

Cette situation provoque une certaine tension à l'université. Lundi 4 mars et mardi 5, des petits groupes d'étudiants ont tenté de manifester dans plusieurs quartiers de la capitale, mais les forces de l'ordre, plus nombreuses qu'à l'habitude dans la ville, les ont rapidement dispersés sans incident notable. Les cours se déroulent partout à peu près normalement. Toutefois, à la faculté de droit, les étudiants font la grève des travaux dirigés. Dans cette même faculté, deux meetings de solidarité ont eu lieu mercredi 6 mars. Le premier organisé par les étudiants de gauche et d'extrême gauche dont les camarades sont les plus nombreux à observer la grève, enfin le second tenu par les militants et les sympathisants islamiques.

Le mouvement de la tendance islamique (MTI) a tenté, semble-t-il, de « récupérer » cette grève, mais son secrétaire général, M. Rached Ghanouchi, a été à deux reprises éconduit, alors qu'il tentait de rendre visite aux étudiants pour leur apporter son soutien.

MICHEL DEURÉ.

Ouganda

ALORS QUE LA RÉBELLION S'INTENSIFIE

M. Obote veut maintenir les apparences de la démocratie parlementaire

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – Pour la troisième fois depuis l'indépendance du pays, en 1962, les Ougandais seront appelés aux urnes, d'ici à la fin de l'année, pour choisir leurs nouveaux députés à l'Assemblée nationale. M. Milton Obote, le chef de l'Etat, vient, en effet, de nommer une commission de six membres chargée d'organiser ces élections législatives. Lors de la précédente consultation, en décembre 1980, le Congrès du peuple ougandais (UPC) s'était assuré, avec force trucages, une majorité absolue de soixante-huit sièges, soit vingt de plus que le Parti démocratique (DP), la principale formation de l'opposition.

M. Yoweri Musuweni, qui conduit aujourd'hui l'Armée nationale de résistance (NRA), avait alors pris part au scrutin à la tête du Mouvement patriotique ougandais (UPM), qui n'avait obtenu qu'un seul siège. Après avoir dénoncé les irrégularités de la consultation, il avait plongé dans la clandestinité et organisé la lutte armée contre le régime de M. Obote. Le DP, qui avait, entre autres exigences, lié sa participation aux prochaines législatives à une réforme de la loi électorale, semble maintenant vouloir croiser le fer avec l'UPC sans poser de conditions. D'aucuns ont laissé entendre que ces « législatives » pourraient être avancées de plusieurs mois. Or le chef de l'Etat attend d'être en bonne posture politique et militaire pour appeler ses concitoyens aux urnes.

Sous une trompeuse apparence de régime parlementaire à l'occidentale, M. Obote mène la vie dure à ses adversaires politiques, principalement à ceux qui se réclament du DP, en abusant notamment du Detention Act de 1966, qui lui permet d'incarcérer indéfiniment les empêcheurs de gouverner en rond. Amnesty International vient de demander la libération de quatre journalistes ougandais, dont celle de M. Anthony Ssekweyama, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Munnansi*, l'organe officieux du DP, qui ont été arrêtés en octobre et en novembre dernier et dont on est, depuis lors, sans nouvelles.

Pour la première fois depuis la chute d'Idi Amin Dada, en avril 1979, les cinq mille étudiants de l'université de Makarere à Kampala ont boycotté les cours pendant une semaine à la mi-février. Ils voulaient ainsi obtenir une amélioration des conditions de travail à l'intérieur du campus et protester contre les ingérences gouvernementales dans l'élection de leurs responsables. La brutale intervention des forces de l'ordre s'est soldée par la mort de deux étudiants.

Dans les allées du pouvoir, des rivalités se font jour. Elles opposent notamment deux proches collaborateurs de M. Obote, MM. Cris Rwakasiisi, ministre d'Etat responsable des questions de sécurité, et M. Paulo Muwanga, vice-président de la République. Par quelques timides intitiatives humanitaires, par exemple la libération de détenus dont les cas ont été portés à sa connaissance, le numéro deux ougandais tente de prendre quelque distance vis-à-vis de ses pairs d'ethnie bagandaise. Il est à l'écoute de ses frères de race, connus pour leur hostilité au régime en place dominé par les « nordistes ». On sait même que M. Muwanga garde le contact avec le chef de la NRA. En mauvais termes avec M. Obote, il passe, aux yeux de certains observateurs pour celui qui pourrait l'évincer.

Sur le terrain militaire, la grande offensive lancée, en octobre dernier, contre les *« bandits »* de la NRA dans leur bastion du Luwero, au nord de la capitale, semble avoir eu quelques résultats positifs. L'armée régulière a réussi à réoccuper progressivement, sans se livrer à trop d'excès, des positions perdues. Mais, pour échapper à l'encerclement, les guérilleros de Musuweni paraissent s'être, en partie, déplacés vers le district voisin de Mubende, dans l'ouest du pays. Ils y ont notamment signalé leur présence par l'attaque, le 1er janvier, du camp de réfugiés banyarwandais de Kyaka 2 et, le 21 du même mois, par celle de la prison de Kitalya. Un détachement d'un millier d'hommes a même défilé dans une petite ville de la région devant un expert des Nations-unies de passage, qui a pu constater le bon état des troupes rebelles.

Le régime de M. Obote est donc loin d'avoir achevé la pacification du pays. Au nord, dans la région de Moyo, d'anciens soldats d'Amin Dada ont multiplié ces derniers temps des incursions-pillages en territoire ougandais à partir de leurs bases au Soudan, ce qui aurait entraîné des expéditions punitives de l'armée régulière de l'autre côté de la frontière et créé quelques frictions entre Kampala et Khartoum.

A l'occasion du quatrième anniversaire du déclenchement de la guérilla, Yoweri Musuweni a publié un communiqué fanfaron pour réaffirmer son intention de conduire *« une guerre à grande échelle sur l'ensemble du territoire »* et inviter, en conséquence, tous les étrangers à quitter le pays pour leur propre sécurité. De son côté, le cardinal Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala, a qualifié de *« sans fondement et malveillantes »* les accusations portées par le brigadier Smith Opon-Acak, chef d'état-major des forces armées, contre le clergé catholique, soupçonné de donner asile aux rebelles. A l'appel à la réconciliation lancé par le prélat, M. Rwakasiisi a aussitôt répondu par une fin de non-recevoir : pas question de négocier avec des *« bandits »*. Il est pourtant fort improbable que, pour les uns comme pour les autres, la victoire soit au bout du fusil...

JACQUES DE BARRIN.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. GENSCHER A VARSOVIE

Une escale de rattrapage

De notre correspondant

Bonn. – Trois jours après son voyage éclair à Moscou, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, s'est arrêté, mercredi 6 mars, pendant six heures, à Varsovie, avant de repartir pour la Bulgarie. Il avait, entre-temps, rejoint à Helsinki le président de la République fédérale, M. Richard Weizsäcker, qui a une nouvelle fois réaffirmé dans la capitale finlandaise que la RFA n'aurait *« dans l'avenir »* aucune revendication territoriale à l'égard de ses voisins. Dans la capitale polonaise, M. Genscher a eu un entretien avec son homologue, M. Olszowski, puis avec le général Jaruzelski, et il a fait, avant son départ, une brève visite de courtoisie au primat, Mgr Glemp. L'extrême brièveté de son séjour l'a dispensé de résoudre le problème délicat qui se pose à tous les visiteurs occidentaux à Varsovie qui souhaitent aussi rencontrer des représentants de Solidarité.

Les mises au point des principaux dirigeants de Bonn, et notamment du chancelier Helmut Kohl lors de son discours sur l'état de la nation, le 24 février dernier, sur la question des frontières de l'Allemagne ont détendu le climat avec Varsovie. Les relations germano-polonaises viennent pourtant de traverser une période mouvementée. En novembre dernier, M. Genscher avait dû renoncer à la toute dernière minute à la visite officielle qu'il devait alors effectuer en Pologne. Varsovie avait refusé d'autoriser le ministre ouest-allemand à déposer une gerbe sur la tombe du Soldat allemand inconnu et de donner un visa au journaliste du quotidien conservateur *Die Welt* qui devait l'accompagner. De plus, l'atmosphère qui prévalait alors à Varsovie, peu après l'assassinat du père Popieluszko, accroissait les difficultés pour M. Genscher, qui aurait difficilement pu s'abstenir de faire un geste, tenant compte de l'état d'esprit de la population, au risque d'irriter les autorités.

Les fils du dialogue

Avant de quitter Varsovie, mercredi soir, M. Genscher a déclaré que ses entretiens avaient été *« francs et amicaux »*. M. Olszowski avait lui-même déclaré auparavant que les rapports entre la Pologne et la RFA n'étaient pas *« aussi mauvais que l'on dit »*. Cependant, la question d'une véritable visite officielle de M. Genscher, en lieu et place de celle qui fut annulée en novembre, reste posée, d'autant que le prochain anniversaire de la fin de la guerre complique un peu la situation. Mais dès à présent M. Genscher, en se glissant par la petite porte à Varsovie, après un détour opportun par Moscou, a pu reprendre les fils du dialogue.

Parallèlement à leurs relations spéciales avec l'Allemagne de l'Est, les gouvernements ouest-allemands, depuis l'ancien chancelier Brandt, ont toujours considéré l'établissement de relations de confiance avec la Pologne comme un de leurs objectifs essentiels. L'instauration de l'état d'urgence à Varsovie puis les craintes des autorités polonaises après le changement de coalition ont empêché ces dernières années de beaucoup progresser dans cette direction, même si le chancelier Kohl n'a jamais cessé de réaffirmer que la réconciliation avec Varsovie était aussi importante que la réconciliation avec la France ou Israël. Le débat sur les frontièes allemandes peut avoir paradoxalement pour effet, si la situation internationale le permet, de faciliter ce rapprochement. A l'initiative de certains de ses proches, dont M. Volker Rühe, vice-président du groupe parlementaire CDU, qui s'est rendu lui-même discrètement à Varsovie début février, le chancelier Kohl a en effet été amené à faire des déclarations concernant les frontières allemandes bien plus précises que ce qu'il était communément admis de faire jusqu'ici.

La diplomatie allemande a, d'autre part, des arguments qui ne peuvent laisser le général Jaruzelski insensible. La RFA semble prête à se faire l'avocat de la Pologne auprès des autres créanciers de Varsovie. Bonn est de plus un partenaire économique très important pour Varsovie. D'ailleurs M. Bangemann, le ministre ouest-allemand de l'économie, est attendu dès le 20 mars prochain dans la capitale polonaise.

H. de B.



PROCHE-ORIENT

L'IMBROGLIO DIPLOMATIQUE AU PROCHE-ORIENT

Le roi Hussein et le président Moubarak s'en remettent à une initiative américaine

De notre correspondant

Le Caire. – L'ouverture d'un dialogue entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne est la condition préalable indispensable pour débloquer la situation au Proche-Orient. Tel est, en substance, l'habile et prudent consensus dégagé par le roi Hussein de Jordanie et le président égyptien Hosni Moubarak au terme de leur tête-à-tête, mercredi 6 mars, dans la petite station balnéaire de Hourgada sur la mer Rouge.

Plûtot que de s'engager dans ce que le président Moubarak nomme *« des détails stériles »* et dévoiler ainsi certaines divergences de point de vue entre Le Caire et Amman au sujet de *« l'opportunité de l'initiative égyptienne »*, les deux chefs d'Etat ont préféré passer la main aux Etats-Unis. Dans la conférence de presse commune, le président égyptien a en effet affirmé que *« Washington doit jouer son rôle de partenaire principal du processus de paix pour servir ses intérêts de superpuissance dans la région »* tandis que le monarque hachémite estimait que *« les Etats-Unis doivent saisir cette dernière chance en vue d'établir la paix au Proche-Orient »*.

Mais comment concilier la position américaine, hostile à l'OLP, et celles du Caire et d'Amman affirmant que la centrale de M. Yasser Arafat est *« le représentant unique et légitime du peuple palestinien »* ? Les deux chefs d'Etat ont, une fois de plus, donné dans l'ambiguïté. Pour le roi Hussein, *« il est encore prématuré de donner des précisions sur la composition de la délégation jordano-palestinienne puisque la formation même d'une telle délégation dépend de la volonté américaine d'engager des pourparlers »*. Le président Moubarak, quant à lui, a précisé qu'il n'avait affirmé, dans ses précédentes déclarations, que *« les Palestiniens qui participeraient à une délégation commune avec les Jordaniens ne seraient pas de l'OLP »*. Le raïs, qui doit commencer samedi une visite officielle aux Etats-Unis, a ajouté qu'il *« tentera de convaincre les Américains d'entamer un dialogue avec les Palestiniens. Je ne suis pas certain de pouvoir les convaincre, mais je soulignerai qu'il s'agit d'un dialogue et non de négociations, car le règlement du problème ne peut pas se faire en une seule étape »*. Il a ensuite indiqué qu'il demandera à Washington de faire un effort pour saisir l'occasion de début de solution de la crise que constitue l'accord jordano-palestinien du 11 février dernier.

« Un dialogue long et difficile »

Une autre question délicate : la reconnaissance, ou pas, par l'OLP de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Proche-Orient. Le président et le monarque ont estimé que la reconnaissance de cette résolution par la centrale palestinienne allait de soi puisque l'accord jordano-palestinien stipule *« la recherche de la paix sur la base de toutes les résolutions des Nations unies et du Conseil de sécurité sur la question palestinienne »*. Mais l'interprétation donnée au Caire par des sources proches de l'OLP est différente. Selon elles, *« la résolution 242, qui identifie la question palestinienne à un problème de réfugiés, n'est valable que complétée par les autres résolutions et recommandations des Nations unies stipulant le droit des Palestiniens à l'autodétermination »*.

La question de la nature des négociations postérieures au dialogue entre Washington et la délégation jordano-palestinienne a, elle aussi, fait l'objet d'un consensus au cours de la réunion de Hourgada. En effet, le président Moubarak a modifié ses précédentes propositions, selon lesquelles ce dialogue devait être suivi de négociations directes entre la délégation jordano-palestinienne et les Israéliens. Dans la conférence de presse de Hourgada, le raïs a déclaré : *« Nous ne parlons pas actuellement de Palestiniens, de Jordaniens et d'Israéliens assis autour de la même table, mais d'un dialogue long et difficile qui pourra déboucher sur des négociations directes, une conférence internationale ou toute autre formule décidée par les parties concernées. »*

Le roi Hussein a, quant à lui, implicitement marqué sa préférence pour une conférence internationale à laquelle participeraient les cinq membres permanents du Conseil de sécurité qui doivent, selon lui, *« aider à la réalisation d'un accord et garantir son exécution »*.

Le président Moubarak, qui entame, le vendredi 8 mars, une tournée qui le mènera en France, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, tentera de gagner ces trois membres du Conseil de sécurité à son initiative. On ne cache pas, au Caire, que le plus difficile ne sera pas d'obtenir une bénédiction française ou britannique mais bien le soutien d'une Maison Blanche encore sous le coup de l'échec de son intervention au Liban, et qui ne semble pas pressée de jouer un rôle actif dans la recherche d'une solution à l'imbroglio proche-oriental.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'OLP admet qu'il est « prématuré » de parler d'un amendement de l'accord Hussein-Arafat

M. Mahmoud Abbas (Abou Mazen), membre du comité exécutif de l'OLP, a déclaré, mercredi 6 mars à Tunis, que les conversations jordano-palestiniennes se poursuivaient encore à Amman sur les interprétations qu'il convient de donner à *« la formule d'action commune »* mise au point le 11 février par le roi Hussein et M. Yasser Arafat.

En affirmant qu'*« il est encore prématuré de parler de rectifications au niveau du contenu de l'accord jordano-palestinien »*, M. Mahmoud Abbas a purement et simplement démenti les déclarations faites la veille à Tunis par M. Ahmed Abdel Rahman, porte-parole de l'OLP, selon lesquelles la Jordanie avait d'ores et déjà accepté les amendements que la direction palestinienne souhaite apporter à l'accord du 11 février (*le Monde* du 7 mars).

Le roi Hussein a précisé, pour sa part, dans la conférence de presse qu'il tenait à Hourgada, en Egypte, que les contacts avec l'OLP portaient non sur des amendements à introduire dans son accord avec M. Arafat, mais seulement sur des « clarifications » qui ne modifieraient en rien le contenu du texte.

L'ESCALADE MILITAIRE DANS LE GOLFE

Bassorah, Dezfoul, Abadan sont bombardés

Téhéran (*AFP*). – L'escalade militaire dans la guerre du Golfe se poursuit. L'artillerie lourde iranienne a pilonné, jeudi matin 7 mars, pour la deuxième fois en quarante-huit heures, le port irakien de Bassorah, en guise de représailles au bombardement, la veille, de Dezfoul par des missiles terre-terre venant de la République baasiste. Cette attaque, selon Téhéran, avait fait une centaine de tués ou de blessés dans la population civile.

Aussitôt après le début du bombardement de Bassorah, ce jeudi matin, l'artillerie irakienne s'est mise à pilonner la ville iranienne d'Abadan. Le bombardement se poursuivait en fin de matinée.

Il semble que Dezfoul, qui se trouve au nord du Khouzistan, à une centaine de kilomètres à l'est de la frontière irakienne, ait été très durement éprouvé. La ville n'avait plus été bombardée depuis la conclusion d'un cessez-le-feu partiel en juin 1984. C'est une des cités les plus touchées par ce type d'attaque depuis le déclenchement de la guerre, en septembre 1981. On y a dénombré plus de cinquante bombardements, et plus d'un millier de civils y ont trouvé la mort. Les attaques sont désormais menées avec des missiles sol-sol SCUD-B, de fabrication soviétique, qui ont une portée de 300 kilomètres.

Au plus fort des bombardements, une partie importante de la population – qui compte cent mille habitants – avait évacué la cité, et beaucoup d'habitants n'y couchaient pas la nuit, se réfugiant dans les fermes environnantes ou sous des tentes. Toutefois, avec la trêve, la population était revenue.

Après le pilonnage de mardi, l'Iran avait annoncé qu'il *« transformerait l'Irak en un enfer de feu et de dévastations »* si ces attaques étaient poursuivies.

RECRUDESCENCE DES ATTENTATS EN CISJORDANIE

Une bombe télécommandée explose au passage d'un véhicule israélien

Une charge télécommandée a explosé sans faire de victime dans la nuit du mercredi au jeudi 7 mars au passage d'un véhicule israélien près de l'implantation israélienne de Beit-Hagai (Cisjordanie), a indiqué jeudi un porte-parole militaire israélien.

C'est la première fois qu'un attentat à la bombe télécommandée est perpétré dans les territoires occupés de Cisjordanie.

Les autorités militaires israéliennes ont, d'autre part, imposé le couvre-feu dans le village de Sa'ir près de Hébron, en Cisjordanie, à la suite d'un attentat à la grenade mardi soir. Des soldats ont soumis la localité à une fouille systématique après un vif affrontement avec les habitants, qui ont tenté d'empêcher la force israélienne de pénétrer dans le village. Selon la radio de Jérusalem, six Palestiniens ont été blessés.

On enregistre une recrudescence d'attentats depuis quelques semaines, ce qui a amené l'armée israélienne à renforcer ses effectifs en Cisjordanie.

L'attaque lancée mardi soir 5 mars a été revendiquée à Damas par une organisation dissidente du Fath, les forces de l'Assifa. Dans un communiqué, elle indique que ses commandos ont ouvert le feu avec des armes automatiques et lancé des grenades contre une patrouille israélienne, et assure qu'un véhicule militaire a été détruit et ses occupants tués ou blessés. – (*AFP, Reuter.*)

FRANCOPHONIE

LES TRAVAUX DU HAUT CONSEIL

« Moins de débats, plus d'actions communes »

demande M. Mitterrand

« Moins de débats interminables, plus d'actions communes ; moins de discours de la méthode, plus de raison pratique. Innnombrables sont les domaines à investir et les occasions de travailler », a lancé M. Mitterrand, en ouverture du discours qu'il a prononcé à l'Elysée, mercredi 6 mars, devant les ambassadeurs des pays francophones et les responsables hexagonaux chargés du français, parmi lesquels trois ministres, MM. Chevènement, Lang et Curien.

Le chef de l'Etat venait de participer, avec les membres (1) du Haut Conseil de la francophonie, à la réunion inaugurale, tenue à huis clos, de cette nouvelle instance internationale d'expression française. Il leur avait notamment dit : *« La francophonie doit changer de rythme et de ton. »* Selon M. Mitterrand, le français a un peu trop · ndance à être une langue *« paresseuse »*. Il lui faut maintenant *« mesurer les urgences, proposer et agir »*. Le président a cité l'exemple de la terminologie où les francophones (sauf au Canada) ont, notamment, pris du retard : l'Allemagne fédérale dispose d'une banque terminologique d'un million de termes, alors que quarante mille mots seulement ont été réunis en France par ce moyen... Le Québec sera sans doute donné en modèle aux commissions françaises de terminologie *« quelque peu assoupies »* et dont le chef de l'Etat *« veut réveiller l'ardeur »*.

En revanche, M. Mitterrand s'est félicité de *« l'enthousiasme et de la précision des intervenants »*, lors de la réunion du Haut Conseil. Après M. Léopold Senghor, membre de l'Académie française, ancien président du Sénégal et vice-président du Haut Conseil, qui a exalté *« la communauté d'esprit »* créée par la francophonie, un autre ancien chef d'Etat, M. Charles Hélou a déclaré que, au Liban, beaucoup de ses concitoyens *« espéraient et souffraient en français »*. Il a indiqué que *« 80% des exportations de livres et de journaux français vers le Proche-Orient étaient absorbés par le seul Liban »*.

L'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun a évoqué pour sa part *« le français, langue des droits de l'homme »*, insistant pour que la France cesse de fermer des lycées à l'étranger (*voir ci-contre*), surtout dans les pays *non démocratiques « où ils constituent le véritable moyen de faire aimer et respecter les droits humains »*.

Dans l'immédiat, le Haut Conseil souhaite sensibiliser les opinions publiques, notamment en France, à la *« réalité vivante »* de la francophonie. M. Mitterrand a annoncé, mercredi, que le 20 mars, FR 3 diffuserait, en même temps qu'une vingtaine de pays, une émission de trente minutes sur l'histoire et les perspectives de la francophonie.

Ce jeudi 7 mars, les membres du Haut Conseil, moins son président, M. Mitterrand, devaient se réunir à deux reprises pour préciser plusieurs autres idées en matière d'audiovisuel, de lexicologie et de diffusion du livre. Ils devaient également être reçus à déjeuner par le premier ministre, M. Fabius.

J.-P. P.-H.

(1) Aux vingt-sept membres du Haut Conseil, dont *le Monde* a donné la liste *en deux fois, le 18 janvier et le 7 mars*, il convient d'ajouter une nouvelle personnalité choisie plus récemment par l'Elysée : M. Roger Gaillard, universitaire haïtien.

Un succès de la coopération : jeu linguistique à la télévision d'Amman

De notre correspondant

Amman. – Les diplomates ont rarement l'occasion de s'adresser à un auditoire aussi jeune que celui qui se pressait mardi 5 mars dans un grand hôtel d'Amman. Et M. Jacques-Alain de Sédouy, ambassadeur de France en Jordanie, eut quelque peine à se faire entendre au milieu d'un brouhaha de récréation. Après tout, les trois cents écolières et écoliers jordaniens de dix à dix-sept ans réunis en cette occasion méritaient bien son indulgence. Car ils représentaient un peu la francophonie *dans ce petit pays de 2,5 millions* d'habitants où la culture française occupe une place modeste à côté de sa rivale anglo-saxonne.

Il s'agissait d'une remise de prix qui consacrait le succès d'une opération du service culturel et du bureau d'action linguistique de l'ambassade de France, en coopération avec la télévision jordanienne : un jeu télévisé faisant appel aux connaissances linguistiques des jeunes Jordaniens apprenant le français, qui a mobilisé pendant dix semaines quelque deux mille cinq cents participants.

L'objectif de cette opération, pour laquelle le ministre français des relations extérieures avait spécialement détaché un coopérant depuis fin 1983, était de donner une nouvelle impulsion à l'enseignement du français en Jordanie. Le résultat a été positif : la télévision jordanienne va diffuser un programme d'enseignement du français produit par le Quai d'Orsay. Le cadre de cette coopération franco-jordanienne existe depuis juillet 1978, date à laquelle a été lancé un programme quotidien d'une heure et demie en langue française à la télévision jordanienne, dont un bulletin d'information.

Si le français a fait des progrès en Jordanie ces deux dernières années, sa promotion reste une tâche de longue haleine. Essentiellement enseigné dans les écoles religieuses chrétiennes à quatorze mille cinq cents élèves, il est pratiquement absent du secteur public (seulement deux cent trente élèves concernés). Dans les deux universités du pays, cinq cents étudiants – surtout des filles – ont en revanche choisi le français comme matière « facultative ». Leur nombre, bien que faible, est en augmentation. Un autre élément permet de mesurer l'ampleur de la tâche : en 1983, les importations par la Jordanie de revues et de livres français, bien que multipliées par quatre depuis 1980, atteignaient péniblement 450 000 francs...

EMMANUEL JARRY.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

ASIE

LES DÉVELOPPEMENTS DU CONFLIT CAMBODGIEN

L'armée thaïlandaise repousse les forces vietnamiennes

(Suite de la première page.)

Après avoir, cet hiver, démantelé l'essentiel du réseau de bases de la résistance sur la frontière, les Vietnamiens semblent maîtres du jeu. La guérilla — surtout celle des Khmers rouges, mieux organisés et plus nombreux que les autres coalisés — peut leur causer de sérieux soucis. Mais les Vietnamiens conservent l'initiative, et l'existence d'une résistance affaiblie ne devrait pas peser beaucoup dans l'hypothèse, bien peu probable pour l'instant, d'un règlement politique du conflit.

Sans attendre l'issue des combats à Tatum, quartier général des Sihanoukistes, le colonel Prasou, secrétaire général du Conseil national de sécurité thaïlandais, estimait mercredi 6 mars que les Vietnamiens n'ont pas les moyens de boucler une frontière très perméable avec les quatre divisions qu'ils ont engagées, à ce jour, dans le secteur. *« Il leur en faudrait onze »*, dit-il. Lui aussi juge qu'il faut *« attendre quelques mois pour voir comment la partie va se jouer »*. La question n'est-elle pas, pas de toute façon, assez académique ?

Une « deuxième leçon » de Pékin ?

En 1979, après l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne — et, par la même occasion, sa libération de la tutelle démente des Khmers rouges, — les Chinois avaient entendu punir leurs voisins en les attaquant sur leur frontière septentrionale. Cette *« première leçon »*, on le sait, s'était soldée par un demi-échec, les forces régionales vietnamiennes infligeant aux assaillants chinois sans doute autant de pertes qu'elles en avaient elles-mêmes subies. Pour cette raison — et parce que la Chine a, aujourd'hui, d'autres priorités — qui parierait sur une *« deuxième leçon »* de Pékin ? as grand-monde, il faut l'avouer, et, tant que les Chinois ne bougeront pas, leurs partenaires de la région feront preuve de la plus grande prudence.

La boucle bouclée

Les Thaïlandais, les premiers concernés, affichent d'ailleurs beaucoup plus de sérénité que par le passé. L'offensive vietnamienne de 1979 au Cambodge et le reflux, sur la Thaïlande, de quelque cent soixante mille civils khmers avaient alors contribué à alimenter une sérieuse crise politique à Bangkok. Cette fois-ci, l'establishment politico-militaire thaïlandais a accueilli avec davantage de calme l'arrivée, sur la frontière, des Vietnamiens et de leurs blindés, ainsi que l'afflux, dans le même secteur, d'un quart de million de malheureux. Il y a pourtant eu quelques graves incidents militaires. Signe révélateur, une forte dévaluation de la monnaie thaïlandaise, en novembre, semble avoir provoqué plus de remous à Bangkok que les derniers développements du conflit cambodgien.

Contrairement aux affirmations des stratèges américains des années 50 et 60, la Thaïlande n'est pas un domino prêt à tomber. Ses difficultés financières actuelles n'effacent sûrement pas les résultats de l'extraordinaire boom économique qu'elle connaît depuis vingt ans: Les Etats-Unis et, depuis quelques années, la Chine sont ses alliés respectables et sûrs. Son avenir immédiat n'est pas menacé parce que la zone-tampon autrefois occupée par la résistance khmère est devenue, pour l'essentiel, une fiction.

A moins que la Chine ne se manifeste bruyamment, l'avenir du Cambodge ne semble plus lié à ce que feront les Vietnamiens sur la frontière khméro-thaïlandaise, qu'ils s'en écartent pendant la saison des pluies ou demeurent sur leurs nouvelles positions. Même si la guérilla khmère se poursuit, la chute de Phnom-Malai et d'Ampil — anciens quartiers généraux des Khmers rouges et des partisans de M. Son Sann — peut faire date dans l'histoire de l'Indochine, comme si, dix ans après la prise de Saigon et du sud du Vietnam, la boucle était bouclée. Voilà un peu plus d'un demi-siècle, en fondant un parti communiste indochinois dissous quelques années plus tard, Ho Chi Minh n'avait-il pas parié de réunir sous une même bannière les trois anciennes possessions françaises de la péninsule ?

Aujourd'hui, du côté thaïlandais de la frontière avec le Cambodge, le camp de Khao-I-Dang et celui de Bang-Poo, séparés seulement par un mur de tôles, forment une agglomération de plus de quatre-vingt mille Cambodgiens, la deuxième ville cambodgienne par le nombre après Phnom-Penh. Cette situation artificielle donne, à sa manière, la mesure du désarroi khmer. Chez ces êtres dominés par la lassitude, peut-on encore trouver le vivier d'une résistance ? A Bang-Poo, un ancien lieutenant du maréchal Lon Nol, dont il vaut mieux taire le nom, nous a raconté son histoire, qui en dit long sur ce chapitre.

Avant 1972, il était en poste à Svay-Rieng, dans le Bec de canard cambodgien, non loin de la frontière vietnamienne. Quand les troupes de Lon Nol ont été chassés du secteur, il a été affecté à la défense de Phnom-Penh. Lorsque la capitale cambodgienne a été prise, trois ans plus tard, par les Khmers rouges, il a réussi à s'enfuir au Vietnam avec femme et enfants, où ils ont été admis dans le camp de réfugiés de Ben-San, à proximité de Tay-Ninh. *« On y était plus libre qu'ici*, dit-il, *car il n'y avait pas de barbelés et on pouvait faire du commerce et aller en forêt chercher du bois »*. En 1979, il a regagné Svay-Rieng quand les Vietnamiens ont *« libéré le Cambodge »* et y a ouvert un petit commerce. Il a refusé d'intégrer l'administration ainsi que les nouvelles autorités le lui ont demandé.

« J'ai refusé parce que le régime était rouge, dit-il, *et ils m'ont reproché d'être un ancien soldat de Lon Nol. »* Jugeant la vie de nouveau intenable, il a laissé son épouse et ses quatre enfants sur place et traversé tout le Cambodge — *« en payant un guide avec des pièces d'or »* — pour rejoindre un camp de la résistance. Mais son cœur a cédé à l'arrivée, dit-il, et il souffre également d'insuffisance hépatique. *« Je n'ai pas pu rejoindre les combattants. Je m'enfonce chaque jour »*, explique-t-il. De Bang-Poo, il songe à la résistance armée, à son pays, aux siens. Mais a-t-il encore la force d'agir ?

JEAN-CLAUDE POMONTI.

La chute du quartier général des Sihanoukistes paraît difficilement inévitable

Correspondance

Bangkok. — Si, pendant quarante-huit heures, les intentions de l'armée vietnamienne à l'égard de la base sihanoukiste de Tatum étaient peu claires, si on a pu croire, au début, qu'il ne s'agissait que d'un raid de commando destiné à éprouver les réactions de l'Armée nationale sihanoukiste (ANS), depuis la soirée du mercredi 6 mars tous les doutes sont levés. Les Vietnamiens ont bel et bien l'intention de s'emparer de ce quartier général nationaliste, le seul qui avait échappé jusqu'ici à leur grande offensive de la saison sèche.

Les lignes sihanoukistes ont fait l'objet, dans la nuit de mercredi à jeudi, d'un intense bombardement d'artillerie, tandis que d'importants renforts d'infanterie parvenaient jusqu'au périmètre de défense nationaliste.

En fin de matinée, Tatum tenait toujours. Les lignes de défense n'avaient pas cédé mais la pression vietnamienne est telle que la plupart des sources militaires estiment que, tôt ou tard, les forces vietnamiennes devraient réussir à briser la résistance.

La ténacité des soldats de l'ANS surprend la plupart des observateurs, qui avaient tendance à considérer la force sihanoukiste comme le maillon faible de la coalition anti-vietnamienne. Mais l'ANS, qui a été restructurée ces derniers mois, qui a bénéficié d'importantes livraisons d'armes chinoises, et qui, de plus en plus, s'oriente vers la guerre de guérilla, a fait de notables progrès. Elle le prouve aujourd'hui en soutenant, depuis trois jours, un assaut d'une intensité inattendue.

L'armée thaïlandaise, de son côté, a repris une colline située en face de Tatum, mais en territoire thaï. Cependant, on signalait jeudi matin que des troupes vietnamiennes venaient de lancer un nouvel assaut contre cette position dont le contrôle leur donnerait un très net avantage stratégique contre leurs adversaires sihanoukistes. La Thaïlande va officiellement protester devant les Nations unies contre la série de « débordements » vietnamiens survenus ces jours-ci sur son territoire.

L'armée vietnamienne, dans son désir d'en finir avec les bases frontalières de la résistance, paraît hésiter de moins en moins à pénétrer assez largement en terre thaïlandaise.

Comme prévu, le prince Norodom Sihanouk était attendu jeudi soir à Bangkok en provenance de Nouvelle-Zélande. Il prolongera son séjour en Thaïlande de façon à pouvoir se rendre parmi les populations de Tatum évacuées et actuellement en sécurité en Thaïlande. Il rencontrera également le président chinois, M. Li Xiannian, qui effectue actuellement une visite officielle en Birmanie et qui est, lui aussi, attendu à Bangkok dans les prochains jours.

Dans la capitale thaïlandaise, on se montre de plus en plus sceptique quand aux chances de réussite de la mission de bons offices entreprise par le ministre australien des affaires étrangères, qui est arrivé à Hanoï. L'attaque contre la principale base sihanoukiste est considérée par certains diplomates australiens comme un *« geste de mauvaise volonté »* du Vietnam envers M. Bill Hayden, pourtant, à l'origine, assez favorablement disposé à l'égard des thèses de Hanoï.

JACQUES BEKAERT.

AMÉRIQUES

Deux agents du service américain de lutte antidrogue assassinés au Mexique

Salazar et Alfredo Zavala ont été retrouvés. Morts. Le premier était un agent du DEA, le service de lutte antidrogue des Etats-Unis. Le second était un pilote mexicain, qui effectuait occasionnellement des missions pour le DEA.

Leurs cadavres ont été découverts par la police mexicaine, le mercredi 6 mars, dans un ranch isolé, à moins de 200 kilomètres de Guadalajara, la seconde ville du Mexique, à quelque 800 kilomètres de la capitale, et considérée par les responsables américains comme la plaque tournante du trafic d'héroïne à destination des Etats-Unis. L'autopsie a révélé que Salazar et Alfredo Zavala avaient été torturés, brûlés et enterrés encore vivants. Leur mort remonterait à une vingtaine de jours.

Ils avaient été enlevés le 7 février à Guadalajara et l'on était depuis sans nouvelles d'eux. Cette affaire a fait remonter la tension entre les Etats-Unis et le Mexique. Les autorités américaines estiment, en effet, que les Mexicains n'apportent pas toute la collaboration souhaitable dans la lutte contre le trafic de drogue. En février, une vaste opération de contrôle menée par les douaniers américains à la frontière avait provoqué de gigantesques embouteillages et une protestation officielle du gouvernement mexicain.

La découverte des corps mutilés de Salazar et de Zavala irrite évidemment les autorités américaines. M. John Lawn, nouveau « patron » du DEA a déjà vivement critiqué le 6 mars l'attitude du gouvernement mexicain. Son prédécesseur, M. Mullen, a quitté son poste pour retourner dans le privé. Sa tête avait été mise à prix pour 350 000 dollars par les trafiquants de drogue colombiens. Selon le DEA, il y a des *« complicités »* avec les trafiquants dans les rangs de la police *« et de l'appareil répressif mexicain »*. Selon certaines informations de source américaine, l'agent du DEA avait été enlevé en raison des liens qu'il avait décelés entre les trafiquants et d'importants responsables de la police, de l'armée et du gouvernement mexicain.

La lutte que mène la police américaine contre les trafiquants a connu, d'autre part, un épisode rocambolesque le mardi 5 mars. Les agents du DEA ont arrêté des dirigeants des îles Turks et Caicos (1) : le premier ministre, le ministre du commerce, un député et un homme d'affaire canadien. Ils sont tous les quatre accusé de complicité de trafic de drogue après être tombés dans un piège tendu par le service antidrogue américain.

La police a souligné que c'était la première fois qu'elle procédait à l'arrestation d'un responsable de gouvernement de ce rang. L'aéroport utilisé par les trafiquants avait été récemment équipé avec des radars par le gouvernement américain.

Au Brésil une opération, curieusement baptisée *« excentric »*, a permis de procéder à l'arrestation d'une cinquantaine de personnes et de détruire le réseau qui approvisionnait en acétone et en éther les trafiquants de cocaïne d'autres pays sud-américains. L'acétone est indispensable à l'élaboration, à partir des feuilles de coca, de la pâte servant à produire la cocaïne. L'opération s'est déroulée dans six Etats. Quatre cent cinquante hommes appuyés par des hélicoptères et des blindés y ont participé. Des agents du DEA étaient présents.

(1) L'archipel Turks et Caicos (ou Turks et Caïques), situé dans les Antilles, est une petite colonie britannique disposant d'un statut particulier et d'un gouvernement autonome depuis 1976. L'exécutif est composé de huit membres, et le Conseil législatif a dix-sept membres élus pour quatre ans.

Etats-Unis

UNE COMMISSION DU SÉNAT SE PRONONCE EN FAVEUR D'UN GEL DES DÉPENSES MILITAIRES

(De notre correspondant.)

Washington. — Le Sénat, contrôlé par les républicains, a tiré, le mardi 5 mars, une brutale salve d'avertissement contre la Maison Blanche en se prononçant en faveur d'un gel des dépenses militaires à leur niveau actuel.

Décidé en commission budgétaire par dix-huit voix contre quatre, ce coup d'éclat est sans conséquence législative concrète (car ce vote n'est pas contraignant) mais il illustre la difficulté qu'aura M. Reagan à faire adopter un projet de budget qui réduit les dépenses civiles de plus de 40 milliards de dollars et augmente de 30 milliards celles du Pentagone.

Les démocrates, majoritaires à la Chambre des représentants, ne veulent évidemment pas entendre parler de ce projet, et les républicains sont à peine plus enthousiastes et n'acceptent des coupes dans les dépenses civiles qu'à la condition que les militaires admettent aussi des sacrifices.

Le vote de mardi menace la Maison Blanche si l'exécutif maintient ses positions. Démocrates et républicains pourraient rechercher un compromis qui mettrait le gouvernement de M. Reagan devant un fait accompli.

La fronde des républicains est d'autant plus spectaculaire que M. Reagan assurait, samedi dernier, qu'*« aussi longtemps qu'il serait président »*, l'Amérique *« ne reviendrait pas aux jours où elle était trop faible pour répondre à ses devoirs de défense »*.

« C'est le début du commencement », commentait, mardi, le chef de la majorité républicaine du Sénat, M. Robert Dole, qui n'a jamais caché, depuis qu'il a été élu à ce poste en novembre, qu'il voulait faire céder M. Reagan sur les dépenses militaires.

B. G.

Inde

Le Congrès consolide presque partout ses positions dans les Assemblées régionales

De notre correspondant

New-Delhi. — Victoire facile dans un territoire fédéral et huit Etats pour le Congrès Indira, écrasante défaite dans trois autres Etats. Par rapport aux dernières consultations régionales de 1980 et 1983, la carte politique de l'Inde, qui votait les 2 et 6 mars (onze Etats sur vingt-deux et un territoire sur neuf, soit 280 millions d'électeurs sur 380 millions au total), n'aura subi aucun bouleversement notable. Les gouvernements d'opposition qui étaient en place en Andra-Pradesh, au Karnataka et au Sikkim ont conservé et même amélioré leurs positions respectives.

Quant au parti de M. Rajiv Gandhi, il garde le pouvoir à Pondichéry, au Rajasthan, au Madhya-Pradesh, en Himachal et en Uttar-Pradesh, de même qu'en Orissa, au Bihar, dans le Gujerat et au Maharashtra. Les scores enregistrés dans les régions du centre et du nord de l'Inde confirment, si besoin était, le solide soutien dont dispose le Congrès Indira dans les Etats populeux dits de la *« ceinture Rindi »*. En Uttar-Pradesh et en Orissa, au Gujerat et au Madhya-Pradesh — dont la capitale est Bhopal, — le parti de M. Gandhi enregistre une victoire sans précédent et disposera respectivement d'une majorité des deux tiers et des trois quarts.

Par rapport aux dernières élections de 1980, le parti gouvernemental améliore presque partout ses positions sauf au Maharashtra et au Rajasthan. Il enregistre cependant une érosion quasi générale si la grande consultation législative de décembre dernier est retenue comme base de comparaison.

La vague de sympathie qui, entre autres, avait assuré le triomphe de M. Rajiv Gandhi il y a dix semaines, n'a en effet pas déferlé. Ainsi dans le Maharashtra (63 millions d'habitants), et le Karnataka (38 millions), deux Etats voisins du Centre-Sud, auxquels le premier ministre avait dévolu l'essentiel de son temps de campagne (onze jours sur vingt), le Congrès perd du terrain. Majorité en baisse dans le premier (164 sièges contre 186 sur un total de 288), position minoritaire dans le second où le parti Janata (droite) dirigé par une forte personnalité locale, M. Ramakrishna Hegde, revient au pouvoir avec un résultat sans précédent (140 sièges sur 224). Le Congrès, qui nourrissait de grands espoirs dans cet Etat du Sud perdu, pour la première fois depuis l'indépendance, en 1983 mais qui avait voté à 40 % pour le Congrès, en décembre dernier, n'a remporté que 55 sièges.

Dans l'ensemble, le parti du premier ministre semble avoir souffert d'un double phénomène. La purge ordonnée par M. Gandhi a d'abord écarté près de la moitié des candidats connus dont beaucoup se sont rebellés et ont fait campagne contre le Congrès.

Il est clair désormais que le parti manque cruellement de leaders locaux dotés d'une véritable base politique personnelle. Il serait sans doute faux de mettre l'effritement des positions du Congrès par rapport à la consultation de décembre sur le compte des *« déçus du gandhisme junior »* que l'opposition croit déceler ici et là.

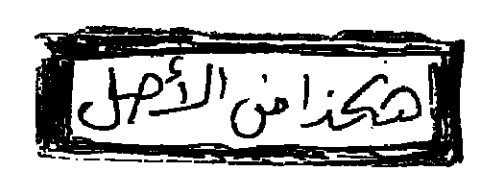
Performances d'opposants

En trois mois de pouvoir à Delhi, le fils d'Indira Gandhi ne pouvait satisfaire tous les espoirs que l'électorat indien a placé en lui et les votants le savent. Ils savent aussi — l'opposition ne s'est pas privée de le souligner — faire la différence entre des élections législatives et des provinciales.

L'ampleur des performances de certains opposants démontre, par ailleurs, que l'électorat accepte mal qu'on déloge arbitrairement ceux qu'il a démocratiquement porté au pouvoir. L'ancien acteur N.T. Rama Rao en Andra-Pradesh et M. Nar Bahadur Bhandari dans l'ancien petit royaume himalayen du Sikkim avaient tous deux été déposés par Indira Gandhi ; les voilà de nouveau au pouvoir, avec une majorité plus solide que jamais. Le Congrès a remporté en Andra-Pradesh pas plus d'une cinquantaine de sièges sur deux cent quatre-vingt-quatorze. Décidément imbattable, M. Rama Rao a même établi une sorte de record personnel en gagnant brillamment dans les trois circonscriptions symbolisant les trois grandes régions de son Etat dans lesquelles il s'était présenté simultanément, comme la loi l'y autorise, pour bien montrer l'ampleur du soutien dont il jouit.

Au Sikkim, M. Bhandari, qui avait rejoint avec son parti local les rangs du Congrès en 1981, s'était vu sommairement retirer son mandat de chef du gouvernement local en janvier 1984 ; le pouvoir central ayant placé l'Etat sous son administration, M. Bhandari a reconstitué son parti et a enlevé 29 des 32 mandats locaux.

PATRICE CLAUDE.



TÉMOIGNAGE

Le lent retour du Cambodge à la vie

De retour du Cambodge, M. Pierre Max, secrétaire général d'Entraide tiers-monde (1), nous a adressé le témoignage suivant :

« Depuis 1979, grâce à l'aide massive des organisations humanitaires, de l'Est comme de l'Ouest, le Cambodge est revenu peu à peu à la vie. La population mange à sa faim, est soignée dans les hôpitaux, et les enfants vont à l'école. En comparaison, le Vietnam, qui n'a pas bénéficié de ces aides massives, connaît de graves difficultés économiques. Paradoxalement, on mange mieux au Cambodge qu'au Vietnam. Cependant, l'équilibre est encore fragile, les inondations puis la sécheresse ont affaibli l'économie, il manque 596 500 tonnes de riz pour 1985 (calculé pour sept millions d'habitants, ce qui paraît un chiffre excessif malgré le nombre incroyable de naissances). Cette économie ne permet la distribution que de faibles salaires — environ 200 riels par mois, alors qu'un poulet coûte 20 riels (le logement étant gratuit). Aussi le régime ouvre-t-il une vanne libérale avec les petits marchés libres où l'on trouve de tout, *en particulier* des produits venant de Thaïlande, et où l'on verra des commerçants privés « installés ».

La présence soviétique

» Il y a peu de détournements d'aide, ce qui est remarquable par rapport au reste du monde (en Thaïlande, 85 % de détournements, selon l'ONU). Les aides arrivent en deux points précis — Phnom-Penh et le port de Kompong-Som — contrôlables par les organisations internationales (UNICEF, CICR) et occidentales (dont la Croix-Rouge française), les autorités jouant loyalement le jeu.

» Le vrai problème est le manque de cadres, ceux-ci ayant été décimés par les Khmers rouges entre 1975 et 1979, et certains survivants ayant fui à l'étranger. Les récents combats à la frontière ont accentué cette distorsion, le régime de Phnom-Penh voulant à tout prix participer à ces combats pour montrer qu'à côté des Vietnamiens il y a aussi une armée du « Kampuchéa populaire ». Mais enlever des cadres *médicaux* dans les hôpitaux pour les envoyer sur le front soigner les blessés, c'est prendre un risque supplémentaire : la recrudescence possible des épidémies (tuberculose, paludisme) ; à cela, M. Hun Sen, le premier ministre, répond que « *le retour de Pol Pot serait pire que les épidémies* ».

» La présence vietnamienne, pour pesante qu'elle soit, est admise par la population, qui n'a pas le choix parce qu'elle préfère encore cette présence au retour des Khmers rouges.

» Il n'y a pas encore de « vietnamisation ». À l'école primaire, on enseigne seulement en caractères khmers, ce qui exclut le vietnamien (enseigné dans le secondaire). Mais si la communauté internationale laisse indéfiniment pourrir la situation, la possibilité d'une pénétration pacifique de familles vietnamiennes sur les terres vierges ou abandonnées, mais riches, du Cambodge de l'Est *n'est pas à écarter* — simple phénomène démographique, d'ailleurs, commencé au dix-septième siècle. Aujourd'hui, on compte cinquante-cinq millions de Vietnamiens pauvres devant un Cambodge un peu trop vide... mais à qui la faute ? Ceux qui entretiennent l'armée de M. Pol Pot (Chinois, Thaïlandais, Américains) permettent la justification de la présence vietnamienne.

» Plus inquiétante est la multiplication de la présence soviétique. En un an, l'assistance technique des pays de l'Est a triplé en effectifs dans tous les domaines. Sans doute l'URSS accroît-elle son aide aux trois pays de l'Indochine pour bien montrer à *la Chine qu'elle ne se* désintéresse pas de la région, et la mollesse de la réaction chinoise à la prise de Phnom-Malaï par l'armée vietnamienne s'expliquerait par la fermeté soviétique. »

(1) Hôtel Méridien - Air France, 75017 Paris. CCP 34-625 10 La Source.

Chine

Les insuffisances de l'enseignement sont de plus en plus critiquées

De notre correspondant

Pékin. — Jin Jin a cinq ans. C'est un enfant surdoué. Il vient d'être admis dans une classe préparatoire à l'université de Wuhan, dans le centre du pays. Le *Quotidien des travailleurs* raconte les prouesses de ce bambin, dont le père est chercheur *et la mère enseignante*. A *un an et* demi, il comprenait des phrases usuelles en chinois et en anglais. A deux ans, il parlait ces deux langues, connaissait la table de multiplication et les formes géométriques. Six mois plus tard, il maîtrisait parfaitement les quatre opérations. A trois ans, il pouvait lire des textes en anglais et en chinois — langue particulièrement difficile à apprendre — et connaissait par cœur nombre de poèmes classiques... Aujourd'hui, il peut lire des brochures parascientifiques en anglais et résoudre des problèmes mathématiques au niveau de l'école secondaire. Son QI est de 140.

La Chine, qui veut réhabiliter les intellectuels, mal considérés au cours des dernières décennies après avoir été pendant des millénaires les maîtres à penser de l'empire du Milieu, et redonner du prestige à un corps enseignant mal payé et peu respecté, privilégie désormais les jeunes « surdoués » et les sujets brillants. Ceux-ci, comme Jin Jin, peuvent être dispensés du cycle scolaire traditionnel et placés dans des classes spéciales. Ce qui, espère-t-on, permettra de rattraper une partie du temps perdu et donnera aux meilleurs éléments la possibilité de se distinguer de la grisaille dans laquelle les maintenait un égalitarisme primaire.

Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. Malgré ces récents efforts, le nombre d'étudiants en Chine est sensiblement le même qu'en France, soit environ un million. Et, on l'oublie parfois, l'enseignement primaire n'est toujours pas obligatoire, même s'il est extrêmement répandu. En 1983, il touchait 94 % de la population scolarisable, en 1984, ce chiffre *est monté à 95 %. Bien évidemment*, ce sont les zones rurales reculées qui ne sont pas encore totalement scolarisées, et l'éducation est généralisée presque partout. On recense ainsi 135,8 millions d'élèves dans le primaire, 41,2 millions dans le secondaire et 1,7 million dans le secteur technique et agricole.

Cependant, comme l'enseignement n'est pas obligatoire, un certain nombre d'écoliers sont contraints par leur famille de quitter l'école pour gagner leur vie. Ainsi le *Journal de la jeunesse* fait-il état de lettres d'enfants se plaignant que leurs parents veulent leur faire interrompre leurs études. Avec la réhabilitation du profit et de l'initiative privée — ou collective — bien des familles voient plus leurs rejetons comme une force de travail utilisable immédiatement que comme un investissement pour l'avenir.

Bien plus attirés par des biens de consommation enfin disponibles que par la culture, ou repoussés par des méthodes rébarbatives et désuètes, par des enseignants sous-qualifiés, bien des jeunes préfèrent quitter l'école pour gagner de l'argent... ou même pour sombrer dans la délinquance. Toujours selon le *Journal de la jeunesse*, plus de 60 % des *jeunes délinquants pékinois ont* quitté l'école avant terme.

Après l'économie, l'éducation est sans doute le secteur où les réformes sont le plus urgentes et le plus délicates. On parle de cette réforme depuis des années, elle est testée dans certaines régions et universités, elle est réclamée par beaucoup, mais les problèmes qu'elle implique dépassent le seul aspect éducatif. Qui va payer pour développer les secteurs primaire, secondaire et technique ? L'Etat a fortement tendance à se décharger sur les collectivités locales. Parfois, ce sont des paysans qui, ayant gagné beaucoup d'argent, décident de créer et de financer une école secondaire ou technique, sachant que, autrement, il leur faudrait attendre longtemps.

Mais aussi, quel sera le contenu de cet enseignement ? Le directeur de l'Institut de marxisme-léninisme et de la pensée Mao Zedong, M. Su Shaozhi (*le Monde* du 8 février), a, dans un article, plaidé récemment pour la liberté de la recherche. Par ailleurs, des étudiants se plaignent de programmes surchargés ou dispensés dans de telles conditions d'inconfort qu'il leur est impossible de prendre des notes. Certains se sont évanouis lors d'examens. D'autres, comme récemment à Pékin, se sont insurgés contre la réduction de leur bourse alors que, en raison de la hausse du coût de la vie, ils en demandaient l'augmentation. Ils ont, comme leurs aînés du Mur de la démocratie, en violation de la loi, placardé des dazibao (affiches en gros caractères). Le ministère de l'éducation leur a finalement donné raison.

Les autorités sont d'autant plus conscientes de ce problème que l'une de leurs priorités est de rajeunir les cadres en mettant à la retraite les vétérans pour les remplacer par des techniciens ou des intellectuels *plus jeunes. Elles* savent que la réforme de l'éducation est la clé de la réussite de cette politique. Mais, cette année, elles ont déjà beaucoup à faire avec le démarrage de la réforme économique urbaine et avec la dernière phase de la campagne de *rectification au sein du PCC*.

PATRICE DE BEER.

De la difficulté d'être journaliste

De notre correspondant

Pékin. — Le *Quotidien du peuple* s'est penché à nouveau sur le problème de la liberté de travail des journalistes, sujet qui fait actuellement couler beaucoup d'encre. Il a publié récemment la lettre de M. Sun Zhonglin, ex-rédacteur en chef de l'*Hebdomadaire du marketing* de Shenyang, province du Liaoning, en Mandchourie, qui avait été emprisonné sans jugement pendant deux cent neuf jours pour avoir touché des piges de son journal. Libéré et réhabilité, il n'a pas encore pu récupérer les documents confisqués par la sécurité. *« De tels actes sont illégaux et inacceptables »*, écrit l'organe du PC Chinois, *qui rappelle que des* cadres et des gens *« ignorants »* continuent de se montrer *« hostiles »* aux journalistes qui font leur travail en exposant les aspects négatifs de la société. Le *Quotidien du peuple* indique enfin qu'une loi sur la presse est actuellement en discussion.

Il n'est pas toujours facile d'être journaliste en Chine, même aujourd'hui alors que les contraintes se relâchent quelque peu. Les vieilles habitudes ont la vie dure. Témoin l'aventure arrivée il y a quelques semaines à un reporter-photographe de *Pékin soir*. M. Zhai Wei avait été malmené par les gardes du hall d'exposition des produits de l'industrie légère de la capitale alors qu'il tentait de porter assistance à une femme qui s'était évanouie dans la cour. Tandis que celle-ci restait sans soins dans la neige, il alla chercher un taxi pour la transporter à l'hôpital. Les gardes refusant de le laisser rentrer, il les prit en photo. Mal lui en prit. Il fut battu, et on lui confisqua son appareil.

Quand son rédacteur en chef se rendit sur place, le directeur du hall accusa M. Zhai de *« rechercher un gain personnel »*, affirma que ses gardes n'avaient fait que leur devoir et exigea que l'affaire ne soit pas publiée. Signe des temps, elle l'a été quand même, à la « une » de *Pékin soir* et du *Quotidien de Pékin*. L'association des journalistes s'est réunie pour *« exprimer sa colère »*. Des sanctions ont été prises. Cette affaire n'est pas unique.

L'aventure de huit journalistes du Hunan, province natale de Mao Zedong, publiée le 10 janvier dernier par le *Quotidien du Peuple*, le montre. Depuis mars 1983, ces reporters, qui travaillent pour la télévision et la radio locale, pour le *Quotidien du Hunan* et pour l'organe économique du parti, le *Quotidien de l'économie*, sont la cible d'une bureaucratie qui leur reproche d'avoir relevé une affaire qu'elle aurait préféré garder secrète. Ils avaient en effet raconté comment, au mépris des textes, le bureau de l'industrie et du commerce de Changsha, la capitale provinciale, avait fait fermer un *magasin coopératif qui marchait* fort bien.

Persécution

Furieux, les responsables du bureau entamèrent une campagne de calomnie et obtinrent du comité provincial du PCC qu'il ouvre une enquête. Le chef de la commission donna raison aux bureaucrates sans même écouter les journalistes, qualifiés d'*« émotifs »*, d'*« impulsifs »* écrivant des articles *« nuisibles à l'unité »*. Ils furent accusés d'avoir touché des pots-de-vin et travesti la vérité. Une plainte fut transmise à Pékin où l'administration centrale publia un rapport qui fut communiqué au comité central du PCC, au gouvernement, au Parlement et aux organes judiciaires.

En même temps, la persécution des reporters continuait sur place. Ils furent suivis par *« des individus se dissimulant derrière des lunettes noires »*, on enquêta sur leur vie privée, *« leurs droits civiques furent violés sans vergogne »*, écrit le *Quotidien du peuple*. L'organe du PCC a accusé de *« gauchisme »* le chef de la commission d'enquête, lui a demandé de faire son *« examen de conscience »* et s'est interrogé : *« Rien ne s'est passé depuis un an* (la date à laquelle le journal avait révélé l'affaire) *pour régler cette histoire. Pourquoi ? »* Pékin est intervenu depuis lors et a demandé aux autorités provinciales de donner raison aux journalistes. L'article du 28 février du *Quotidien du peuple* semble indiquer qu'elles n'en ont toujours rien fait.

La réponse à la question posée par le *Quotidien du peuple* est claire : en Chine, comme dans beaucoup de pays, les journalistes qui ne se contentent pas des communiqués officiels sont souvent considérés comme des *gêneurs. Les enquêtes objectives* sont encore rares ici et les officiels n'ont pas l'habitude que l'on vienne leur demander des comptes. Comme le droit est pour le moins flou, ils se font justice eux-mêmes. Et alors, il faut bien du courage pour faire appel.

Même quand il est soutenu par les organes centraux, la situation du journaliste demeure précaire. Lorsque, en août dernier, M. Liu Binyan, un autre journaliste du *Quotidien du peuple*, devenu récemment vice-président de l'Union des écrivains, critiqua les abus de pouvoir des dirigeants de la ville de Xi'An (*le Monde* daté 11-12 novembre 1984), il fut à deux doigts de perdre son poste. Ce fut en fin de compte la direction locale du PCC qui sauta.

L'affaire de *Pékin-Soir* peut paraître bien banale. Ce qui est nouveau, c'est que la presse en parle, qu'elle prenne la défense de ses journalistes, même face à de longues et vicieuses campagnes d'apparatchiks... et que parfois elle gagne. Des journalistes ont même pris récemment position en faveur de la *« liberté de la presse »*. Et si la direction chinoise continue d'exiger le respect de la *« ligne du parti »*, elle laisse de plus en plus la bride sur le cou pour la mise en application de cette ligne, ainsi que dans les *domaines qui ne relèvent pas de* la grande politique. En Chine, c'est un grand changement !

P. de B.

EUROPE

Tchécoslovaquie

UN PRÊTRE CATHOLIQUE EST EN PRISON DEPUIS TROIS MOIS SANS ÊTRE INCULPÉ

Un prêtre catholique, le Père Vaclav Kronfrst, est détenu dans une prison de Prague depuis son arrestation le 4 décembre dernier, a annoncé à Vienne l'agence d'informations religieuses Kathpress.

Le Père Kronfrst n'a toujours pas été formellement inculpé, mais les autorités lui reprochent apparemment d'avoir organisé un soutien financier et moral pour les catholiques qui ont maille à partir avec le régime. Le Père Kronfrst avait été privé de son diocèse dès les années 50, et forcé de travailler comme employé du bâtiment jusqu'à l'âge de sa retraite, il y a six ans.

D'antre part, le procès de trois jeunes Slovaques arrêtés en décembre 1983, alors qu'ils s'apprêtaient à faire passer de Pologne en Tchécoslovaquie des livres religieux, qui devait s'ouvrir le mardi 5 mars, a été reporté au 19 mars. Les trois jeunes gens avaient été extradés de Pologne vers la Tchécoslovaquie et remis en liberté le 31 août 1984. — *(UPI, AFP.)*

Hongrie

Nouveau remaniement à la tête des syndicats

Le secrétaire général du conseil des syndicats hongrois, M. Lahos Mehes (cinquante-sept ans), a démissionné pour *« raisons de santé »*, a annoncé, le mardi 5 mars, l'agence officielle MTI. Cette démission, qui intervient à quelques semaines du congrès du parti, pourrait indiquer que M. Mehes perdra aussi sa place au bureau politique.

Après avoir notamment été secrétaire du parti pour la région de Budapest, puis nommé à la tête d'un super-ministère de l'industrie, M. Mehes avait remplacé à la direction des syndicats, en décembre 1983, M. Sandor Gaspar — une des principales figures de la hiérarchie hongroise et l'un des « anciens » de l'équipe Kadar.

M. Gaspar avait alors été nommé à un poste qui semblait plutôt honorifique — celui de président du conseil des syndicats (qui se justifiait d'autant plus que l'intéressé restait président de la Fédération syndicale mondiale).

Or, à l'occasion de la démission de M. Mehes, une réorganisation de fonctionnement du conseil des syndicats a été annoncée : le travail du conseil *« sera dirigé par le président, premier représentant du syndicat en Hongrie et à l'étranger »*, indique l'agence MTI. Le nouveau secrétaire général — M. Tibor Baranyai, cinquante-cinq ans, homme de l'appareil syndical, membre du comité central — n'aura donc plus qu'un rôle subalterne.

Doit-on en déduire que l'opération se traduit par un retour en force de M. Gaspar, qui passe pour avoir été assez réticent à l'égard des réformes économiques ? Le communiqué de MTI, tout en consacrant l'importance nouvelle du rôle du président des syndicats, ne précise pas expressément que cette fonction est remplie par M. Gaspar.

Ce rappel, il est vrai, ne s'imposait pas. Mais il faudra sans doute attendre le congrès du parti, qui s'ouvre le 25 mars, pour se faire une idée plus exacte des rapports de force au sein de la hiérarchie hongroise, où certains tiraillements semblent se faire sentir.

On peut aussi situer dans la perspective de ce congrès la mise en garde adressée récemment à l'« opposition » par le ministre de l'intérieur, M. Istvan Horvath. Dans un article publié le 2 mars par l'organe du parti, *Nepszabadsag*, le responsable de la police écrit, à propos des *« éléments hostiles et oppositionnels »* : *« Dans la majorité des cas, un avertissement ne suffit pas »* et *« une action ferme et une procédure légale sont nécessaires »*. Sur un ton plutôt inhabituel à Budapest, M. Horvath établit un rapprochement entre ces opposants et les *« forces extrémistes des Etats-Unis et de l'impérialisme »*.

RFA

PROTESTATIONS CONTRE L'INVITATION ADRESSÉE PAR M. KOHL AU GÉNÉRAL STROESSNER

Bonn *(AFP)*. — Le chancelier Kohl est actuellement la cible de très nombreuses critiques — y compris au sein de sa coalition — pour avoir invité le président paraguayen Alfredo Stroessner en visite officielle en République fédérale au mois de juillet prochain.

Le mercredi 6 mars, les Verts du Land de Bade-Würtemberg, où le général Stroessner devrait se rendre après avoir rencontré le chancelier Kohl à Bonn, ont déposé devant le Parlement régional une motion demandant aux autorités locales de s'opposer à cette visite.

« L'accueil de ce dictateur serait une injure envers ceux qui souffrent depuis trente ans sous ce régime militaire », disent notamment les représentants écologistes. Amnesty international a vigoureusement protesté contre cette visite, et une autre organisation humanitaire, la Société pour les peuples menacés, dénonce le général Stroessner comme *« le protecteur du criminel nazi Josef Mengele »*, que le président — affirme l'association — aurait encore reçu cette année.

Le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenisch, a répondu, mardi, à ces critiques en déclarant notamment que *« la RFA n'aurait plus beaucoup de visiteurs si elle ne retenait comme seul critère que le respect des droits de l'homme »*.

Pour Bonn, cette visite est justifiée aux plans économique et diplomatique. Six mille Allemands vivent actuellement au Paraguay et deux cent mille Paraguayens sont de souche allemande. Le général Stroessner était déjà venu en République fédérale en 1973, mais il n'avait pas rencontré de responsables gouvernementaux.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

- PROTESTATIONS FRANÇAISES APRÈS LA LIBÉRATION DU CAPITAINE ASTIZ. — L'Association des parents des Français disparus en Argentine s'est déclarée *« scandalisée »* par la libération, mercredi 6 mars, du capitaine Alfredo Astiz, accusé notamment d'être responsable de l'enlèvement et de la disparition de deux religieuses françaises en 1977. Le capitaine, arrêté le 8 décembre 1984, a été libéré sur ordre du Conseil suprême des forces armées. Le ministre de la défense, M. Raoul Borras, a protesté contre cette décision, mais, selon l'avocat de M. Astiz, ce dernier avait déjà été libéré. — *(AFP.)*

Venezuela

- DÉMISSION DU GOUVERNEMENT. — Le gouvernement a démissionné, le mercredi 6 mars, pour permettre au président Lusinchi de former une nouvelle équipe ministérielle, a annoncé le ministre de l'intérieur, M. Lepage. M. Lusinchi a été élu en décembre 1983, et ce remaniement ministériel était attendu depuis plusieurs semaines. — *(AFP, Reuter.)*

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

VENTE SUR PUBLICATIONS JUDICIAIRES AU PALAIS DE JUSTICE D'EVRY
rue des Mazières
le MARDI 19 MARS 1985 à 14 heures
UN PAVILLON sis à
JUVISY S/ORGE (Essonne)
47, quai J.-P. Timbaud
MISE A PRIX : 75.000 F
Possibilité de baisse en cas de non-enchère quart puis moitié, consignation préalable pour enchérir — Pour rens. s'adr. à Me Roland Akoun, membre de la SCP AKOUN-TRUXILLO, avt demeurant à Evry (91) 4, bd de l'Europe. Tél. : 079-39-45 — Au Greffe du T.G.I. d'Evry où le cahier des charges est déposé.

Vente sur Publications Judiciaires au Palais de Justice de CRÉTEIL
rue Pasteur-Valéry-Radot, le
JEUDI 21 MARS 1985 à 9 h 30
UN IMMEUBLE
sis à
VILLECRESNES (Val-de-Marne)
Rue du Lieutenant-Dagorno n° 56
Mise à Prix : 50.000 F
Possibilité de baisse en cas de non enchère. Consignation préalable pour enchérir. Pour tous renseign. Me Akoun, membre de la SCP Akoun-Truxillo, avocat, demeurant à EVRY (91), 4 bd de l'Europe. Tél. : 079-39-45.
Au greffe du T.G.I. de Créteil.

Vente au Palais de Justice à Meaux (77), jeudi 28 mars 1985 à 10 heures
MAISON D'HABITATION A MEAUX (77) — M. à P. : 350.000 F
194, avenue de la Victoire — Cce 18 a 95 ca — S'adresser
Me NORET AVOCAT à Meaux (77) — BP 132 — 77107 Meaux Cedex
Tél. : 434-00-27

VENTE SUR SAISIE IMMOB. au TRIB. de GDE INST. de VERSAILLES
Palais de Justice le MERCREDI 20 MARS 1985 à 9 h 30
EN UN SEUL LOT
UNE PARCELLE de TERRAIN à SARTROUVILLE
(Yvelines)
32, rue Voltaire
sur laquelle se trouve UN PAVILLON en cours de construction
MISE A PRIX : 100 000 F
Pour tous renseignements s'adresser à Me Emmanuel GUEILHERS, avocat, 21, rue des États-Généraux à VERSAILLES. Tél. 950-02-62.

VENTE SUR SAISIE IMM. au TRIBUNAL de GDE INST. de CRÉTEIL
le JEUDI 14 MARS 1985 à 9 h 30, EN UN LOT
UN APPARTEMENT sis à CRÉTEIL
(Val-de-Marne)
14 à 22 bis, rue Chéret, 1 à 23, 25 et 27 à 31, rue du Cap à 41, rue du Port, au rez-de-chaussée du bât. 15, de 3 pièces principales, avec jouissance privative d'un jardin, une cave et un parking dans le bâtiment 16.
MISE A PRIX : 250 000 F.
Pour tous renseignements s'adresser à 1) Me Chantal HERAN, avocat à PARIS 17e, 17, rue Alphonse-Neuville ; 2) Me Patrick VARINOT, avocat à NOGENT-SUR-MARNE (94130), 166 bis, Grande-Rue ; 3) Au Greffe des criées du Tribunal de grande instance de CRÉTEIL, rue Pasteur-Valéry-Radot où le cahier des charges est déposé et sur les lieux pour visiter

Vente sur saisie immobilière par suite de surenchère Palais de justice Paris
le jeudi 14 mars 1985 à 14 h
UN APPARTEMENT sis à PARIS (3e)
Dans un immeuble
55, rue de Turenne
situé au 3e ét., pte. porte à droite comp. : ent., cuis., 3 p., débar. et droit aux WC communs, formant le lot n° 62 du règlement de copropriété et les 148/10 000 des P. Cnes de l'imm.
MISE A PRIX : 105 600 F
S'ad. pour tous renseignements à : 1) Me SYLVIE JOUAN, avt à Paris, 56, rue de Londres : tél. : 387-53-40. 2) la SCP SCHMIDT et DAVID, avts au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, av. de Wagram, tél. : 766-16-69 du lun. au ven. de 10 h à 12 h ; 3) Au greffe du tribunal de gde instance de Paris, où le cahier des charges est déposé ; 4) et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice d'ÉVRY (Essonne)
le MARDI 19 MARS 1985 à 14 heures
UN PAVILLON situé à BRUNOY
(Essonne)
9, rue de l'Abbaye
MISE A PRIX : 100 000 F
Consignation indispensable pour enchérir — Renseignements : S.C.P. — AKOUN TRUXILLO, avocats, 4, boulevard de l'Europe à ÉVRY (079-39-45)

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY
le MARDI 26 MARS 1985 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93)
56, boulevard Théophile-Sueur
comprenant une MAISON D'HABITATION élevée sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine, sur un TERRAIN de 209 m²
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT
11, rue du Général-Leclerc à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. 854-90.87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY
le MARDI 26 MARS 1985 à 13 h 30
UNE PROPRIÉTÉ à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
8, rue Beauregard
consistant en un PAVILLON élevé sur cave partielle, d'un rez-de-chaussée divisé en 3 pièces et d'un premier étage de 3 pièces
Une PETITE CONSTRUCTION de 2 pièces et buanderie. TERRAIN DE 346 m².
MISE A PRIX : 200 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT
11, rue du Général-Leclerc à ROSNY-SOUS-BOIS. Tél. 854-90.87.

VENTE sur publ. judiciaires au Pal. de justice d'EVRY, rue des Mazières
le MARDI 19 MARS 1985 à 14 heures
UN PAVILLON sis à MONTLHÉRY
(Essonne)
35, Chemin de la Justice
MISE A PRIX : 250 000 F.
Possibilité de baisse en cas de non-enchère d'un quart puis de moitié, consignation indispensable pour enchérir. Pour tous renseignements Me AKOUN, membre de la SCP AKOUN-TRUXILLO, avocats demeurant à EVRY (91) 4, bd de l'Europe, téléphone 079-39-45, au greffe du Tribunal de grande instance d'EVRY.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de BOBIGNY
le mardi 19 mars 1985 à 13 h 30 en 3 lots
des biens et droits immobiliers sis dans un immeuble
7 bis et 9, rue Abel-Bonnevalle **NOISY-LE-SEC (93)**
1er lot : APPARTEMENT 3e ÉT.
comp. de hall d'entrée, cuisine, w.c., s. d. bains, s. d. séjour, 3 chambres, balcons ext. s/2 façades. Au ss-sol cave n° 4.
Mise à prix : 150 000 F.
2e lot : APPARTEMENT 4e ÉT.
de même composition que le précédent. Ss-sol cave n° 5.
Mise à prix : 150 000 F.
3e lot : UN BOX n° 2 Au sous-sol Mise à prix : 10 000 F.
S'adr. pr ts rens. à Me F. INBONA de la SCP MORRIS LUCAS INBONA, Sté d'Avocats 4, avenue Sully-Prudhomme à Paris-7e. 555-74-06

Cabinet de Me Andrée MALLAH-SARKOZY, avocat au Barreau de Nanterre
188 *bis*, avenue du Général-de-Gaulle, Neuilly (92)
Vente au Palais de justice de Nanterre, Mercredi 27 mars 1985, à 14 h.
EN QUINZE LOTS
DIVERS BIENS ET DROITS IMMOBILIERS sur le territoire de la
Cne de RUEIL-MALMAISON (Hts-de-S.)

1) **UN PAVILLON - 25, rue du Lt-colonel de MONTBRISON**
à usage d'habit. élevé s/cave, rez-de-ch., 1 étage avec jardin y attenant
MISE A PRIX : 850 000 F
2) **UN PAVILLON - 25, 27, rue d'ESTIENNE-D'ORVES**
et rue des Graviers Souffrettes sans numéro
composé de 2 bâtiments avec jardin y attenant
MISE A PRIX : 900 000 F
3) **UN TERRAIN de 1 247 m² - 56-58, rue VOLTAIRE**
et rue Le Brix, sans numéro
MISE A PRIX : 700 000 F
4) **UN APPARTEMENT de 3 P.P. - 84-88, rue VOLTAIRE**
au 2e étage avec CAVE
MISE A PRIX : 400 000 F
5) **UN TERRAIN de 213 m² - Rue J.-J.-ROUSSEAU**, sans n°
MISE A PRIX : 20 000 F
6) **UN TERRAIN de 1 098 m² - 25, rue des VAUSSOURDS**
MISE A PRIX : 450 000 F
7) **UN TERRAIN de 587 m² - Rue du Gal-de-MIRIBEL**, sans n°
MISE A PRIX : 300 000 F
8) **UN TERRAIN de 1 431 m² - 18-28, av. de la CHATAIGNERAIE**
sur lequel est édifiée UNE MAISON D'HABITATION
MISE A PRIX : 1 300 000 F
9) **UN TERRAIN de 403 m² - Rue d'ANJOU**, sans n°
MISE A PRIX : 2 200 000 F
10) **UN TERRAIN de 1 096 m² - Rue d'ANJOU**, sans n°
MISE A PRIX : 60 000 F
11) **UN TERRAIN de 405 m² - 14, rue des MARRONNIERS**
MISE A PRIX : 220 000 F
12) **UN TERRAIN de 464 m² - Rue des CHEVREMONTS**, sans n°
et rue des Platanes, sans numéro
MISE A PRIX : 160 000 F
13) **UN TERRAIN de 496 m² - 82, rue des BONS-RAISINS**
et 38, rue de la Chapelle
MISE A PRIX : 480 000 F
14) **UN APPARTEMENT - 4, 6, 6 *bis*, bd du Gal-DE-GAULLE**
12-14, place Jean-Jaurès
de 3 p. au 8e étg. avec CAVE et 2 EMPLACEMENTS de voiture
MISE A PRIX : 750 000 F
15) **UN APPARTEMENT - 84-88, rue VOLTAIRE**
de 3 p.p., au 1er étage - avec CAVE
MISE A PRIX : 400 000 F

TOTAL DES MISES A PRIX : 7 210 000 F
S'adresser pour tous renseignements, de préférence à :
Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd HAUSSMANN
PARIS (8e), rédacteur du cahier des charges. Tél. : 562-39-03.

Grande-Bretagne

Les secrets de la réussite de Mme Thatcher

II. – *Le corridor de l'Ouest*

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Cinq ans et neuf mois après son arrivée au pouvoir, le gouvernement de Mme Thatcher, en dépit de la « victoire » sur les mineurs de M. Scargill, donne l'impression au public britannique de ne plus exercer de véritable « leadership ». Pourtant, le premier ministre continue à jouir d'un grand prestige qui ne tient pas qu'à sa personnalité. Les Britanniques sont de plus en plus nombreux à penser, comme elle, que c'est seulement d'un développement de l'économie privée qu'on peut espérer un renversement de la tendance du marché de l'emploi.

Swindon. – « *Ce que nous voulons, ce sont des emplois* », dit M. Christopher Gibaud, jeune et brillant responsable du développement industriel du comté de Thamesdown, où se trouve la ville de Swindon (cent trente mille habitants). IBM envisage de créer une unité de production dans cette région devenue en l'espace de quelques années une des plus prospères des îles Britanniques, traversée par le « corridor de l'Ouest », la célèbre autoroute M-4 qui met Swindon à une heure et demie de Heathrow, le plus important des aéroports de Londres.

Si le projet se matérialise, « Big Blue », comme on appelle familièrement la grande firme multinationale sera, et de loin, la plus grande entreprise d'une zone où les investissements américains comptent déjà pour plus de la moitié des firmes d'électronique qui y sont installées. On comprend parfaitement que les Anglais ne partagent pas l'obsession française d'une domination d'IBM sur le développement de nos industries d'avenir, mais, dans le contexte de Swindon, la question se pose tout de même de savoir s'il convient ou non de laisser s'accentuer la prédominance des sociétés venues d'outre-Atlantique. Cette question n'intéresse nullement notre interlocuteur.

L'installation proposée, qui devrait occuper un millier de personnes, est une usine entière, ce qui, à Swindon et dans les environs, est un fait exceptionnel, car les trois « parcs d'affaires » *(business parks)* en voie d'aménagement (les allées d'arbres, les bosquets, ne sont pas tous encore plantés) situés aux alentours de Swindon, accueillent des ateliers de fabrication de composants, des bureaux, des laboratoires de recherche et de développement (tout particulièrement nombreux) de dimensions plutôt modestes. Comme le roulement est ici rapide – on fait fortune en quelques années ou bien on mord la poussière, – l'espace est « flexible ». Le comté construit des structures mobiles, composées d'unités de surface modulaires. Le volume des affaires vient-il à se développer, on ajoute un atelier ou une fraction d'atelier en louant un ou plusieurs modules (cloisons légères et installations électriques facilement déplaçables) supplémentaires.

Les successeurs d'Isambard Kingdom Brunel

Cependant, IBM pourrait bien faire école avec sa grande unité manufacturière. Honda a pris contact avec les autorités locales, ravies d'une telle initiative, en vue d'installer à son tour une autre usine pour la fabrication de moteurs. Une nouvelle génération d'industries mécaniques va-t-elle voir le jour à Swindon où est en train de disparaître la précédente ? Les entreprises métallurgiques venues ici dans les années 60 sont en train de mourir les unes après les autres, jetant sur le pavé des milliers d'employés. Ceux-ci viennent s'ajouter aux quelque trois mille jeunes qui se présentent chaque année sur le marché.

Cette première vague d'industrialisation de l'après-guerre avait été attirée par la politique entreprenante du fondateur de la Swindon moderne, David Murray Jones, qui, de 1938 à 1974, domina de sa forte personnalité le *Council* (conseil régional). C'est lui qui eut l'idée de convaincre maints entrepreneurs londoniens, industriels d'abord puis distributeurs, de venir chercher à Swindon l'espace qui leur manquait en mettant à leur disposition des locaux à prix modéré, tout en créant les logements nécessaires pour accueillir une main-d'œuvre recrutée tant à l'extérieur que sur place. Les luttes de David Murray, avocat de son état, contre l'administration ont fait école en Grande-Bretagne : elles ouvraient la voie au développement industriel de plus d'une région du royaume.

Un autre personnage, au nom encore plus fameux dans les annales de l'industrie, avait, au dix-neuvième siècle, fait la fortune de Swindon, qui n'était encore en 1840 qu'un gros bourg rural. Il s'agit de l'ingénieur Isambard Kingdom Brunel qui, pour des raisons géographiques, décida d'y installer le grand centre ferroviaire de construction et de réparation de l'Angleterre. Swindon devait prospérer jusqu'au lendemain de la première guerre mondiale grâce aux locomotives.

Le rappel de ce passé industriel déjà ancien n'est pas indifférent pour comprendre le renouveau d'aujourd'hui. Le même phénomène s'est produit de l'autre côté de l'Atlantique, et en particulier dans le Massachusetts, qui périclitait. La région de Boston est devenue, depuis le début des années 70, un des hauts lieux de la technologie la plus avancée. Or beaucoup d'observateurs pensent que la nouvelle révolution industrielle – une expression passablement éculée qui reprend tout son sens quand on parcourt les *business parks* à l'architecture élégante et efficace de Swindon – se prépare aujourd'hui dans quelques endroits privilégiés. Parmi les avantages qui *les caractérisent figure le plus souvent* la conjonction de deux facteurs : l'existence d'une vieille tradition industrielle (car on ne crée jamais rien à partir de rien) et la proximité de centres universitaires scientifiques.

Swindon est comblée sous ces deux rapports et sous quelques autres. Dans un rayon de moins de 35 miles (55 km) travaillent les chercheurs et sont situés les laboratoires de trois grandes universités, celles de Cambridge, Bath et Bristol. A proximité se trouvent également les délicieux coteaux de Wiltchire, de Cotswold et la vallée de la Tamise. Ce sont là des atouts qui ne sont pas négligeables pour attirer les techniciens et les ingénieurs spécialisés, sans parler des managers, qui ont le degré de qualification nécessaire pour être désormais sollicités dans le monde entier.

L'anti-Datar

Swindon est aujourd'hui en compétition avec la Californie, Boston, Nancy et les petites villes de Bavière où se développent les firmes de haute technologie. Le confort de l'habitat, la beauté du paysage et des villes (Swindon est laide, mais Bath, très proche, est une magnifique petite ville du dix-huitième siècle), les possibilités d'études pour les enfants, tout cela entre aussi en compte.

Quand on est aussi bien pourvu, on est tout naturellement en faveur de l'économie la plus libre possible. Swindon, c'est l'anti-DATAR : on s'y plaint de la concurrence déloyale faite par les « zones de développement industriel » aidées par les subventions du gouvernement. Mme Thatcher préfère le développement spontané. C'est une autre chance. Cependant si les atouts sont appréciables, rien n'est jamais facile. En l'espace d'une génération, Swindon et la région environnante auront dû transformer de fond en comble deux fois leur tissu industriel. Dès 1979, le taux de chômage *a pu être abaissé au-dessous de la* moyenne nationale. Il est présentement de 10,5 % à Swindon, de 12,5 % dans la région alentour, contre 13,5 % pour la Grande-Bretagne tout entière. Le succès est très relatif.

Pour le « corridor de l'Ouest » et les autres régions du sud de l'Angleterre qui se développent à vive allure, il fallait de nouvelles sources de financement. La création en novembre 1980 d'un « second marché » à la Bourse de Londres, l'Unlisted Securities Market (USM), a certainement aidé. Comme le second marché parisien, fondé en 1983, il est conçu pour permettre à des entreprises de taille moyenne de faire appel à l'épargne du public. La capitalisation y est à peu près la même dans les deux cas (entre 23 et 25 milliards de francs), mais comme le nombre des sociétés inscrites à l'USM est environ quatre fois plus grand que celui des sociétés cotées au second marché de Paris, on peut en conclure que des entreprises de dimension beaucoup plus petite tentent leur chance à Londres. De même, le montant du nouveau capital levé est nettement plus important : il est égal au quart de la capitalisation à Londres, alors que la proportion est de l'ordre de 10 à 13 % à Paris.

Tout ce que le législateur et les fonctionnaires français n'aiment pas, à commencer par la spéculation, est ici à l'honneur. Cela favorise l'éclosion du capital à risques : « *Il s'agit de trouver, parmi les petits émetteurs, les Racal* (du nom d'une firme aujourd'hui très connue et profitable, partie de rien) *de l'avenir.* » Il y a des victimes, parfois même beaucoup, mais aussi des gagnants, et dans le Londres de Mme Thatcher, les gagnants ont la vedette, même si on ne les aime pas toujours.

Selon une firme d'experts-comptables (Touche Ross), l'USM a déjà permis de faire trois cent vingt-deux millionnaires (en livres sterling). C'est un chiffre qu'on se répète, quoiqu'il soit sujet à caution (si l'un de ces propriétaires de sociétés champignons s'avisait de *vendre la totalité de ses titres, ne* baisseraient-ils pas ?). L'effervescence du petit mais brillant second marché n'est rien à côté du chambardement qui se prépare dans le Stock Exchange, la troisième place boursière (après New-York et Tokyo) du monde, qui compte bien redevenir la deuxième, sinon la première.

Des habitudes bouleversées

Il n'y a guère de semaine qui passe sans apporter une nouvelle qui bouleverse des habitudes vieilles de trois quarts de siècle – l'actuel statut de la Bourse de Londres date de 1907 et sera remplacé par un autre, tout à fait différent, en 1986 – et des traditions parfois beaucoup plus anciennes.

Un exemple particulièrement frappant : la Citicorp (première banque des Etats-Unis) vient de racheter Seccombe, Marshall and Campion. Au public français, cela ne dira rien, mais il faut savoir que Seccombe est *une maison de réescompte*, et que, jusqu'à une époque récente, la Banque d'Angleterre veillait jalousement à ce que de tels établissements restent indépendants car ils jouent sur le marché de Londres *un rôle tout à fait particulier*. Ils servent d'écran, en quelque sorte, entre l'institut d'émission et les banques commerciales, qui doivent passer par eux pour avoir accès au financement de la Banque d'Angleterre.

La réforme qui se prépare pour 1986 s'est déjà traduite par une irruption des grandes banques et groupes financiers étrangers (américains, belges, français, autrichiens, etc.)... sur un marché où ils auront pour la première fois, d'ici à un an, le droit de jouer les premiers rôles. L'abandon des vieilles règles qui servaient de garde-fou à un moment où *règne la plus grande instabilité* financière, monétaire, économique, n'est pas un des aspects les moins troublants de la nouvelle politique de concurrence.

Prochain article :

DES RÉFORMES IRRÉVERSIBLES ?

politique

Un mouvement préfectoral comparable à ceux de 1967 et 1981

Le mouvement préfectoral, décidé mercredi 6 mars par le conseil des ministres, se distingue des précédents de 1967 et de 1981 non par le nombre de postes touchés, ou celui des hommes concernés, qui lui est comparable, mais par la date choisie. Alors qu'en 1967 et en 1981 les mutations, promotions, et sanctions apparaissaient comme les suites quasi logiques des résultats électoraux, celles décidées par le gouvernement de M. Laurent Fabius précèdent d'un an l'échéance des élections législatives et régionales de 1986.

Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, n'a pas manqué, à la sortie du conseil des ministres, d'insister sur le choix du moment *« hors et avant les échéances électorales (...) afin que personne ne puisse dire que cela a trait de près ou de loin à des résultats électoraux »*. Cela n'empêche pas Michel Dumont qui vient de succéder à Pierre Charpy à la direction de la *Lettre de la Nation*, d'affirmer que les socialistes usent *« de tous les verrouillages possibles pour tenter de survivre »*, ni M. André Rossinot, président du Parti radical, d'ironiser : *« comme le pays va sanctionner les socialistes, les socialistes sanctionnent les préfets »* ni les sénateurs centristes de *« s'étonner »* de ce *« bouleversement » « contraire aux traditions républicaines »*.

M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait trouvé sur son bureau de la place Beauvau, en juillet dernier, un projet de mouvement préparé par son prédécesseur, M. Gaston Defferre, qui concernait trente-quatre postes.

M. Joxe a préféré attendre de mieux connaître son administration pour proposer cette « valse ». Pour répondre aux critiques de l'opposition, il ne manque pas de souligner que, depuis les lois de décentralisation, l'homme fort des départements est le président du conseil général, élu et homme de terrain, et non plus le commissaire de la République.

Au gouvernement, on met aussi l'accent sur le rajeunissement du corps préfectoral qu'entraînent les décisions prises et qui, selon les statistiques du ministère de l'intérieur, se traduit par un abaissement de dix ans de la moyenne d'âge (soixante ans et cinq mois à cinquante ans et cinq mois). Ce rajeunissement marque également, selon le ministère, une volonté d'accélérer la promotion sociale. En plus de la Martinique, dix régions métropolitaines sur vingt-deux sont concernées ainsi que vingt-huit départements métropolitains sur quatre-vingt-seize. Le haut-commissaire en Polynésie française change, de même que le commissaire de la République de Saint-Pierre-et-Miquelon. Ce dernier était M. Gérard Lefebvre, qui avait été rappelé *« en consultation »* à Paris, après avoir été expulsé de Saint-Pierre par des ouvriers dockers.

Comme on s'y attendait, M. Bernard Pataut, qui vient d'être condamné pour *« propagation de fausses nouvelles »* lors de la campagne municipale de 1983 à Marseille, perd ses fonctions de délégué à la police auprès du commissaire de la République des Bouches-du-Rhône.

Les nominations intervenues le 6 mars devront être complétées notamment pour remplacer les neuf sous-préfets promus au rang de préfet et pour affecter M. Jacques Dewattre à la direction des CRS.

Dix régions...

● AQUITAINE : M. Georges Abadie.

M. Georges Abadie, préfet, commissaire de la République de la région Auvergne, commissaire de la République du département du Puy-de-Dôme, est nommé commissaire de la République de la région Aquitaine, commissaire de la République du département de la Gironde, en remplacement de M. Jean Clauzel, nommé dans le Nord-Pas-de-Calais.

[Né le 21 novembre 1921, à Tarbes (Hautes-Pyrénées), M. Georges Abadie a occupé, en 1954, les fonctions de chef de cabinet du secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Raffarin. Nommé en septembre de la même année sous-préfet de Nontron, il entre, en 1957, au cabinet du secrétaire d'Etat au budget, M. Guyon, comme chef adjoint. En 1959, il est nommé sous-préfet de Versailles, et l'année suivante de Djidjelli (Algérie). En 1962, il est chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet des Basses-Pyrénées. En 1964, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Auvergne. En 1967, il est nommé sous-préfet de Bastia, et en 1971 sous-préfet de Toulon. En 1973, il avait été nommé directeur central de la sécurité publique avant de réintégrer, en avril 1974, son corps d'origine. Nommé en 1976 préfet de la Savoie, placé hors cadre en 1980, M. Abadie était commissaire de la République d'Auvergne et du Puy-de-Dôme depuis avril 1982, après avoir été nommé préfet de la Manche en août 1981.]

● AUVERGNE : M. Jacques Guérin.

M. Jacques Guérin, préfet, commissaire de la République du département de Saône-et-Loire, est nommé commissaire de la République de la région Auvergne, commissaire de la République du département du Puy-de-Dôme, en remplacement de M. Georges Abadie, nommé en Aquitaine.

[Né en 1925 à Saint-Germain-et-Mons, en Dordogne, diplômé d'études supérieures de droit et de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Guérin devient en 1952 chef de cabinet du préfet du Cantal. Il est ensuite sous-préfet de Blaye, de Segré, de Langon et directeur du cabinet du préfet de la région d'Aquitaine. En 1974, il est nommé sous-préfet de Bastia ; en 1975, sous-préfet de Thionville ; en 1977, préfet des Deux-Sèvres ; en 1981, préfet du Cantal, et, en 1982, commissaire de la République de Saône-et-Loire.]

● BASSE-NORMANDIE : M. Michel Lhuillier.

M. Michel Lhuillier, préfet, commissaire de la République du département de l'Essonne, est nommé commissaire de la République de la région Basse-Normandie, commissaire de la République du département du Calvados, en remplacement de M. Yves Bentegeac, nommé dans le Centre.

[Né le 20 novembre 1929 à Tébourba (Tunisie), M. Michel Lhuillier, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (promotion Lazare Carnot), est nommé, le 1er juin 1961, administrateur civil de seconde classe; chef de cabinet du préfet à Alger, le 1er juillet 1962; sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Loire, puis le 1er février 1963 chef de cabinet du directeur général de la sûreté nationale, et, le 25 février 1965, secrétaire général de la Haute-Savoie. Nommé sous-préfet hors cadre en 1967, il est détaché la même année en qualité de chef adjoint de cabinet du secrétaire général du gouvernement. Nommé sous-préfet de Meaux, en 1972, administrateur civil hors classe en 1975, chargé de mission à l'inspection générale de l'administration en 1978, il était commissaire de la République de l'Essonne depuis 1982.]

● BRETAGNE : M. Charles Gosselin.

M. Charles Gosselin, préfet, commissaire de la République du département des Yvelines, est nommé commissaire de la République de la région Bretagne, commissaire de la République du département d'Ille-et-Vilaine, en remplacement de M. Gilbert Carrère, nommé en Rhône-Alpes.

[Né le 9 mai 1929 à Argenteuil (Val-d'Oise), M. Gosselin est successivement, après sa sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1955, chef de cabinet des préfets de la Corse, du Lot, de Meurthe-et-Moselle, et directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais. En 1961, il est nommé sous-préfet de Montbard (Côte-d'Or). Directeur de cabinet du préfet de l'Hérault en 1964, il est, en 1965, nommé directeur adjoint au Conseil économique et social avant de devenir, en 1974, préfet de l'Aude, puis, en 1976, préfet d'Eure-et-Loir, en mai 1978, secrétaire général pour l'administration de la police à Paris, en janvier 1979, directeur de cabinet du préfet de police de Paris, et, en 1982, préfet des Yvelines.]

● CENTRE : M. Yves Bentegeac.

M. Yves Bentegeac, préfet, commissaire de la République de la région Basse-Normandie, commissaire de la République du département du Calvados, est nommé commissaire de la République de la région Centre, commissaire de la République du département du Loiret, en remplacement de M. Jean Terrade, nommé préfet hors cadre.

[Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1951), M. Yves Bentegeac a été administrateur de la France en Oubangui-Chari jusqu'en 1958, puis fut nommé conseiller aux affaires administratives. Il occupa ensuite plusieurs postes en République centrafricaine, comme directeur adjoint des finances, contrôleur financier, inspecteur des affaires administratives, et enfin conseiller du ministre des finances (1963). De retour en France, il fut chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, successivement auprès de MM. Roger Moris, Alexandre Stirn, Pierre Doueil et André Chadeau. En août 1972, M. Bentegeac est nommé secrétaire général du Var, puis, en mai 1975, délégué à la rénovation de la viticulture languedocienne. Il est ensuite successivement nommé préfet de la Haute-Corse (1977), de la Manche (1979), de l'Aisne (1981), et du Calvados et de la région Basse-Normandie (1982).]

● LANGUEDOC-ROUSSILLON : M. Jean-Marie Coussirou

M. Jean-Marie Coussirou, préfet hors cadre, est nommé commissaire de la République de la région Languedoc-Roussillon, commissaire de la République du département de l'Hérault, en remplacement de M. Julien Vincent, nommé préfet hors cadre.

[Né le 22 janvier 1930 à Larche (Corrèze), ancien élève de l'Ecole nationale de la FOM, M. Coussirou a occupé plusieurs postes dans l'administration, chargé des relations avec les pays de la communauté africaine et malgache, puis dans celle de la coopération, ensuite dans plusieurs ambassades africaines (Niger, Gabon). Affecté au ministère de l'intérieur en 1967, il est sous-préfet, secrétaire général adjoint du Rhône (1970), à Fougères (1971), chef de la mission du préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne (1974), puis, en 1976, chargé de l'administration de Mayotte avant d'être nommé, l'année suivante, représentant du gouvernement à Mayotte. Successivement préfet du Gers (1978), de l'Allier (1980), de Meurthe-et-Moselle (1982), il était nommé préfet hors cadre, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Pierre Joxe, en août 1984.]

LIMOUSIN : M. Jean-Claude Quyollet.

M. Jean-Claude Quyollet, préfet, commissaire de la République du département de l'Oise, est nommé commissaire de la République de la région Limousin, commissaire de la République du département de la Haute-Vienne, en remplacement de M. Bernard Gérard, nommé préfet hors cadre.

[M. Jean-Claude Quyollet, né le 28 mai 1932 à Saintes, est maître de conférences à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale d'administration. Il a été, en 1963, chargé de mission au cabinet de l'information, puis nommé en 1966, conseiller technique au cabinet de M. François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, après avoir été directeur de cabinet du préfet de la Charente (1959), et de celui du préfet du Haut-Rhin (1963). En mars 1968, il est nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse. En février 1974 il devient secrétaire général de la Seine-Saint-Denis ; en 1977, préfet de la Manche ; en 1979, directeur du cabinet du ministre de la santé ; en 1980, préfet du Gard, et en 1982, préfet, commissaire de la République du département de l'Oise.]

Nord-Pas-de-Calais : M. Jean Clauzel.

M. Jean Clauzel, préfet, commissaire de la République de la région Aquitaine, commissaire de la République du département de la Gironde, est nommé commissaire de la République de la région Nord-Pas-de-Calais, commissaire de la République du département du Nord, en remplacement de M. Bernard Couzier, nommé préfet hors cadre.

[Né le 23 juillet 1924 à Montmorency (Val-d'Oise), M. Jean Clauzel, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été administrateur au Soudan puis à Tamanrasset, avant d'être, en 1964, nommé sous-préfet, mis à la disposition du préfet de la Manche, puis nommé secrétaire général de ce département avant d'être, en 1968, chargé des mêmes fonctions pour le département de Seine-et-Marne. Successivement préfet du Territoire de Belfort (1971), directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, (1974) directeur central de la sécurité publique, (1974) préfet des Hautes-Pyrénées, (1975) de l'Essonne, (1977) de la Somme et de la région Picardie, (1980), il avait été nommé commissaire de la République de la région Aquitaine, et du département de la Gironde en 1982.]

PAYS DE LA LOIRE : M. Jean Chevance.

M. Jean Chevance, préfet, commissaire de la République de la région Martinique, commissaire de la République du département de la Martinique, est nommé commissaire de la République de la région Pays de la Loire, commissaire de la République du département de la Loire-Atlantique, en remplacement de M. Pierre Rouvière, nommé préfet hors cadre.

[Né le 22 juin 1929, à Achères (Yvelines), M. Jean Chevance est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (ENFOM). Il commence sa carrière en 1957 en qualité d'administrateur de la France d'outre-mer, puis occupe différents postes en Mauritanie. Chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat à l'information (M. Christian de La Malène) en 1961, il devient secrétaire général de la Réunion pour les affaires économiques en 1964, puis chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République en 1968.

En 1969, il est directeur de cabinet du secrétariat d'Etat chargé de la défense (M. André Fanton). Sous-préfet de Palaiseau (Essonne) en 1973, il est préfet délégué pour la police auprès du préfet du Rhône en décembre 1978 et depuis 1981, préfet de la région et du département de la Martinique.]

● RHONE-ALPES : M. Gilbert Carrère.

M. Gilbert Carrère, préfet, commissaire de la République de la région Bretagne, commissaire de la République du département d'Ille-et-Vilaine, est nommé commissaire de la République de la région Rhône-Alpes, commissaire de la République du département du Rhône en remplacement de M. Jacques Corbon, nommé préfet hors cadre.

[M. Gilbert Carrère, né en 1925, devient en 1957 sous-préfet de Saint-Flour, puis en 1959 de Sebdou (Algérie). En 1961, il occupe les fonctions de directeur de cabinet du préfet de Constantine. En 1962, il est placé à la disposition du préfet de la Somme et l'année suivante il devient chargé de mission pour les affaires économiques auprès du préfet de l'Hérault. En 1969, il entre comme chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République, où il est notamment chargé de tous les problèmes de réforme administrative et de relations avec le ministère de l'intérieur. Nommé en 1970 préfet des Pyrénées-Orientales, il revient au secrétariat général de la présidence de la République en 1973. Nommé préfet du Val-d'Oise en 1974, préfet de la Haute-Vienne, préfet de la région Limousin en 1979, il était depuis 1981, préfet d'Ille-et-Vilaine, préfet de la région Bretagne.]

ET VIVE LA DÉCENTRALI...
VOUS ÊTES MUTÉ MONSIEUR LE PRÉFET !!
PLANTU

... et vingt-huit départements métropolitains

● AIN : M. Claude Guizard.

M. Claude Guizard, préfet, commissaire de la République du département de l'Ariège, est nommé commissaire de la République du département de l'Ain, en remplacement de M. Bernard Gérard, nommé en Polynésie française.

[Né le 26 février 1935 à Paris, licencié en droit, breveté de l'École nationale de la France d'outre-mer, M. Claude Guizard a été successivement sous-préfet de Vouziers (Ardennes) en 1966, d'Aubusson en 1968, de Mantes-la-Jolie (Yvelines) en 1971, puis secrétaire général du Var en 1975 ; il avait été nommé en 1978 secrétaire général de l'Essonne et, en août 1981, sous-préfet de Mulhouse. Il était, depuis juin 1983, commissaire de la République de l'Ariège.]

● AISNE : M. Paul Chambraud.

M. Paul Chambraud, préfet, commissaire de la République du département des Côtes-du-Nord, est nommé commissaire de la République du département de l'Aisne en remplacement de M. Christian Leroy, nommé préfet hors cadre.

[Né le 11 avril 1927 à Guéret, M. Paul Chambraud devient sous-préfet en 1958. La même année, il est nommé chef de cabinet de M. Sudreau, ministre de la construction, puis, en 1960, ministre de l'éducation nationale. En 1963, il devient chef de bureau de la protection nationale au secrétariat général de la défense nationale. Secrétaire général de l'Oise (1973), il est nommé directeur, adjoint au directeur général de l'administration chargé des personnels et des affaires politiques au ministère de l'intérieur en 1977. Nommé préfet d'Eure-et-Loir en 1978, préfet de la Drôme en 1981, il était commissaire de la République des Côtes-du-Nord depuis 1983.]

● ALLIER : M. Alfred Leroux.

M. Alfred Leroux, préfet, commissaire de la République du département de l'Aude, est nommé commissaire de la République du département de l'Allier, en remplacement de M. Mahdi Hacène, nommé dans le Haut-Rhin.

[Né le 18 septembre 1921 à Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine), M. Alfred Leroux, instituteur, est délégué général à la presse pour la Bretagne en 1944. Délégué dans les fonctions de sous-préfet de Figeac (1945), puis d'Ussel (1946), il est intégré en qualité de sous-préfet en 1947. Directeur du cabinet du préfet (1948), puis secrétaire général (1950) de la Réunion, il est chargé de mission à la direction de la sûreté nationale en 1953. Sous-préfet de Guebwiller, puis de Charolles (1953), administrateur en chef de la France d'outre-mer à Madagascar (1955), il est directeur de cabinet du préfet des Oasis (1957), puis maire de Tamatave. Sous-préfet de Montreuil-sur-Mer en 1958, il est chargé de mission au ministère de l'intérieur en 1963, puis sous-préfet de Saint-Quentin (1964), de Cherbourg (1973), d'Etampes (1976), et de l'Aude (1981).]

● ARIÈGE : M. Pierre Blanc.

M. Pierre Blanc, préfet, commissaire de la République du département de Lot-et-Garonne, est nommé commissaire de la République du département de l'Ariège, en remplacement de M. Claude Guizard, nommé dans l'Ain.

[Né le 20 juin 1924 à Montauban (Tarn-et-Garonne), ancien élève de l'ENA (promotion Alexis de Tocqueville), M. Pierre Blanc a notamment occupé les fonctions de secrétaire général des Basses-Alpes (1961-1965), sous-préfet de Lannion (1965-1967), secrétaire général du Tarn (1968-1972), sous-préfet de Morlaix (1972-1975), avant d'être chargé de 1975 à 1976 de l'administration de la police de Marseille. Directeur-adjoint du cabinet du préfet de police de Paris à partir de juillet 1978, il devint en février 1980, secrétaire général pour l'administration de la police de Paris, et en 1982, préfet de Lot-et-Garonne.]

● AUBE : M. Roger Gros.

M. Roger Gros, préfet, commissaire de la République du département de la Corrèze, est nommé commissaire de la République du département de l'Aube, en remplacement de M. Jacques Poyer, nommé dans le Loir-et-Cher.

[Né en 1933, à Saint-Martin-de-la-Porte (Savoie), reçu en 1958 au concours de chef de cabinet de préfet, M. Gros occupe successivement ce poste dans l'Allier, le Puy-de-Dôme, les Basses-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne. Il devient, en 1967, sous-préfet de Montdidier, et, de 1970 à 1974, secrétaire général de la Nièvre. Directeur de cabinet du préfet des Alpes-Maritimes puis secrétaire général du Var, il avait été nommé, en 1980, sous-préfet de Thionville, et, en 1981, préfet de la Corrèze.]

● AUDE : M. Yves Mansillon.

M. Yves Mansillon, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Garonne, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Aude, en remplacement de M. Alfred Leroux, nommé dans l'Allier.

[Né le 8 juillet 1942 à La Charité-sur-Loire (Nièvre), M. Yves Mansillon est licencié en droit et titulaire d'un DES, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA. Affecté en juin 1968 au ministère de l'intérieur en tant qu'administrateur civil, il devient, en juillet de la même année, directeur de cabinet du préfet de la Savoie, jusqu'en décembre 1970. Il prend alors les fonctions de chef de cabinet du ministre du travail, de l'emploi et de la population, puis occupe les mêmes fonctions auprès du ministre de l'éducation nationale jusqu'en octobre 1974, date à laquelle il devient secrétaire général de la Corse. De septembre 1976 à mars 1979, il est sous-préfet de Libourne, puis directeur de cabinet du préfet de la région Aquitaine, préfet de la Gironde, jusqu'en avril 1982. Il est alors nommé secrétaire général de la Haute-Garonne.]

● AVEYRON : M. Philippe Callède.

M. Philippe Callède, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture du Nord, est nommé préfet commissaire de la République du département de l'Aveyron, en remplacement de M. Edouard Lacroix, nommé en Martinique.

[Né le 28 avril 1931 à Philippeville (Algérie), M. Philippe Callède est licencié en droit et breveté de l'ENFOM. Chef de cabinet du préfet de Tlemcen de novembre 1961 à août 1962, il est affecté au ministère de l'intérieur. En décembre 1966, il devient directeur du cabinet du préfet de la Charente, puis, en août 1967, directeur du cabinet du préfet de la Réunion. Secrétaire général de l'Ariège (1970-1975), sous-préfet d'Argentan (1976), secrétaire général des Deux-Sèvres (1978), secrétaire général des Vosges (1980), il est sous-préfet de Forbach jusqu'en février 1983, puis nommé secrétaire général de la préfecture du Nord.]

● CHARENTE : M. René Vial.

M. René Vial, sous-préfet hors-classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Grasse, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Charente, en remplacement de M. Yvon Barbot, nommé dans le Var.

[Né le 17 avril 1936 à Mende (Lozère), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques, M. René Vial, a été à partir de 1961 chef de cabinet du préfet des Côtes-du-Nord, de Loir-et-Cher et de Maine-et-Loire, puis directeur du cabinet de ce dernier. Sous-préfet de Saint-Flour en 1967, directeur du cabinet du préfet de l'Hérault, préfet de la région Languedoc-Roussillon en 1971, il a occupé successivement à partir de 1974, les fonctions de directeur du cabinet du directeur général des collectivités locales, de chef de cabinet du préfet de Paris, de directeur adjoint du cabinet du préfet de Paris, de sous-préfet de Brive et de sous-préfet de Grasse.]

● CHER : M. Gérard Deplace.

M. Gérard Deplace, préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République du département de la Gironde, est nommé commissaire de la République du département du Cher, en remplacement de M. Michel Gillard, nommé en Haute-Savoie.

[Né le 1er mars 1935 à Lyon (Rhône), M. Gérard Deplace, sorti en 1970 de l'Ecole nationale d'administration, fut affecté à la direction des équipements du ministère de l'éducation nationale (1970), puis chargé de mission au cabinet à la préfecture de police de Paris (1971-1973). Mis à la disposition, en 1974, de l'Inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur, il fut nommé en 1976 chef de cabinet du préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille. Sous-préfet d'Argenteuil en 1980, secrétaire général de la préfecture de Moselle en 1982, il était commissaire de la République pour la police en Gironde depuis 1983.]

● CORREZE : M. Léon Saint-Prix.

M. Léon Saint-Prix, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Corrèze, en remplacement de M. Roger Gros, nommé dans l'Aube.

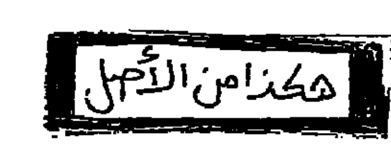
[Né le 20 novembre 1930 à New-York, M. Léon Saint-Prix, licencié en droit, ancien élève de l'ENA, a été successivement chef de cabinet du préfet des Hautes-Pyrénées (1962), sous-préfet de Bar-sur-Aube (1964), secrétaire général de l'Ariège (1966) puis de l'Aude (1970), sous-préfet de Morlaix (1975), puis de Brive (1979). Il était secrétaire général de la préfecture du Val-de-Marne depuis 1982.]

● HAUTE-CORSE : M. Henri Hugues.

M. Henri Hugues, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de l'Hérault, est nommé préfet, commissaire de la République du département de la Haute-Corse, en remplacement de M. Jacques Barrel, nommé directeur du cabinet du préfet de police de Paris.

[Né le 5 octobre 1935 à Romans-sur-Isère (Drôme), M. Henri Hugues est licencié en droit, diplômé du Centre des hautes études administratives et financières de Montpellier, ancien élève de l'Institut d'études politiques de Paris. Entré dans l'administration préfectorale en 1958, il est directeur de cabinet du préfet du Gard (1966-1968), puis directeur de cabinet du préfet de l'Hérault. En janvier 1971, il est sous-préfet de Saint-Amand-Montrond jusqu'en octobre 1974. Il devient alors secrétaire général des Côtes-du-Nord. De juillet 1977 à novembre 1979, il est chargé des fonctions de secrétaire général d'Indre-et-Loire, avant d'être nommé sous-préfet de Dieppe, puis de devenir, en février 1982, secrétaire général de l'Hérault.]

Lire la suite du mouvement préfectoral page 10.



POLITIQUE

LE MOUVEMENT PRÉFECTORAL

... et vingt-huit départements métropolitains

(Suite de la page 8.)

● **COTES-DU-NORD :**
M. Jacques Roynette.

M. Jacques Roynette, préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement, est nommé commissaire de la République du département des Côtes-du-Nord, en remplacement de M. Paul Chambraud, nommé dans l'Aisne.

[Né le 19 mai 1936 à Saint-Germain-sur-Morin (Seine-et-Marne), M. jacques Roynette, professeur d'enseignement général de collège puis sous-directeur de CES, avait été élu, en 1971, maire de Vert-Saint-Denis (Seine-et-Marne) puis, en 1976, conseiller général du canton de Savigny-le-Temple. Président du conseil général de Seine-et-Marne de 1979 à 1982, il avait été nommé haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, en 1982, et avait quitté le territoire en décembre 1984.]

● **CREUSE : M. Pierre North.**

M. Pierre North, préfet hors cadre, est nommé commissaire de la République du département de la Creuse, en remplacement de M. Jean Ducret, nommé préfet hors cadre.

[Né le 7 juillet 1928, à Strasbourg (Bas-Rhin), licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Strasbourg, M. Pierre North est nommé, en 1952, chef de cabinet du préfet de Haute-Marne. Il assume ensuite les fonctions de chef de cabinet du préfet des Basses-Alpes, en 1953, et du préfet de la Drôme, en 1954. Nommé sous-préfet en 1957, il exerce successivement à Lesparre-Médoc (Gironde), auprès du ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, à Alger, à Mostaganem, avant d'être nommé, en 1965, chargé de mission au cabinet du préfet du Bas-Rhin ; en 1969, sous-préfet de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais) ; en 1975, sous-préfet de Montmorillon (Vienne) ; en 1977, secrétaire général d'Eure-et-Loir ; en 1979, chargé du secrétariat général pour l'administration de la police à Lille ; en 1980, chef de mission auprès du préfet de la région Nord-Pas-de-Calais.

Nommé commissaire de la République de l'Orne en décembre 1982, M. North avait été nommé préfet hors cadre en janvier 1984, à la suite de la prise d'otages de deux camionneurs britanniques par des agriculteurs, près d'Alençon.]

● **ESSONNE : M. Max Lavigne.**

M. Max Lavigne, préfet commissaire de la République du département du Haut-Rhin, est nommé commissaire de la République du département de l'Essonne, en remplacement de M. Michel Lavillier, nommé en Basse-Normandie.

[Né en 1922 au Vietnam, ancien élève de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Lavigne a occupé divers postes en Afrique noire avant de devenir sous-préfet en 1960 et nommé à Vendôme en 1962. Fin 1966, il est chef de cabinet de M. Yvon Bourges alors secrétaire d'Etat à l'information et il demeure auprès de lui jusqu'en 1972 dans les divers postes ministériels qu'il occupe. En 1973, il est nommé directeur de cabinet de Mme Suzanne Ploux secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation nationale. En juin 1974, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM fait de lui le directeur de son cabinet. Nommé préfet des Ardennes en 1979, il était commissaire de la République du Haut-Rhin depuis 1982.]

● **INDRE :**
M. André Aubry-Lecomte.

M. André Aubry-Lecomte, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de la Moselle, est nommé préfet, commissaire de la République du département de l'Indre, en remplacement de M. CLaude Bozon, ingénieur en chef des ponts et chaussées, dont il est mis fin aux fonctions de préfet.

[Né le 20 septembre 1925 à Marseille, M. André Aubry-Lecomte, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est nommé, en 1954, chef de cabinet du préfet de la Loire; en 1961, chef de cabinet du préfet de Constantine; en 1962, directeur du cabinet du délégué général du district de la région de Paris; en 1967, chargé des fonctions de directeur adjoint ; puis, en 1968, directeur adjoint du cabinet du préfet de la région parisienne; en 1974, sous-préfet de Douai (Nord). M. Aubry-Lecomte était, depuis août 1983, secrétaire général de la préfecture de la Moselle.]

● **LOIR-ET-CHER :**
M. Jacques Poyer.

M. Jacques Poyer, préfet, commissaire de la République du département de l'Aube, est nommé commissaire de la République du département de Loir-et-Cher en remplacement de M. Albert Uhrich, nommé préfet hors cadre.

[Né en 1936 à Lisieux, ancien élève de l'ENA, M. Poyer, après avoir été chef de cabinet du préfet du Cantal, avait été mis en 1964 à la disposition du ministre chargé de la réforme administrative. Il avait ensuite été chargé de mission auprès de M. Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur, puis auprès de MM. Fouchet et Marcellin, ministres de l'intérieur. Directeur du cabinet du préfet du Nord en 1972, chargé de mission auprès du préfet de la région parisienne, il avait été nommé en 1974 secrétaire général du Puy-de-Dôme en juin 1980, préfet de la Corrèze en décembre 1981, préfet de l'Aube.]

● **LOIRE : M. Pierre Bénazet.**

M. Pierre Bénazet, préfet, commissaire de la République du département de la Haute Savoie, est nommé commissaire de la République du département de la Loire, en remplacement de M. Jean Dominé, nommé dans le Pas-de-Calais.

[Né le 11 octobre 1929 à Toulouse, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, M. Pierre Bénazet entre dans l'administration en 1957. Le 29 novembre 1973, il devient directeur du cabinet du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur (M. Vertadier) et le demeure jusqu'au 27 février 1974. Le 24 avril 1974 il est nommé sous-préfet de Castres et le 13 avril 1978 chargé de mission au cabinet du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre (M. Dominati). Nommé préfet de l'Ardèche en 1980, il était commissaire de la République de la Haute-Savoie depuis 1983.]

● **LOT-ET-GARONNE :**
M. Paul Leroy.

M. Paul Leroy, professeur d'Université, est nommé préfet, commissaire de la République du département de Lot-et-Garonne en remplacement de M. Pierre Blanc, nommé dans l'Ariège.

[Né le 30 juillet 1934 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), M. Paul Leroy, licencié en droit et en sciences économiques, agrégé de droit public, a enseigné à l'université de Grenoble, dont il a été le président de 1974 à 1979. Vice-président de la Conférence des universités de 1976 à 1977 et premier vice-président de 1977 à 1978, il a été vice-président de la Conférence européenne des recteurs et des vice-présidents des universités européennes. Adhérent du PSU et candidat sous cette étiquette aux législatives de 1968, militant du PS depuis le début des années 70, M. Leroy est entré en 1983 au cabinet de M. Franceschi, alors secrétaire d'Etat chargé de la sécurité publique, aujourd'hui chargé des retraités et des personnes âgées, d'abord comme directeur du cabinet, puis comme chargé de mission.]

● **MAINE-ET-LOIRE :**
M. Alain Ohrel.

M. Alain Ohrel, préfet, haut-commissaire de la République française, chef du territoire de la Polynésie française, est nommé commissaire de la République du département de Maine-et-Loire, en remplacement de M. Louis Morel, nommé dans l'Oise.

[Né le 12 mars 1935 au Havre, ancien élève de l'ENA (promotion Albert Camus), M. Alain Ohrel devient administrateur civil au ministère de l'intérieur au mois de juin 1962. Il devient sous-préfet en 1963. Il est, d'octobre 1965 à mai 1966, chef de cabinet du ministre de l'intérieur M. Roger Frey. En septembre 1966, il est nommé sous-préfet de Dreux (Eure-et-Loir) puis en décembre 1970, sous-préfet de Libourne (Gironde) avant de devenir en septembre 1975 sous-préfet hors classe, secrétaire général des Hauts-de-Seine. Nommé préfet de la Mayenne en 1979, de la Charente en 1981, il était depuis décembre 1982, haut-commissaire de la République en Polynésie.]

● **OISE : M. Louis Morel.**

M. Louis Morel, préfet, commissaire de la République du département de Maine-et-Loire, est nommé commissaire de la République du département de l'Oise, en remplacement de M. Jean-Claude Quyollet, nommé dans le Limousin.

[Né le 11 juillet 1921 à Guignen (Ille-et-Vilaine), licencié ès lettres et en droit, ancien élève de l'Ecole libre des sciences politiques et de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Morel est, de 1945 à 1957, contrôleur civil en Tunisie, avant d'être détaché, en 1957, comme sous-préfet de Bou-Saada (Algérie). En 1962, il est conseiller technique au cabinet de M. Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes, puis de M. Jean de Broglie, secrétaire d'Etat chargé des mêmes fonctions. Sous-préfet de Sedan (Ardennes), en 1963, puis secrétaire général de la Seine-Saint-Denis en 1967, et de la zone de défense de Paris en 1970, il devient, en 1971, directeur central des renseignements généraux, avant de devenir, en 1972, directeur du cabinet du préfet de la région parisienne et en 1974, préfet des Vosges.

Le 25 septembre 1975, M. Morel avait été chargé par M. Giscard d'Estaing de rencontrer, au Tibesti, M. Hissène Habré, qui détenait Mme Claustre en otage depuis avril 1974. Il lui avait remis une rançon de 4 millions de francs et avait conclu un accord pour la livraison de matériel d'une valeur de 6 millions de francs. Mme Claustre ne devait être libérée qu'en février 1977, par M. Goukouni Oueddei, qui avait évincé M. Hissène Habré à la tête du Frolinat. Nommé préfet hors cadre en 1977, président à partir de 1978 de l'Office interdépartemental d'HLM de la région parisienne, il était préfet de Maine-et-Loire depuis avril 1982.]

● **PAS-DE-CALAIS :**
M. Jean Dominé.

M. Jean Dominé, préfet, commissaire de la République du département de la Loire, est nommé commissaire de la République du département du Pas-de-Calais, en remplacement de M. Pierre Cazejust, nommé préfet hors cadre.

[Né le 17 février 1927 à Corbeil (Essonne), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Jean Dominé a été administrateur au Laos, au Cameroun, puis au Tchad, avant d'être affecté, comme administrateur civil, à l'administration centrale au ministère de l'intérieur. Sous-préfet à la disposition du préfet de la Dordogne en 1964, il devient sous-préfet de Saint-Malo (1972) puis sous-préfet de Saint-Germain-en-Laye (1975), préfet des Hautes-Pyrénées (1977) et de la Loire (1982).]

● **HAUT-RHIN :**
M. Mahdi Hacene.

M. Madhi Hacène, préfet, commissaire de la République du département de l'Allier, est nommé commissaire de la République du département du Haut-Rhin, en remplacement de M. Michel Lhuillier, nommé dans l'Essonne.

[Né le 16 septembre 1931 à Dellys (Algérie), licencié en droit, ancien élève de l'Institut d'études politiques, M. Madhi Hacène a été successivement chef de cabinet du préfet de l'Aveyron, sous-préfet de Confolens (Charente), directeur de cabinet du préfet des Hauts-de-Seine, secrétaire général des Hautes-Pyrénées, secrétaire général de la Charente, chargé de fonctions du préfet de Dieppe. Il avait été nommé secrétaire général du Val-de Marne en 1979. Sous-préfet hors classe, M. Hacène est, depuis 1981, secrétaire de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur et de la décentralisation, et commissaire de la République de l'Allier depuis 1982.]

● **SAONE-ET-LOIRE :**
M. Gérard Cureau.

M. Gérard Cureau, préfet, commissaire de la République du Territoire de Belfort, est nommé commissaire de la République du département de Saône-et-Loire.

[Né le 24 août 1932, M. Gérard Cureau, docteur en droit, est depuis 1975 conseiller du tribunal administratif. Il avait été auparavant inspecteur, puis inspecteur principal des PTT, détaché de 1967 à 1972 en qualité d'assistant à la faculté de droit et de sciences économiques de Nancy. M. Cureau avait été candidat du nouveau Parti socialiste (il venait de la Convention des institutions républicaines) à l'élection partielle qui avait permis en juin 1970 à M. Servan-Schreiber d'emporter le siège de député de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. Candidat aux élections cantonales à Neuves-Maisons en septembre 1973, M. Cureau avait vu son élection invalidée par le tribunal administratif de Nancy, qui avait considéré la profession de M. Cureau comme étant cause d'inéligibilité. Le Conseil d'Etat avait confirmé cette décision en juin 1975. Au mois de janvier de la même année, M. Cureau avait renoncé à son mandat d'adjoint au maire de Nancy pour former avec ses collègues socialistes un groupe d'opposition au sein du conseil municipal. En mars 1977, Il avait conduit – sans succès – la liste d'union de la gauche aux élections municipales. En mars 1981 M. Cureau avait été nommé chargé de mission auprès du préfet de la région de Champagne-Ardenne avant d'entrer, en mai, au cabinet de M. Pierre Mauroy comme chargé de mission et d'être nommé préfet du Territoire de Belfort en août 1981.]

● **SAVOIE :**
M. Jean-Louis Dufeigneux.

M. Jean-Louis Dufeigneux, préfet hors cadre, directeur central de la sécurité publique, est nommé commissaire de la République du département de la Savoie, en remplacement de M. Jean Dusserre, nommé préfet hors cadre.

[Né le 2 avril 1938 à Laon (Aisne), M. Jean Dufeigneux, licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est nommé en 1961 chef de cabinet du préfet de l'Ain ; en 1963, chef de cabinet du préfet des Côtes-du-Nord ; en 1967, sous-préfet de Redon ; en 1968, secrétaire général de la Guyane ; en 1972, secrétaire général des Pyrénées-Orientales ; en 1976, sous-préfet d'Arles ; en 1979, secrétaire général du Morbihan ; en 1982, commissaire de la République de l'Indre. Depuis août 1983, il était directeur central de la sécurité publique.]

● **HAUTE-SAVOIE :**
M. Michel Gillard.

M. Michel Gillard, préfet, commissaire de la République du département du Cher, est nommé commissaire de la République du département de la Haute-Savoie, en remplacement de M. Pierre Bénazet, nommé dans la Loire.

[Né le 4 septembre 1929, à Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime), M. Michel Gillard a été à sa sortie de l'ENA, en 1958, nommé attaché au cabinet du ministre-résident en Algérie. Puis il a occupé successivement les postes de sous-préfet de Florac (1960), secrétaire général de la Saoura (Algérie, 1962), directeur de cabinet du préfet du Pas-de-Calais (1963), sous-préfet de Calais (1967), adjoint au secrétaire général de la mission interministérielle pour l'environnement (1972), conseiller technique au cabinet du ministre chargé des réformes administratives (1973), sous-préfet de Montmorency (1974), préfet de la Vendée (1978) et préfet du Cher (1981).]

● **TERRITOIRE DE BELFORT :**
M. Serge Thirioux.

M. Serge Thirioux, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture de Maine-et-Loire, est nommé préfet, commissaire de la République du Territoire de Belfort, en remplacement de M. Gérard Cureau, nommé en Saône-et-Loire.

[Né le 18 mars 1932 à Gien (Loiret), M. Serge Thirioux est docteur en droit, licencié ès lettres, diplômé de l'Ecole nationale supérieure de police. Nommé commissaire de police de la sûreté nationale en avril 1958, il devient, en mai 1959, chef de cabinet du préfet d'Orléansville. Sous-préfet de Saint-Martin-Saint-Barthélémy (1963), sous-préfet de Wissembourg (1965), chargé de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais (1969), puis sous-préfet de Villefranche-de-Rouergue (1972-1976). Il est chargé de mission auprès du préfet de la région Picardie jusqu'en janvier 1981, puis secrétaire général de la Charente et secrétaire général de Maine-et-Loire (1982).

● **VAR : M. Yvan Barbot.**

M. Yvan Barbot, préfet, commissaire de la République du département de la Charente, est nommé commissaire de la République du département du Var, en remplacement de M. Marcel Julia, nommé préfet hors cadre.

[Né le 5 janvier 1937 à Ploeuc-sur-Lie (Côtes-du-Nord), licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Yvan Barbot, occupe en 1961 les fonctions de chef de cabinet du préfet de Tarn-et-Garonne et du préfet de la Haute-Savoie, avant d'être nommé, en 1965, sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de la Haute-Savoie, puis détaché dans un emploi d'administrateur civil au ministère de l'intérieur. Il devient ensuite successivement en 1968, chef de cabinet du préfet de la région parisienne ; en 1969, sous-préfet d'Etampes (Essonne) ; en 1974, chargé de mission au cabinet du premier ministre, M. Pierre Messmer ; en 1976, conseiller technique au cabinet du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, puis dans les mêmes fonctions, auprès de M. Christian Bonnet ; en 1977, secrétaire général de la Seine-Saint-Denis et, en 1982, commissaire de la République de la Charente.]

● **YVELINES : M. Guy Maillard.**

M. Guy Maillard, préfet, directeur de cabinet du préfet de police de Paris, est nommé commissaire de la République du département des Yvelines, en remplacement de M. Charles Gosselin, nommé en Bretagne.

[Né le 16 février 1930 à Blainville (Calvados), M. Guy Maillard a commencé sa carrière en 1955 comme administrateur de la France d'outre-mer. En 1962, il est chargé des fonctions d'administrateur des îles antillaises de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. L'année suivante, il devient directeur de cabinet du préfet de la Guadeloupe. En avril 1968, il est nommé secrétaire général de la Manche. En 1972, il devient directeur adjoint de cabinet du préfet de Paris et, en 1975, secrétaire général des Bouches-du-Rhône. Il avait été nommé préfet de la Guadeloupe en 1978 et directeur de cabinet du préfet de police de Paris en 1982.]

Outre-mer

● **MARTINIQUE :**
M. Edouard Lacroix

M. Edouard Lacroix, préfet, commissaire de la République du département de l'Aveyron, est nommé commissaire de la République de la région Martinique, commissaire de la République du département de la Martinique, en remplacement de M. Pierre Chevance, nommé dans les Pays de la Loire.

[Né le 2 juin 1936, à Perrignier (Haute-Savoie), licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, d'économie politique et de sciences politiques, M. Edouard Lacroix occupe plusieurs postes de chef de cabinet depuis 1959, avant d'être nommé en 1968 secrétaire général de Lot-et-Garonne, puis, en 1969, sous-préfet de Pontivy; en 1974, chef de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées ; en 1977, secrétaire général des Alpes-Maritimes. Il était, depuis mai 1980, directeur du tourisme au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, du temps libre, quand il a été nommé en janvier 1983, commissaire de la République de l'Aveyron.]

● **SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON :**
M. Bernard Leurquin.

M. Bernard Leurquin, sous-préfet hors classe, commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Briey, est nommé préfet, commissaire de la République du département de Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de M. Gérard Lefebvre, nommé préfet hors cadre.

[Né le 4 avril 1933 à Bavay (Nord), M. Bernard Leurquin, licencié en droit, est administrateur des services civils d'Algérie en 1960 ; puis directeur départemental de la protection civile des Deux-Sèvres et détaché auprès du ministre de la coopération. Mis ensuite à la disposition du préfet du Lot, il est nommé en 1974 sous-préfet de Castellane ; en 1976, sous-préfet de Thann ; en 1979, secrétaire général de la Guadeloupe pour les affaires économiques. En août 1982, il est nommé commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Briey.]

● **POLYNÉSIE FRANÇAISE :**
M. Bernard Gérard.

M. Bernard Gérard, préfet, commissaire de la République du département de l'Ain, est nommé haut-commissaire de la République française, chef du territoire de la Polynésie française, en remplacement de M. Alain Ohrel, nommé dans le Maine-et-Loire.

[Né le 12 juillet 1932, à Niort (Deux-Sèvres), M. Bernard Gérard, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été successivement sous-préfet de Bafia, puis de Mora (Cameroun), sous-préfet de Mirande (Gers), de Draguignan (Var), chef de mission auprès du préfet de la région Aquitaine et sous-préfet de Bayonne. Il était commissaire de la République du Jura depuis 1982 et de l'Ain depuis 1984.]

Les délégués pour la police

● **BOUCHES-DU-RHONE :**
M. Richard

M. Pierre Richard, sous-directeur de la police judiciaire est nommé préfet délégué pour la police auprès du commissaire de la République des Bouches-du-Rhône, en remplacement de M. Bernard Patault, nommé préfet hors cadre.

[M. Pierre Richard est né le 25 juin 1930 à La-Barre-en-Ouche (Eure). Commissaire de police depuis le 21 janvier 1961, il fut notamment sous-chef du service régional de police judiciaire de Rennes, puis de celui de Lyon, avant de devenir chef du SRPJ de Strasbourg, puis, en 1979, de celui de Versailles. En novembre 1981, il devient sous-directeur des affaires économiques et financières à la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), et enfin, en mars 1982, sous-directeur des affaires criminelles de cette même DCPJ.]

● **GIRONDE : M. Soulier**

M. Michel Soulier, directeur de l'Ecole nationale supérieure de police, est nommé préfet délégué pour la police auprès du commissaire de la République de Gironde, en remplacement de M. Gérard Deplace, nommé commissaire de la République du Cher.

[M. Michel Soulier est né le 19 mai 1930 à Montbard (Côte-d'Or). Il est entré dans la police nationale en qualité de commissaire de police en février 1956. Affecté en polices urbaines de 1957 à 1970, à Reims, Chaumont puis Longwy, il devient commissaire central de Lorient en novembre 1970, puis directeur départemental des polices urbaines (DDPU) de la Marne et du Bas-Rhin, sous-directeur des missions du service central des polices urbaines en 1979, pour devenir enfin directeur de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or en avril 1982.]

● **Directeur du cabinet du préfet de police de Paris :**
M. Barel.

M. Jacques Barel, commissaire de la République de la Haute-Corse, est nommé directeur du cabinet du préfet de police de Paris, en remplacement de M. Guy Maillard, nommé commissaire de la République des Yvelines.

[Né le 18 janvier 1932 à Marseille, administrateur civil puis sous-préfet (ENA, promotion Stendhal), M. Barel a notamment occupé les fonctions de directeur adjoint de cabinet du préfet de police de Paris (1976) avant de devenir secrétaire général de l'Hérault (1978) puis des Bouches-du-Rhône (1982) et de la Haute-Corse (1983).]

***

D'autre part, il est mis fin aux fonctions de préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République du département des Alpes-Maritimes exercées par M. Etienne Ceccaldi, magistrat.

Enfin sont nommé : M. Jacques Dewatre, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la préfecture des Yvelines, préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement ; M. Christian Prouteau, officier, préfet hors cadre pour remplir une mission de service public relevant du gouvernement ; M. Jacques Chérèque, préfet hors cadre, préfet délégué auprès du commissaire de la République de la région Lorraine, chargé du redéploiement industriel en Lorraine, préfet hors classe.

NON A L'INTELLIGENTSIA. OUI A L'INTELLIGENCE.

Vous vous souvenez des Grecs et des Romains ? Chez eux, la politique se faisait sur l'Agora et au Forum.
Chez nous, 2000 ans après, le Comité Directeur du P.C. délibère à huis clos.
Eh oui, maintenant, la politique est chasse gardée. Et pour un Montand dans le jeu de quilles, combien d'entre nous doivent se contenter d'un malheureux bulletin de vote à ronger.
Pour l'Événement du Jeudi, il est temps de se souvenir que politique veut dire chose publique. Tous à l'Agora et en avant les idées. Sénèque, Tacite, Aristote et Platon d'aujourd'hui, donnez de la voix. Et nous simples citoyens, n'ayons pas peur de mettre notre grain de sel dans leurs plates-bandes.
C'est comme ça que Rome s'est faite.
Pas en un jour mais elle dure toujours.
A Jeudi.



Cette semaine :
Sectes : le dossier qui fait peur.
Cantonales : pourquoi ils s'en foutent !
Terrorisme : de nouvelles pièces à un dossier qui dérange.
Bhopal : ça pourrait se passer en France.
Rock : Mick Jagger à la une.

L'ÉVÉNEMENT du Jeudi

alliance

POLITIQUE

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

M. Lecanuet : aucun accord, aucun désistement, ne peut être envisagé entre l'UDF et le Front national

Le bureau politique de l'UDF réuni mercredi après-midi 6 mars a été consacré pour l'essentiel aux élections cantonales. Les principaux dirigeants des composantes de la confédération se sont efforcés de définir l'attitude à adopter au soir du premier tour, face au Front national. Les partisans de la plus grande fermeté semblent l'avoir emporté, même s'il n'a pas été exclu que des « cas particuliers » puissent se poser, notamment dans le midi de la France. A ce propos, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale et député des Bouches-du-Rhône, qui avait récemment estimé que M. Le Pen n'était pas pour lui un *« adversaire »* mais un *« concurrent dangereux »*, a tenu à préciser qu'il était l'avocat du *« retrait »* et non pas du *« désistement »* dans le cas où un candidat du Front national obtiendrait au premier tour davantage de suffrages qu'un candidat de l'UDF.

Résumant l'état d'esprit de l'UDF, son président, M. Jean Lecanuet, devait nous préciser qu'*« aucun accord, aucun désistement, aucune manipulation, ne peut être envisagé entre l'UDF et le Front national, d'aucune manière. Les conceptions générales défendues par le Front national sont très profondément opposées à l'idéal de démocratie et de respect de la personne humaine qui nous anime »*, a-t-il ajouté avant de se mander si, dans les grandes agglomérations, où les thèses du Front national rencontrent davantage d'échos, mais où le taux d'abstention aux élections cantonales est plus élevé, les candidats du parti de M. Le Pen pourraient obtenir suffisamment de voix pour se maintenir au premier tour. Quoi qu'il en soit, M. Lecanuet juge que, s'il reste des *« ambiguïtés »*, celles-ci sont dans le *« camp de la gauche »* ; une gauche *« désunie »*, qui s'apprête *« de manière clandestine à maintenir des alliances entre le PC et le PS »*.

Le bureau politique de l'UDF a aussi évoqué les dernières déclarations de M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, souhaitant qu'avant la rentrée parlementaire soit conclu *un « accord de gouvernement »* entre le RPR et l'UDF. *« Nous sommes d'accord pour présenter à l'opinion une déclaration commune sur les objectifs d'un gouvernement s'appuyant sur une majorité RPR-UDF »*, nous a précisé M. Lecanuet, qui juge que *« toute manifestation qui établit la volonté de vivre ensemble est nécessaire au redressement du pays »*. Toutefois, *« pour la définition précise des mesures d'application »*, M. Lecanuet estime qu'il *« convient de laisser se dérouler le calendrier des études déjà arrêté, avec notamment la rencontre des 8 et 9 juin »*, voulue par M. Giscard d'Estaing pour le vingtième anniversaire des clubs Perspectives et réalités, manifestation au cours de laquelle se retrouveront les représentants des principales formations de l'opposition.

Au sein de l'UDF, les centristes du CDS sont les plus réticents à s'engager avec précipitation dans un processus unitaire, préface à des candidatures uniques pour les élections législatives de 1986. M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, s'étonne des déclarations de M. Toubon, dans la mesure où il lui semblait qu'un accord était déjà intervenu entre le RPR et l'UDF pour considérer que *« des principes généraux de gouvernement pourraient être établis d'ici à l'été »*, mais que chaque formation continuait à travailler de son côté à la mise au point de mesures plus précises.

Mercredi soir, M. Jacques Toubon, qui était l'invité de l'Association de la presse étrangère, répondant en quelque sorte à ces inquiétudes des centristes, a tenu à préciser pour éviter *« tout malentendu »* qu' *« il ne s'agit pas de substituer cet accord pour gouverner aux propositions détaillées des partis politiques »*. Et d'expliquer : *« Nous avons toujours dit qu'en juin un congrès extraordinaire nous permettra de définir nos propres propositions ; l'UDF le fera aussi, et il y a également le travail en cours de nos clubs... Ce que nous proposons, c'est de fixer des objectifs simples, peu nombreux, sur lesquels l'opinion publique peut dès maintenant reconnaître le message de l'opposition et juger son action dans les mois qui viendront. »*

M. Mitterrand n'est pas pressé

(Suite de la première page.)

Moins d'un mois plus tard, M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, traçait encore les grandes lignes de ce schéma au « Club de la presse » d'Europe 1 en le présentant pudiquement comme une thèse personnelle. Un cinquième à un sixième des députés devraient être élu à la proportionnelle, disait-il, étant entendu que leur nombre total augmenterait. Garder le même nombre en introduisant une dose de proportionnelle dans le scrutin majoritaire obligerait en effet à un redécoupage des circonscriptions, avec tout ce que cela suppose d'accusations de « magouilles » et de « charcutages » divers, de combats parlementaires à retardement sur le projet de loi. M. Mermaz se déclarait aussi partisan, à titre personnel toujours, d'une proportionnelle à l'échelle national et adversaire d'un système de récupération des battus du scrutin majoritaire.

A la même époque, M. Laurent Fabius défendait un système comparable et le consensus s'élargissait parmi les députés socialistes. Tout paraissait prêt pour le conseil des ministres du 20 février.

Or, le 1er mars dernier à Grenoble, le premier ministre n'a plus parlé que de *« la proportionnelle »* ou d'*« une proportionnelle »*. Entre-temps, il est vrai, le gouvernement s'était engagé dans une logique proportionnaliste en annonçant (le 19 février) le couplage des élections législatives et régionales en 1986, et l'organisation de celles-ci à la proportionnelle.

Un argument avancé par M. Mitterrand, repris par M. Fabius, avait désagréablement chatouillé les oreilles de quelques-uns de ses auditeurs. Le goutte-à-goutte proportionnel, avait dit le président, devait réparer en partie les injustices démographiques entre petites et grosses circonscriptions. Argument indéfendable : le supposé « correctif », qu'il soit national, régional ou départemental, ne corrigerait rien du tout, puisque les quatre cinquièmes ou les cinq sixièmes des députés seraient toujours les élus de circonscriptions en l'état, et que les autres n'auraient strictement aucune attache avec une circonscription, grande ou petite. Pire, le risque d'amplification des injustices existe. Les « parisiens », selon toute probabilité, seraient présents en force sur les listes nationales, ce qui augmenterait le nombre des députés d'une capitale déjà sur-représentée à l'Assemblée nationale. Situation paradoxale alors que le ministre de l'intérieur lui-même, M. Pierre Joxe, considère qu'au nom de l'équilibre démographique il conviendrait de diminuer au contraire le nombre des députés de Paris.

Dès lors, quelques experts socialistes ont convaincu *in extremis* MM. Mitterrand et Fabius que le schéma esquissé n'était pas le bon. Ils ont de solides arguments :

– Le maintien des pesanteurs majoritaires – le système actuel amplifie les mouvements d'opinion – ne peut que précipiter la chute des socialistes si la défiance des Français persiste, d'autant qu'on peut prévoir l'accumulation du déchet dans les reports de voix à gauche.

– Le « correctif » proportionnel ne ferait qu'aggraver le phénomène, puisqu'il favorise les seconds dans chaque camp, et singulièrement le PCF à gauche.

Le cumul de deux inconvénients ne fait pas, à l'évidence, l'affaire des socialistes. Les tenants de cette thèse remarquent que la promesse d'une proportionnelle la plus large possible a été formulée à une époque où le Parti socialiste était faible – et dominé à gauche par le PCF ; la proportionnelle lui permettait d'aspirer à une représentation plus juste. L'époque redonne vigueur, estiment-ils, à cet argument d'« opportunité ».

Les mêmes défendent la proportionnelle pour des raisons plus profondes. Outre qu'elle leur paraît être la garantie d'une représentation plus exacte des forces partisanes, donc d'une certaine « morale », cette méthode permet d'assouplir les règles du jeu politique. Après tout, depuis 1976 et l'entrée de l'UDR puis du RPR en dissidence par rapport à M. Valéry Giscard d'Estaing, la séparation de la France en deux camps irréductibles a souvent pris l'allure d'un éparpillement. Le PCF aussi y a largement contribué. A ceux qui, parmi les socialistes, redoutent que la proportionnelle soit une promesse d'éclatement de la gauche, les proportionnalistes répondent que l'union est déjà morte, qu'elle ne revivra pas avant longtemps. Avant d'arrêter leur choix, les stratèges du PS accorderont une attention particulière au rapport des forces à l'intérieur de chaque camp, et notamment au report des voix entre communistes et socialistes au second tour des cantonales.

Le retour en force des proportionnalistes appelle une réflexion sur les institutions de la Ve République. Tenant du scrutin majoritaire, même corrigé, M. Jean-Pierre Chevènement a parfaitement posé le problème le 4 mars dans un entretien au *Matin* : *« La proportionnelle intégrale à l'Assemblée nationale créerait une sorte de mer des Sargasses (...). Si nous allions vers une telle solution, la logique voudrait qu'on aille alors vers un régime présidentiel avec ce que cela implique, c'est-à-dire la réduction à cinq ans du mandat présidentiel et un gouvernement responsable devant le président de la République plutôt que devant l'Assemblée nationale. Le droit de dissolution, avec la proportionnelle intégrale, tomberait dans les faits en désuétude. »* Sans préjuger du résultat éventuel, cette réflexion, en tout cas, n'est pas écartée. M. Lionel Jospin a émis depuis longtemps l'idée qu'il faudra peut-être un jour l'engager. Là encore, M. Mitterrand n'est pas pressé. Il continue d'éluder les questions des curieux en répétant, avec une belle obstination, depuis bientôt quatre ans, que les institutions de la Ve République, *« dangereuses »* avant lui, ne le seraient plus qu'après lui.

« Tout est possible », y compris, dit-on à l'Elysée et au PS, le maintien pur et simple du scrutin majoritaire actuel. Après tout, lorsque l'on sent un « frémissement » dans l'opinion, que la cote du chef de l'Etat remonte doucement, et que celle du premier ministre continue d'étonner, on se dit que le bon vieux scrutin majoritaire à deux tours n'a d'inconvénients que pour ceux qui partent battus.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LES PARTIELLES DEPUIS LE RENOUVELLEMENT DE 1982

La chute de la gauche et du PS

par JÉROME JAFFRÉ et JEAN-LUC PARODI (*)

Les élections cantonales des 10 et 17 mars marqueront le renouvellement des conseillers généraux élus en 1979. A cette date, la gauche, alors dans l'opposition, avait obtenu la majorité absolue avec 52,3 % des suffrages exprimés – le PS-MRG 28,9 % et le PC, encore vaillant, 22,5 %. Les scrutins cantonaux ayant lieu par moitié tous les trois ans, la série élue en 1976 a été renouvelée en mars 1982. A peine dix mois après sa victoire présidentielle, la gauche était déjà minoritaire : 48,1 % des voix, 49,6 % en incluant les candidats étiquetés « divers gauche » par le ministère de l'intérieur. Le PC subissait le contre-coup de son grand recul présidentiel (15,9 %) et le PS-MRG en tirait bénéfice (31,6 %).

Depuis trois ans, les élections cantonales partielles organisées chaque dimanche ou presque ont fourni de précieuses indications sur l'évolution du rapport des forces (1). A l'automne 1983, elles permettaient de situer la gauche en deçà des 45 %. Juste avant les élections européennes, elles indiquaient que la gauche affrontait le scrutin en situation très minoritaire.

A la veille du renouvellement, il est intéressant d'étudier les évolutions survenues au cours des trois dernières années. C'est l'objet du tableau ci-contre, qui retrace en quatre périodes les principaux mouvements du corps électoral.

1. La gauche n'a cessé de s'affaiblir au cours des trois dernières années. Juste avant les municipales de mars 1983, sa perte moyenne est d'environ 6 % des suffrages. Après l'adoption du deuxième plan de rigueur au printemps 1983, le recul atteint par rapport à 1979 environ dix points et demeure étale jusqu'aux élections européennes. Depuis l'été dernier, le mouvement s'accélère : de la mi-juin 1984 au début janvier 1985, le recul moyen est supérieur à seize points par rapport au scrutin de 1979, à huit points par rapport à celui de 1982. Tout se passe comme si le choc des européennes et le départ des communistes avaient contribué à affaiblir davantage encore la gauche tout entière. Dans la dernière période, sur les quinze cantonales partielles qui ont pu être retenues pour l'analyse, la gauche enregistre quatorze reculs et une seule progression. Si un tel mouvement se confirme dimanche prochain, il situerait la gauche aux alentours des 40 %, avec le risque très sérieux d'être au-dessous de cette barre pourtant bien modeste.

2. Ce mouvement de recul s'accompagne d'une progression régulière de l'abstention. Depuis 1982, on enregistre parrallèlement au recul de la majorité une montée de l'abstention, qui culmine précisément au cours de la dernière période qui a vu l'effondrement de la gauche. Il est vrai que canton par canton la corrélation est moins étroite – il y a des cas où la participation demeure forte et où la gauche s'effondre, des cas où elle diminue considérablement et où la gauche résiste bien. Mais il est clair que la gauche souffre de la démobilisation d'une partie de son électorat. On se souvient qu'aux élections européennes l'abstention différentielle lui avait coûté près de 4 % des suffrages exprimés. De la plus ou moins grande parcitipation électorale dimanche prochain dépendra l'ampleur de son échec.

3. Le Parti communiste est stabilisé dans le recul. De ce grand mouvement de recul intervenu depuis l'été, le PC est exempt. Son départ du gouvernement ne lui a pas permis d'amorcer un rétablissement, mais il ne lui a pas davantage coûté, du moins avant son congrès, puisque les dernières partielles datent de la mi-janvier. Il perd un peu plus de huit points par rapport aux cantonales de 1979, un peu moins de deux par rapport à 1982. Ces évolutions, si elles se confirment dimanche, le placeraient aux environs de 14 % des suffrages exprimés, un score bien supérieur à celui des européennes (11,2 %), mais qui ne mettrait pas fin pour autant au processus de déclin dans lequel il est engagé.

4. Le Parti socialiste est fortement atteint. Jusqu'à la mi-1984, le PS-MRG avait réussi à limiter ses pertes par rapport aux cantonales de 1979, même s'il cédait du terrain par rapport au scrutin de 1982. Aujourd'hui, il perd sur les deux tableaux. Il est désormais en première ligne des reculs de la gauche et ne peut plus espérer s'abriter derrière le recul communiste. Au cours de la dernière période, sa perte est de 6,8 points comparée à 1982, 8,5 points comparée à 1979. Il perd du terrain dans douze cantons et n'en gagne que dans trois, alors que pour sa part le PC fait un peu mieux : quatre progrès et onze reculs. Dans les cantons acquis à la droite où jadis le PS réussissait d'assez bonnes performances, il frôle maintenant la marginalisation pure et simple au second tour. Sa capacité de résistance tient à son réseau d'élus municipaux et cantonaux. Reste que la double référence à 1979 et 1982 laisse planer une incertitude sur son score : par rapport à il y a six ans, il se situe un peu au-dessus des 20 %, par rapport à 1982, il avoisine les 25 %. Même si le 10 mars il s'aligne sur la référence la meilleure, ce ne sera pas vraiment une performance, puisque sur le terrain cantonal le PS est peu concurrencé par le centre gauche, les écologistes et l'extrême gauche, à la différence des Législatives, où la rivalité serait encore accentuée en cas de représentation proportionnelle.

5. Des élections partielles au scrutin des 10 et 17 mars. Tout indique donc que le scrutin de dimanche prochain marquera un très fort recul de la gauche par rapport aux cantonales de 1979 et 1982. Mais il convient de noter que les dernières partielles remontent à deux mois. Depuis cette date, la gauche a enregistré dans les sondages une remontée modeste – la cote de popularité de M. Mitterrand et du Parti socialiste est exactement au même niveau qu'à la veille des européennes – mais réelle. Or, la corrélation est étroite entre les variations de popularité et les rapports de force électoraux. Bénéficiant de ce redoux, la gauche peut donc espérer dépasser les 40 % et se situer à un niveau sensiblement supérieur à celui des européennes. Il y a trois ans, une telle perspective aurait glacé d'effroi les dirigeants socialistes. Aujourd'hui, elle leur paraîtra presque honorable.

(*) Respectivement directeur des études politiques de la SOFRES et maître de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques.

(1) Voir Jérôme Jaffré et Jean-Luc Parodi, « La gauche au-dessous des 45 % », *le Monde*, 9-10 octobre 1983, « La gauche toujours très minoritaire », *le Monde*, 14 juin 1984, et Nadine Avelange, « Un bilan de six mois d'élections cantonales partielles », *le Monde*, 27 décembre 1984.

LES ÉVOLUTIONS ÉLECTORALES AUX CANTONALES PARTIELLES DEPUIS LE PRINTEMPS 1982

	CANTONS DE LA SÉRIE 1979 (Evolution par rapport à 1979)				CANTONS DE LA SÉRIE 1982 (Evolution par rapport à 1982)			
	Gauche	PC	PS	Abstention	Gauche	PC	PS	Abstention
– AVRIL 1982 - JANVIER 1983	– 5,9	– 4,7	– 1,9	+ 7,7	– 6,4	– 2,7	– 2,7	+ 14,4
– MARS - SEPTEMBRE 1983	– 9,8	– 8,4	– 2	+ 11,2	– 5,3	+ 2,3	– 6,9	+ 15,5
– OCTOBRE 1983 - JUIN 1984	– 9,4	– 8,1	– 1,4	+ 12	– 5,3	– 1	– 4,1	+ 14,4
– JUIN 1984 - JANVIER 1985	– 16,9	– 8,4	– 8,5	+ 13,7	– 8,6	– 1,8	– 6,8	+ 18,6

N.B. – Pour la gauche, le PC et le PS, les évolutions électorales sont calculées en pourcentage des suffrages exprimés ; pour l'abstention, elles sont bien sûr calculées en pourcentage des électeurs inscrits.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 6 mars, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des travaux, le communiqué suivant a été diffusé :

● **RECHERCHE**

Le ministre de la recherche et de la technologie a présenté au conseil des ministres une communication sur le plan triennal pour la recherche et le développement technologique pour la période 1986-1988. Un projet de loi ayant cet objet sera soumis au Parlement à la session de printemps. La recherche et le développement technologique sont, en effet, les clés de la modernisation de notre pays.

I. – La loi d'orientation et de programmation de la recherche de 1982 a donné un élan décisif au développement de notre potentiel de recherche. L'effort sans précédent, qui a été réalisé, a permis de faire progresser de plus de 20 % la part de la dépense nationale de recherche et développement dans le produit intérieur brut. Celle-ci est passée, en effet, de 1,85 % en 1980 à 2,25 % en 1985. La France a ainsi commencé à rétablir sa position par rapport à ses principaux partenaires et concurrents étrangers. Les résultats acquis depuis 1981, une confiance retrouvée par le pays dans ses capacités scientifiques et technologiques, l'effort accompli par nos chercheurs, l'ouverture de la recherche à ses partenaires, la conjugaison des efforts de l'Etat, des universités et des entreprises publiques et privées, l'engagement croissant des régions, fournissent une base solide pour la deuxième étape de la politique entreprise.

II. – Le plan triennal pour la recherche et le dévelopement technologique s'articulera autour des orientations suivantes :

1) **Développer la recherche en milieu industriel**, en particulier dans les secteurs d'industries traditionnelles où l'effort réalisé jusqu'à présent est encore faible.

2) **Accroître la part des entreprises dans l'effort national de recherche**, notamment par des mesures fiscales, incitatives, simples, ouvertes en particulier aux petites et moyennes entreprises. Ainsi, la procédure du crédit d'impôt-recherche sera renforcée et élargie.

3) **Mener une politique de formation et d'emploi scientifique et technique à long terme** dotant les organismes et les entreprises de chercheurs et d'ingénieurs en nombre et en qualité suffisants et garantissant un recrutement régulier.

4) **Augmenter les moyens de fonctionnement et l'équipement des laboratoires**, notamment en ordinateurs et en gros appareillages.

5) **Poursuivre les grands programmes de développement technologique** pour conforter les positions que notre pays s'est acquises et atteindre les objectifs ambitieux qu'il s'est fixés dans des domaines d'avenir (espace, aéronautique, énergie, océan).

6) **Renforcer encore l'efficacité de la dépense nationale de recherche.** Dans cet esprit, l'accent sera mis sur l'évaluation des activités de recherche, et des indicateurs permettront d'apprécier les résultats de la politique mise en œuvre.

Le budget civil de recherche et de développement bénéficiera d'une forte priorité. L'élaboration de la loi fera l'objet d'une large concertation avec les partenaires sociaux et économiques, les organismes de recherche et les instances régionales.

● **CONFÉRENCES MARITIMES**

Le ministre des relations extérieures et le secrétaire d'Etat chargé de la mer ont présenté au conseil des ministres :

– un projet de loi autorisant l'approbation de la convention des Nations unies du 6 avril 1974, relative à un code de conduite des conférences maritimes ;

– un projet de loi fixant les conditions de la mise en œuvre de cette convention.

La convention des Nations unies répond à la volonté des pays en voie de développement de participer plus largement au transport des marchandises de leur commerce extérieur. Elle régit l'organisation et le fonctionnement des conférences maritimes, qui fixent les modalités d'exploitation des liaisons maritimes assurées par les armateurs membres de ces conférences. Elle pose le principe d'une répartition équilibrée des droits des compagnies nationales.

En ratifiant cette convention et en fixant, en conformité avec la réglementation communautaire, les modalités de son application, la France donnera une nouvelle preuve de l'intérêt qu'elle porte à toutes les mesures qui peuvent contribuer à l'instauration de rapports économiques internationaux plus équitables.

● **RETRAITE DES MILITAIRES**

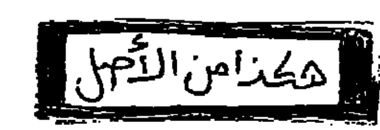
Le ministre de la défense a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant la loi du 2 janvier 1970, tendant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils, et la loi du 30 octobre 1975, modifiant la loi du 13 juillet 1972 portant statut concernant les militaires de carrière et édictant des dispositions concernant les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat. Ce projet prévoit la prorogation, jusqu'au 31 décembre 1988, terme de la loi de programmation militaire, de certaines dispositions qui concernent, d'une part, les conditions de départ à la retraite, d'autre part, les conditions d'accès à des emplois civils de certains militaires de carrière.

● **RETRAITE DES ENSEIGNANTS**

Le ministre de l'éducation nationale a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif aux conditions de cessation d'activité de maîtres de l'enseignement public ayant exercé dans certains établissements de l'enseignement privé. Ce projet s'applique à environ deux mille enseignants, qui ont été titularisés sur la base de dispositions législatives spécifiques. Ces enseignants bénéficieront de conditions d'accession à la retraite comparables à celles dont jouissent les maîtres des établissements d'enseignement privé, titulaires d'un contrat ou d'un agrément définitif.

● **INSPECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE**

Sur proposition du ministre de l'agriculture, le conseil des ministres a adopté le décret modifiant le statut particulier de l'inspection générale de l'agriculture. Ce texte complète la série des décrets adoptés, lors du conseil des ministres du 13 février, en vue de mettre en œuvre les dispositions de l'article 8 de la loi du 13 septembre 1984, qui a institué un tour extérieur dans les corps d'inspection. Il fixe, en outre, les autres règles statutaires applicables à l'inspection générale de l'agriculture, qui devient un corps de la fonction publique, et, notamment, les conditions de nomination et de promotion dans le corps.



société

MICHAEL PLUNKETT CONTRE JEAN-FRANÇOIS KAHN

La seconde affaire des Irlandais de Vincennes

L'affaire dite des « Irlandais de Vincennes » entre dans son troisième acte, et la première scène en fut jouée, mercredi 6 mars, devant la première chambre civile du tribunal de Paris. Le premier acte avait été l'arrestation par le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), le 28 août 1982, à Vincennes (Val-de-Marne), de trois républicains irlandais présentés dans un communiqué de l'Elysée comme des prises *« importantes (...) dans les milieux du terrorisme international »*. Le second acte fut, neuf mois plus tard, la libération des trois terroristes présumés, l'annulation de la procédure qui les visait et l'inculpation de deux officiers de gendarmerie pour subornation de témoins.

Le « coup » policier réalisé en « solitaires » par quelques gendarmes d'élite, et notamment, par le capitaine Paul Barril – depuis en disponibilité de son arme – s'était donc jusqu'ici retourné contre ses auteurs, la justice invoquant contre certains d'entre eux de véritables délits, et non plus de simples erreurs de procédure. Injustice ! diront le capitaine Barril et ses amis, qui contre-attaquent aujourd'hui par révélations journalistiques interposées. En substance : quelles que soient nos erreurs, la prise était bonne.

Il revint donc à *l'Evénement du jeudi* et à son directeur, M. Jean-François Kahn, sous le pseudonyme de Serge Maury, d'accuser, dans son numéro du 31 janvier, Michael Plunkett, la principale figure des trois de Vincennes, ancien président du Parti socialiste républicain irlandais (IRSP). *« Ce Plunkett était loin d'être un simple extrémiste idéologue,* écrivait l'hebdomadaire (...). *Il avait eu d'étroits contacts avec l'organisation terroriste du FPLP, il s'intégrait donc structurellement au système Carlos »*. Pour *l'Evénement,* ce que la justice n'avait pu établir était néanmoins certain : M. Plunkett avait effectué *« une dizaine de déplacements en Tchécoslovaquie »*, avait participé à *« une action en collaboration avec la bande à Baader »*, et s'était vanté de *« l'exécution de M. Neave, le conseiller de Margaret Thatcher, en 1981 »*.

De ces accusations graves et publiques, M. Plunkett demandait donc réparation, le 6 mars, s'estimant diffamé et réclamant 200 000 francs de dommages et intérêts. L'audience donna lieu à un étonnant déballage de documents secrets, peu ou prou classés *« confidentiel défense »* et provenant tout aussi bien du Bundeskriminalamt (BKA) ouest-allemand, de la *special branch* de Scotland Yard, de la Direction de la surveillance du territoire (DST), ou encore de la présidence de la République, sous la signature du général Jean Saulnier, chef d'état-major particulier de M. François Mitterrand ! De quoi plaider notre bonne foi, assurent Mes Didier Skornicki et François Szpiner – celui-ci fut en d'autres occasions le conseil juridique de M. Paul Barril, – défenseurs de Jean-François Kahn, qui, de son côté, annonce la publication de ces documents dans le numéro de *l'Evénement* de ce jeudi 7 mars.

Absolument pas, réplique Me Antoine Comte, au nom de Michael Plunkett, pour qui ces pièces sont *« peut-être produites et faites par le capitaine Barril »*. Certaines font partie de la *« procédure annulée »* après les rebondissements vincennois, d'autres ont été *« fabriquées après coup »* et, plus généralement, il ne s'agit, selon Me Comte, que de suppositions de services spécialisés dans le renseignement qui n'ont pas la valeur probante d'une enquête de police judiciaire, Michael Plunkett n'étant de plus poursuivi outre-Manche sur aucun des points avancés par l'Evénement.

« On est incapable de nous démontrer l'appartenance de Plunkett au réseau Carlos, ses voyages en Tchécoslovaquie, ses liens étroits avec le FPLP, sa participation à un assassinat, résume Me Comte. *L'article avance une théorie, celle du chef d'orchestre clandestin. Quand on avance qu'une personne est membre du réseau Carlos, on met sa vie en danger. »* Et de rappeler l'assassinat d'Henri Curiel, peu de temps après des accusations journalistiques sur les liens de son réseau et du KGB.

Non, réplique Me Szpiner, il y a bien *« une nébuleuse terroriste »* dans laquelle il faut absolument placer M. Plunkett. Celui-ci est *« un défi aux lois de la probabilité »*. Il applique *« le vieux schéma terroriste : militant le jour, poseur de bombes la nuit »*. S'il fut, dans le passé, acquitté par la justice britannique, puis relâché faute de preuves, il n'en a pas moins vécu clandestinemnt en France depuis 1979. *« A chaque fois qu'il fait des rencontres, ce sont des gens dangereux et des terroristes. »*

Bref, les attendus du procès de cet homme sont *« une trentaine de coïncidences qui mènent ses pas où les bombes explosent »*.

Me Szpiner demande donc au tribunal de ne pas *« ajouter, aux handicaps de la société démocratique, dans sa lutte contre le terrorisme, celui de bâillonner les journalistes »*. *« Un peu moins d'honneur et un peu plus de liberté de la presse quand elle dit la vérité »*, demande aussi Me Skornicki.

« Nous avons tout recoupé », assure enfin M. Kahn, qui dit avoir confié cette enquête, durant six mois, au journaliste Pierre Péan. *« Ce sont des amalgames a* posteriori », rétorque M. Plunkett, présent à l'audience, qui, revendiquant son identité de républicain irlandais, rappelle que son prédécesseur à la tête de l'ISRP fut assassiné.

Jugement le 17 avril.

EDWY PLENEL.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Gabriel Matzneff, la calomnie et ses effets pervers

Voilà un procès en dénonciation calomnieuse qui a de grandes chances d'être gagné par celui qui l'a intenté, l'écrivain Gabriel Matzneff. D'abord, parce que celui à qui il le fait, Jean-Claude Krief, s'est dérobé. Ensuite, parce que M. Marc Domingo, substitut, le considère comme fondé et demande condamnation. Enfin, parce qu'il a été clairement présenté tant par le plaignant que par son avocat, Me Thierry Lévy.

C'est une séquelle de l'affaire dite du « Coral », dont l'instruction n'est pas encore achevée. Jean-Claude Krief, ancien éducateur de ce « lieu de vie » dans le département du Gard, avait, en 1982, déclaré que M. Matzneff s'était livré là-bas à des attouchements impudiques sur de jeunes pensionnaires. Il avait ajouté que l'écrivain lui demanda, en outre, de lui fournir des photographies pornographiques. Cela valut à M. Matzneff une interpellation par la police à Paris, suivie d'une audition à la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP).

En quelques heures, le « dénoncé » devait rapidement convaincre ses interlocuteurs de son innocence et de l'invraisemblance des propos de Jean-Claude Krief.

Cependant, mercredi 6 mars, devant la 17e chambre du tribunal de Paris présidée par Mme Jacqueline Clavery, où l'on plaidait enfin, après une succession de renvois, M. Matzneff a tenu à dire que le préjudice n'en fut pas moins considérable pour lui : *« Tous les journaux,* a-t-il expliqué, *y compris* le Monde *où je collaborais alors, annoncèrent mon interpellation. Ensuite, il y eut dans une certaine presse tout une campagne pour dire que, si je n'étais pas coupable, j'aurais pu parfaitement l'être. Pour le démontrer, on faisait état de certains de mes livres présentés comme scandaleux. Bref, on a cherché à me déshonorer. »*

M. Matzneff considère, de surcroît, à tort selon nous, que c'est à cause de tout ce tapage qu'il vit M. André Laurens, successeur de M. Jacques Fauvet à la direction du *Monde,* mettre fin à sa collaboration hebdomadaire.

Cependant, il a tenu à dire qu'il en voulait moins à Jean-Claude *Krief qu'à ceux qui, à son avis, lui* ont soufflé *« toutes ses inventions »* et *« pour monter de toutes pièces une machination qui, en réalité, visait aussi Jack Lang, ministre de la culture, et le professeur Scherrer, accusés eux aussi par Jean-Claude Krief »*.

C'est sur ce thème que devait plaider Me Thierry Lévy, faisant en outre état d'une lettre adressée en janvier dernier par J.-C. Krief à M. Matzneff et dans laquelle le jeune homme confiait qu'il avait bien menti.

Juridiquement, cela n'aurait pas suffi. Pour démontrer la dénonciation calomnieuse, il faut, en effet, que la fausseté des faits dénoncés ait été établie par une relaxe, un non-lieu ou un classement sans suite de l'autorité judiciaire. Or, aujourd'hui, il est acquis que, dans le dossier du Coral instruit à Paris par M. Michel Salzmann, la partie concernant la mise en cause de M. Matzneff a été classée sans suite, mais, pour que le tribunal obtienne communication de cette partie du dossier, il a fallu une décision de la chambre d'accusation. *« Un travail de romain »*, devait dire le substitut, M. Domingo, car M. Salzmann, a-t-il bien précisé, refusait pour sa part de communiquer les pièces demandées.

Jugement le 17 avril.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *« Le Figaro-Magazine » condamné pour diffamation.* – M. Philippe Dufay, journaliste, a été condamné, mercredi 6 mars, à 1 000 F d'amende et 1 F de dommages-intérêts par la 17e chambre correctionnelle de Paris, pour complicité de diffamation envers l'écrivain André Bercoff, alias « Caton », pour un article publié le 18 février 1984 dans *le Figaro-Magazine*. Le journaliste présentait « Caton » comme *« inféodé au pouvoir »* après la publication par M. Bercoff d'articles dans lesquels ce dernier fustigeait ce qu'il appelait *le « phénomène Montand »*.

PROCÈS WILLOT : LE BILAN DES BILANS

Le procès des frères Willot a *continué, mercredi 6 mars*, à la onzième chambre du tribunal de Paris, par l'examen des bilans pour les années 1979 et 1980 des sociétés Agache-Willot et Boussac Saint-Frères (BSF). Pour l'accusation, ces bilans sont faux, inexacts, et tendent à faire apparaître des situations financières meilleures qu'elles ne l'étaient en réalité.

Pour la défense, les procédés reprochés étaient légaux. Dans cette discussion, les frères Willot ont cédé la vedette, laissant aux experts et à ceux qui furent, dans leurs propres sociétés, les commissaires aux comptes, le soin de s'expliquer entre eux. Les débats reprendront le lundi 11 mars.

M. JEAN-CLAUDE PERIER MEMBRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

Par décret paru au *Journal officiel* du 6 mars, M. Jean-Claude Perier, conseiller d'Etat, a été nommé membre du Conseil supérieur de la magistrature, en remplacement de Mme Suzanne Grévisse, président de la section sociale du Conseil d'Etat.

[Né le 22 février 1922 à Uzès (Gard), M. Perier, docteur en droit, est successivement avocat stagiaire, puis attaché stagiaire à Nîmes, juge suppléant à la cour d'appel de Montpellier et, en 1951, magistrat à l'administration centrale du ministère de la justice.

Secrétaire, en 1956, du Conseil supérieur de la magistrature, il est, en 1960, conseiller technique au cabinet de M. Messmer, alors ministre des armées.

En 1962, il occupe cette fonction au cabinet de M. Foyer, alors garde des sceaux, puis est nommé directeur de la gendarmerie et de la justice militaire. Il est nommé, en 1973, conseiller d'Etat en service ordinaire (tour extérieur).]

FAITS DIVERS

A PARIS

L'enquête sur le meurtre des quatre Cambodgiens pourrait s'orienter vers une piste politique

L'une des victimes aurait dirigé un camp khmer rouge en 1975

La présence d'une inscription sur une porte de l'appartement où quatre Cambodgiens ont été découverts assassinés, dans la soirée du lundi 4 mars à Paris (13e), pourrait orienter l'enquête vers une piste politique. Les meurtriers ont, en effet, laissé, une « signature »... s'il est avéré qu'ils ont eux-mêmes inscrit la formule *« Les rescapés du génocide du Cambodge »*. Cette phrase sur la porte du salon au vingt-quatrième étage de la tour Tokyo, qui abrite une population d'Asiatiques immigrés à Paris, pourrait expliquer l'exécution de M. Try Meng Huot, quarante ans, de sa femme, de sa belle-sœur et de l'ami de celle-ci, tués tous les quatre de balles dans la tête.

Les enquêteurs de la brigade criminelle, dirigée par M. Morin, ont tenté de reconstituer le scénario du drame. Il semble que les tueurs se sont introduits dans l'appartement de sept pièces occupé par M. Try et sa famille, vers 20 heures. Ils ont tué les trois personnes présentes, comme pour éliminer tout témoin, et ont attendu l'arrivée de M. Try Meng Huot. Quand celui-ci est entré, vers 20 h 30, il a été immédiatement exécuté à son tour. Une occupante de l'appartement, arrivée vers 21 heures, a découvert les cadavres. M. Try Meng Huot tenait encore son trousseau de clés dans la main droite.

L'inscription figurant sur la porte du salon ferait allusion à d'anciennes activités et même d'anciennes responsabilités de M. Try Meng Huot. Né à Kandal, au Cambodge, celui-ci vivait en France depuis 1970, mais effectuait de fréquents voyages dans son pays natal. Membre de l'organisation Angkar du leader khmer rouge Pol Pot, il aurait ainsi dirigé un camp khmer en 1975.

Depuis 1982, M. Try enseignait à l'Ecole polytechnique à Massy-Palaiseau (Essonne), où il occupait un poste d'attaché de travaux pratiques de chimie. Discret, sans activité politique apparente, il n'avait jamais attiré sur lui une particulière attention. Son passé continuait pourtant de peser, tant le souvenir du génocide perpétré entre 1975 et 1979 par le régime khmer rouge et qui aurait entraîné la mort de plus d'un million et demi de personnes, reste vivace dans la communauté cambodgienne à Paris.

Trafic de drogue ? L'hypothèse reste plausible

Les enquêteurs continuent, toutefois, de n'écarter aucune piste pour élucider le quadruple assassinat. La « filière asiatique » de la drogue est effet très active dans la capitale française, où les expatriés chinois et cambodgiens rivalisent en vue de contrôler le trafic d'héroïne. L'accès de M. Try à des laboratoires de chimie et sa formation auraient pu intéresser des trafiquants. De plus, la présence de matériel de couture dans l'appartement des victimes, pouvait orienter les investigations vers les filières de confection clandestine, autre spécialité des milieux asiatiques du treizième arrondissement parisien. Le sixième cabinet de délégation judiciaire, qui avait récemment démantelé un tel réseau, s'était rendu dans la tour Tokyo, mais n'avait pas repéré l'appartement de M. Try Meng Huot.

Il ne se passait jamais rien...

Il ne se passe jamais rien dans l'enclave « chinoise » du treizième arrondissement. Pour les policiers de la voie publique, ce sont les 60 hectares les plus calmes de Paris. Dix mille Asiatiques, sourire en façade et chaussons aux pieds, y ont organisé leur ville, petit à petit, à force de travail et sans rien demander à personne.

Leurs douze cents enfants sont des écoliers modèles, à l'ancienne, comme M. Chevènement en rêve. Les mamans trottent menu dans les coursives des immeubles-tours travaillant tard dans les ateliers de confection. Plutôt que d'aller s'inscrire au chômage, les papas préfèrent s'échiner à faire la plonge dans l'un des cent restaurants du quartier. Une soupe chinoise leur suffit. Demain, avec les trois sous amassés et l'aide d'innombrables cousins, ils ouvriront à leur tour quelque commerce. On en compte déjà une centaine dans le secteur, grignotant sans tapage les boutiques tenues par des Français. L'alimentation, bien sûr, mais aussi des agences de voyages, des cabinets médicaux, des bureaux d'assurances.

Tout cela ne s'éveille que pour la fête du Têt, le nouvel an vietnamien. Quelques pétards claquent dans les rues, puis le silence retombe. Il couvre une activité de fourmi qui ne cesse ni le jour ni la nuit. Les ateliers clandestins continuent à tourner.

Que s'y passe-t-il ? Les inspecteurs du travail ne trouvent pas grand-chose. Les employeurs aux yeux bridés ont vite appris à se mettre au pli du formalisme français. Et, dans les salles de jeu, la police a peu d'informateurs. Une filière de drogue qui partait de Hongkong et passait par Roissy a été démantelée voici trois ans. Là encore, on a sans doute pris ses précautions.

Cette vie mystérieuse ne laisse percer que quelques rares éclats. Par exemple, une expédition punitive en Allemagne voici trois ans pour liquider une famille compromise dans quelque trafic. La prostitution ? Elle est si discrète qu'il faut la chercher assidûment pour la dénicher au détour d'un couloir. Des rackets dans les restaurants ? Des vitres brisées au matin, un incendie par-ci, par-là, semblent indiquer qu'il se passe quelque chose. Mais les propriétaires, tout sourire, affirment que ce sont de simples accidents.

Que font-ils donc de leurs défunts ? se demanda il y a deux ans le bouillant Jacques Toubon député de Paris, maire du treizième ? L'enquête a fait chou blanc. Une calomnie de plus, sans doute. Bref, il ne se passait jamais rien dans la vie besogneuse et cachée du quartier chinois de Paris. Jusqu'à aujourd'hui.

MARC AMBROISE-RENDU.

OPÉRATION ANTI-DROGUE A BELLEVILLE

Six cents personnes ont été contrôlées et cinq interpellées lors d'une opération « anti-drogue » lancée le 6 mars par la police, dans le onzième arrondissement de Paris. Les policiers n'ont procédé à aucune saisie de drogue.

Pendant deux heures, quelque trois cents gendarmes mobiles, CRS et gardiens de la paix, accompagnés d'inspecteurs en civil, ont interdit toute sortie d'un périmètre formé par le boulevard de Belleville, la rue du Faubourg-du-Temple, la rue Saint-Maur et la rue Jean-Pierre-Timbaud, où cohabitent en majorité des membres des communautés algérienne et juive. Assistés de chiens, ils ont contrôlé systématiquement, dans la rue et dans les cafés, les identités des habitants du quartier.

Quatre des personnes interpellées sont des étrangers en situation irrégulière. La cinquième a été trouvée en possession de quelques grammes de drogue.

● *Une jeune femme tuée dans une course-poursuite avec la police.* — Une jeune femme de vingt-neuf ans, Danièle Cheminade, a trouvé la mort, mercredi 6 mars, dans un accident de voiture survenu après une course-poursuite commencée dans Paris entre des policiers et les passagers d'une Austin volée immatriculée en Belgique.

Cinq personnes — trois hommes et deux femmes — circulaient à bord de ce véhicule vers 2 heures du matin, avenue Daumesnil, à Paris (12e). Sur l'autoroute A 4, vers 2 h 30, le conducteur de la voiture filée par la police heurta un autre véhicule avant d'aller s'encastrer dans le rail de sécurité.

Les quatre autres occupants, Florence P., mineure de dix-sept ans, Nurdine Zeggai, vingt ans, Djabel Gharbi, trente ans, et Abdelkader Boussis, tous de nationalité française, ont été transportés dans trois hôpitaux du Val-de-Marne.

Aucune des victimes n'est connue des services de police. Les enquêteurs n'avaient toujours pas pu, mercredi soir, entendre les blessés en raison de leur état.

SCIENCES

PATRICK BAUDRY VOLERA EN JUIN A BORD DE LA NAVETTE DISCOVERY

L'astronaute français Patrick Baudry ne participera pas au prochain vol de la navette spatiale américaine, prévu pour le 29 mars. Mais ceux avec lesquels il devait voler à bord de Challenger partiront ce jour-là aux commandes de la navette Discovery. Ainsi en a décidé la NASA.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, cette décision ne devrait pas être de nature à contrarier le Français, auquel la NASA a proposé de participer, en juin prochain, à une mission de plus longue durée. Ainsi Patrick Baudry devrait voler sept jours dans l'espace à bord de Discovery, au lieu des quatre initialement prévus avec la navette Challenger. Une décision « satisfaisante », si l'on en juge par le commentaire du directeur général du Centre national d'études spatiales, M. Frédéric d'Allest, qui considère que la NASA a offert *« les meilleures conditions possibles »* au bon déroulement des expériences scientifiques françaises.

Le programme de recherche proposé par les Français concerne les sciences de la vie et vise, en particulier, à mieux comprendre la manière dont les astronautes s'adaptent à la vie en apesanteur. Or les vols spatiaux habités ont clairement montré qu'un à deux jours étaient en principe nécessaires aux astronautes pour surmonter les effets du mal de l'espace et devenir pleinement efficaces. Ainsi, une mission prolongée va-t-elle dans le sens souhaité par tous. D'autant que, contrairement à ce qui s'était passé pendant le vol franco-soviétique, où les cosmonautes n'avaient pu commencer leurs expériences que plus de trente-six heures après le décollage, les astronautes de la navette, même s'ils sont légèrement indisposés, pourront travailler et effectuer des mesures dès le début de la mission.

ENVIRONNEMENT

A LA RÉUNION MINISTÉRIELLE DE BRUXELLES

L'essence sans plomb : un casse-tête pour l'Europe communautaire

Le conseil des ministres européens de l'environnement, réuni à Bruxelles jeudi 7 mars, doit s'atteler, entre autres, au problème de la pollution automobile. Il doit fixer un calendrier pour l'introduction de l'essence sans plomb, seul moyen connu à ce jour permettant l'usage d'un filtre anti pollution efficace à 90 % : le pot d'échappement à convertisseur catalytique.

Ce problème, de prime abord purement technique, représente en fait un casse-tête pour l'Europe communautaire. Le pot catalytique est, en effet, une invention américaine, conçue pour des voitures de grosse cylindrée et adaptée aux normes en vigueur aux Etats-Unis. Le Japon, à son tour, a adopté les normes américaines et son industrie automobile a si bien réussi sa conversion que 90 % du parc japonais roule à l'essence sans plomb (contre seulement 40 % aux Etats-Unis, qui envisagent d'interdire totalement l'essence plombée dès 1988).

Les Européens (1), sur l'initiative d'une Allemagne inquiète pour ses forêts et houspillée par ses Verts, ont décidé à leur tour de prendre des mesures pour réduire la pollution automobile. Mais, ils ne suivent pas la RFA lorsque celle-ci annonce qu'elle entend introduire l'essence sans plomb dès 1986, de sorte que tous ses véhicules roulent « propre » dès 1989. Les constructeurs anglais, français et italiens ont chacun de bonnes raisons pour réclamer des délais supplémentaires et, même, des distinguos entre les cylindrées car ils ne sont pas prêts. Les Anglais, soucieux de défendre leur production de moyennes cylindrées (entre 1 400 centimètres cubes et 2 litres), refusent le pot catalytique jugé trop cher et ils affirment s'orienter vers un autre mode de contrôle anti pollution avec le moteur à mélange pauvre *(lean burn)*, déjà testé par Ford au Royaume-Uni.

Français et Italiens, producteurs et surtout exportateurs de petites cylindrées (moins de 1 400 centimètres cubes), estiment qu'il est dangereux d'imposer à des voitures bon marché le surcoût du pot catalytique, d'autant que la faible consommation des petites voitures les rend moins polluantes. Ils réclament, donc, des dérogations par catégories et un étalement dans le temps puisque les Japonais, eux aussi grands exportateurs de petites voitures, les ont pris de vitesse en proposant des petites cylindrées équipées de l'injection électronique et du pot catalytique.

Un enjeu industriel et politique

Tous ces derniers jours, ministres et experts se sont consultés à Bruxelles, Paris et Bonn pour tâcher de trouver un compromis. Les trois catégories de véhicules retenues lors du Conseil du 6 décembre (moins de 1 400 centimètres cubes ; entre 1 400 centimètres cubes et 2 litres ; plus de 2 litres) apparaissent comme un moyen de doser l'introduction de l'essence sans plomb. Tout le monde semble d'accord pour admettre que les grosses cylindrées (plus de 2 litres) soient équipées de pot catalytique dès 1989. Mais les désaccords surgissent avec les autres catégories.

Pour en finir, les Allemands ont menacé d'adopter des mesures d'incitations fiscales qui favoriseraient l'achat des voitures à pot catalytique dès juillet 1985. Les Anglais estiment qu'il s'agirait là d'une infraction aux règles communautaires, puisque cette détaxe reviendrait à une aide de l'Etat faussant la concurrence entre constructeurs. Ils ont donc demandé l'ouverture d'une procédure d'infraction aux règles du Marché commun. Les Français, qui se veulent plus accommodants, sinon plus Européens, estiment qu'il faut échelonner l'introduction de l'essence sans plomb en fonction de la cylindrée et ne pas se bloquer sur les *« normes américaines »*. En rendant compte de ses négociations avec les Allemands, mardi 5 mars, Mme Bouchardeau, ministre français de l'environnement, a cependant été catégorique : *« Accepter les incitations fiscales*, a-t-elle souligné, *c'est aider l'industrie allemande. L'injection électronique, c'est Bosch. Même les Alliance que Renault vend aux Etats-Unis sont équipées de matériel allemand »*. Tout en se déclarant décidée à pousser en faveur de véhicules propres, Mme Bouchardeau estime qu'*« on ne peut pas se permettre de perdre le marché de la petite voiture française en Allemagne. »*

L'enjeu est donc devenu industriel et même politique. *« C'est la première fois qu'un conseil des ministres de l'environnement a une telle incidence économique »* a observé Mme Bouchardeau. Ce ne sera sans doute pas la dernière.

ROGER CANS.

(1) Hors Communauté, Suisses, Autrichiens et Suédois ont annoncé leur intention de passer à l'essence sans plomb entre 1986 et 1989. Même la Tchécoslovaquie, ravagée par les pluies acides, a indiqué qu'elle diminuerait son taux de plomb dans l'essence et produirait de l'essence sans plomb à partir de 1990.

● *Les îles Galapagos en feu.* — Depuis le 1er mars, un incendie ravage Isabela, la plus grande des îles de l'archipel des Galapagos, à 1 000 kilomètres des côtes équatoriennes. Le feu, provoqué par une longue période de sécheresse, a brûlé 600 hectares d'épineux et de cactus. On craint pour les 2 500 hectares de la réserve nationale, classée « patrimoine de l'humanité » par l'UNESCO. — *(AFP.)*

DÉFENSE

« L'Humanité » : l'article d'Hoplites sur la guerre de l'espace est une insulte aux pacifistes

Dans un commentaire qu'il consacre sous la plume de Maryse Lelarge, à l'article, signé Hoplites, paru dans *le Monde* du 6 mars, sur la nécessité de créer en France un Commissariat aux techniques avancées pour mettre au point la technologie de la guerre de l'espace, le quotidien du PCF, *l'Humanité* du jeudi 7 mars s'en prend avec sévérité à l'auteur de ce point de vue.

« L'affirmation formulée par l'auteur de l'article — pudiquement camouflé derrière le pseudonyme de « Hoplites » — n'est pas seulement une insulte aux pacifistes du monde entier dont la lutte a contraint les Etats-Unis à accepter de négocier avec l'URSS pour cette question. Elle est aussi, pour lui, le moyen de son argumentation en faveur d'une participation active de la France à la militarisation de l'espace, dans le cadre d'une défense européenne présentée comme un « contrepoids » face aux Deux Grands, écrit notamment le quotidien du PCF.

Le quotidien communiste conclut que l'auteur du point de vue paru dans *le Monde « a toutes les allures d'un petit télégraphiste »* qui serait au service du président de la République *« décidé à faire donner les « spécialistes » pour faire plus vite accepter ses visées »*.

[*Le Monde* réserve souvent, à des officiers ou à des sous-officiers en activité, l'anonymat auquel les contraignent des textes officiels et trop restrictifs sur la liberté d'expression publique des militaires. Ces cadres d'active se « camouflent pudiquement », comme l'écrit injustement *l'Humanité*, derrière un pseudonyme parce qu'ils peuvent subir des sanctions lorsqu'ils sortent, imprudemment, de leur obligation de réserve. — J. I.]

● *Achat confimé de quarante Mirage-2000 par la Grèce.* — La Grèce a signé, mercredi 6 mars, les lettres d'intention pour l'achat de quarante Mirage-2000 français et quarante F-16 américains, a annoncé M. Andréas Papandréou, premier ministre grec, à l'issue d'une réunion du conseil gouvernemental pour la défense et les affaires étrangères. Il est envisagé l'achat de vingt autres appareils de combat qui seront commandés à l'un des deux constructeurs, le Français Dassault ou l'Américain General Dynamics (*le Monde* du 16 novembre 1984). La procédure prévoit que d'ici à deux ou trois mois seront signés les contrats définitifs de la commande. — *(AFP)*.

ÉDUCATION

Un nouveau directeur des lycées

M. Pierre Antonmattéi a été nommé, en conseil des ministres, directeur des lycées au ministère de l'éducation nationale. Il remplace M. Claude Pair, qui occupait ces fonctions depuis octobre 1981.

[Né le 20 octobre 1946 à Magnac-Laval (Haute-Vienne) M. Antonmattéi est diplômé de l'Institut d'études politiques et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public. Ancien élève de l'ENA, il a été nommé en 1970 chargé de mission auprès du recteur de l'académie de Toulouse. De 1971 à 1975, il est chargé de mission pour les questions de formation à la direction de la technologie du ministère de l'industrie. Après avoir été chargé de la mise en place de la direction du livre, il est nommé en 1981 directeur de cabinet du ministre du commerce et de l'artisanat. De juillet 1982 à mars 1983, il est chargé de mission au cabinet de M. Chevènement avant d'être nommé directeur du cabinet de M. Roland Carraz.]

MÉDECINE

A Tucson (Arizona)

UN CŒUR ARTIFICIEL NON HOMOLOGUÉ A ÉTÉ IMPLANTÉ CHEZ UN MALADE

Un cœur artificiel a été implanté, le 6 mars, chez un malade de trente-deux ans, au centre médical de l'université de Tucson (Arizona). Six heures auparavant, le patient avait reçu la greffe d'un cœur humain qui s'était rapidement révélé défaillant. Cette intervention a été réalisée sans que l'équipe médicale ait reçu l'autorisation de la FDA (Food and Drug Administration). Contrairement à la prothèse cardiaque utilisée par le docteur William DeVries à Louisville (Kentucky), le prototype utilisé à Tucson n'est que temporaire : le jeune opéré est resté dans la salle d'opération, transformée en salle de soins intensifs, en attendant qu'un nouvel organe humain soit disponible.

Mis au point depuis deux ans, à l'hôpital Saint-Luke de Phoenix, ce prototype, baptisé « cœur Phoenix », n'avait jamais été utilisé sur un être humain. L'intervention a été réalisée par le docteur Cecil Vaughn, assisté du docteur Jack Copeland. Des opérations similaires avaient déjà été effectuées aux Etats-Unis en 1969 et 1981 par le docteur Denton Cooley. Elles avaient alors alimenté une vive polémique, le FDA sanctionnant le praticien pour avoir utilisé un *« matériel expérimental »*.

● RECTIFICATIF. — Dans notre édition du jeudi 7 mars, nous avons attribué à M. Paul Pernin, député de Paris et maire du XIIe arrondissement, une étiquette politique qui n'est pas la sienne. M. Pernin est apparenté au groupe UDF-CDS.

LA VITRINE DU LIBRAIRE

• REVUE

Les guerres « franco-françaises »

LES vociférations politiciennes (qui redoublent en période électorale) et le débat sur les difficultés de la cohabitation tendent à confirmer que la France vit dans un perpétuel état de « guerre civile froide ». Notre pays serait-il congénitalement « coupé en deux » ? C'est bien l'impression qu'il donne lorsqu'on *se penche* – comme le fait la revue *Vingtième Siècle* dans son dernier numéro (janvier-février-mars, 221 pages, 65 F) – sur les *« guerres franco-françaises »* des cent dernières années : l'affaire Dreyfus (Michel Winock), les affrontements des années 30 avec le 6 février 1934 et le Front populaire (Serge Bernstein), Vichy (Henri Rousso), la guerre d'Algérie (Bernard Droz), la guerre scolaire (Jean-Marie Mayeur). Face à toutes ces querelles, notre pays n'eut qu'une seule expérience d'« union nationale », pendant la guerre de 1914-1918 (Jean-Jacques Becker).

Comme le fait observer Michel Winock, les conflits qui divisent les Français ne sont pas tous de même origine : certains sont sociaux et relèvent de la lutte des classes, d'autres politiques et s'expriment dans l'affrontement droite-gauche, d'autres enfin moraux, comme l'affaire Dreyfus, qui opposa les « intellectuels » aux « nationalistes ». Les acteurs qui s'affrontent ne sont pas exactement les mêmes dans tous les cas, en raison notamment de l'importance croissante des classes moyennes, dont les positions varient selon la nature des problèmes.

La question qui évidemment reste posée est de savoir s'il s'agit là d'une caractéristique « naturelle » du peuple français, ou si, à la lumière de la longue durée, des évolutions sont perceptibles. Pour René Rémond, *l'analyse historique montre qu'on assiste* depuis un siècle à un affaiblissement des antagonismes : les affrontements intérieurs ont été beaucoup moins violents au XX[e] siècle qu'au XIX[e], et notre pays connaît un processus continu d'homogénéisation, grâce aux effets de la croissance économique, de l'éducation, de l'information, de la laïcisation de la société, du consensus républicain... Les historiens étrangers interrogés par la revue confirment cette impression, en estimant que ce qui rassemble les Français est plus fort que ce qui les divise.

Cette vision optimiste a pourtant ses limites, et Jean-Pierre Azema rappelle que les failles qui traversent la société française demeurent profondes et résistantes. Si les mœurs s'adoucissent, la crainte des affrontements demeure, comme l'atteste la *« peur de la guerre civile »* qui ressurgit de façon lancinante à chaque crise politique grave (comme on l'a vu en 1958 et 1968).

Pour J.-P. Azema, ce qui sépare le plus profondément les Français est moins politique que culturel. Ainsi il y aurait sur les valeurs fondamentales de la société des antagonismes (par exemple entre les notions d'autorité et de liberté) qui résisteraient aux évolutions économiques, sociales et politiques. Bref la *« guerre de 200 ans » qui sévit* depuis le *séisme* fondateur de la Révolution de 1789 n'aurait pas vraiment cessé. Comme le fait observer Maurice Agulhon, on risque de s'en apercevoir en... 1989, puisque le souvenir de la Révolution continue de diviser les Français... et les historiens.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

HISTOIRE

La Pompadour ministre de la culture...

Serait-elle aujourd'hui ministre de la culture, Jeanne-Antoinette d'Etiolles, née Poisson et devenue, par la grâce de son charme, la supériorité de son esprit et la force de son âme, la favorite de Louis XV ?

Sous son « règne », la marquise de Pompadour fit monter des pièces qu'elle interpréta souvent elle-même ; ainsi fut-elle, avec simplicité et un brin de provocation la Dorine de *Tartuffe*. Elle créa la « porcelaine de France », fit construire de nombreuses résidences dès son arrivée à la Cour, s'intéressa aux sociétés savantes et littéraires. *« Il n'était pas un bijou parfait, une bonne estampe, une montre ingénieuse qu'on ne vînt lui montrer. »* Elle avait à ses ordres tous les artistes du royaume, et particulièrement Boucher, son peintre favori.

Sait-on qu'elle est l'auteur d'une chanson que nos enfants fredonnent encore ?

« Nous n'irons plus au bois.
Les lauriers sont coupés.
La belle que voilà
ira les ramasser... »

Casanova a dit de la marquise qu'elle était « la dame la plus avenante du royaume » et Voltaire écrivit : *« Elle croyait à la destinée et elle avait raison. »* Après avoir éveillé la passion du roi, elle sut se l'attacher d'amitié pendant vingt ans et partager avec lui son pouvoir. Danielle Gallet nous raconte, avec un grand luxe de détails, les faits et gestes, les décors, les généalogies. On aurait aimé entre les ors et les chasses découvrir aussi le frémissement des sentiments. – L. F.

★ **MADAME DE POMPADOUR OU LE POUVOIR FÉMININ, de Danielle Gallet. Fayard, 299 pages, 85 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Roger Bécriaux, Alain Bosquet, Geneviève Brisac, Michel Contat, Christian Descamps, Pierre Drachline, Lydia Flem, Frédéric Gaussen, Bernard Geniès, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz et Jean Sanchais.

ROMANS

Un amour hors du temps

« Et puisque tout, ici-bas, doit avoir un commencement, voici quel fut celui de ce livre : nos corps enlacés sur le drap dans la chambre de Manhattan... » Une résonance biblique que brise une référence moderne, voilà un *incipit* qui annonce bien l'ensemble du récit. A ceci près que cette phrase n'ouvre pas mais ferme ce curieux roman. Et ce n'est point par hasard si les souvenirs ne se déroulent jamais en suivant une chronologie mais selon un désordre savant.

Curieux, ce roman ne l'est pas par le thème – Adam a aimé Aerea, elle l'a quitté ; Remedios, la prostituée amicale, ne le consolera pas, – mais d'abord par le style, plus de poète que de romancier, et de poète dont l'érudition n'étouffe pas l'histoire.

Ensuite, par sa construction, qui suit les cahots de la mémoire et de la quête sans dérouter le lecteur invité au voyage *dans le temps, celui* d'un amour, et dans l'espace, de New-York en Grèce, d'Istanbul à une île perdue de l'Atlantique.

Enfin, par une indéfinissable sensation. Disons une atmosphère entretenue par une originale respiration d'écriture avec *ses heurts de* mots, les plus simples et les plus rares – sur l'île, les chiens sont *ichtyophages,* – avec un dépaysement découlant des situations, des lieux et des personnages à la fois exotiques, mythologiques et *contemporains ; avec le trouble* propre au regard qui ressuscite le passé sans abolir le présent ; avec aussi un talent qui n'appelle aucune référence.

Roman de poète ? Poésie romancée ? L'étiquette est sans *importance à propos d'un tel* livre. – P.-R. L.

★ **AEREA DANS LES FORÊTS DE MANHATTAN, d'Emmanuel Hocquard. POL, 165 p., 69 F.**

Trêve pour une quadragénaire

Si *l'héroïne de Catherine Rihoit* s'appelle Réelle, c'est que d'un bout à l'autre du roman elle va se battre contre – et avec – la réalité. Belle mais supportant mal de souffler quarante bougies, aimant la vie et l'amour, mais lasse de n'avoir pas réalisé tous ses rêves, Réelle part en vacances avec son fils (elle dit L'Enfant) et son mari (elle dit L'Autre).

Le séjour dans l'île grecque va tout bouleverser. Réelle regarde *Réelle et s'interroge : « Ai-je épuisé la moitié de ma vie à courir après ça ? »,* c'est-à-dire son métier – elle est médecin – un foyer, le bonheur simple qui laisse insatisfaite, la vie. Mais Réelle n'est pas seule à se regarder, un jeune Grec aussi porte *ses yeux sur elle et, parce qu'elle* le déteste, nous comprenons qu'elle l'aimera. D'un amour de passage, qui a résisté avant de se donner, mais c'est parce que, pour Réelle, faire l'amour avec ce jeune homme compte moins que faire, faire autre *chose, ailleurs. Le Grec, qui ne* saura peut-être pas qu'elle l'a aimé, c'est l'insaisissable de la quête vaine un instant rencontré, les vingt ans revenus. Et la quadragénaire quitte l'île, la main dans celle de l'Autre.

Nous avons de plus en plus de livres de femmes qui disent leur corps, ses émois, ses jouissances, ses peurs à l'arrivée des rides. Catherine Rihoit y ajoute l'âme sous la forme de l'angoisse et du rejet de toutes les sujétions de la condition féminine et, plus généralement, humaine – la doctoresse Réelle n'oublie pas d'insulter Dieu. Analyse des sentiments et description des sensations, Catherine Rihoit a réussi un beau portrait de femme. Un roman qu'on pourrait dire d'amour mais qui est surtout, et avec force, celui de la résignation. Le soleil d'un seul été. – P.-R. L.

★ **SOLEIL, de Catherine Rihoit. Gallimard, 200 pages, 72 F.**

JOURNAL

Le désespoir d'une jeune femme

Voici que nous parvient l'émouvant *Journal* que Geneviève Bréton a tenu entre 1867 – elle avait alors dix-huit ans – et 1871. Fille d'un éditeur riche et cultivé, Louis Bréton, qui gérait sa librairie avec Louis *Hachette, Geneviève était née dans* un milieu doré que fréquentent de nombreux artistes. Elle connut Fromentin, sympathisa avec Maxime du Camp, fut très liée avec Nélie Jacquemart, une femme peintre dont l'hôtel du boulevard Haussmann nous est connu sous le nom de musée Jacquemart-André.

Elle lisait Pline le Jeune, les *Pensées* de Pascal, *le Rouge et le Noir* et s'identifiait à Mathilde de La Mole. Elle suivait assidûment les cours sur l'Antiquité et la littérature *à la Sorbonne, se passionnait pour* la chimie, bien qu'elle avouât ne pas saisir toutes les subtilités de cette science. Peu conventionnelle, elle choqua à dessein la mère d'un homme auquel on la destinait et nota avec ravissement dans son *journal : « Assez peu la tournure d'une bru avec mon petit chapeau de garçon et mes basques Louis XIII ! »*

Mais l'événement qui bouleversa sa vie fut ses fiançailles avec le célèbre peintre Henri Regnault, en 1870, après des années de tourments et de désespoirs que connut aussi son journal : *« Mon cœur est semblable aux lampes des vierges folles où brille une flamme vacillante. »* Mais comme le malheur frappe toujours deux fois, quatre ans jour pour jour après la mort de son frère Antoine, Geneviève apprit que son fiancé avait été tué sur le front, le 19 janvier 1871 : *« A tous les regrets, il s'en ajoute un autre, un regret terrestre et passionné. Celui de ne pas avoir été sa femme, de ne pas lui avoir appartenu corps et âme. »* – R. J.

★ **JOURNAL 1867-1871, de Geneviève Bréton. Préface de Flora Groult. Ed. Ramsay, 268 p., 85 F.**

ÉCRITS INTIMES

Les fragments d'enfer de J.-M. Tisserant

Jean-Marc Tisserant fuit en tenant un miroir devant lui car il ne veut pas perdre une image de sa déroute. Les fragments d'enfer qui composent *la Constellation du chien,* sont une manière de prière d'incinérer. Mots et corps ne méritent au mieux, pour cet écrivain, que la fosse commune et l'oubli.

Une araignée a investi le cerveau de Jean-Marc Tisserant. Elle y tisse *tranquillement une toile dans laquelle* viennent s'échouer des insectes et des rêves suicidaires.

« J'assemble avec peine tous ces mots qui n'ont de cesse de fuir, de s'éparpiller, de proliférer, de s'échapper en tous sens », note *Jean-Marc Tisserant qui, persuadé* que la vie et la littérature sont désaccordées, se raccroche aux phrases brèves et sèches qui émergent de son ennui.

L'humour n'est pas absent de ce livre déroutant où un auteur n'a de cesse de se moquer de sa souffrance. Jean-Marc Tisserant considère l'écriture comme une hémorragie plaisante, un suicide goutte-à-goutte. – P. D.

★ **LA CONSTELLATION DU CHIEN, Jean-Marc Tisserant. Editions de la Différence (103, rue Lafayette, 75010 Paris), 112 pages, 49 F.**

• A PROPOS DU PRIX MARCEL-PAGNOL. – La Chrysalide, association marseillaise pour l'enfance inadaptée (BP 36, 13234 Marseille Cedex 4, tél. (91) 08-94-07), nous prie de préciser que le délai d'envoi des manuscrits pour le prix Marcel-Pagnol, qu'elle patronne, a été reporté au 1[er] avril. Ce nouveau prix est destiné à récompenser un auteur n'ayant jamais été édité (*le Monde* du 9 novembre 1984). Le jury, qui sera présidé par M[me] Edmonde Charles-Roux, comprendra notamment M. Jean-Claude Gaudin, député de l'opposition.

• EN POCHE

• LA COLLECTION « FOLIO », *de Gallimard, créée en 1972,* s'ouvre aux essais et bientôt publiera des livres d'histoire (mars). Parmi les premiers titres de Folio-essais, on relève les *Propos sur les pouvoirs,* d'Alain, *Conférences* de Jorge-Luis Borgès (prononcées à Buenos-Aires en 1977 et 1978) *les Mots, la Mort, les Sorts,* de Jeanne Favret-Saada, un essai sur la sorcellerie, publié en 1977 dans la collection « Bibliothèque des sciences humaines », *Trois essais sur la théorie de la sexualité,* de Freud, *Eloge de la fuite,* d'Henri Laborit – libre arbitre et découvertes biologiques – et *Libres enfants de Summerhill,* le célèbre livre sur l'éducation anti-autoritaire de A.S. Neill, publié par les éditions Maspero en 1970 et qui alimenta les nombreux débats sur l'école de l'après-68.

• LES DEUX TOMES de l'*Histoire de la psychanalyse,* publiée chez Hachette, sous la direction de Roland Jaccard, sont repris dans le « Biblio-essais » du Livre de poche. Une histoire de la psychanalyse qui se veut à la fois érudite et claire, relatant la genèse des découvertes freudiennes et ce que ses auteurs nomment *« l'aventure de l'inconscient ».*

• DANS « LE CAFÉ DU PAUVRE », Alphonse Boudard raconte ses amours de l'immédiate après-guerre, les tendresses et les premiers émois, mais aussi les joyeuses parties de jambes en l'air. Ce roman d'apprentissage d'un jeune homme qui, déjà, jouait au « mec » pour se protéger est désormais en édition de poche (le Livre de poche).

• DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE, de Machiavel, est repris dans la collection « Champs », de Flammarion, avec une préface de Claude Lefort où il met en lumière l'intérêt exceptionnel de cette œuvre. *« C'est en celle-ci plus encore que dans* le Prince, écrit-il, *qu'on peut trouver la marque d'une fondation de la pensée politique moderne, la matière privilégiée d'une réflexion sur l'histoire et la politique »* (édition traduite de l'italien par Toussaint Guiraudet, établie et annotée par Annick Pélissier).

A LA VITRINE

ESSAIS

Les bonnes nouvelles d'Annie Leclerc

C'est entre l'essai, le récit et la prose poétique : un nouveau livre d'Annie Leclerc. Dans *Parole de femme* et dans *Epousailles*, elle s'employait à faire l'éloge poético-philosophique de la femme, ou plutôt du féminin, mythes et réalités mêlés, la femme nourricière, la femme-terre, sensualité, du côté des choses qui germinent et cuisent à petit feu, loin du pouvoir, de la technologie et de la guerre, inventions mâles.

Hommes et femmes reprend les mêmes thèmes sous un autre angle : celui de la rencontre, du désir et de l'amour. Au milieu de remarques psychologiques plutôt fines, dans une certaine confusion, Annie Leclerc nous fait part de la bonne nouvelle : les hommes sont des hommes qui sont des hommes qui, etc. Quant aux femmes, ce sont des femmes, qui sont des femmes...

Chacun son truc : à eux le désir, à elles la connaissance profonde de l'amour. Ils ont peur de n'être pas aimés. Elles redoutent d'être abandonnées. Et n'ont pas tort ni les uns ni les autres. N'est-ce pas beaucoup d'intelligence et d'encre gaspillées à chanter de bien vieilles chansons ? Au milieu d'affirmations plus ou moins contestables — il faut dire qu'Annie Leclerc argumente peu, à cause du genre lyrique qu'elle a choisi, — quelques pages stupéfiantes sur les charmes supposés du port du voile... Au nom des plaisirs de la différence, n'est-ce pas jeter le bouchon un peu loin ? — G.B.

★ **HOMMES ET FEMMES, d'Annie Leclerc. Grasset, 216 p., 65 F.**

SCIENCES HUMAINES

Les mystères de la lecture

Quoi de plus évident que la lecture ? Pour qui évidemment a appris à lire... Et pourtant il existe, selon l'époque et le milieu social, la formation reçue et la nature des textes, bien des façons de lire. Des historiens, des sociologues, des psychologues et des pédagogues, des critiques, se sont réunis pour réfléchir ensemble aux multiples et mystérieuses *« pratiques de la lecture »*. Le compte rendu de ce colloque vient de paraître.

François Bresson et Jean Hebrard étudient les problèmes de l'apprentissage, le second présentant la curieuse figure du berger Jamerey-Duval qui, au dix-huitième siècle, apprit à lire tout seul à partir d'une édition illustrée des fables d'Esope. Roger Chartier, Jean-Marie Goulemot et Louis Marin étudient les différentes *« figures du lire »* et le passage de l'objet matériel qu'est le texte imprimé au déchiffrement et à l'appropriation du sens. Robert Darnton, Daniel Roche et Daniel Fabre évoquent les usages de la lecture et de l'écriture dans la société française du dix-huitième et du dix-neuvième siècle. Enfin Jean Gattegno présente le bilan de la politique d'aide à la lecture menée par la Direction du livre, qu'il dirige, et Pierre Bourdieu, dialoguant avec Roger Chartier, explique comment l'environnement social et symbolique influence la réception du message par le lecteur. — F.G.

★ **PRATIQUE DE LA LECTURE, sous la direction de Roger Chartier. Rivages (10, rue Fortia, 13001 Marseille ; 33, rue de Verneuil, 75007 Paris), 241 p., 59 F.**

Mundus islamicus

Il faut remonter à... 1952 pour trouver une carte détaillée situant les musulmans sur la planète, éditée par le Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes. Le CHEAM, qui est maintenant dirigé par Philippe Decraene, veut manifester un nouveau dynamisme. Il vient de publier une mappemonde en français, avec également des éditions en arabe et en anglais, chacune accompagnée dans sa langue d'une solide *« notice explicative avec tableaux statistiques »*, permettant d'éclairer les signes et couleurs de la carte.

Tous les pays sont passés en revue, y compris ceux d'Amérique et d'Europe. On pourra discuter le chiffre, à notre avis sous-évalué, de 2 450 000 musulmans, français ou non, vivant en France, ainsi que l'importante population attribuée à l'Arabie saoudite : 9 305 000 âmes, alors qu'elle n'en aurait que 5 millions... On pourra regretter la renonciation à l'orthographe française classique de certains termes (les Yakoutes devenus « Yakuts » et les Bouriates changés en « Buryats ») mais l'ensemble est remarquable de précision et d'enseignements, et figurera dignement dans toute bibliothèque orientaliste digne de ce nom. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et la Sorbonne ont collaboré à une réalisation dont le besoin se faisait cruellement sentir depuis plusieurs années. — J.-P. P.-H.

★ **CARTE DES MUSULMANS DANS LE MONDE, 1 m × 1 m 50, avec notice. CHEAM (13, rue du Four, 75006 Paris, Tél. (1) 326-96-90), 160 F. port compris pour la France.**

DICTIONNAIRE

Le troisième tome du « Bordas des littératures »

De Pagnol (Marcel) à Zola (Emile), voici le troisième et dernier tome du *Dictionnaire des littératures françaises*, de Jean-Pierre Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey.

Jacqueline Piatier évoquait, lors de la parution du premier tome (« le Monde des livres » du 6 juillet 1984), la richesse, la hardiesse, la diversité des notices et des entrées qui font de ce dictionnaire un mélange étonnant, original et traditionnel. Pour les très grands, pas de problème, ils ont leur dizaine de pages, leur tableau, leur dossier, très développés. Racine et Sartre, Proust et Valéry, Pascal et Stendhal, Sainte-Beuve et Rousseau, Voltaire et Péguy.

On trouve des réhabilitations qui font plaisir : un gros dossier pour Mme de Staël, Eugène Sue, George Sand, Villiers de l'Isle-Adam, Jules Verne, Vallès. Mais on ne peut s'empêcher de comparer les longueurs de paragraphes à quoi se mesure l'importance accordée à chacun, et la tentation est grande de pinailler.

Deux fois plus de place pour Raoul Ponchon que pour Georges Perros, c'est plus qu'une erreur, une faute. Les romancières contemporaines — Sagan, Rochefort, par exemple — sont traitées tout à fait légèrement. Prévert comme Queneau bénéficient de traitements de défaveur tout à fait indignes, en compagnie du pauvre Jules Renard, et de Jean Paulhan, qui méritait plus et mieux. Bien moins gâtés qu'Alain Robbe-Grillet.

Il y a d'autres partis pris qui choquent. Pourquoi systématiquement favoriser le théâtre par rapport au cinéma ? Pourquoi Planchon, ce qui est bien, et pas Truffaut, ou Rohmer ? Mais tout cela n'est que mauvaise humeur. « Le » Beaumarchais — ou « le » Bordas — existe, et c'est tant mieux. On y trouve l'inconnu et l'indispensable, des analyses inattendues, un article sur télévision et littérature très bien venu, parfois des synthèses difficiles, comme cette « entrée » sur le roman, que l'on doit à Michel Zéraffa. — G. B.

★ **DICTIONNAIRE DES LITTÉRATURES DE LANGUE FRANÇAISE, de Jean-Pierre Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey, tome 3, P à Z. 250 collaborateurs. Bordas, 950 p., relié et illustré, 340 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Poèmes gaéliques.

Six poètes gaéliques regroupés au sein d'une petite anthologie bilingue : l'entreprise est rare qui mérite d'être signalée. D'autant qu'elle nous permet de découvrir des voix fort différentes, aussi bien dans leur tonalité que leur propos. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ces poètes affirment davantage l'identité de leur culture qu'ils ne la revendiquent. D'où la diversité des approches.

Qu'ils chantent les vertus de l'amour courtois ou le souvenir d'Hiroshima (*« Et le chuchotement des robes de soie raconte / Dans l'ivresse de connaissance d'un jour de fête / Que nous avons bombardé Hiroshima »*), qu'ils exaltent les Héros (*« Gardez votre gloire, / Gardez votre héroïsme / Et vos couronnes »*) ou la mémoire des temps passés (*« Je me souviens de ces noëls / Qui ne reviendront jamais »*), ces poètes, chacun à leur manière — Padraig Mac Piarais ou Sean O Riordain, Mairtin O Direain ou Maire Mhac an tsaoi, — expriment les détours et les secrets de l'âme irlandaise, joyeuse et violente, passionnée et nostalgique. Mais, surtout, profondément attachée à la terre de ce pays surgie *« du fond de la mer »*. — B. G.

★ **UNE ILE ET D'AUTRES ILES. POÈMES GAÉLIQUES DU VINGTIÈME SIÈCLE, traduits et présentés par Eamon O Ciosain. Editions Calligrammes (18, rue Elie-Fréron, 29000 Quimper), 132 p., 75 F.**

POÉSIE

Marin Sorescu, l'absurde vaincu

Lorsque parut en France, il y a quatre ans, le premier recueil de poèmes traduits de Marin Sorescu, *l'Ouragan de papier*, les spécialistes virent dans ce poète roumain de quarante-quatre ans un des esprits les plus originaux de sa génération. Il combinait, avec un naturel surprenant, plusieurs humeurs : il faisait appel aux adages paysans de son pays, avec son curieux dosage de sagesse terrienne et de malice, mais y ajoutait un air de révolte, hérité de son compatriote Tristan Tzara. Nourri également de littérature française, il prenait plaisir à rappeler les facéties de Raymond Queneau et, soudain, se référait aux angoisses d'Henri Michaux.

La même philosophie se retrouve dans *Céramique*. Ces poèmes se lisent comme des camouflets à notre siècle de certitudes : en même temps, ils sont adorables de simplicité narquoise, comme en témoigne cette courte épigramme : *« Quand on trouve le remède à une maladie/ Ceux qui en sont morts/ Devraient ressusciter/ Et vivre ensuite le reste de leurs jours/ Jusqu'à ce qu'ils soient atteints/ D'une autre maladie/ Dont le remède/ N'existe pas encore. »* Besoin de s'enchanter et besoin de déchanter se poursuivent, se catapultent et s'annulent, au long de ce livre, tout de candeur très étudiée.

Marin Sorescu, hors des sentiers battus, voudrait redonner à son époque une certaine fraîcheur. En même temps, il multiplie les allusions aux poètes et aux philosophes grecs, sans oublier les grands torturés du lyrisme, comme Hölderlin, et les sceptiques du vingtième siècle. C'est en connaissance de cause, et sans le moindre prosélytisme, qu'il demande au lecteur de désapprendre le malheur, l'absurde, l'angoisse. Entre les lignes, on devine à quel point il en est habité. Marin Sorescu est plus qu'un poète marquant : il est un poète salubre. — A.B.

★ **CÉRAMIQUE, de Marin Sorescu, traduit du roumain par Françoise Cayla. Editions Saint-Germain-des-Près, UNESCO, 80 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

● LE NUMERO 5 DES CAHIERS ALBERT CAMUS propose les actes du colloque tenu à Cerisy en 1982 et intitulé *« Albert Camus : œuvre fermée, œuvre ouverte ? »*. Regroupés en cinq rubriques : psychanalytique, philosophique, romanesque, méthodologique et politique, on y trouve des études de Paul Viallaneix, Etienne Bariller, Alain Costes, Jacqueline Levi-Valensi, Alain Robbe-Grillet, Jacques Leenhardt, et nombre d'autres. Camus sortirait-il de son purgatoire de philosophe pour classes terminales ? (Gallimard, 130 F.).

● FRANÇOISE DOLTO, une fois encore défend *la Cause des enfants*. Elle retrace les étapes de son combat pour eux, cinquante années de lutte pour convaincre les adultes d'écouter les enfants, de les entendre à travers le langage qui est le leur. *« Quiconque, dit-elle, s'attache à écouter la réponse des enfants, est un esprit révolutionnaire. »* (Françoise Dolto : *la Cause des enfants*, Laffont, 470 p., 99 F.).

● L'OR DES KOVALIC, après *la Fortune des Berg* : le deuxième tome de *Châteauvallon*, qui se veut une grande saga de la France d'aujourd'hui autour de la rivalité entre deux familles, les Berg et les Kovalic, et d'un grand journal régional, *la Dépêche*. Réservé à ceux qui n'ont pas trouvé insipide et pitoyable le feuilleton télévisé. (Eliane Roche : *Châteauvallon, tome II, l'or des Kovalic*. Laffont, 360 p., 75 F.)

● MAURICE PÉRISSET, après tant d'autres, a voulu faire revivre Marilyn Monroe, en butte à ce que Jean Cocteau a appelé *« l'acharnement public contre le bonheur »*. Une relation assez banale d'un destin tragique qui a conduit Norma Jean Baker des brimades de son enfance à la gloire hollywoodienne, au désespoir et au suicide, faisant d'elle un mythe et lui donnant une postérité esthétique et commerciale. Les fiches signalétiques de ses trente films sont nettement insuffisantes (Maurice Périsset : *Marilyn Monroe, sa vie, ses films, son mystère*. Editions Garancière, 196 p., 48 F.)

● PRESTIGE DE GEORGES HENEIN. — Maintenant que Boula Henein, la veuve du grand écrivain surréaliste égyptien, Georges Henein, n'est plus, il appartient aux fervents de cet auteur de maintenir la flamme, notamment en publiant ses textes. C'est ce que vient de faire un petit éditeur francophone du Caire avec de très belles réflexions d'août 1945 sur les horreurs de la guerre. (Georges Henein : *Prestige de la terreur*. Ed. de la rue Champollion, Le Caire, 22 p., 35 F franco ; diffusion : Livres de France, immeuble Immobilia rue Kasr-el-Nil, Le Caire).

● LITTÉRATURE DE « TRAVESTI » OU « NOUVELLE FÉCONDITÉ ». — De Hédi Bouraoui, qui s'est exilé au Canada, à Majid El-Houssi, qui publie en Italie, en passant par les poètes restés au pays (Bekri, Nadir, Hamouda, etc.), Hédia Khadhar, maître-assistante en littérature française à Tunis, présente les auteurs tunisiens francophones avant de donner un choix de leurs œuvres. Un élément de plus pour connaître la très vivante francophonie tunisienne. (Hédia Khadhar : *Anthologie de la poésie tunisienne de langue française*. L'Harmattan, 157 p., 50 F).

● ON ACCUSE SOUVENT LES MAGHRÉBINS de ne pas s'intéresser à leur propre littérature, notamment francophone. Lahsen Mouzouni, jeune universitaire marocain de Fès, a relevé le défi en se livrant à une *« lecture sémiologique du romain marocain de langue française »*, notamment à travers l'œuvre de son compatriote et aîné, Ahmed Sefrioui. Chez le même éditeur marocain, l'Algérien Abdellah Bensmaïn publie une *« lecture psychanalytique »* de son concitoyen le romancier Rechid Boudjedra. (Lahsen Mouzouni : *Réception critique d'Ahmed Sefrioui* , 220 p. ; Abdallah Bensmaïn : *Crise du sujet, crise de l'identité*, 310 p. Ed. Afrique-Orient, 159 bis, boulevard Yacoub-El-Mansour, Casablanca.)

● CONTRE LA NOUVELLE OFFENSIVE DES « FAUX AMIS » dans la presse et dans les livres, reflets de la baisse du niveau général du français, Jean-Pierre Colignon, responsable du service correction au *Monde*, déjà auteur de plusieurs ouvrages pratiques sur le vocabulaire et la ponctuation, et Pierre-Valentin Berthier, ancien correcteur au *Monde*, ont utilement recensé plus de cinq cents termes courants souvent confondus aujourd'hui : *« Abjuration et adjuration », « affecté et affété », « hiverner et hiberner »*, etc. Un petit livre qui permet de déjouer bien des pièges de la langue. (Jean-Pierre Colignon et Pierre-Valentin Berthier : *Lexique des « faux amis »*, Hatier, 80 p., 15,40 F.)

LA VITRINE DU LIBRAIRE

• REVUE

Les guerres « franco-françaises »

LES vociférations politiciennes (qui redoublent en période électorale) et le débat sur les difficultés de la cohabitation tendent à confirmer que la France vit dans un perpétuel état de « guerre civile froide ». Notre pays serait-il congénitalement « coupé en deux » ? C'est bien l'impression qu'il donne lorsqu'on se penche – comme le fait la revue *Vingtième Siècle* dans son dernier numéro (janvier-février-mars, 221 pages, 65 F) – sur les *« guerres franco-françaises »* des cent dernières années : l'affaire Dreyfus (Michel Winock), les affrontements des années 30 avec le 6 février 1934 et le Front populaire (Serge Bernstein), Vichy (Henri Rousso), la guerre d'Algérie (Bernard Droz), la guerre scolaire (Jean-Marie Mayeur). Face à toutes ces querelles, notre pays n'eut qu'une seule expérience d'« union nationale », pendant la guerre de 1914-1918 (Jean-Jacques Becker).

Comme le fait observer Michel Winock, les conflits qui divisent les Français ne sont pas tous de même origine : certains sont sociaux et relèvent de la lutte des classes, d'autres politiques et *s'expriment dans l'affrontement droite-gauche, d'autres enfin* moraux, comme l'affaire Dreyfus, qui opposa les « intellectuels » aux « nationalistes ». Les acteurs qui s'affrontent ne sont pas exactement les mêmes dans tous les cas, en raison notamment de l'importance croissante des classes moyennes, dont les positions varient selon la nature des problèmes.

La question qui évidemment reste posée est de savoir s'il s'agit là d'une caractéristique « naturelle » du peuple français, ou si, à la lumière de la longue durée, des évolutions sont perceptibles. Pour René Rémond, l'analyse historique montre qu'on assiste depuis un siècle à un affaiblissement des antagonismes : les affrontements intérieurs ont été beaucoup moins violents au XXe siècle qu'au XIXe, et notre pays connaît un processus continu d'homogénéisation, grâce aux effets de la croissance économique, de l'éducation, de l'information, de la laïcisation de la société, du consensus républicain... Les historiens étrangers interrogés par la revue confirment cette impression, en estimant que ce qui rassemble les Français est plus fort que ce qui les divise.

Cette vision optimiste a pourtant ses limites, et Jean-Pierre Azema rappelle que les failles qui traversent la société française demeurent profondes et résistantes. Si les mœurs s'adoucissent, la crainte des affrontements demeure, comme l'atteste la *« peur de la guerre civile »* qui ressurgit de façon lancinante à chaque crise politique grave (comme on l'a vu en 1958 et 1968).

Pour J.-P. Azema, ce qui sépare le plus profondément les Français est moins politique que culturel. Ainsi il y aurait sur les valeurs fondamentales de la société des antagonismes (par exemple entre les notions d'autorité et de liberté) qui résisteraient aux évolutions économiques, sociales et politiques. Bref la *« guerre de 200 ans »* qui sévit depuis le séisme fondateur de la Révolution de *1789 n'aurait pas vraiment cessé. Comme le fait observer Maurice* Agulhon, on risque de s'en apercevoir en... 1989, puisque le souvenir de la Révolution continue de diviser les Français... et les historiens.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

HISTOIRE

La Pompadour ministre de la culture...

Serait-elle aujourd'hui ministre de la culture, Jeanne-Antoinette d'Etiolles, née Poisson et devenue, par la grâce de son charme, la supériorité de son esprit et la force de son âme, la favorite de Louis XV ?

Sous son « règne », la marquise de Pompadour fit monter des pièces qu'elle interpréta souvent elle-même ; ainsi fut-elle, avec simplicité et un brin de provocation la Dorine de *Tartuffe*. Elle créa la « porcelaine de France », fit construire de nombreuses résidences dès son arrivée à la Cour, s'intéressa aux sociétés savantes et littéraires. *« Il n'était pas un bijou parfait, une bonne estampe, une montre ingénieuse qu'on ne vînt lui montrer. »* Elle avait à ses ordres tous les artistes du royaume, et particulièrement Boucher, son peintre favori.

Sait-on qu'elle est l'auteur d'une chanson que nos enfants fredonnent encore ?

« Nous n'irons plus au bois.
Les lauriers sont coupés.
La belle que voilà
ira les ramasser... »

Casanova a dit de la marquise qu'elle était *« la dame la plus avenante du royaume »* et Voltaire écrivit : *« Elle croyait à la destinée et elle avait raison. »* Après avoir éveillé la passion du roi, elle sut se l'attacher d'amitié pendant vingt ans et partager avec lui son pouvoir. Danielle Gallet nous raconte, avec un grand luxe de détails, les faits et gestes, les décors, les généalogies. On aurait aimé entre les ors et les chasses découvrir aussi le frémissement des sentiments. – L. F.

★ **MADAME DE POMPADOUR OU LE POUVOIR FÉMININ, de Danielle Gallet. Fayard, 299 pages, 85 F.**

Ont collaboré à cette rubrique : Roger Bécriaux, Alain Bosquet, Geneviève Brisac, Michel Contat, Christian Descamps, Pierre Drachline, Lydia Flem, Frédéric Gaussen, Bernard Geniès, Roland Jaccard, Pierre-Robert Leclercq, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz et Jean Planchais.

ROMANS

Un amour hors du temps

« Et puisque tout, ici-bas, doit avoir un commencement, voici quel fut celui de ce livre : nos corps enlacés sur le drap dans la chambre de Manhattan... » Une résonance biblique que brise une référence moderne, voilà un *incipit* qui annonce bien l'ensemble du récit. A ceci près que cette phrase n'ouvre pas mais ferme ce curieux roman. Et ce n'est point par hasard si les souvenirs ne se déroulent jamais en suivant une chronologie mais selon un désordre savant.

Curieux, ce roman ne l'est pas par le thème – Adam a aimé Aerea, elle l'a quitté ; Remedios, la prostituée amicale, ne le consolera pas, – mais d'abord par le style, plus de poète que de romancier, et de poète dont l'érudition n'étouffe pas l'histoire.

Ensuite, par sa construction, qui suit les cahots de la mémoire et de la quête sans dérouter le lecteur invité au voyage dans le temps, celui d'un amour, et dans l'espace, de New-York en Grèce, d'Istanbul à une île perdue de l'Atlantique.

Enfin, par une indéfinissable sensation. Disons une atmosphère entretenue par une originale respiration d'écriture avec ses heurts de mots, les plus simples et les plus rares – sur l'île, les chiens sont *ichtyophages,* – avec un dépaysement découlant des situations, des lieux et des personnages à la fois exotiques, mythologiques et contemporains ; avec le trouble propre au regard qui ressuscite le passé sans abolir le présent ; avec aussi un talent qui n'appelle aucune référence.

Roman de poète ? Poésie romancée ? L'étiquette est sans importance à propos d'un tel livre. – P.-R. L.

★ **AEREA DANS LES FORÊTS DE MANHATTAN, d'Emmanuel Hocquard. POL, 165 p., 69 F.**

Trêve pour une quadragénaire

Si l'héroïne de Catherine Rihoit s'appelle Réelle, c'est que d'un bout à l'autre du roman elle va se battre contre – et avec – la réalité. Belle mais supportant mal de souffler quarante bougies, aimant la vie et l'amour, mais lasse de n'avoir *pas réalisé tous ses rêves, Réelle* part en vacances avec son fils (elle dit L'Enfant) et son mari (elle dit L'Autre).

Le séjour dans l'île grecque va tout bouleverser. Réelle regarde Réelle et s'interroge : *« Ai-je épuisé la moitié de ma vie à courir après ça ? »*, c'est-à-dire son métier – elle est médecin – un foyer, le bonheur simple qui laisse insatisfaite, la vie. Mais Réelle n'est pas seule à se regarder, un jeune Grec aussi porte ses yeux sur elle et, parce qu'elle le déteste, nous comprenons qu'elle l'aimera. D'un amour de passage, qui a résisté avant de se donner, mais c'est parce que, pour Réelle, faire l'amour avec ce jeune homme compte moins que faire, faire autre chose, ailleurs. Le Grec, qui ne saura peut-être pas qu'elle l'a aimé, c'est *l'insaisissable* de la *quête* vaine un instant rencontré, les vingt ans revenus. Et la quadragénaire quitte l'île, la main dans celle de l'Autre.

Nous avons de plus en plus de livres de femmes qui disent leur corps, ses émois, ses jouissances, ses peurs à l'arrivée des rides. Catherine Rihoit y ajoute l'âme sous la forme de l'angoisse et du rejet de toutes les sujétions de la condition féminine et, plus généralement, humaine – la doctoresse Réelle n'oublie pas d'insulter Dieu. Analyse des *sentiments et description des sensations*, Catherine Rihoit a réussi un beau portrait de femme. Un roman qu'on pourrait dire d'amour mais qui est surtout, et avec force, celui de la résignation. Le soleil d'un seul été. – P.-R. L.

★ **SOLEIL, de Catherine Rihoit. Gallimard, 200 pages, 72 F.**

JOURNAL

Le désespoir d'une jeune femme

Voici que nous parvient l'émouvant *Journal* que Geneviève Bréton a tenu entre 1867 – elle avait alors dix-huit ans – et 1871. Fille d'un éditeur riche et cultivé, Louis Bréton, qui gérait sa librairie avec Louis Hachette, Geneviève était née dans un milieu doré que fréquentent de nombreux artistes. Elle connut Fromentin, sympathisa avec Maxime du Camp, fut très liée avec Nélie Jacquemart, une femme peintre dont l'hôtel du boulevard Haussmann nous est connu sous le nom de musée Jacquemart-André.

Elle lisait Pline le Jeune, les *Pensées* de Pascal, *le Rouge et le Noir* et s'identifiait à Mathilde de La Mole. Elle suivait assidûment les *cours sur l'Antiquité* et la *littérature* à la Sorbonne, se passionnait pour la chimie, bien qu'elle avouât ne pas saisir toutes les subtilités de cette science. Peu conventionnelle, elle choqua à dessein la mère d'un homme auquel on la destinait et nota avec ravissement dans son journal : *« Assez peu la tournure d'une bru avec mon petit chapeau de garçon et mes basques Louis XIII ! »*

Mais l'événement qui bouleversa sa vie fut ses fiançailles avec le célèbre peintre Henri Regnault, en *1870, après des années de tourments* et de désespoirs que connut aussi son journal : *« Mon cœur est semblable aux lampes des vierges folles où brille une flamme vacillante. »* Mais comme le malheur frappe toujours deux fois, quatre ans jour pour jour après la mort de son frère Antoine, Geneviève apprit que son fiancé avait été tué sur le front, le 19 janvier 1871 : *« A tous les regrets, il s'en ajoute un autre, un regret terrestre et passionné. Celui de ne pas avoir été sa femme, de ne pas lui avoir appartenu corps et âme. »* – R. J.

★ **JOURNAL 1867-1871, de Geneviève Bréton. Préface de Flora Groult. Ed. Ramsay, 268 p., 85 F.**

ÉCRITS INTIMES

Les fragments d'enfer de J.-M. Tisserant

Jean-Marc Tisserant fuit en tenant un miroir devant lui car il ne veut pas perdre une image de sa déroute. Les fragments d'enfer qui composent *la Constellation du chien,* sont une manière de prière d'incinérer. Mots et corps ne méritent au mieux, pour cet écrivain, *que la fosse commune et l'oubli.*

Une araignée a investi le cerveau de Jean-Marc Tisserant. Elle y tisse tranquillement une toile dans laquelle viennent s'échouer des insectes et des rêves suicidaires.

« J'assemble avec peine tous ces mots qui n'ont de cesse de fuir, de s'éparpiller, de proliférer, de s'échapper en tous sens », note Jean-Marc Tisserant qui, persuadé que la vie et la littérature sont désaccordées, se raccroche aux phrases brèves et sèches qui émergent de son ennui.

L'humour n'est pas absent de ce livre déroutant où un auteur n'a de cesse de se moquer de sa souffrance. Jean-Marc Tisserant considère l'écriture comme une hémorragie plaisante, un suicide goutte-à-goutte. – P. D.

★ ***LA CONSTELLATION DU* CHIEN, Jean-Marc Tisserant. Éditions de la Différence (103, rue Lafayette, 75010 Paris), 112 pages, 49 F.**

• A PROPOS DU PRIX MARCEL-PAGNOL. – La Chrysalide, association marseillaise pour l'enfance inadaptée (BP 36, 13234 Marseille Cedex 4, tél. (91) 08-94-07), nous prie de préciser que le délai d'envoi des manuscrits pour le prix Marcel-Pagnol, qu'elle patronne, a été reporté au 1er avril. Ce nouveau prix est destiné à récompenser un auteur n'ayant jamais été édité (*le Monde* du 9 novembre 1984). Le jury, qui sera présidé par Mme Edmonde Charles-Roux, comprendra notamment M. Jean-Claude Gaudin, député de l'opposition.

• EN POCHE

• LA COLLECTION « FOLIO », de Gallimard, créée en 1972, s'ouvre aux essais et bientôt publiera des livres d'histoire (mars). Parmi les premiers titres de Folio-essais, on relève les *Propos sur les pouvoirs,* d'Alain, *Conférences* de Jorge-Luis Borgès (prononcées à Buenos-Aires en 1977 et 1978) *les Mots, la Mort, les Sorts*, de Jeanne Favret-Saada, un essai sur la sorcellerie, publié en 1977 dans la collection « Bibliothèque des sciences humaines », *Trois essais sur la théorie de la sexualité,* de Freud, *Eloge de la fuite,* d'Henri Laborit – libre arbitre et découvertes biologiques – et *Libres enfants de Summerhill,* le célèbre livre sur l'éducation anti-autoritaire de A.S. Neill, publié par les éditions Maspero en 1970 et qui alimenta les nombreux débats sur l'école de l'après-68.

• LES DEUX TOMES de *l'Histoire de la psychanalyse,* publiée chez Hachette, sous la direction de Roland Jaccard, sont repris dans la « Biblio-essais » du Livre de poche. Une histoire de la psychanalyse qui se veut à la fois érudite et claire, relatant la genèse des découvertes freudiennes et ce que ses auteurs nomment *« l'aventure de l'inconscient »*.

• DANS « LE CAFÉ DU PAUVRE », Alphonse Boudard raconte ses amours de l'immédiate après-guerre, les tendresses et les premiers émois, mais aussi les joyeuses parties de jambes en l'air. Ce roman d'apprentissage d'un jeune homme qui, déjà, jouait au « mec » pour se protéger est désormais en édition de poche (le Livre de poche).

• DISCOURS SUR LA PREMIÈRE DÉCADE DE TITE-LIVE, de Machiavel, est repris dans la collection « Champs », de Flammarion, *avec une préface* de Claude Lefort *où il met en lumière l'intérêt* exceptionnel de cette œuvre. *« C'est en celle-ci plus encore que dans* le Prince, écrit-il, *qu'on peut trouver la marque d'une fondation de la pensée politique moderne, la matière privilégiée d'une réflexion sur l'histoire et la politique »* (édition traduite de l'italien par Toussaint Guiraudet, établie et annotée par Annick Pélissier).

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

PHILOSOPHIE

Les histoires paradoxales d'Hilary Putnam

Hilary Putnam, l'un des maîtres de la philosophie analytique américaine, raconte des histoires très profondes. Ses petits récits mettent en forme moderne de très anciens paradoxes de l'histoire de la pensée, comme celui du rapport des idées et du réel. Si une fourmi, en se déplaçant par hasard, dessine sur le sable un portrait de Winston Churchill, a-t-elle dépeint le grand homme ? Imaginons que nous soyons des cerveaux placés dans une cuve contenant une solution nutritive et que nous soyons reliés à un superordinateur, pourrions-nous penser que *« nous sommes des cerveaux dans une cuve »* ? Cette façon de reposer le problème de l'intention, de la référence, est neuve, amusante et riche.

Supposons encore que quelqu'un ait une conversation avec ordinateur à travers un clavier électronique. Comment énoncer — tout problème technique résolu — la différence radicale entre le vivant conscient et un langage totalement programmé ?

Formuler de cette façon le problème de la référence, c'est se demander si lorsque nous disons « terre » nous disons la même chose qu'un sage antique ou qu'un philosophe précopernicien. En effet, la nature ne détermine aucune correspondance unique entre nos termes et les choses extérieures et, en un sens, nous percevons toujours grâce à nos catégories de pensées.

Armé par la lecture méticuleuse de Wittgenstein, l'auteur s'en prend aussi bien au positivisme strict qu'au « relativisme à la française ». Ainsi, il importe de comprendre que si une monarchie de droit divin est irrationnelle par rapport à nos lumières actuelles, cette forme n'est pas irrationnelle tout court. Et si les anthropologues nous montrent que le bien et le mal sont relatifs à des circonstances, ce serait une erreur sophistique d'en déduire qu'ils n'existent pas. En discutant aussi bien avec Feyerabend, et Kuhn qu'avec Berkeley ou Kant, Putnam construit là un grand livre d'éthique.

C. D.

★ **RAISON, VÉRITÉ ET HISTOIRE, d'Hilary Putnam, Minuit, 245 p., 120 F.**

ALBUM

Le bel âge de Montpellier

La date de naissance des villes est rarement connue au jour près. Montpellier fait exception. Non seulement sa date de naissance est connue, mais encore le nom de son premier habitant. La date est fournie par un acte de donation le 26 novembre 985, aux termes duquel le comte Bernard de Melgueil (aujourd'hui Mauguio, chef-lieu de canton aux portes de Montpellier) et son épouse Sénégonde donnent à un certain Guilhem un manse (terroir agricole) dénommé « Monte Pestelario », sur lequel demeurent Amalbert et probablement les siens.

Par la suite, « Monte Pestelario » deviendra en roman *Montpesler* et en latin *Monspessulanus*, dont l'étymologie n'a jamais été bien précisée. Quant au premier « montpelliérain », Amalbert, serf ou vassal, il reste inconnu. Son nouveau propriétaire, Guilhem, n'est guère mieux perçu. Mais, sans aucun doute, l'acte de donation marque l'apparition du premier des Guilhem, seigneurs de Montpellier.

Montpellier célèbre donc cette année son premier millénaire. A cette occasion, Privat, à Toulouse, publie, sous la direction de Gérard Cholvy, professeur à l'université Paul-Valéry de Montpellier, une *Histoire de Montpellier* qui est la première à rassembler dans son unité les dix siècles de la cité, dont l'ascension fut rapide, puisqu'un siècle plus tard elle jouait un rôle important sur la grande voie de passage des rives de la Méditerranée.

Chaque chapitre est rédigé par un auteur différent (historien, archéologue, géographe), enseignant généralement aux universités de Montpellier et Perpignan.

R. B.

★ **HISTOIRE DE MONTPELLIER, 484 pages, format 18×23 avec 16 planches d'illustrations. 238 F. Collection « Univers de la France et des pays francophones ». Privat à Toulouse.**

LANGAGE

Des citations toujours actuelles

« Inféodé : injure très grave et de grand style à jeter à la tête d'un adversaire politique : « Môssieu, vous êtes inféodé à l'Elysée ! »

« L'art, si bien cultivé aujourd'hui, de rendre les gens mécontents de leur sort... »

La définition est de Flaubert, dans son *Dictionnaire des idées reçues*, la boutade d'un philosophe allemand du dix-huitième siècle, Georg Christoph Lichtenberg.

Jean Guichard-Meili, érudit et humoriste, a cueilli dans les rayons de la Bibliothèque nationale des extraits de textes de Platon à Alphonse Allais, d'une brûlante actualité et les a pendus aux branches d'un supplément aujourd'hui disparu : *le Monde Dimanche*. Il les publie et en ajoute une quarantaine d'autres sous le titre : *Ils ont parlé de nous*. Certains font sourire, d'autres réfléchir. Et quelle source de citations pour les grands concours ! — J. P.

★ **ILS ONT PARLÉ DE NOUS, de Jean Guichard-Meili. La Découverte. 202 pages, 65 F.**

Bricolages

Alain Duchesne et Thierry Leguay se sont bien amusés. S'amuseront avec eux les élèves chanceux à qui des enseignants malins proposeront cette *Petite Fabrique de Littérature*, et puis les autres qui s'en empareront sans le moindre prétexte pédagogique : rares sont les livres qui peuvent sérieusement prétendre à telle double destination.

Muni de l'ouvrage précité, on peut donc, à son tour, en suivant l'exemple des glorieux aînés, pasticher comme faisaient Proust et La Bruyère, parodier, caviarder, fabriquer de faux proverbes comme Jean Tardieu : *« Qui vole un bœuf est vachement musclé »*; ou *« Paris n'a pas été construit en un jour et n'est même pas encore terminé »*. On peut jouer à « j'aime » ou « je n'aime pas », comme faisait Barthes, et à « Je me souviens », en suivant Perec.

On peut enfler des textes ou les farcir, s'imposer mille règles pas si farfelues, expliquer des locutions imaginaires comme *« couper les doigts de la mitaine »*, ou *« on ne mesure pas les vers de terre »*. On peut écrire un récit à partir d'un jeu de cartes ou à partir d'une première phrase célèbre.

Si on est né fatigué, qu'on n'a décidément pas d'appétit, reste à rire, en relisant, pour une fois côte à côte, Cami, Calvino, Cortazar, Apollinaire, Larbaud, Swift, et, le premier d'entre eux peut-être, Queneau. — G. B.

★ **PETITE FABRIQUE DE LITTÉRATURE, d'Alain Duchesne et Thierry Leguay. Editions Magnard, 319 p. 61 F.**

« Movaliser » savamment

« Les mots font l'amour », se réjouissait André Breton. Que naît-il de leur étreinte ? Un mot-valise, traduction de *« portmanteau word »* qu'avait inventé Lewis Carroll pour désigner l'aimable monstre. Lequel prolifère aujourd'hui : *« consommastuce »*, *« futurlupinade »*, *« incendits »*, etc. *« On movalise depuis un moment à perte de vue et ce n'est, hélas ! pas sans m'en devoir un bout »*, avouait Lacan.

Gaston Ferdière a été le premier à étudier systématiquement cette forme transgressive d'invention verbale.

Claude Moncelet en a publié un répertoire *(Essai sur les mots-croasés, ou : voulez-vous jouer à la bête-à-deux-têtes, suivi d'un dictionnaire de mots-croasés et d'un précis d'orthogaffe*, Ed. BOF, 1978).

Alain Finkielkraut s'est taillé un joli succès avec le sien : *Ralentir : mots-valises !* (Seuil, 1979).

Almuth Grésillon a consacré à ce produit de croisement une thèse de linguistique (une *« Saint-Thèse »*, évidemment) à partir des mots-valises inventés par Henri Heine, dont les *« familionär »* et autres *« Katzenjammertal »* (gueule de bois + vallée de larmes) sont des exemples célèbres. Elle en a tiré un livre qui se signale par sa rigueur, qualité attendue d'une universitaire, mais aussi par sa clarté et son élégance, plus rares dans ce genre d'études.

En appendice, des répertoires de mots-valises récoltés un peu partout, savamment classés et crépitant d'invention, complètent plaisamment la réflexion théorique.

M. C.

★ **LA RÈGLE ET LE MONSTRE : LE MOT-VALISE, de Almuth Grésillon. Tübingen, Niemeyer, série « Linguistische Arbeiten » 152, 192 p. En dépôt à Paris aux librairies La Hune et Autrement dit.**

SPIRITUALITÉ

La fibre chrétienne de Jules Roy

Dans les années 40, en Algérie, Edmond Charlot fut l'éditeur d'une foule de jeunes plumes aussi impatientes qu'inconnues et qui allaient toutes conquérir ensuite la « métropole » : Albert Camus, Mouloud Feraoun, Emmanuel Roblès, Max-Pol Fouchet, etc. Il y eut aussi Jules Roy, pied-noir bon teint et as de l'aviation militaire. Il donna notamment à Charlot *la Vallée heureuse*, qui devait obtenir le prix Renaudot. Près d'un demi-siècle après, Jules Roy revient à ses premières amours éditoriales, à Edmond Charlot, réinstallé depuis quelques années en Languedoc.

Jules Roy lui donne, cette fois, un inédit récent, où sa fibre catholique, déjà mise à nue dans *Beyrouth, viva la muerte* (Grasset, *le Monde* du 22 juin 1984) à propos du sort des chrétiens du Liban, s'embrase avec une belle incandescence, cette fois carrément mystique. Sa *Prière à Mademoiselle sainte Madeleine*, sa voisine de Vézelay, où il a de longue date établi ses pénates, est un long dialogue, intime et respectueux, avec Marie de Magdala. Comme elle subjugua Jésus, elle a subjugué Jules Roy, qui lui demande quand même de *« ne pas l'enfermer dans la basilique comme un martinet entré là par mégarde »*. *« Cher vieux loubard, vieux loufoque, vieux loup »*, comme dit de lui-même l'auteur à la fin du poème. — J.-P P.-H.

★ **PRIERE A MADEMOISELLE SAINTE MADELEINE, de Jules Roy. Ed. Le Haut-Quartier, 44, rue Conti, 34120 Pezenas, tél. (67) 98.27.41. 90 F. 55 pages sur vélin avec une photographie.**

DOCUMENT

Les passions impures de Jean-Luc Hennig

Rien ne nous éloigne autant des autres qu'un vice ou, si l'on préfère, une passion impure — mais en est-il de pures ? — dont nous avons la naïveté de croire qu'il n'est pas partagé. Avec Jean-Luc Hennig, arpenteur méticuleux jusqu'à l'obsession des régions souterraines de l'âme, nous voici plongés dans l'ambiance du roman de John Fowles, *le Collectionneur*, tant les aventures singulières recueillies par Hennig dans les grandes métropoles européennes rappellent celles de ce jeune employé de bureau londonien, collectionneur de papillons, qui crut découvrir, dans la jeune Miranda une phalène d'une espèce rare.

Ce qu'il voulait, en la kidnappant, c'était l'observer. Peut-être aussi, simplement, se faire aimer d'elle. Aussi, lorsque dans la pénombre, après avoir bu du sherry, elle ouvrit son déshabillé et exhiba sa nudité, il nota dans son journal : *« C'était épouvantable. J'en étais malade : je tremblais, je souhaitais me trouver à l'autre bout du monde. »* Les passions immodérées exigent un cérémonial, une morale de l'invisibilité, une stratégie de la règle, une esthétique du détachement. Toute trivialité les tue.

Jean-Luc Hennig, agrégé de grammaire, ancien journaliste à *Libération*, auteur de reportages remarqués sur *les Garçons de passe*, *la Morgue* et *le Voyeur*, poursuit avec *Obsessions* le tableau des délires amoureux et mortifères qui sont autant de défis lancés aux sentiments climatisés d'une époque apathique. — R. J.

★ **OBSESSIONS, de Jean-Luc Hennig. Ed. Albin Michel, 364 pages, 95 F.**

● EN BREF

● **« SARTRE LECTEUR, SARTRE LU »** est le thème double d'un colloque international organisé par l'université de Lyon II et qui coïncide avec le cinquième anniversaire de la mort de l'écrivain. Le colloque s'ouvrira par un débat avec les étudiants, animé par J. Colombel et F. Marmande, sur la question : « Sartre mort ou vif », le 7 mars à 18 heures. Suivront, pendant trois journées, vingt-deux communications sur les rapports entre Sartre et « ses » auteurs et les auteurs de son temps, parmi lesquelles celles de J. Bruneau (Flaubert), L. Fretz (Freud) le 8, à 9 heures; M. Rybalka (Barthes), J. Colombel (Foucault) le 8, à 14 heures; J. Verdeil (Brecht), F. Marmande (Bataille) le 9, à 9 heures; Ph. Lejeune (lectures d'enfance), G. Idt (lire pour écrire), S. Doubrovsky (l'auto-portrait), J. Deguy (Proust) le 9, à 14 heures; F. Gaillard (Baudelaire), M. Contat (Stendhal), J. Lecarme (Maupassant) le 10, à 9 heures. (Salle des colloques, 18, quai Claude-Bernard, 69007 Lyon : Rens. Cl. Burgelin (7) 836-08-97.)

● **LE ROMAN ET LES SCIENCES SOCIALES.** Une rencontre ouverte au public est organisée sur ce thème par l'Ecole des hautes études en sciences sociales au Centre pluridisciplinaire de la vieille charité, 2, rue de la Charité, 13002 Marseille, *les 15, 16 et 17 mars*. Renseignements : Alain Paire ou Denise Bally, tél. (91) 91-92-62.

● **SYLVIE WEIL**, dont le premier livre, *A New-York Il n'y a pas de tremblements de terre* — un recueil de nouvelles très originales — a été publié par Flammarion, vient de recevoir le prix George-Sand, d'un montant de 50 000 francs, attribué par le ministère des droits de la femme.

Le prix Alice, décerné par le même ministère et réservé à un livre pour enfants, est allé aux *Princes de l'exil* de Nadine Garrel (« Folio Junior »), considéré par le jury comme *« un livre d'aventures particulièrement inventif mettant en scène une héroïne qui contredit les stéréotypes habituellement liés à l'image de la femme »*.

● **LE PRIX LITTÉRAIRE DE LA WIZO**, l'organisation internationale des femmes sionistes — qui fête cette année son cinquantième anniversaire, — a été attribué à notre collaborateur Edgar Reichmann pour son roman *le Rendez-Vous de Kronstadt* (Belfond).

● SOCIÉTÉ

L'homme et la bête : l'histoire de leurs relations

Un livre passionnant de Robert Delort sur les chats, les lapins, les abeilles...

DE nos jours, la « Nature » est devenue un accessoire de nos plaisirs, un élément de décor vanté par les publicités ; elle n'est plus perçue comme une pression extérieure, une force avec laquelle il faut composer. Parcs zoologiques, musées, spectacles de cirque, sont des sortes de « réserves » destinées à distraire les enfants, et le loup même n'y est pas si méchant ni si grand que dans les contes.

Ainsi, nos relations avec les animaux, toujours équivoques, partagées entre la crainte et l'amitié, entre la cruauté et la douceur, entre le besoin et le plaisir, évoluent avec l'état de nos sociétés, donc avec l'histoire. C'est ce que démontre admirablement le beau livre de Robert Delort, *les Animaux ont une histoire.*

L'auteur passe en revue le monde animal, du microbe à l'éléphant, dans le contexte de ses rapports avec l'homme, ses civilisations, ses outils, avec les fluctuations de l'environnement imposées par nos techniques d'aménagement du territoire et par la climatologie, l'alternance du glacé et du brûlant, du sec et de l'humide. Ce livre est un grand travail d'érudition, il comporte une abondante bibliographie dont les éléments, très spécialisés, parfois ingrats, ont été savamment fondus dans un ensemble agréable à lire.

C'est à partir d'un monde de références étendues et variées, du livre de comptes de l'intendant au folklore, en passant par le livre de chasse, les traités de zoologie, les catalogues de remèdes, les recettes de cuisine, les récits de voyage qu'il faut établir, patiemment, depuis le début de l'histoire, les modifications du statut et de l'image de la Bête aux côtés de l'homme.

L'ahurissante méchanceté de l'espèce humaine

Robert Delort fait ressortir ainsi la relation trouble et cruelle qu'entretient avec l'animal notre civilisation judéo-chrétienne. Les histoires de quelques espèces, *présentées en détail dans le livre,* montrent souvent l'ahurissante méchanceté de l'espèce humaine dans nos pays.

Voici le chat domestique, animal sacré pour l'Egypte dont il est sans doute originaire, compagnon des dames pieusement respecté, qui, durant notre Moyen Age, et jusqu'à une époque récente, est soumis aux pires sévices ; peut-être parce qu'obscurément on le sent lié aux mystérieuses et antiques pratiques païennes. Par exemple, on brûlait à la Saint-Jean, place de Grève à Paris, *« un tonneau grouillant de chats vivants »*, et il a fallu la compassion de Louis XIII enfant, le 24 juin 1604, pour que cette pratique fût abolie.

A partir du dixième siècle environ, s'abat sur l'Europe la contrainte du carême : pendant le carême, *« seules les créatures issues de l'eau étaient autorisées »*. Alors, le poisson qui se conserve salé et fumé, le hareng, devient un enjeu commercial essentiel. La pêche dans les mers nordiques, à partir de l'estuaire de la Seine, est réglementée. Le détroit du Sund entre la Suède et le Danemark voit passer le harengs en bancs si serrés qu'*« on peut les tailler à l'épée »*. Des quantités énormes sont pêchées et expédiées partout, les comptes des portes en témoignent. La *« civilisation du hareng »* dépeuple les forêts de chênes et de hêtres pour fabriquer les tonneaux.

L'iconographie artistique associe, par humour linguistique grivois, le lapin à la luxure, et l'on voit cet animal lové aux pieds des belles sur quelques tableaux. Le lapin est d'origine espagnole et récente. Ses 44 chromosomes le distinguent du lièvre qui en a 48. De tempérament casanier, il vit dans son trou, s'en éloigne peu, ses amours sont prolifiques, il a horreur de l'eau. Pourtant, l'homme le transporte ici ou là. Il devient l'objet d'un conflit entre le seigneur, qui se réserve le privilège de le chasser, et le paysan *auquel on retire la nourriture* de la bouche. Aussi le lapin contribuera-t-il, modestement mais efficacement, au succès des idées révolutionnaires.

Dans l'univers des insectes, *après le moustique et le criquet,* Robert Delort décrit l'abeille. C'est une espèce difficile à contrôler, et à croiser, en raison des complexités de sa reproduction ; délicate à domestiquer, à « dresser », elle se laisse juste exploiter, mais il semble que de nos jours on ait perdu bien des secrets, puisqu'il paraît que le rendement des ruches de l'Antiquité grecque était bien plus élevé que celui des ruches contemporaines.

L'abeille a été longtemps, comme beaucoup d'animaux, une source de matières premières essentielles aux premiers pas de la technologie. Ce sont les tablettes de bois enduites de cire qui permettent l'apprentissage de l'écriture aux écoliers antiques, c'est la cire encore qui alimente la pure flamme du cierge, c'est le procédé *« à la cire perdue »* qui est employé pour fabriquer les bronzes antiques...

Les ténèbres de l'inconscient

Le livre de Robert Delort est rempli d'informations précieuses et d'histoires merveilleuses, histoires de loups, de chiens, de bovins, d'ovins, d'anophèles, de lombrics, à travers lesquelles joue l'équilibre des races, des croisements, *des caractères, des sélections,* des migrations comme cette terrible invasion massive de 1727 où des millions de rats gris passent la Volga pour envahir l'Occident et chasser des villes le rat noir, vecteur de la peste.

★ *Extrait de :* Des chats, *de Steinlein (Flammarion).*

Robert Delort, pour brosser ses fresques, utilise toutes les couleurs de la sensibilité, le graphisme rude de l'érudition, le cadre formel tiré des pratiques religieuses, les touches arrachées aux contes et aux légendes, la patine des recettes de cuisine ou de métier, les formes vives du bestiaire imaginaire, le fond de ténèbres de l'inconscient et de la sexualité. Quelques solides faits économiques précisent, aussi, le poids et le rôle de l'animal dans le développement des sociétés humaines. Cette adroite combinaison de genres, bien construite, alerte et vivante, est un plaisir pour le lecteur.

PAUL CARO.

★ LES ANIMAUX ONT UNE HISTOIRE, de Robert Delort. Le Seuil, 370 p., 160 F.

Les chimpanzés à l'école

Deux psychologues américains ont ouvert une pension très insolite.

DAVID PREMACK et Ann James Premack sont deux psychologues américains qui ont travaillé pendant une vingtaine d'années avec un groupe de chimpanzés. Ils ont ouvert pour ces derniers une sorte de maison d'éducation, avec quatre ou cinq heures par jour de leçons particulières, le reste de la journée étant consacré à des loisirs, dans un parc grillagé où ces élèves un peu spéciaux peuvent s'ébattre, se dégourdir, faire du sport, et contempler l'harmonie de la nature. Pas de cages glacées, pas d'isolement, pas de sous-alimentation. En somme, un pensionnat de luxe.

C'est que nos psychologues se sont mis en tête d'apprendre à *« parler »* aux chimpanzés. Pas, évidemment, avec le gosier : la physiologie s'y oppose ; pas non plus avec des signes, des grimaces ; mais, tout simplement, à l'aide de morceaux de plastique *de forme et de couleur particulières,* composant une sorte de code hiéroglyphique dans lequel un triangle bleu désigne une pomme et d'autres jetons représentent le nom des singes et celui des moniteurs.

Le premier pas, le plus difficile, est évidemment d'assimiler l'association des emblèmes plastiques avec les choses réelles, donc d'apprendre des mots. Certains chimpanzés, malgré des milliers d'essais, n'y arrivent jamais ; mais d'autres plus doués, comme Sarah, réussissent à acquérir un vocabulaire assez étendu.

Compter jusqu'à cinq

Lorsque l'animal saisit l'importance de l'ordre des mots, des constructions apparentées à des phrases permettent de mettre en *relation le vocabulaire* avec une situation donnée, et donc autorisent la communication. On tente alors de découvrir la vision du monde que se fabrique le chimpanzé. Celui-ci peut ainsi *« dire »* s'il pense que des choses sont identiques ou différentes, signaler la nécessité d'un objet pour accomplir une action, juger également des intentions des moniteurs : apprendre, même, à mentir pour tromper un éducateur suspect.

Bien qu'ils ne puissent apparemment jamais acquérir la souplesse dans la formation des phrases que démontre, dès les balbutiements, le langage humain, l'éducation des chimpanzés se compare un peu avec celle des très jeunes enfants. Les tests communs font apparaître de curieuses différences. Ainsi, les chimpanzés ont mieux que les enfants une claire notion de la conservation de la *quantité, mais* ils sont perdus avec les nombres au-delà de cinq. De même, ils sont incapables d'associer une image (une photographie, par exemple) à la chose réelle : ils ne perçoivent pas la représentation (même tridimensionnelle).

Le recueil de ces expériences forme un récit passionnant, résumé d'un travail difficile qui a exigé une patience infinie. C'est une tentative, plutôt rare dans la science, de traiter l'animal sur un plan d'égalité. Le résultat remarquable est la démonstration que l'esprit de l'anthropoïde peut, dans le contexte spécialisé de la salle de classe, *« passer à un stade supérieur »*.

P. C.

★ L'ESPRIT DE SARAH, de David et Annie James Premack, Fayard, collection « Le temps des sciences », 225 pages, 79 F.

● HISTOIRE

Un rimeur pour l'Être suprême

Michel Vovelle ressuscite Théodore Desorgues, poète d'occasion et chantre officiel de la nouvelle religion révolutionnaire.

UNE religion vécut trois mois : le culte de l'Être suprême. Robespierre voulut ainsi mettre un terme à la campagne d'intense déchristianisation des trois mois d'hiver 1793-1794.

Sitôt proposée (le 7 mai 1794), sitôt instaurée, la fête de l'Être suprême devait avoir lieu le 8 juin. Et comme il fallait que le peuple entier fût de la fête, autant dire que l'organisation fut menée tambour battant. On choisit David pour les cortèges et les figures (autour de la montagne artificielle du champ de Mars, où la foule chantera *l'Hymne à l'Être suprême*), Gossec pour la musique, et pour les paroles Marie-Joseph Chénier.

Peu avant que ne monte la fièvre des préparatifs, un rimeur plus médiocre, du nom de Théodore Desorgues, s'est présenté au Comité de salut public pour *« être en réquisition comme homme de lettres »*. Et voilà que cet inconnu va prendre la place de Marie-Joseph Chénier et se retrouver chantre officiel de la fête solaire. Qu'a-t-il fait pour cela ?

Du pompier néoclassique

Rien : les événements ont fait le larron. Comment ? Alors commence le dédale d'interprétations où nous conduit précisément Michel Vovelle. Quand l'histoire s'accélère, les documents se gomment et se recouvrent au même rythme.

L'hymne composé par Chénier a-t-il déplu ? A l'Incorruptible ? Mauvaise coloration politique ? Oui, mais laquelle ? Tendant vers le modérantisme, ou vers cette Raison que Robespierre ne voulait pas déchristianisatrice ? Quant à Théodore Desorgues, a-t-il proposé ses services par peur du décret du 28 germinal qui proscrivait les ex-nobles et anoblis ? Ou bien a-t-il tenté sa chance, comme tant d'autres en ces périodes de fort brassage social ?

Vovelle est parvenu à chiffrer l'évolution de la population artistique d'alors, selon une méthode statistique qu'il employa notamment dans *Religion et révolution : la déchristianisation de l'an II* (1). On apprend ainsi que la production de chants populaires est passée de cent seize morceaux en 1789, à sept cent un en 1794, et l'historien peut conclure que *« Desorgues s'inscrit dans un groupe beaucoup plus large que celui des poètes professionnels »* et qui fait *« exploser les cadres mêmes de la production artistique »*.

Mais, pour parler de *« révolution culturelle »*, il faudrait une appréciation qualitative. Or, à lire les compositions de Desorgues... Vovelle les analyse avec cette distance bonhomme qu'il maintient tout au long de son livre à l'égard de celui qu'il traite lucidement en « minor *de la littérature révolutionnaire* ». *L'Hymne à l'Être suprême* est un parfait exemple du pompier néoclassique en vogue à l'époque.

Survie et carrière obligent

Par la suite, sous le Directoire, Desorgues commettra, entre autres chants officiels, un *Hymne du 9 Thermidor*, l'anniversaire de « la chute du tyran ». Pour survivre sans problème apparent à la mort de l'Incorruptible, celui que les manuels appellent *« le poète de Robespierre »* fera tonner les chœurs contre le *« ténébreux reptile »*, à *« la fortune sanglante »*. Survie et carrière obligent.

Desorgues effectuera un autre retournement, plus honorable. Commençant par louanger le soldat républicain Bonaparte conquérant l'Italie, il demeurera républicain en Brumaire. Il sera donc interné à l'asile de Charenton, où, moins bien traité que Sade, il mourra en 1808.

Les statistiques, là encore, montrent qu'en 1806 le nombre des détenus politiques dépasse celui des « autres » dans la population asilaire. Ainsi, en traçant cette destinée plus souvent *« exemplaire »* qu'*« atypique »*, Michel Vovelle livre un ensemble d'informations prises sur les multiples voies historiographiques où il a su se risquer.

JEAN-PHILIPPE DOMECQ.

★ THÉODORE DESORGUES OU LA DÉSORGANISATION, de Michel Vovelle. Le Seuil, 285 pages, 99 F.

(1) Hachette 1976.

★ Signalons d'autre part la parution d'autre ouvrage de Michel Vovelle : *la Mentalité révolutionnaire, Société et mentalités sous la Révolution française* (Ed. Sociales, 290 p., 130 F.)

Mille ans d'or blanc

L'épopée d'un personnage qui a longtemps régné sur la vie quotidienne des hommes et l'économie des nations : le sel.

LES grands personnages de l'histoire thématique *défilent peu à peu* : après les blés de toutes couleurs de nos ancêtres, après la vigne de Dion, Lachiver et autres, après l'arbre, récemment évoqué par le talent d'Andrée Corvol (éditions Economica) et avant le sucre, qui viendra infailliblement, voici donc Sa Majesté le Sel, suivi durant plusieurs siècles par Jean-Claude Hocquet dans les trois quarts de l'Europe.

Il faut lire ces cinq cents pages denses, nettes, précises, énergiques, qui montrent à quel point une matière énorme est dominée, organisée, épurée, sans jamais perdre la vie dont les archives et les vieux livres regorgent toujours.

Aujourd'hui le sel est un produit courant et presque sans intérêt. Pendant des siècles, il a été indispensable à la vie, car c'était le seul conservateur universel des aliments de base, viandes, notamment de porc, et surtout poissons, dont la consommation était abondante en des années assombries de jours « maigres » auxquels s'ajoutait le carême. Le sel, quasi miraculeux, constituait une sorte d'or blanc. Il l'était aussi par les immenses profits qu'on lui faisait sécréter, et qui allaient essentiellement aux princes, aux rois et à l'Eglise, propriétaires de presque toutes les salines, leveurs de péages et d'impôts, détenteurs de monopoles de vente.

Les rois de France avaient ainsi réussi à imposer au tiers des provinces (les grandes gabelles) une taxe *ad valorem* de l'ordre de 2 000 % : le minot, unité de mesure, revenait à 2 ou 3 livres, et était revendu plus de 50 ... On comprend l'impopularité de la gabelle et la popularité des « faux sauniers », contrebandiers du sel breton, que la Révolution réduisit au chômage, qu'ils compensèrent en se révoltant et en pillant, comme ce Cottereau devenu Jean Chouan... Simple épisode local.

Le livre va bien au-delà. Les trois remarquables cartes qui le terminent montrent clairement les centres de production et les grandes lignes de trafic. Les premiers, très localisés, La Baie (Bourgneuf), Brouage et Peccais en France, Setubal près de Lisbonne, Ibiza et Chypre en Méditerranée, la Vénétie et quelques autres doivent ravitailler tout le cœur de l'Europe, plus la Scandinavie.

Des caravanes de 400 chariots

La voie de terre y suffisait parfois, mais quels énormes convois : à Munich, il entrait chaque année de 6 000 à 10 000 voitures de sel. Des caravanes de 300 ou 400 chariots, chacun tiré par six chevaux; partaient de Bourgneuf vers le Centre et l'Est ; pour évacuer le sel de Lunebourg, près de Hambourg, il fallait 24 000 chevaux.

Quant aux navires, des groupes de plusieurs douzaines partaient de Baltique et de Zélande pour aller se ravitailler chaque année entre Noirmoutier et Ré, ou au Portugal. Pour sa part, Gênes équipait une véritable flotte pour rafler le sel baléare d'Ibiza. Il fallait bien saler cochon et morues de carême si l'on ne voulait pas que les neuf dixièmes se perdent.

Sur ce point et sur bien d'autres, y compris les conditions de travail des hommes du sel, Jean-Claude Hocquet fournit des renseignements qui allient la précision à la vie. De temps en temps, on récolte un peu de systématique avec du *« féodalisme »* et un *« mode de production féodal »*. Ces vieilles formules, qui ont eu leur utilité, n'ajoutent ni ne retranchent quoi que ce soit à la sûreté et à la densité du texte. Au demeurant, celui-ci ne s'apparente en rien aux facilités de l'histoire anecdotique ou sensationnelle. Il s'agit de nourriture autrement robuste. Probablement le meilleur livre d'histoire sur ce grand personnage un peu oublié, le sel.

PIERRE GOUBERT.

★ LE SEL ET LE POUVOIR, DE L'AN MIL A LA REVOLUTION FRANÇAISE, de Jean-Claude Hocquet, avec bibliographie et cartes. Albin-Michel, 518 p., 180 F.

● CORRESPONDANCE

Mazarin et le « Bréviaire des politiciens »

Nous avons rendu compte d'un ouvrage attribué au cardinal de Mazarin, le Bréviaire des politiciens, *paru aux éditions Café/Clima (« le Monde des livres » du 8 février). A ce propos, Mme Madeleine Laurain-Portemer, maître de recherche au CNRS, apporte les précisions suivantes :*

La publication française toute récente suit de peu celle du professeur Macchia (Milan, 1981), où est repris le texte en italien imprimé prétendûment à Cologne en 1698. Mais alors que l'édition italienne garde, sur sa page de titre, une certaine prudence en présentant le *Breviario secondo il cardinale Mazzarino*, l'édition française perd toute mesure en attribuant l'ouvrage au cardinal (cf. la page de titre), allant jusqu'à affirmer (p. 17), qu'il a été fait d'après les *Carnets* de Mazarin.

Pratiquant constamment le texte des *Carnets* en vue de leur édition, je crois pouvoir assurer qu'il n'y a aucune filiation directe entre eux et le *Bréviaire*.

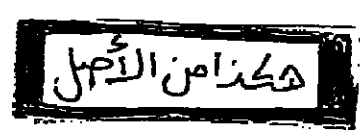
1) N'englobant qu'une période de dix ans (1642-1651), ils ont un caractère essentiellement utilitaire. Mémento, ébauches de discours ou d'instructions, réflexions après entretiens ou lecture de dépêches, remarques diverses, toutes ces notes cursives, parfois elliptiques, font allusion à des faits précis, sans tendance dogmatique. En homme d'action, Mazarin traite des dossiers, règle des affaires, consigne ses observations. Il le fait pratiquement. Les *Carnets* n'ont donc de parenté avec le *Bréviaire* ni pour le fond ni pour la forme ;

2) Légués à Colbert avec tous ses papiers par le cardinal, les *Carnets*, en 1684, étaient encore, à ce moment, quasiment inconnus. Confiés avec la Colbertine (Mss et impr.) à la garde de Baluze de 1667 à 1700, celui-ci — *horresco referens* — les déroba avec bien d'autres pièces, pour enrichir sa propre collection. Il n'allait pas attirer l'attention sur un larcin qui pouvait le mener loin ;

3) Sans lien direct avec les *Carnets*, peut-on dire que le *Bréviaire est l'œuvre de Mazarin ?* Assurément non. Il est d'abord indatable, présentant dans une grande confusion ce qui pourrait rappeler le commencement de la carrière aussi bien que les années de l'après-Fronde. De plus, son registre est mal défini, passant, sans crier gare, des conseils à un prince, à un ministre ou à un débutant. Le cerveau de Mazarin est autrement organisé. Il ne confond pas ses interlocuteurs (...).

Contemporain des éditions successives du *Bréviaire*, le professeur Jacques Lelong (1665-1721) nous permet de saisir la réaction des lecteurs du moment (*Bibliothèque historique de la France*, III, p. 216, nº 32564). S'il juge que le livre n'est pas mal fait *« dans son espèce diabolique »*, il y voit un instrument de la polémique contre Louis XIV en imputant à Mazarin, qui l'avait formé à la politique, de condamnables maximes.

Que dans ce fatras on trouve des reflets de reflets, c'est possible, ici et là ; que tout y soit exact, certes non. Il en est ainsi de tous les faux où se mêle une part (petite) de vérité à beaucoup d'invention. Quel que soit l'aspect sous lequel s'exerce la critique interne ou externe, le *Bréviaire des politiciens* doit être tenu pour un apocryphe, lancé dans le public à des fins sans doute polémiques, certainement commerciales, n'ayant aucun lien direct avec les *Carnets* et donnant du cardinal une image déformée. Le temps de la Fronde n'est pas si loin ! (...)



● CIVILISATIONS

Vivre en Mésopotamie

Un séduisant voyage parmi nos plus lointains ancêtres.

IL faut de l'audace – ou de la candeur – pour proposer au grand public une *Histoire politique, économique et culturelle* de la Mésopotamie, même à titre d'« essai ». Espérons que les années écoulées depuis la parution de la première version de ce travail (1) n'ont pas enlevé à Georges Roux toute sa candeur ; saluons en tout cas son audace et sa ténacité, car il a récrit et remis à jour le texte primitif.

Le sujet le méritait : avec l'Egypte, la Mésopotamie est notre référence historique la plus ancienne. Mais alors que l'unité de la civilisation égyptienne saute aux yeux, *« le pays d'entre les fleuves »*, entre Tigre et Euphrate, est d'une décourageante diversité, ni homogène ni clos, sauf quand on le voit sur la page blanche d'un croquis.

Le berceau des villes fabuleuses

Guidés par Georges Roux, regardons-y d'un peu plus près, avec relief et couleurs. Dans le bas pays, au sud, près des marais, voici, à partir de 3500 av. J.-C., la civilisation sumérienne qui trafique par mer avec Bahrayn (Dilmun) et dont l'influence rayonne vers le nord ; plus haut, c'est la zone du goulet, où le Tigre et l'Euphrate sont le plus proches, nœud stratégique où s'installeront des villes fabuleuses, Babylone et Bagdad, mais aussi Agadé, Séleucie, Ctésiphon, capitales successives ; là apparaissent les Akkadiens, premiers unificateurs du pays (2300-2200), puis s'installent les Amorrites avec Hammurabi (1792-1750).

Plus au nord, sur le Tigre, c'est le pays des Assyriens, avec ses montagnes proches, la région de Ninive (aujourd'hui, de Mossoul) ; sur l'Euphrate, ou plutôt entre le fleuve et son affluent oriental le Khabur, c'est une steppe en communication facile avec la côte méditerranéenne. Quatre régions, mais combien de principautés et d'empires, combien de peuples aux langues diverses, sémitiques ou autres ! Ne sommes-nous pas au pays de la tour de Babel ?

L'unité, dans tout cela, c'est peut-être l'écriture qui la fournirait, les fameux signes cunéiformes, imprimés sur des tablettes d'argile fraîche, ensuite séchée ou cuite. Ce matériau des plus répandus, indestructible une fois qu'il est cuit, nous a gardé la voix du peuple mésopotamien, depuis ses premiers essais de comptabilité, vers 3500, ses premiers pictogrammes, vers 3300, jusqu'aux textes les plus récents que l'on ait retrouvés, datés de 74-75 après Jésus-Christ.

Le jardinier qui devint roi

Selon les caprices de la conservation des tablettes et de leur découverte, telle période est documentée par des archives abondantes et continues, comme celles que l'on a retrouvées à Mari (détruite en 1759) ; mais telle autre où elles se font plus rares n'a peut-être pas été moins prospère : ainsi, dans le sud, sous les mystérieux Kassites.

Une chance, cependant, les Sumériens, groupe humain hétérogène mêlé et soudé dans la lutte pour survivre au milieu des marais, ont laissé une langue et une littérature qui ont joué un peu le même rôle que naguère le latin chez nous. Traduits, remaniés, des échos de Sumer sont parvenus jusqu'à la Bible (le Déluge) et jusqu'à la Grèce (Héraclès a quelque dette envers le héros Gilgamesh).

Introduisant au passage les dernières rectifications d'idées convenues, sur le *« mariage sacré »* ou sur le *« code »* d'Hammurabi, qui est, en fait, un traité de jurisprudence, Georges Roux maîtrise avec bonheur cette symphonie compliquée, parfois bouleversante ; il l'anime de texte désarmants – ainsi l'histoire du jardinier qui devint roi : on l'avait installé sur le trône provisoirement, comme substitut du vrai roi, car s'annonçait une période de courroux des dieux, au terme de laquelle celui-ci devait être exécuté. Mais le vrai roi mourut d'avoir pris une soupe trop chaude ; le jardinier ne rendit pas le trône et le garda... vingt-quatre ans !

Plongeons-nous donc dans *« nos plus vieux papiers de famille »*, comme le dit en préface un de leurs lecteurs assidus, Jean Bottéro. Nous tenons désormais nos ancêtres dans le creux de la main – ou presque.

PIERRE CHUVIN.

★ LA MÉSOPOTAMIE. ESSAI D'HISTOIRE POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE, de Georges Roux, Seuil, 476 pages, 220 F.

(1) Le texte primitif, écrit en anglais, a été publié sous le titre *Ancient Iraq*, 1964.

Une Loire rêvée

Deux photographes, Bernard et Catherine Desjeux, un journaliste, Bernard Prouteau, ont descendu la Loire, *« un fleuve magique, une rivière qui se dérobe, laissant les rêves des hommes accrochés au bout de leurs regards tendus »*. Elle frôle les vignobles du Beaujolais, rampe devant le Bourbonnais et le Charolais, flâne après Roanne, s'étire jusqu'aux vignobles de Touraine et d'Anjou. En majesté, elle entre dans l'océan, au-delà de Nantes.

Le romancier, le pêcheur, l'horticulteur, le naturaliste, ont chacun « leur » Loire. Encore jeune, féminine, présente au cœur du « Jardin de la France », elle est pourtant chargée de civilisation et d'histoire.

Prouteau se penche sur le caractère des habitants des bords de Loire, les descendants des chasseurs d'ours et de rennes, qui, il y a deux cent mille ans, vivaient au fond des grottes de Touraine. Il entrevoit aussi une nouvelle Loire, *« nucléaire, électronique et informatique »*. Ce livre nostalgique enchantera ceux qui, à l'écart des grands chemins, rôdent l'été entre Germigny et Saint-Benoît.

R. S.

★ LA RIVIÈRE DE LOIRE, pré-texte de Maurice Genevoix, photographies de Bernard et Catherine Desjeux, textes de Bernard Prouteau. ACE éditeur, 124 p., 250 F.

La Mémoire du fleuve

Jean Michonet nous introduit dans les secrets de l'Afrique bien mieux que ne saurait le faire un régiment d'ethnologues.

JEAN MICHONET est né dans la forêt gabonaise, et c'est dans la forêt qu'il va mourir. Il n'a point fréquenté d'autres paysages. Il a vécu dans la compagnie des singes et des crabes, de la lèpre, des panthères et des fourmis carnassières, des anthropophages, des génies et des spectres, des eaux putrides. Pendant un demi-siècle, il a arpenté le bout du monde, il a navigué dans le dédale des fleuves et des marigots, et, de cette existence héroïque, toute trace se fût dissipée si Jean Michonet n'avait rencontré par hasard, dans les derniers mois de sa vie vagabonde, de sa noble vie, un médecin, également romancier, Christian Dedet, vite fasciné, et qui lui a donné la parole.

Jean Michonet est mort au début des années 80. Grâce à Christian Dedet, sa voix demeure. Cette voix est magnifique. Elle est simple, modeste, sensible. Elle écarte les voiles derrière lesquels somnole une Afrique terrible. Elle dit les choses de la vie, les choses de la mort, d'un ton égal, sans forfanterie ni jérémiades. Les malheurs appartiennent à l'ordre des choses. La mort est l'invitée de la vie, et pourquoi protester ? *« C'est l'Afrique »*, commente brièvement Michonet, ou bien : *« Que veux-tu, c'est l'enfer ici »*, et encore, cette phrase lancinante qui figure au blason de tous les vrais aventuriers : *« Foutu pour foutu... »*

Aucune résignation pourtant. Vingt fois jeté à terre, tour à tour Crésus de la forêt ou bien mendiant, il se relève vingt fois. Adolescent déjà, et parce qu'il ne veut pas être placé à l'orphelinat de Brazzaville, il accepte de recruter des jeunes Noirs pour les grands chantiers du Gabon. Il se porte, aux confins du monde connu, chez les Bavongo. C'est une peuplade pour Jérôme Bosch : des villages rongés par la maladie, arriérés, hantés d'histoires de vampires et de dragons. Le tout jeune Michonet désarme la méfiance des chefs et il forme une caravane : deux cents jeunes gens, vêtus d'un petit cache-sexe de cuir, et qu'il va piloter dans la forêt pleine de hurlements et de lueurs, jusqu'aux villes. *« Marchand d'esclaves ? »*, s'interroge-t-il plus tard. *« Non, recruteur. »*

D'autres entreprises suivront. Michonet sera traceur de routes. Il montera une compagnie de navigation dans le lacis des fleuves et des marécages. Il soignera les lépreux qui sont innombrables. Il vivra dans la gueule de la mort, car la forêt, avec ses fièvres, ses boues et ses vases, ses crapauds, ses pythons est une formidable machine à détruire.

Michonet se bat sans trêve. Il n'a pas dix ans qu'il tue un hippopotame avec le fusil chipé à son père. Plus tard, il chassera des panthères, des buffles, des serpents, mais il n'est pas l'ennemi de tous les animaux. A trois reprises, il a dû abattre des gorilles qui le chargeaient, et il s'est promis de ne plus recommencer, parce que les grands singes pleurent quand ils meurent. Une seule espèce appelle le mépris de Michonet : celle des crocodiles, qui sont méchants, sournois, et qui se dévorent entre eux. Durant quelques années, Michonet sera le plus grand chasseur de crocodiles du Gabon. Il expédiera jusqu'à 20 000 peaux par an vers Port-Gentil.

La madeleine proustienne du bout du monde

Tel est Jean Michonet, l'un des derniers représentants d'une race d'aventuriers et de forestiers qui s'est éteinte en même temps que lui. Mais le témoignage de Michonet a d'autres mérites. Cet homme est un métis. Il est né d'une femme noire et d'un homme venu de Normandie. Il sait bien que les deux sangs se mélangent dans son corps et, dans les commencements, même si ses yeux sont bleus, il s'est voulu africain. Il s'est fait initier à la société secrète des Bwitis. Il a aimé une jeune femme noire, mais, le jour où son premier enfant meurt parce qu'il a été soigné par des féticheurs grotesques, Michonet comprend qu'il n'est pas seulement africain. Il ne rejette pas l'Afrique, mais il refuse de partager l'héritage, même si sa vie en est crucifiée.

« Africain ?... Européen ?... Blanc ?... Noir ?... » Il a aimé une Noire et il s'en est séparé parce qu'il est blanc. Plus tard, il se mariera avec une Blanche, et cette femme s'éloignera de lui parce qu'il est africain. *« Ma couleur intermédiaire me condamnait à échouer perpétuellement. »*

Rares sont les écrivains capables de dire les parfums. Jean Michonet, cet homme sans beaucoup d'instruction, accomplit ce tour de force. Son livre est une interminable senteur. Il nous pilote à travers les odeurs : l'odeur écœurante de la vase ou du manioc roui, la puanteur des crocodiles, l'odeur de nuit des panthères, les parfums frais, soyeux, des rivières, les pestilences de la poussière dans les cases abandonnées et, par-dessus tout, l'odeur des quatre cents espèces d'arbres de la forêt primitive, spécialement celle de l'okoumé, qui sert à fabriquer les torches. L'okoumé, c'est la madeleine proustienne du bout du monde. *« C'est cela, l'odeur de notre vie, l'odeur de résine de l'okoumé. »*

Si l'on ajoute que ces mémoires nous introduisent dans les secrets des peuples abandonnés bien mieux que ne saurait le faire un régiment d'ethnologues, on aura peut-être donné l'envie d'ouvrir ce beau livre, ce long souvenir, arraché par Christian Dedet au fantôme d'une Afrique mourante.

GILLES LAPOUGE.

★ LA MEMOIRE DU FLEUVE, L'AFRIQUE AVENTUREUSE DE JEAN MICHONET, de Christian Dedet. Editions Phebus, 459 p., 98 F.

● SCIENCES HUMAINES

Giacomo Casanova, psychanalyste de François Roustang

Où l'auteur remercie le séducteur vénitien de l'avoir fait rire.

PEUT-ON être psychanalyste sans verser dans le sectarisme, sans idéaliser la doctrine freudienne, sans s'attribuer un rôle révolutionnaire dans le domaine du savoir ? Oui, c'est possible ; mais c'est en même temps si exceptionnel que deux livres seulement *Un destin si funeste* (1976) et *...Elle ne le lâche plus* (Editions de Minuit, 1980) ont suffi à François *Roustang pour devenir le censeur le plus* lucide et le plus apprécié de cette comédie que se jouent à eux-mêmes, devant un public autrefois fasciné, aujourd'hui de plus en plus rétif, les monstres sacrés du freudisme.

De cette entreprise de démystification, François Roustang est passé à un livre... sur Giacomo Casanova. Dans une lettre qu'il envoie à l'infatigable séducteur vénitien, il le remercie de lui avoir permis de découvrir des points de vue nouveaux sur quelques questions qui hantent sa vie : celles, par exemple, de la séduction, de l'homosexualité, du besoin de subvertir toutes les valeurs.

Surtout, François Roustang tient à remercier Casanova de l'avoir fait rire : *« C'est un peu de mon impayable sérieux que j'ai dû abandonner à votre contact »*, lui confie-t-il. Casanova, psychanalyste de François Roustang ? Pourquoi pas ? En *tout cas, l'intelligence est au rendez-vous* de cet ouvrage, ainsi que le talent. Voici longtemps qu'un psychanalyste ne nous avait pas convié à pareille fête.

R. J.

★ LE BAL MASQUÉ DE GIACOMO CASANOVA, de François Roustang. Editions de Minuit, 174 p., 65 F.

« Le désir de l'inceste est le moteur de l'histoire »

« Casanova, un homme sans obligations ni contraintes, dites-vous. Son projet serait celui d'une subversion sans révolution...

– On vient de s'apercevoir que les révolutions étaient capables de produire le même en pire. Casanova cherche une autre voie. Ne pas attaquer de front les institutions et les croyances. Respecter leur apparence, mais les vider de leur force par le ridicule. Lorsqu'il discute avec Voltaire, qui pense avoir mis un terme à la superstition, il souligne qu'il y en aura toujours, que les hommes en ont besoin. Il est préférable à ses yeux de la traiter par la pirouette, la danse et le rire.

– Ce qui vous a fasciné dans ses *Mémoires*, c'est l'accent mis par Casanova sur cette affirmation fondamentale : il y a en notre imagination une force qui veut se réaliser selon un schéma et des processus qui nous échappent...

– C'est une très vieille histoire, pensée différemment selon les temps. Platon, dans *les Lois*, disait déjà que l'homme n'était qu'une marionnette, le jouet des dieux. Le *daimôn* des Grecs est devenu, au dix-huitième siècle, l'imagination ; et Freud appellera cela l'inconscient. On pourrait dire aussi que les premières relations de l'enfance ont forgé un rêve ou un fantasme, que nous sommes contraints de mettre en acte tout au long de nos vies.

» Casanova nous montre avec éclat que l'on peut rendre plus complexe cette programmation première, mais que l'on est implacablement voué à la répétition.

– Casanova affirme de l'inceste qu'il est une belle et bonne chose : *« Je n'ai jamais pu concevoir, écrit-il, comment un père pouvait tendrement aimer sa charmante fille sans avoir du moins une fois couché avec elle. »* Comment le thérapeute que vous êtes réagit-il à ces propos ?

– Les psychanalystes, qui se veulent les gardiens du tabou de l'inceste, vont hurler. Ils savent pourtant que les malades mentaux sont aussi nombreux là où le désir incestueux n'a pas été mis en jeu que là où l'inceste a été effectif. Que serait le théâtre grec sans l'inceste entre père et fille, mère et fils, frère et sœur ?

» Les Plutarque moralisateurs viendront nous rappeler à l'ordre. Mais comment expliquer que l'éloge de l'inceste parcoure toute l'époque des Lumières, de Montesquieu à Restif de la Bretonne ? Le désir de l'inceste est le moteur de l'histoire. Il faut seulement apprendre à jouer avec cette force redoutable.

– On a l'impression que Casanova vous a un peu guéri de l'impayable sérieux de la psychanalyse.

– Je ne sais si j'en suis guéri ou si, comme disait Groddeck, je suis encore de ces psychanalystes qui ont désappris à rire. Il y a pourtant de quoi s'amuser à regarder nos prétentions, nos airs entendus et nos pseudo-savoirs. Casanova peut nous apprendre, même s'il a raté sa sortie, qu'il n'y a jamais de raison de tomber dans le tragique. Ce qui est absurde ou désespéré n'est pas encore grave. A cet égard, Casanova est l'antiromantique par excellence.

– Y a-t-il un avenir pour les disciples de Freud ?

– Le paysage a beaucoup changé. Dans les années 60, les disciples de Freud donnaient l'impression d'inventer et de découvrir, de se mêler à tous les courants de la culture. On voulait, par exemple, réconcilier Freud et Marx à travers Lacan et Althusser. Aujourd'hui, la psychanalyse a peur de prendre froid en écoutant les objections et les critiques. Elle se pelotonne dans sa gloire passée et dans ses certitudes, quand ce n'est pas dans ses prétentions.

» *Si elle veut encore faire* rêver, il lui faudra se débarrasser de sa langue de bois et sans doute reconsidérer les moyens et les résultats de sa pratique. »

Propos recueillis par
ROLAND JACCARD.

★ Une étude capitale de François Roustang, *Sur l'épistémologie de la psychanalyse*, est publiée dans l'ouvrage collectif, présenté par Maud Mannoni, *Le moi et l'autre*. Denoël, 220 p., 82 F.

● PORTRAIT

Pierre Vilbreau et l'objet perdu

A cinquante ans, Pierre Vilbreau publie pour la première fois. Il a donné pour titre à son récit « Je cherche un livre » : une fiction piège, la recherche d'une histoire enfouie, d'un livre oublié.

QUI cherche un livre ? L'auteur, le narrateur, le lecteur, ou tous trois à la fois ? A la dernière page, deux d'entre eux, à coup sûr, auront trouvé le livre puisqu'ils viendront d'en terminer, qui l'écriture, qui la lecture. *Le narrateur, lui, a sans* cesse craint que n'aboutisse trop tôt sa quête de ce texte perdu. Il l'a lu autrefois, ou seulement commencé, peut-être feuilleté, ou parcouru, qui sait ?

De tâtonnements en certitudes, d'affirmations en dénégations, le narrateur fait apparaître la trame du livre. A moins que ce ne soit seulement sa trace. L'histoire se passe en Italie. Pas à Naples ni à Venise. A Florence, peut-être... encore qu'il se souvienne de bars de marins, ce qui supposerait l'existence d'un port.

Il vaut mieux s'en tenir à une Italie de fiction. A une époque incertaine – le dix-huitième ou le dix-neuvième siècle, – un vieux seigneur raconte sa vie à un jeune voyageur. L'étrange vieillard est marié à une jeune femme qu'il se contente d'admirer et de regarder dormir dans sa demeure somptueuse avant de regagner son propre palais, quasiment à l'abandon. Le voyageur tente en vain de percer le destin de ce couple singulier.

Le propos est banal, et, dit Pierre Vilbreau, *« il ne se passe pas grand-chose dans ce que j'écris »*. L'anecdote est pour lui sans intérêt. Seule compte la recherche du livre, et surtout la manière de la restituer : une enquête qui, au fur et à mesure qu'elle progresse, retrouve les mêmes indices, une poursuite qui n'est pas certaine de son objet et hésite sur les chemins à emprunter pour l'atteindre. Bref, une construction répétitive qu'il n'était pas aisé de réussir sans donner le sentiment de s'enfermer dans un procédé.

Pierre Vilbreau a fait ce pari et l'a tenu, en cent cinquante pages, s'arrêtant à la limite extrême au-delà de laquelle on se serait ennuyé. *« J'ai d'abord écrit une longue nouvelle*, explique-t-il, *puis j'ai rédigé trois cents pages et je me suis rendu compte que c'était beaucoup trop pour ce seul thème. J'ai tout recommencé en veillant à l'organisation du texte, en le repensant comme une composition musicale. »*

Un assemblage de départs

Il lui fallait ne pas faire trop long tout en *« tirant le sujet au maximum »*, en l'épuisant, au sens propre, pour donner la mesure de l'exténuation du narrateur, cet homme à bout de souffle qui est le vrai centre du récit, cet homme qui, à la fois, prolonge sa vie, hâte son agonie et tâche de se préparer à la mort en se racontant une histoire à la recherche du livre perdu.

Le narrateur hésite à le retrouver, à mettre un terme à une vie qui n'a pas été *« un perpétuel recommencement mais un assemblage de départs »*, à finir le texte que, finalement, il écrit en le cherchant, avec son style sans effet, en phrases courtes de plus en plus rythmées, comme un essoufflement.

Pierre Vilbreau sait que devant cette littérature qui se prend elle-même pour objet, on ne manquera pas d'évoquer Italo Calvino. Il lui fait d'emblée un clin d'œil : *« L'intrigue se déroule en Italie*, écrit-il dès la deuxième page, *c'est pourquoi le baron Corvo aurait pu en être l'auteur (...). Un ami bienveillant m'avait dit : Italo Calvino... Ce n'était pas lui non plus. »* En effet, Vilbreau ne fait pas sur la narration le même travail que Calvino dans *Si par une nuit d'hiver un voyageur*. Il joue beaucoup plus de la répétition.

Mais ils ont certainement en commun le désir de susciter une lecture active. Pierre Vilbreau voudrait que son lecteur reconstruise le texte comme il a, lui, aimé le défaire et le reprendre, pendant dix ans, travaillant la manière et la matière, cherchant son livre en l'écrivant.

Je cherche un livre est aussi un symbole de l'étonnant parcours de son auteur, qui écrit depuis trente ans et publie à cinquante ans son premier ouvrage. *« Heureusement*, plaisante-t-il, *derrière un pseudonyme, ce qui est mon cas, on peut être tout neuf, même à mon âge. »* Pendant de nombreuses années, il n'a pas vraiment cherché à se faire éditer. Ce qu'il avait achevé ne lui convenait plus, parce que *« trop autobiographique »*.

« Pourtant, la non-parution commençait à devenir frustrante », dit-il en racontant ses ultimes péripéties avec les éditeurs, sans amertume, avec au contraire de l'amusement dans son œil rond, et, sur son visage barré d'une moustache, souligné d'un nœud papillon, le sourire de ceux qui font passer le plaisir de vivre avant tout. *« Ce texte a été refusé trois fois. Dans de grandes maisons. On le disait mauvais. Aujourd'hui, des gens qui sont aux antipodes dans leurs goûts littéraires, de l'avant-garde au très conventionnel, viennent me dire qu'ils l'aiment. Cela me fait plaisir. Mais même si on avait continué de ne pas me publier, cela ne m'aurait pas empêché d'écrire. Finalement, la réalisation tardive de ma « vocation » me préserve de l'illusion d'être un grand écrivain. S'il faut parler de ma position dans le milieu littéraire français, je ferai volontiers la comparaison avec un orchestre : je revendique la place du triangle. Il intervient peu mais on en a besoin. »*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ JE CHERCHE UN LIVRE, de Pierre Vilbreau. Flammarion, collection « Textes », 153 p., 70 F.



● BIOGRAPHIE

Un éloge de Mme de Grignan

A CHOISIR entre être Mme de Sévigné ou Mme de Grignan Joseph de Maistre avait préféré la place de la fille pour le plaisir de recevoir les lettres de la mère. Jacqueline Duchêne a entrepris de prouver qu'humainement parlant mieux valait s'appeler Mme de Grignan que Mme de Sévigné.

Ambitieux projet apologétique. De la dame de Grignan – c'est de façon anachronique et par sympathie que l'on parle de Françoise de Grignan ; il faudrait dire, selon l'usage, Françoise de Sévigné, comtesse de Grignan – la postérité n'a retenu que la réputation d'une sensibilité rentrée, pour ne pas dire d'une froideur guindée, mâtinée de cette morgue aristocratique raillée par Saint-Simon, qui cite le mot cruel de la comtesse présentant sa riche roturière de bru : *« Il faut bien fumer les meilleures terres. »*

« Victime de son système social », affirme sa biographe. Fut-elle vraiment *« la plus jolie fille de France »* ? Sa mère le croyait, mais le terrible petit duc parle de beauté sèche et précieuse. Peu de chose a survécu des écrits de Mme de Grignan. Quelques lettres originales de Mme de Sévigné ont pu passer jusqu'à nous, et heureusement la copie de l'essentiel des autres, mais aucune des réponses de la fille à la mère ne s'est conservée, l'ensemble de la correspondance ayant disparu dans l'autodafé plus ou moins inspiré par Mme de Simiane, cette petite fille devenue bigote que Sévigné appelait *« mes petites entrailles »*...

Comment retrouver cet être de fuite que fut Mme de Grignan, qui inspira à sa mère, selon l'auteur d'*A la recherche du temps perdu*, une passion digne des héroïnes raciniennes, et capable d'aussi beaux et d'aussi terribles accents ?

Jacqueline Duchêne, qui a travaillé auprès de son époux, Roger Duchêne, à l'édition de la *Correspondance* de « La Pléiade », connaît fort bien les textes et croit qu'au-delà de l'image on peut passer de l'autre côté du miroir : *« La correspondance ne sert pas seulement la gloire de la mère ; elle est un guide sûr pour connaître la fille. »* Le postulat est clair, qui rejoint celui de Roger Duchêne, biographe de la marquise (1) : *« Pourquoi aller mettre en doute la sincérité de Mme de Sévigné ? »* Pari risqué car, par ailleurs, notre auteur ne se montre pas tendre pour la divine marquise : *« Dévorée d'amour, elle se perd dans la poursuite égoïste de l'objet aimé. »* A l'« étroitesse de cœur » de la mère Jacqueline Duchêne oppose la générosité de la fille, qui répond par un excès de réserve aux excès de passion, *« culpabilisants »*, qu'elle suscite.

« Tant pis si je vous cachais »

Elle était l'épouse, accomplie et amoureuse, d'un vieux mari, lieutenant général du roi, en Provence, qui usait, selon le mot de Bussy-Rabutin, autant de femmes que de carrosses, et qui devait survivre à Françoise, troisième comtesse de Grignan.

Elle était aussi une mère avisée et tendre, marâtre point si marâtre, femme de tête, gérant de son mieux les affaires mal en point des Grignan. Et pourtant pas très ménagée par la vie : affligée de fausses couches, prise dans l'étau de deux amours contradictoires, finissant toujours par céder aux chantages d'une mère abusive, aimant trop à son tour un fils léger – *« Il n'entend pas, ses vingt ans lui font du bruit »*, disait joliment sa complaisante grand-mère – et qui meurt jeune, enterrant avec lui le nom de son illustre famille.

Avoir été la fille d'une mère aussi éblouissante, voilà le plus grand malheur de Mme de Grignan. *« Vous ne valiez maille près d'un tel écu »*, dit encore Bussy. Et la marquise elle-même : *« Tant pis si je vous cachais ! Vous êtes encore plus aimable quand on a tiré le rideau. »*

Jacqueline Duchêne n'a pas tort de plaider pour Françoise, de souligner son intelligence : elle avait choisi Descartes contre Aristote (et contre sa mère), les idées nouvelles contre les préjugés. Elle a laissé quelques belles pages sur *l'Amour de Dieu* de Fénelon. Grande malade, elle a étudié la médecine. Cas psychosomatique, estime Mme Duchêne, qui s'est penchée sur les angines de la comtesse et sur ses *« coliques »* (règles douloureuses), à la lumière des médecins du temps et un peu à celle de la médecine moderne.

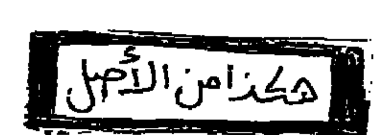
Femme exemplaire, Mme de Grignan, et victime de vieilles calomnies ? Peut-être, encore que le ton parfois hagiographique de l'ouvrage prête un peu à sourire : ainsi avec quelle indignation Jacqueline Duchêne repousse-t-elle les soupçons de lesbisme, attachés parfois au couple Sévigné-Grignan ! Si tentation il y eut, elle fut, pense le biographe, bien vite repoussée.

Mais peut-on retrouver Mme de Grignan ailleurs qu'à travers Mme de Sévigné, c'est-à-dire à travers une des œuvres les plus originales, à la fois journal et hymne d'amour, *« livre à venir »* qui ne s'achève que par la mort, comme le souhaitait Blanchot. Le livre de *Lettres* nous apprend, avant celui de Proust, que l'objet de la passion est une pure invention de l'auteur. Mme de Grignan fut sans doute la *prisonnière*, l'*Albertine disparue* de Mme de Sévigné. La parole est à l'amant-démiurge, le silence, de tout temps, demeurant le lot de l'aimé.

BERNARD RAFFALLI.

★ FRANÇOISE DE GRIGNAN, par Jacqueline Duchêne. Fayard. 327 p. 85 F.

(1) *Mme de Sévigné ou la chance d'être femme*. Ed. Fayard. 1982, 98 F.



● PORTRAITS

Georges Hyvernaud, un homme dans la foule

Les éditions Ramsay ont entrepris de publier les* Œuvres complètes *de cet inconnu, en commençant par* la Peau et les Os, *un court récit que préfaça Raymond Guérin. Après Emmanuel Bove et Henri Calet, on va reconnaître Georges Hyvernaud, un ennemi du mensonge.



★ BERENICE CLEEVE.

C'ÉTAIT un livre qui ne payait pas de mine, avec sa couverture fragile et son mauvais papier. Le nom de l'auteur ? Cité nulle part. Georges Hyvernaud. Le titre ? *La Peau et les Os*. Ça pouvait être une histoire de miséreux, ou l'un de ces récits sous-sartriens, comme il y en eut tant et tant, tous oubliés. Mais Raymond Guérin, l'auteur de *l'Apprenti* et des *Poulpes*, l'avait préfacé, et comment ! Il terminait par ces formules définitives, datées du 25 avril 1948 : *« Un petit livre qu'on ne devrait pas pouvoir oublier. Et qu'on serait fier d'avoir écrit. »*

Puisque *la Peau et les Os* ressort et que deux autres volumes vont suivre (un roman, *le Wagon à vaches*, et des inédits), on peut s'attendre que la carrière posthume de Georges Hyvernaud – il est mort le 24 mars 1983 – commence enfin et soit durable. Etrangement modeste, discret par provocation, vouant sa vie à des tâches obscures (enseignement), Hyvernaud rejoint la cohorte des rejetés : Pierre Luccin, Julien Blanc, J.-M.-A. Paroutaud, Ludovic Massé, Michel Fardoulis-Lagrange, etc., qui, ces derniers temps, ont pu trouver chacun une « société secrète » de lecteurs, à l'écart des coups de pub.

Il est né le 22 février 1902, près d'Angoulême. Son père travaille dans une fonderie, sa mère est couturière. Il entre à l'école normale d'instituteurs du département, puis, en 1922, à l'ENS de Saint-Cloud. A Paris, Hyvernaud suit les cours d'histoire de l'art de Focillon, puis il devient professeur de lettres à l'école normale d'Arras. C'est un timide, gauche et myope, *« sans oublier cet accent charentais, unique, qui fait qu'on ne sait jamais si c'est un finaud qui parle ou un niais »* (Guérin). Des revues, *les Marges, les Primaires, la Grande Revue*, publient les études d'Hyvernaud sur Benjamin Constant, Jules Renard, Rimbaud, Amiel, toutes remarquables. L'un de ses textes, à propos de Charlot (novembre 1928), exprime déjà son éthique et le grand thème de *la Peau et les Os*, celui de la dignité de l'homme dans la foule : *« Et c'est une victoire encore, que de rester homme au milieu des brutes, et de préserver en soi, comme il le fait, la puissance de rêve et d'amour... »*

« On remet sa vieille veste, on remet sa vieille vie »

Mobilisé comme lieutenant en 1939, Hyvernaud est fait prisonnier le 30 mai 1940. On l'enferme dans l'Oflag de Grossborn, en Poméranie, où il reste deux ans. On le transfère ensuite à Arnswalde. Le 20 janvier 1945, il est lâché sur les routes avec ses camarades et traverse l'Allemagne du nord à pied et en wagon à bestiaux. Il emporte ses Carnets, écrits au crayon ou à l'encre verte, d'où il tirera la matière de *la Peau et les Os*.

Il envoie un chapitre de son manuscrit aux *Temps Modernes*, qui l'acceptent. Guérin trouve ce manuscrit admirable, le préface et le donne à Jean d'Halluin, le directeur des éditions du Scorpion. Blaise Cendrars et Roger Martin du Gard écrivent à Hyvernaud pour lui dire leur estime.

Le Wagon à bestiaux, qui évoque la *« dérisoire misère »* des soldats de la drôle de guerre, ne paraît qu'en 1953, chez Denoël. Hyvernaud enseigne au lycée Turgot, à Paris, et termine sa carrière à l'école normale d'Auteuil. Il laissera un troisième récit, inachevé, *Lettre anonyme*, des nouvelles, et les notes de ses carnets.

Avec *Lazare parmi nous* (1), de Jean Cayrol, ou les « rêves lazaréens » mordent définitivement sur la vie « normale », la vie d'après, *la Peau et les Os* est, sans doute, ce que la seconde guerre mondiale a produit de plus irréfutable en langue française. Il y aura aussi, bien sûr, *les Poulpes*, un roman influencé par la lecture d'Hyvernaud, l'épopée amère et folle de l'existence des larves humaines, prisonnières ou non. Hyvernaud, plus sec, *serré, volontaire, compose son li*vre avec un art qui ne surprend pas si l'on connaît ses essais littéraires. Chaque mot porte, chaque phrase.

Le narrateur, au début, reprend sa *« place de passant parmi les passants,* (sa) *place d'homme dans la rue, d'homme dans le métro... » « On recommence. On remet ça. On remet sa vieille veste, on remet sa vieille vie. » La Peau et les Os* s'achève sur des pages horribles, l'enterrement en masse des Russes, dont le camp est à trois cents mètres. *« Des morts tout nus, blancs, avec leur tête démanchée, leurs bras disloqués qui pendent. »*

Entre le retour et l'Enfer, Hyvernaud explore les cercles de l'Oflag, disposés autour des « chiottes ». Les prisonniers, des hommes ordinaires que la misère et la crasse révèlent jusqu'au fond, deviennent des limaces, des asticots. Ils se bercent de phrases creuses. Tourner en rond, faire semblant, voilà leur lot. Beuret, *« instituteur et cocu »*, Vignoche et son *« air de dame patronnesse »*... On joue aux cartes, on ronfle, on renifle, on grelotte aux cabinets. Des lumières sur le chemin de ronde : *« Cela fait penser à ces endroits où finissent les villes : les derniers réverbères, encore quelques chantiers, quelques garages, et après, la solitude, les champs sous la lune. »*

Céline ou Miller

Hyvernaud récuse tous les modèles et, en tête, Péguy : *« Péguy en chromos... L'écolier, le paysan, l'officier de réserve, Péguy en sabots, Péguy en pèlerine, Péguy en pèlerin. »* Qui d'autre sut dire le malheur de l'homme des foules ? Calet ? Bove ? Hyvernaud, dans une note inédite, a désigné son territoire : *« Calet (je veux bien), Raymond Guérin (puisqu'il a signé la préface), Sartre (dont je serais un enfant, selon M. Roger Nimier – avec qui a-t-il pu me faire ?), Bove (qui est-ce ?), Céline (du sous-Céline), Henry Miller, Dabit, Fombeure, Samuel Beckett. »*

RAPHAËL SORIN.

★ **LA PEAU ET LES OS, de Georges Hyvernaud, *Œuvres complètes 1*, préface de Raymond Guérin, Ramsay, 172 p., 72 F.**

(1) Editions du Seuil, 1950.

La soif exigeante de Mireille Sorgue

Mireille Sorgue est morte à vingt-trois ans, en 1967. Albin Michel réédite aujourd'hui* l'Amant, *son premier livre, célébration de la jouissance, de la rencontre et de l'amour : un texte lyrique, d'une sincérité violente. Simultanément paraissent les lettres que Mireille Sorgue écrivit de 1961 à 1963 à l'homme qui allait devenir cet amant. La chronique d'une passion naissante. Deux livres pour découvrir une très jeune femme qui eût été un grand écrivain.

LES mots dessinent une silhouette. Une gamine de dix-sept ans pas résignée à sortir de l'enfance, fidèle aux arbres et aux livres, fière de sa gaucherie âpre, de ses genoux écorchés.

Elle aime les êtres bourrus, moins suspects de triche, les défis qu'on se lance, les goûters de crêpes et la confiture d'abricot.

Elle est sage, pas facile, hésitant entre le don absolu et la sauvagerie.

Elle méprise les manières de fille, les coquetteries. Elle déteste la séduction, n'a pas de mots trop durs pour sa petite sœur qui papillonne. Mireille Sorgue regarde flirter ses amies, trouve leurs émois dérisoires. Ses soucis sont d'une autre nature : elle veut tout apprendre. Son arme à elle, c'est l'intelligence. Les mots. *« Il me semble que je suis possédée par un langage qui s'organise sans mon secours. »* Elle aime les mystiques, les cathares, elle est folle et sage, bonne élève, fille aimante, sévère sœur aînée, elle étudie. Elle se nourrit d'Eluard, de Saint-John Perse, de Rilke, de Louise Labé, de René Char.

C'est une qui se lève à l'aube, une acharnée, soucieuse des harmonies du matin, qui s'en va seule à la rencontre du jour. Une qui croit à l'énergie, au courage grâce à quoi on a droit à sa part de vérité, de foi, à force d'entêtement.

Mireille Sorgue rencontre l'amant. Un homme plus vieux qu'elle. Qui doit lui livrer des secrets. *« Comment fait-on, dites, pour écrire juste ? »* Elle est apprivoisée, émerveillée qu'il puisse avoir besoin d'elle, de ses mots à elle.

« J'ai peur comme une ville qu'on va prendre »

Dans les lettres de Mireille Sorgue, l'amant est bientôt le regard à quoi elle mesure, pointilleuse, honnête, ses efforts naïfs et émouvants pour être meilleure, plus exigeante, plus précise, plus forte. Il doit, pense-t-elle, lui apprendre à vivre, et aussi à *« châtier cette langue rustique »*. Il est d'abord le confident, la rassurance, un jour ils s'aiment. Dès lors elle n'a de cesse de lui faire offrande des mots de cet amour. Lui rendre le cadeau de son corps découvert. Inlassablement. *« Ce n'est que l'exactitude qui me fait forte. »*

Mireille Sorgue se révèle dans cette célébration intime – et impersonnelle aussi, comme sont toujours les textes érotiques – *un surprenant écrivain*. On pense bien sûr à Colette, dont elle a l'appétit, la rigueur, la modestie, le goût des mots qui ont le parfum d'une aube, d'une myrtille, ou d'une tartine.

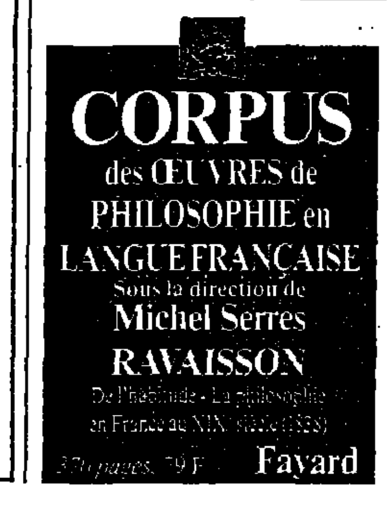
Elle est toujours une gamine inquiète de sa prochaine dissertation, prête à potiner sur les tracas amoureux de sa copine Hélène, à dire des méchancetés, ou à poser des questions naïves, mais jambes tremblantes, cœur très lourd, Mireille Sorgue dit son corps de sable qui s'écoule, la soif inaltérable qu'elle bénit, le désespoir de *« n'avoir pu nous abolir »*. Elle dit : *« J'ai peur comme une ville qu'on va prendre »*.

Au fil des mots, elle est de plus en plus belle, Mireille Sorgue. Tellement sérieuse dans sa recherche du bonheur de vivre. Poignante.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ **L'AMANT, de Mireille Sorgue. Albin Michel. 198 p. 59 F.**

★ **LETTRES A L'AMANT, de Mireille Sorgue. Même éditeur. 354 p. 75 F.**



● LETTRES ÉTRANGER

Rêver de Jérusalem sur la place des Vosges

David Shahar, chroniqueur de la Ville des villes.

LE romancier israélien David Shahar reprend le fil de ses chroniques sur Jérusalem, qu'avait interrompues en 1983 *l'Agent de Sa Majesté*, un roman plein de bruit et de fureur, d'aventures, d'espionnage et de passion, auquel s'intégrait l'histoire récente d'Israël, de la seconde guerre mondiale à celle du Kippour, *Nin-Gal*, quatrième tome du *Palais des vases brisés*, nous ramène dans la Ville des villes, dont un narrateur à la fois proche et différent de l'auteur poursuit la proustienne évocation, en fouillant sa mémoire et celle des gens qu'il a connus, camarades de classe, de travail, de combat ou témoins d'un passé plus ancien.

Et une fois de plus nous sommes pris dans le réseau enchevêtré des histoires que tisse ce prodigieux conteur. Ce sont des vies émouvantes, excentriques ou exemplaires qu'il relate, des caractères fortement trempés par l'action ou illuminés par le rêve qu'il dessine. Car ce peintre de Jérusalem en saisit l'essence profonde non seulement à travers les lieux, mais à travers les êtres, d'origine ou de mentalité si diverses, qui se côtoient, s'aiment ou se persécutent en ce creuset.

Une jeune fille au doux nom cananéen

Les trois premiers tomes du *Palais des vases brisés* (1) tournaient autour de l'année 1936 où se produisirent les premières déchirures entre les communautés juive, chrétienne, musulmane, qui, jusque-là, vivaient en paix. La nostalgie d'une harmonie perdue les imprégnait. Quelques années ont passé dans *Nin-Gal*. Le narrateur, d'enfant, est devenu adolescent. Cette fois, c'est la nostalgie d'un amour de jeunesse, éblouissant comme une révélation et rompu par la mort presque aussitôt que né, qui *répand* sa *poétique* et funèbre lumière.

La jeune fille au doux nom cananéen qui l'inspire traverse le roman comme une apparition. Elle surgit à la première page, pur visage aux yeux de biche éclairé par un feu de camp. Vite, elle s'efface, et nous n'apprendrons à la connaître que longtemps après, pour la retrouver entre les murs d'une bibliothèque, la voir vivre une seule soirée d'amour joyeuse, puis mourir et être portée en terre.

Comme un thème se cherche à travers une symphonie pour ne s'épanouir que dans le final, l'image et l'histoire de Nin-Gal seront sans cesse concurrencées, recouvertes par celles des personnages qui ont croisé son destin et celui du narrateur, quand il l'a aimée ou qu'il se souvient d'elle.

Or il se trouve que Paris, quelque trente ou quarante ans plus tard, sera le lieu de cette réminiscence. Le narrateur déambule entre la rue de Tournon, le Luxembourg et la place des Vosges, un jeu d'épreuves sous le bras. Un de ses amis de Jérusalem l'a chargé de faire publier la pièce de théâtre ambitieuse et médiocre qu'il a écrite.

Cette mission sera pour le narrateur l'occasion de plusieurs rencontres et d'un incident très proustien : le vertige produit par la hauteur inégale entre les marches d'un perron (ô fameux pavés disjoints de la cour des Guermantes!). A partir de là, renaîtra en lui la vision de Nin-Gal. David Shahar assure qu'il n'avait pas lu *A la recherche du temps perdu* quand il a commencé son œuvre. Il s'est rattrapé depuis.

Deux mégères peintes avec une féroce ironie

Ce voyage en France se situe dans les années qui précèdent la chute du chah et le retour de Khomeiny en Iran. Les fugitives amours du narrateur remontent avant la création de l'Etat d'Israël. Dans l'intervalle, deux histoires évoquent le temps où Jérusalem était coupée en deux par la frontière jordanienne. On voit à quelles superpositions des différents âges de la ville se livre le magicien.

Les femmes dominent cette nouvelle aile ajoutée au *Palais des vases brisés*. La romantique figure de Nin-Gal s'encadre entre celles deux mégères peintes avec une féroce ironie. L'une est sa mère et l'autre sa patronne. La première, juive de Berlin, se préoccupe plus de ses conceptions du monde que du salut des siens. Sa redoutable passion intellectuelle a déjà fait fuir dans la solitude son mari, Berl Raban, quand il a senti monter en lui sa vocation de poète. *Le Jour de la comtesse* nous avait raconté la merveilleuse naissance des *Chants de Tammouz à Astarté*, et Nin-Gal se revèle être la fille de leur auteur.

L'autre harpie s'est formée en Amérique. Elle a remplacé à la tête de la bibliothèque où travaillait Nin-Gal le délicieux Sroulik, héros du *Voyage de Ur en Chaldée*. Celui-ci accueillait dans sa salle de lecture des vieux, des oisifs, des pauvres, venus tromper leur faim ou leur solitude avec les livres. Cette femme dure, apôtre d'un féminisme agressif, soucieuse avant tout d'ordre et d'efficacité, a osé les chasser.

Une juive russe vient s'ajouter à cette galerie de portraits. De cette Anastasia Wissotski nous aurons trois visions superposées : celle du narrateur, qui garde d'elle un souvenir trouble et effrayé ; celle de son fils, qui la saisit dans le parcours de sa vie entière, jusqu'au moment où l'âge et la maladie la minent ; enfin celle de l'homme qui l'a aimée, un chauffeur de taxi qu'elle avait tiré de la misère.

Elle était la séduction même par sa beauté, sa vitalité, la générosité de son cœur. Pourtant l'insouciance et le désordre d'Anastasia n'auront semé que l'échec. Son fils, qui n'a pu se détacher d'elle malgré les humiliations qu'elle lui a infligées, est devenu une épave dans l'émigration juive à Paris. Quant à son amant, tué dans la guerre de libération, elle l'avait réduit à l'impuissance parce qu'elle était incapable de donner d'elle autre chose que son argent. Cette Mme Wissotski, qui occupe une place importante dans le roman, en est, par sa complexité, la plus extraordinaire figure.

Mais réduire l'œuvre de David Shahar, comme on est tenté de le faire pour en restituer la chair et le pittoresque, au foisonnement de ses personnages et de ses histoires, c'est manquer la dimension la plus originale de son art. *Le Palais des vases brisés* ne ressemble pas plus à un feuilleton qu'*A la recherche du temps perdu*.

Par les correspondances, les oppositions, les liens que l'œuvre établit entre les êtres, les cultures, les époques, les lieux, ici le Jardin des roses et la place des Vosges, entre les choses elles-mêmes, ces maisons, ces livres refermés sur leurs secrets et qu'il faut oser violer, elle dépasse les anecdotes dont elle est constituée ; ses particularismes s'estompent devant les attitudes fondamentales de l'homme face à sa condition et, jonglant avec le temps, elle l'abolit pour s'ouvrir sur l'éternité.

JACQUELINE PIATIER.

★ *NIN-GAL, quatrième tome du* **PALAIS DES VASES BRISÉS, de David Shahar, traduit de l'hébreu par Madeleine Neige. Gallimard, 237 pages, 110 F.**

(1) *Le Palais des vases brisés*, 1978, *le Voyage de Ur en Chaldée*, 1980 ; *le Jour de la comtesse*, Gallimard, 1981, prix Médicis étranger.

Trois contes

POUR les inconditionnels de David Shahar, un petit éditeur, Périple, a publié un joli recueil de trois nouvelles inédites qui ont pour *cadre, tout comme le Palais des vases brisés*, le quartier de la rue des Abyssins : *les Petits Péchés, le Médecin de la rue des Abyssins, les Rêves.*

Des photographies de Jérusalem et une *Conversation* avec l'auteur complètent le volume.

★ **TROIS CONTES DE JÉRUSALEM, de David Shahar, traduits de l'hébreu par Madeleine Neige, illustrés de 16 photographies par Yehoshua Glotman. Périple (12, rue du Télégraphe, 75020 Paris), 208 p., 90 F.**

La Cité des portes

HIEROSOLIMA

LA passion qu'il éprouve pour la Ville. Bernard-David Cohen a voulu nous la faire partager, éprouver, dans un récit errant au-dessus, autour, au-delà des portes de Jérusalem, frontières symboliques qui donnent leur nom au petit livre publié chez Grasset.

Porte de Jaffa, porte de Sion, porte de Damas, porte des Lions, porte de la Miséricorde... En zigzag, sans ordre, au gré de sa méditation, il nous fait toucher ces remparts inutiles qui ne défendent plus rien d'autre qu'un symbole. *« Nous nous sommes assis à ces portes*, écrit B.-D. Cohen ; *jadis on y jugeait, on y priait, on y jouait, on y flagellait, mais cet arrêt est dû à notre fatigue, car les portes sont désormais désertes, traversées de fugitifs passants, lourdes de notre attente. (...) Les maîtres n'enseignent plus, les anciens ne déploient plus leur barbe, les voyageurs ne se nichent plus pour une nuit dans leurs recoins. Devant la ville ouverte à tous les vents, les portes tiennent une oublieuse station. »*

Les temps, les croyances, les souvenirs, se confondent dans cette ville hors du temps, à l'ombre du temple détruit, de la mosquée d'Omar et de la Via Dolorosa où l'auteur-Petit Poucet laisse derrière *lui des cailloux* qui lui serviront de repères : Agnon, David Shahar, Constantin Cavafy, Gershom Scholem, le Livre de Job ou un morceau de mystique musulmane...

A travers les signes, il se cherche un chemin dans cette ville *« où on n'arrive jamais »* et qu'il avait voulu nous présenter de façon plus didactique mais tout aussi passionnée dans un excellent numéro de la revue *Autrement* (« Jérusalem ». Octobre 1983). Mais pour sentir cet attachement, il faut l'accompagner à la suite de la belle qui dit dans le Cantique des cantiques : *« Je me suis levée pour parcourir la ville à la recherche de celui que j'aime. »*

N. Z.

★ **LES PORTES DE JÉRUSALEM, de Bernard-David Cohen. Grasset, collection « Figures », 188 p., 65 F.**

« Les Penseurs

Sir Isaiah Berlin, sceptique et libéral, ausculte les grands révoltés.

DIPLOMATE et professeur, Sir Isaiah Berlin est un maître typiquement oxonien, tout en litote et en *nuance*, plus authentiquement lui-même dans la dispute intellectuelle à la « haute table » d'un collège que dans le déballage publié auquel on le sent vaguement rétif. Professeur prestigieux, oxfordien, conférencier fascinant, serviteur de la Couronne discret et récompensé (anobli en 1957), Sir Isaiah est un maître à penser du libéralisme politique.

Le thème commun à ses essais est certainement la liberté, ou plutôt le bon exercice de la liberté. Sa polémique contre les accapareurs de la liberté, les « systémistes » de tout poil, les avocats du déterminisme historique, apparaît dans chacun de ses livres. En exergue à ses remarquables *Quatre essais sur la liberté* (1), Berlin cite Benjamin Constant : *« L'on immole à l'être abstrait les êtres réels : et l'on offre au peuple en masse l'holocauste du peuple en détail. »*

La double exigence de liberté négative (conquise sur le despotisme) et de liberté positive (arrachée au *laisser-faire*) est partout présente dans son œuvre de penseur politique. Berlin nous montre, en cheminant un bout de temps avec Marx ou Bakounine, Vico ou Herder, Bentham ou Mill, que partout on se heurte à des valeurs irréconciliables, mais que la pire des solutions est de le nier. *« Rétrécir les territoires du choix humain*, écrit-il, *c'est mutiler les hommes en un sens intrinsèque, kantien et pas seulement utilitaire. »*

Le maximalisme de la pensée politique

La pensée russe fascine ce sceptique jamais indifférent, précisément parce qu'elle pose avec passion le problème du maximalisme, du jusqu'au-boutisme de la *pensée politique*. Quand Berlin parle de penseurs russes, il s'agit avant tout des révolutionnaires du dix-neuvième siècle, de ces grands révoltés contre le despotisme qui luttèrent, s'exilèrent et s'isolèrent parfois dramatiquement. Parmi eux, il en est un qu'il chérit particulièrement, et à juste titre, parce que ce révolté vécut dans la souffrance aiguë les antimomies de la liberté : Alexandre Herzen. Berlin sait parfaitement que les Russes n'ont pas inventé de grandes philosophies. Ni l'anarchisme de Bakounine ni l'anti-esthétisme délirant de Tolstoï ne le convainquent. Mais les attitudes russes le passionnent.

Ayant quitté Riga en 1919 avec sa famille, il revint en Russie en 1945, au service du Foreign Office. Il rencontra alors Boris Pasternark et Anna Akhmatova, deux rencontres mémorables — surtout avec Akhmatova — qu'il a lui-même racontées il y a quatre ans dans le *New York Review of Books* (2). La longue nuit de discussion et de confidence chez la poétesse eut une grande influence sur la poésie d'Akhmatova, et elle-même était persuadée que Staline — qui était au courant de tout — avait déclenché la guerre froide à la suite de cette rencontre interdite... Quoi qu'il en soit, le diplomate oxonien apprit durant ces rencontres le tragique insensé des destins russes, l'aboutissement, en quelque sorte, du maximalisme incurable de la pensée russe. Lydia Tchoukovskaïa nous rapporte ce propos de Berlin : *« Les rencontres avec Pasternak et Akhmatova m'ont rendu une patrie... »* (3)

Mais, à vrai dire, le tragique russe semble assez absent de ces *Penseurs russes*, comme, me semble-t-il, du témoignage si important de Berlin sur ces deux rencontres. Et cette « non-rencontre » du penseur anglais avec une dimension du destin russe reste un sujet d'étonnement. La vision de Berlin reste baignée continuellement d'un scepticisme lumineux. Sceptique envers tous les déterminismes en histoire, les piétistes, les fatalistes ou les catastrophistes, Berlin est avant tout un « ausculteur » des grandes philosophies monistes de l'histoire. Certes un ausculteur qui a quand même quelques convictions, tout au moins de fortes répulsions. Le despotisme russe, la « prison » de Nicolas Ier expliquent à ses yeux un certain maximalisme russe, la naissance de l'*intelligentsia* russe, qui fut un ordre de militants-chevaliers du progrès et de la « Cause » (i.e. la révolution).

Dans *Une décennie remarquable*, Berlin fait l'historique de cette naissance. Il y trace le portrait de Bielinski, le *« frénétique Vissarion »*, lequel était si frénétiquement hégélien qu'il prêcha pendant deux ans *« l'acceptation de la réalité »* avant de se lancer dans une non moins frénétique dénonciation de la Russie de Nicolas Ier.

Cependant Bielinski, qui mourut jeune de phtisie, n'est pas le héros de Berlin. Son héros, celui dont il parle avec une chaleur inégalable et dont il offre une « lecture » pleine de sympathie, c'est Herzen. Herzen dont les merveilleux Mémoires, *Pensées et Méditations* (4), sont un poème de douleur et d'énergie autant que la chronique d'un esprit généreux que les malheurs privés et les échecs de la révolution (en France et ailleurs, après 1848) ont amené à une vision pessimiste assez grandiose.

Peut-être Berlin ne montre-t-il pas assez l'*évolution* de Herzen qui, de socialiste enflammé, devint un amer contempteur de l'histoire, surtout dans ses remarquables essais *De l'autre rive*. Berlin a tendance à unifier la pensée de Herzen, précisément parce qu'il lui plaît que le dénonciateur des abominations despotiques et bourgeoises soit aussi et en même temps le négateur de l'histoire qui *« ne suit aucun livret »*.

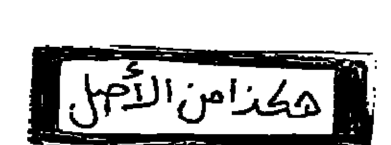
Dans le parallèle que Berlin dresse des deux amis, Herzen et Bakounine, toute sa sympathie va à Herzen, à celui qui affirme : *« La raison se développe lentement, péniblement, elle n'existe pas dans la nature, ni hors d'elle... »*

Renards et hérissons

De tous les essais réunis dans ce volume, le plus célèbre, le plus frappant, c'est le fameux petit livre de 1951 sur *le Scepticisme historique de Léon Tolstoï* réimprimé deux ans plus tard sous le titre inoubliable de *le Renard et le Hérisson*. C'est d'un vers d'Archiloque que Berlin extrait son titre : *« Le renard sait beaucoup de choses, le hérisson n'en sait qu'une seule, mais grande ! »* Les hérissons, selon Berlin, ce sont Dante ou Dostoïevski ; les renards, ce sont Shakespeare ou Pouchkine.

Pour Berlin, Tolstoï est un renard qui s'est voulu hérisson, et qui a réussi à donner le change sur sa nature. Berlin indique la généalogie intellectuelle de Tolstoï : alors que beaucoup de ses contemporains étaient sous l'emprise de l'idéalisme allemand, il est, lui, un esprit du dix-huitième siècle, un esprit *« mécaniste »*. L'histoire est une somme colossale de petits *enchaînements* causals et, tant que nous ne savons pas faire l'addition de ces causes, toutes les prétentions explicatives ou faussement déterministes sont risibles. Le paysan ou le sauvage sont plus sages que les historiens ou les politiciens. Et Tolstoï, armé de cette conviction décapante, démolit à tour de bras les mythes et les glorioles.

L'empirisme tolstoïen donne la main, ici, à un autre démolisseur, un des maîtres cachés de Tolstoï,



● LETTRES ÉTRANGÈRES

russes »

Joseph de Maistre. Tous deux croient en une ordonnance, mais indéchiffrable. Tel est bien le sens de la quête de ce rationaliste *alter ego* de Tolstoï : le prince André. Quant à Maistre, il constate avec une jubilation maligne l'écroulement des doctrines. Il est, dit Berlin, « *le Voltaire de la foi* ». « *Ils étaient tous les deux, de par leur nature, des renards au regard perçant, inévitablement conscients des différences absolues*, de facto, *qui divisent le monde des humains et des formes qui le bouleversent.* » L'un y voyait la main d'une ténébreuse Providence, l'autre la preuve de la débilité humaine...

Le livre d'Isaiah Berlin ressemble à un Janus « bifrons » auquel il manquerait une face. Car si l'auteur mentionne bien, ici et là, les penseurs slavophiles, s'il fait mention de Tchaadaïev, s'il cite les noms de Tioutchev et de Dostoïevski, on ne saurait dire qu'il ait rendu justice à cette seconde face de la pensée russe qu'est le « slavophilisme ». Ici, les jugements exécutifs de Berlin sont véritablement sommaires et irrecevables.

Tchaadaïev était bien plus qu'un occidentaliste paradoxal qui fut déclaré fou par Nicolas pour avoir affirmé en 1836 dans sa première *Lettre philosophique* que la Russie n'avait ni passé, ni présent, ni futur. Khomiakov était un poète, un théologien, un philosophe remarquable et sa théorie de la « conciliarité », a créé une dimension fertile de la pensée russe. Dostoïevski est bien plus que le penseur réactionnaire ici mentionné et, après Bakhtine, il est difficile de le réduire à un « hérisson » monologique comme fait en passant Berlin.

La face cachée du slavophilisme

Bref, il manque ici une face sur deux et ce n'est donc pas la pensée russe, mais sa moitié gauche qui est représentée. Depuis la parution, déjà bien ancienne, des essais de Berlin, ont paru des ouvrages importants sur la pensée slavophile, tel celui du Polonais Walicki (5), ou les études du Père François Rouleau (6). Récemment encore des inédits de Tchaadaïev, publiés au lointain Japon par le professeur Togawa, ont enrichi notre vision de la pensée russe ; on y lit cette réflexion : « *Il y a dans le peuple russe quelque chose de nécessairement immobile, de nécessairement inaltérable, c'est son indifférence pour la nature du pouvoir qui le régit. Nul peuple au monde n'a mieux compris que sous ce fameux texte de l'Ecriture : tout pouvoir vient de Dieu* » *(7)*. Ce Tchaadaïev-là songeait à une révolution morale de la Russie qui se désoccidentaliserait, admettant enfin qu'elle avait, pendant un siècle, fait fausse route.

Il est vrai que dès la première *Lettre philosophique*, Tchaadaïev avait énoncé : « *On peut être civilisé autrement qu'en Europe : ne l'est-on pas au Japon, plus même qu'en Russie ?* » N'est-ce pas la pierre angulaire du slavophilisme ? Par choix délibéré ou par simple répulsion, c'est donc une face entière de la pensée russe qui est ici occultée, ou rabougrie. Tioutchev et Gogol, Dostoïevski et Leontiev, plus tard Rozanov n'y ont point place. La lettre fameuse où Bielinski fustige Gogol pour ses *Morceaux choisis de ma correspondance* est citée, mais point l'étrange et parfois sublime ouvrage de Gogol, en qui Tolstoï voyait un « *Blaise Pascal russe* ». Quant à la dimension religieuse de Tolstoï lui-même, elle est sans doute, elle aussi, bien rapetissée.

Cette face cachée de la pensée russe peut déplaire au libéral et irriter le sceptique, elle n'en existe pas moins et elle a pour nous plus de profondeur que l'atelier fouriériste dont rêvaient les « hommes nouveaux » de Tchernychevski. C'est à elle que s'adressait Vladimir Soloviev, un autre grand absent du livre de Berlin, lorsqu'il exhortait la Russie à reconnaître sa vocation à l'universel, par la réconciliation de l'Occident et de l'Orient, tout en redoutant, au terme de sa vie, que cette réconciliation ne fût précédée d'une gigantesque apostasie dont il a donné une vision apocalyptique saisissante (8). Même si aujourd'hui le sinistre scientisme des « hommes nouveaux » semble l'emporter, il n'est pas bon que la pensée russe perde sa face obscure et religieuse.

Pourtant, même le très libéral, sceptique et occidentalisé Isaiah Berlin n'est pas à l'abri de la « tentation russe ». Il couronne son livre par une réhabilitation d'Ivan Tourgueniev (où n'a guère de place la phase slavophile de celui-ci) et, comme Herzen, qui constatait que les Occidentaux étaient en train de « déteindre », il conclut : « *La civilisation, la culture humaniste, avaient plus d'importance pour les Russes, tard venus au festin spirituel de Hegel, que pour les Occidentaux blasés.* »

GEORGES NIVAT.

★ LES PENSEURS RUSSES, d'Isaiah Berlin, traduit de l'anglais par Daria Olivier, Albin Michel, 369 pages. *Karl Marx* est le seul autre ouvrage d'Isaiah Berlin à avoir été traduit en français jusqu'ici.

(1) *Four Essays on Liberty*, Oxford University Press, 1969.

(2) Conversations with Akhmatova and Pasternak, In : *New York Review of Books*, 20 novembre 1980.

(3) Cf. Lydia Tchoukovskaïa, *Entretiens avec Anna Akhmatova*, Paris, Albin Michel, 1980. Lydia Tchoukovskaïa y évoque la rencontre de 1945 et la « non-rencontre » de 1956 entre la poétesse et le philosophe d'Oxford.

(4) Alexandre Herzen, *Pensées et Méditations*, Lausanne, « L'Age d'Homme », 1974-1981, 4 vol.

(5) Andrzej Walicki, *The Slavophile Controversy*, Oxford, Clarendon Press, 1975. Rappelons sur ce sujet le livre classique d'Alexandre Koyré, *la Philosophie et le problème national en Russie au début du dix-neuvième siècle*, réédité en 1976 dans la collection « Idées » (Gallimard).

(6) François Rouleau, « Introduction et commentaires à Pierre Tchaadaïev », *Lettres philosophiques*, Paris, 1970.

(7) *Slavic Studies*, nº 23, Hokhaido University, 1979.

(8) Ce texte capital vient d'être réédité : Vladimir Soloviev, *Trois entretiens sur la guerre, la morale et la religion*, introduction de F. Rouleau, Traduction et notes de B. Marchadier et F. Rouleau, Paris, Editions OEIL, 1984.

Les leçons de lecture de Vladimir Nabokov

Enchantement romanesque et plaisir du texte.

LES vrais spécialistes de la littérature sont ceux qui la font et les grands écrivains ne seront jamais mieux compris que par leurs pairs. C'est pourquoi les *Littératures* de Nabokov, dont le deuxième volume vient de paraître, sont à mettre sur le même rayon que les *Variétés* de Valéry et les textes critiques de Proust. Le grand romancier russe ne nous a pas laissé d'écrits sur sa conception de l'art littéraire. C'était donc une excellente idée de réunir les cours de littérature européenne qu'il donna entre 1941 et 1958.

Nabokov n'ayant pas eu le temps, avant sa mort, de mettre en forme et de publier ces conférences, la présente édition est due aux soins de Fredson Bowers qui a reconstruit avec une intelligence et un tact exemplaires les matériaux laissés par Nabokov à des degrés divers d'achèvement, allant de la note ou du brouillon au fragment entièrement rédigé. Mais ce que nous perdons en bonheur d'écriture, nous le regagnons en présence et en vivacité de la parole, en charme brut du premier jet.

Dans le premier tome (1), on avait regroupé les littératures « occidentales ». Ici on trouvera tous les grands romanciers russes du dix-neuvième siècle. Cette division semble, à première vue, évidente. Et pourtant, par la dichotomie Russie-Occident que, d'emblée, elle suppose, elle tend à occulter un aspect essentiel de la pensée de Nabokov, qui refusa aussi résolument que Mandelstam de se laisser enfermer dans un dualisme qui répugnait à sa fibre cosmopolite. Ainsi, à ses yeux, Tolstoï annonce Proust, quant à Gogol, il est beaucoup plus le jumeau de Flaubert que le père de Dostoïevski.

Ne pas chercher dans le roman russe l'âme de la Russie...

Projetant son idéal esthétique dans ce double fraternel qu'il appelle le « bon lecteur », Nabokov l'incite à « *ne pas chercher dans le roman russe l'âme de la Russie, mais le génie individuel... Le bon lecteur ne s'identifie pas au héros ou à l'héroïne du livre, mais à l'esprit qui a conçu et composé ce livre... Le bon, l'admirable lecteur est une figure universelle qui échappe aux lois spatiales et temporelles* ». Comme Mandelstam, comme les formalistes, Nabokov se livre à une approche textuelle, intrinsèque, des œuvres littéraires.

Comme eux, il appartient à la seule période de l'histoire au cours de laquelle la Russie a été européenne et libérale. Comme eux, il condamne l'annexion de la littérature à l'idéologie, qu'elle soit celle de l'orthodoxie tsariste ou celle des radicaux, ancêtres des bolcheviks. L'art n'a de finalité qu'en lui-même. Et le « bon lecteur » va droit au plaisir du texte. Cela nous rappelle que les Russes ont inventé la nouvelle critique et le nouveau roman bien avant Robbe-Grillet et Roland Barthes !

★ *Photo GERTRUDE FEHR.*

Le message, « cette horreur des horreurs ! »

Nabokov dégraisse la littérature de toute préoccupation théorique étrangère à la pure délectation de l'esprit et des sens. Un écrivain est perdu dès qu'il se pose la question : « *Qu'est-ce que l'art ?* » Le contenu n'est qu'un ingrédient de la forme et le seul critère de valeur d'un roman est l'invention artistique, la secrète magie qui engendre l'enchantement romanesque. Tous les grands romans sont des contes de fées.

Et Gogol, Tolstoï, Tchekhov, ont su, comme Flaubert, comme Proust, échapper au piège des idées générales, à la tentation du message *(« cette horreur des horreurs ! »)*, aux sollicitations politiques et morales de l'engagement, pour écouter les voix de l'imagination créatrice. Tel n'a pas été le cas de Dostoïevski qui « *a substitué la généralité aux données spécifiques* ». Le socialisme populiste des *Pauvres Gens* et le mysticisme slavophile des *Frères Karamazov* faussent au même degré le jeu de la création romanesque. Egaré par ses postulats idéologiques, Dostoïevski a oublié que l'art était « *un jeu divin* ».

Volontiers injuste envers ceux qu'il accuse de céder à des idées préconçues, Nabokov sait se rendre transparent pour les auteurs qu'il aime. Il lit les textes comme des partitions et en éclaire les mécanismes sans tomber dans une glose verbeuse, ni attenter à l'unité organique, au noyau d'ombre de la création. Il a donné des *Ames mortes*, d'*Anna Karénine*, des récits de Tchekhov, une lecture décapante, miraculeuse, de fervente ingéniosité, montrant son intimité avec ces œuvres qui l'ont nourri, porté, qui ont été son sang et sa chair d'écrivain.

Ce livre n'est pas seulement une lumineuse introduction au roman russe, il est, comme le précédent, une superbe leçon de lecture, le parfait antidote à la confusion des valeurs que nous vivons aujourd'hui et que Conrad Detrez dénonçait dans son dernier texte (2). Detrez définissait l'art du roman dans les mêmes termes que Nabokov : le romancier doit donner « à voir » et à « sentir ». Nabokov dit : « *Nous devons nous rappeler que la littérature n'est pas une construction d'idées, mais une construction d'images.* » (On pense à Mallarmé répondant à Degas que la poésie se fait avec des mots, non avec des idées).

Ce ne sont pas les idées qui font la force des *Ames mortes*, *d'Anna Karénine*, c'est le foisonnement des détails vrais, « *l'accumulation des petits riens* ». Car ce sont les petits riens qui font la grande littérature.

GÉRARD CONIO.

★ LITTÉRATURES II. GOGOL, TOURGUENIEV, DOSTOIEVSKI, TOLSTOI, TCHÉKHOV, GORKI, de Vladimir Nabokov. Traduit de l'anglais par Marie-Odile Fortier-Masek. Fayard, 444 P., 170 F.

(1) *Littératures I. (Austen, Dickens, Flaubert, Stevenson, Proust, Kafka, Joyce)*, introduction de John Updike, traduit de l'anglais par Hélène Pasquier. Fayard, 1983.

(2) *Romans vides, romans pleins*, dans *le Monde* du 14 février.

Treize joyaux

(Suite de la page 15.)

Installé dans une émigration qui, il le sait déjà, ne finira jamais, il nous fait percevoir, jusqu'aux larmes, l'horrible déracinement de l'exilé. Mais lui, qui ne déteste rien tant que la vulgarité des gestes et des sentiments, il sait rester digne, imperturbable.

Il lui suffit d'une quinzaine de pages pour dresser des portraits et des situations d'une subtilité extrême : la gêne du fils qui, ayant quitté sa mère en 1919 sur un quai de gare à Pétersbourg, la retrouve après sept années : sur la table, un gâteau avec vingt-cinq bougies attend qu'il s'en aille *(la Sonnette)*. La rencontre après neuf années de deux frères, l'apparatchik et l'émigré *(Retrouvailles)*. Ou bien tout simplement, il montre le malheur et commence ainsi : « *Pavel Romanovitch hurlait de rire en racontant comment sa femme l'avait quitté* » *(Une tranche de vie)*.

« *Je suis parfaitement heureux. Mon bonheur est une sorte de défi* », écrit l'auteur de *la Lettre qui n'atteignit jamais la Russie*. Nabokov est tout entier dans ce défi.

NICOLE ZAND.

★ DETAILS D'UN COUCHER DE SOLEIL ET AUTRES NOUVELLES, de Vladimir Nabokov. Traduit de l'anglais par Maurice et Yvonne Couturier et Vladimir Sikorsky. Julliard, 220 p., 70 F.

• À TRAVERS LE MONDE

AMSTERDAM

Querelle politico-littéraire autour du prix P.-C.-Hooft

UNE querelle politico-littéraire fait régner ces derniers temps un climat tendu au sein de la coalition gouvernementale de centre-droit. Le refus du gouvernement de centre-droit néerlandais de voir décerner à l'écrivain Hugo Brandt Korstino le prix P.-C.-Hooft, le plus important prix littéraire d'Etat, a soulevé un tollé dans le monde artistique et politique aux Pays-Bas, à la suite de la déclaration du ministre chrétien-démocrate de la culture, M. Eelco Brinkman, de s'opposer au souhait unanime du jury du prix P.-C.-Hooft de récompenser cette année M. Korstino.

« Calomnies et propos blessants à l'égard de personnes et de groupes de la société néerlandaise font partie intégrante de l'œuvre de l'écrivain qui, de ce fait, ne devrait pas se voir décerner un prix d'état », a déclaré M. Brinkman dans une lettre adressée au président du jury. Celui-ci, l'écrivain Cornelis Verhoeven, s'est montré choqué de ce que le ministre *« ait, en fait, mis un terme à l'existence du prix P.-C.-Hooft car, désormais, personne ne voudra plus faire partie du jury ».*

M. Brandt Korstino, qui écrit sous une dizaine de pseudonymes, s'est notamment attiré la grogne du gouvernement en raison de ses articles (encadrés) qui paraissent tous les jours en première page du quotidien de gauche *De Volkskrant* et dans lesquels il donne libre cours à ses sarcasmes à l'égard de personnalités politiques de l'actuel gouvernement.

Le jury a fait savoir qu'il comprenait que certaines personnes aient pu s'estimer calomniées par le lauréat manqué, mais que cela ne saurait se traduire par une disqualification de l'œuvre entière.

Le prix P.-C.-Hooft, du nom d'un auteur néerlandais du seizième siècle, s'accompagne d'une somme de 10 000 florins (environ 27 000 francs) et a été décerné pour la première fois en 1947. Jusqu'à présent, aucun gouvernement ne s'était opposé au choix du jury. *Celui-ci envisagerait de donner sa démission.*

A la Chambre des députés, à La Haye, le Parti socialiste PvdA (opposition) a exigé l'ouverture immédiate d'un débat pour interroger *le ministre de la culture sur sa* façon d'intervenir dans le monde littéraire.

M. Brandt Korstino, que les Néerlandais connaissent surtout sous le pseudonyme de « Stoker », a réagi à la controverse soulevée autour de sa personne en affirmant que, de toute manière, il ne tenait pas à une distinction de quelque gouvernement que ce soit, ce qui ne l'aurait pas empêché, a-t-il ajouté, *d'encaisser les 10 000 florins*.

RENÉ TER STEEGE.

GOTEBORG

Deux grands Suédois des Lumières : Tessin et Gustav III

ON ignore souvent l'importance des Lumières en Scandinavie et on ne saurait guère expliquer pourquoi la Suède y est parfois appelée la « France du Nord ». L'œuvre solitaire et originale de Gunnar von Proschwitz, *Tableaux de Paris 1739-1742*, apprendra à compter deux grands Suédois des Lumières, le comte de Tessin et son disciple, le roi Gustav III, en qui les physiocrates virent un temps le monarque idéal : un Gustav III ami de Voltaire, avec lequel il entretint, tout comme Frédéric II, une correspondance en *français, défenseur de Beaumarchais dont il fit monter chez lui le Mariage de Figaro*, longtemps interdit à Paris, et qui ouvrit largement son pays à la culture et aux arts français. Ce qui explique que la langue suédoise soit, à la différence des autres langues scandinaves, aujourd'hui encore truffée de termes de civilisation et de verbes français aisément identifiables.

A la génération précédente, le comte Carl Gustav de Tessin (1695-1770), envoyé à Paris en mission extraordinaire, avait eu le mérite d'acheter de ses propres deniers une inestimable collection d'art qu'il fit acheminer en Suède. Il fut le premier à mentionner Watteau et se montra un découvreur au goût très sûr. Mais il perdit, au jeu de l'art et de la diplomatie, presque toute sa fortune personnelle. Le roi de l'époque dut racheter ses trésors, qui furent dès lors conservés *au château royal, puis dans les* musées de Stockholm.

Pendant ce siècle, toute la Suède éclairée parla et écrivit en français, car, comme le disait déjà le père de Tessin, on admirait *« la justesse de la langue et du style épistolaire, avec la belle et aisée manière d'escrire, dont on se sert en France ».* Les personnes *« bien nées »* venaient se frotter à notre culture, et l'armée française comptait dans ses régiments un Royal Suédois où servit notamment Fersen, dont la rumeur fit l'amant de Marie-Antoinette.

Ces faits ne sont point de pittoresques émanations du passé, puisque le roi de Suède Charles XVI Gustave, au lendemain de la visite du président Mitterrand, déclarait récemment à la radio au peuple suédois, à l'occasion de son traditionnel message de Noël : *« La Suède a été pendant des siècles vivement influencée par la culture française, et il serait regrettable que la baisse des connaissances linguistiques entravât dans l'avenir les échanges culturels et économiques entre la France et la Suède. »*

PATRICK GRIOLET.

★ TABLEAUX DE PARIS (1739-1742), LETTRES INÉDITES DE CARL GUSTAV, COMTE DE TESSIN, de Gunnar von Proschwitz. Göteborg et Paris. Diffusion pour la France : Jean Touzot, librairie-éditeur, 38, rue Saint-Sulpice, 75278 Paris.

TRADUCTEURS ETRANGERS

Bourses de séjour

LE Comité pour l'octroi de bourses de séjour en France à des traducteurs *étrangers d'auteurs français, créé en 1984 auprès du directeur* du livre et de la lecture, a choisi cinq boursiers pour 1985.

Il s'agit de traducteurs étrangers désirant venir en France pour travailler sur un projet précis de traduction d'un ouvrage de littérature générale ou de sciences humaines avec une maison d'édition ou un auteur français :

— Mme Thérèse Cornips (Pays-Bas) séjournera trois mois en France *pour achever la traduction d'A la recherche du temps perdu,* de Marcel Proust ;

— M. Lars Bonnevie (Danemark) restera en France cinq mois et demi pour traduire *les Chants de Maldoror,* de Lautréamont ;

— M. Ventaraman Sri Ram (Inde) traduira *les Mouches et Huit Clos,* de Jean-Paul Sartre (durée de séjour : trois mois et demi) ;

— M. Kim Ngo Ngoc (Vietnam) souhaite publier un recueil de poèmes de Victor Hugo (séjour de six mois) ;

— M. John Johnston (Etats-Unis) travaillera avec MM. Deleuze et Virilio sur des traductions et études de leurs œuvres (séjour de six mois) ;

— M. Jutekä Manner Kopi (Finlande) séjournera six mois en France pour traduire *Vent,* de Claude Simon, et suivre des cours de littérature et de traduction à Paris-III.

Un crédit d'un montant de 250 000 F a permis de délivrer des bourses d'environ 8 300 F par mois en 1984. Il sera de 500 000 F en 1985.

COPENHAGUE

Le centenaire de Karen Blixen

LE Danemark s'apprête à célébrer le centenaire de la naissance de Karen Blixen (le 17 avril) en donnant à cette commémoration des dimensions internationales. A cette occasion, la télévision danoise et la BBC présenteront notamment des émissions produites en commun. Il ne faut pas oublier que Karen Blixen publia en premier lieu la plupart de ses livres en anglais (sous le pseudonyme d'Isak Dinesen) et qu'elle fut longtemps plus appréciée à l'étranger que dans *son pays d'origine.*

Depuis sa mort, en 1962, les publications de ses inédits (correspondances essai sur le mariage moderne, etc.) ainsi que des études et des thèses sur son œuvre et sa vie tourmentée se sont multipliées.

Actuellement, Sidney Pollack est en train d'achever un film inspiré par *la Ferme africaine* avec Meryl Streep, Karl-Maria Brandauer et Robert Redford. Les extérieurs ont été tournés au *Kenya et en Scanie (Suède),* à Näsbyholm, propriété de la famille Blixen-Sineeke.

Par ailleurs, un comité comprenant des personnalités danoises et kényanes s'est donné pour objectif de transformer en musée Karen House, la *maison* des environs de Nairobi où Karen Blixen vécut de 1914 à 1931 et d'où elle dirigea une plantation de café. Ce bâtiment offert par le Danemark en 1972 appartient aujourd'hui au *ministère kényan de la santé et abrite* une école ménagère. Il est dans un grand état de délabrement.

CAMILLE OLSEN.

• UNE REVUE

« Extrême-Orient - Extrême-Occident »

LA revue *Extrême-Orient — Extrême-Occident* poursuit son but initial : tenter de mettre au jour les différences aussi bien que les ressemblances entre la Chine et l'Occident, pour permettre de dégager, pour l'une et l'autre civilisation, les caractéristiques de leur originalité. Les trois premiers numéros ont déjà montré la fécondité de cette approche comparative. Le nº 4 est intitulé *Du lettré à l'intellectuel : la relation au politique.*

La notion d'intellectuel, telle qu'elle est conçue aujourd'hui dans le monde occidental, ne saurait s'appliquer aisément à la Chine. Si le confucianisme prône des relations d'heureuse réciprocité entre lettré et prince, F. Jullien montre que, dès les premiers Han (deuxième siècle avant J.-C.), les intellectuels chinois ont éprouvé un sentiment d'oppression face à un système politique qui les privait de toute indépendance. Et nombre d'entre eux, dans la Chine ancienne et médiévale, se désengagent, pour se retirer du monde politique. D. Holzman insiste sur le fait que cette « retraite » a une importance bien trop grande pour être simplement classée comme une forme de « dissidence » ou de « loyalisme ».

La mutation soudaine qui a tenté de s'opérer, au moment de l'occidentalisation, du lettré à l'intellectuel, n'a pu aboutir complètement. L'excellent article d'Y. Chevrier (« Fin du règne du lettré ? ») conclut justement qu'un certain naufrage de la culture classique chinoise n'a pas suffi à éviter le ratage de la modernité.

ALAIN PEYRAUBE.

★ *EXTRÊME-ORIENT - EXTRÊME-OCCIDENT,* nº 4, Cahier de recherches comparatives. Centre de recherche, université Paris-VIII (2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02), 173 pages, 55 F.

● CARTE BLANCHE

Dépôt de bilan

Par Jean GAULMIER

QU'IL est loin le temps où le jeune Renan, échappé des sombres corridors de Saint-Sulpice, songeait avec envie au paradis que lui ouvrirait quelque faculté des lettres : deux ou trois heures hebdomadaires de bavardage aisé devant une dizaine d'auditeurs plus ou moins attentifs ! Moyennant quoi, la liberté de s'adonner à ses travaux personnels.

Illusion tenace : aujourd'hui encore, qui se sent vocation créatrice s'imagine qu'il *s'épanouira* dans l'Université, qu'il servira la littérature en l'enseignant. Il ne se doute pas encore qu'en fait il y met sa vie en jeu, que l'Université, tyrannique comme l'Eglise, professe le même dogme que nul *ne peut servir deux maîtres*. Il ignore que l'intellectualisme prétendu culturel le dévorera vivant.

Des preuves ? J'en ai à foison — outre ma propre expérience. La plus navrante peut-être, celle de mon vieil ami Jean Pommier, qui me précéda dans la chaire de littérature du XIXe siècle à Strasbourg.

La scène se passe au printemps de 1914, rue d'Ulm, un dimanche que Jean Pommier, normalien exemplaire, a passé à creuser la grammaire grecque ; un de ses camarades entre le soir, légèrement éméché, le chapeau sur l'oreille, et, pris de pitié devant le bûcheur intrépide, murmure doucement : « *Pommier, Pommier, que fais-tu de ta jeunesse ?* » Et Pommier de répondre : « *Ma jeunesse ? J'attends qu'elle passe* ».

Le même Jean Pommier, prodigieux érudit, monstre sacré de l'histoire littéraire, avait son calendrier à lui : le 14 juillet ne renvoyait pas à la prise de la Bastille, mais au 14 juillet 1840, jour où Musset vit jouer *le Misanthrope* à la Comédie-Française devant un public clairsemé ; le 10 mai ne lui rappelait pas le début de la ruée hitlérienne sur la France de 1940, mais le départ de Diderot pour la Hollande en 1773...

Peut-être le comble de cette intoxication intellectuelle : il avait constitué un dossier *Comment ils meurent*, réunissant les dernières paroles de tous les morts célèbres, et se demandait gravement lesquelles de ces paroles lui viendraient à l'esprit à ses derniers instants. Mourir une citation aux lèvres ! Etre dépossédé même de sa mort ! Sinistre dérision !

OUI, il faut le dire et le répéter sans cesse pour l'édification de la jeunesse : l'enseignement de la littérature, pour qui se sent le don de créer, est une forme subtile de suicide, qui fait penser à celle du kamikaze. Horreur de ne plus jamais pouvoir goûter la saveur d'un paysage, la beauté d'un soleil couchant, la simplicité des êtres et des choses, sans que surgisse, importun moustique, un souvenir de lecture.

Des nuages ? Baudelaire. Un magnifique ciel étoilé ? Ruth, Booz et le père Hugo ! Horreur de ne pouvoir traverser Annecy sans y être poursuivi par Rousseau et Mme de Warens ; Besançon, par Julien Sorel et l'abbé Pirard ; Tours, par le curé Birot-


CAGNAT.

teau ! Horreur de ne pouvoir entrer dans un chalet de nécessité des Champs-Elysées sans y être hanté par le souvenir de Proust ! L'âme devenue un musée Grévin peuplé d'inertes figures de cire ! La nature muée en liasse disparate de vieux papiers ! O Mnémosyne, mère des Muses selon la mythologie : mais non, mère des maigres et tristes muses pédagogiques...

Qu'on ne m'accuse pas d'exagérer, de cracher dans la soupière où j'ai puisé ma pitance un demi-siècle durant. J'ai été, je l'avoue, un privilégié. J'ai connu des universités charmantes. L'école supérieure des lettres à Beyrouth, sur la colline d'Achrafiyé, quand le Liban n'était pas déchiré par la guerre civile : l'école était dirigée par Gabriel Bounoure, d'une finesse et d'une courtoisie sans égales. Nous y recevions André Gide, Etiemble, le philosophe égyptien Badawi, l'orientaliste Massignon ; c'était un lieu de rencontre idéal entre les cultures arabe et française.

Puis, après 1951, la faculté des lettres de Strasbourg, encore à l'échelle humaine dans un palais *Guillaume II, sur la place* Goethe toute fleurie au printemps d'aubépines rouges, où, par-delà les clivages politiques, régnait un climat parfait d'entente, où le doyen Hauter, avec son chapeau noir à large bord, son accent du terroir, ses épagneuls roux qui assistaient sagement à son cours de théologie protestante, mettait une pointe inattendue de bonhomie.

Et, enfin, pour boucler le cercle et terminer une carrière là où, étudiant, je l'avais commencée, la vieille Sorbonne, ses foules de jeunes esprits que leur nombre n'empêchait pas de s'enthousiasmer pour *le Peuple* de Michelet ou pour la *Nadja* d'André Breton...

OUI, j'ai eu des chances inouïes. Seulement voilà : faire sérieusement ce métier difficile d'historien de la littérature — je ne parle pas des mandarins, belles dames et beaux messieurs satisfaits de leur néant, péroreurs désinvoltes n'hésitant pas à lâcher leurs étudiants en pleine année universitaire pour promener à travers le monde quelques conférences de leur spécialité, — faire sérieusement ce métier, c'est s'y consacrer en conscience et donc s'y engager tout entier. C'est expliquer l'art et la pensée d'autrui. Se couler non seulement dans le costume, mais dans la peau même de l'auteur qu'on a la charge d'étudier. Suivre dans leurs inextricables méandres la genèse et la portée de l'œuvre envisagée. Devenir l'autre sans réserve ni réticence.

Suivant la fantaisie des programmes qu'impose le lointain jury d'agrégation, une année, il faut se carrer dans l'œil le monocle de Leconte de Lisle ; l'année suivante, adopter le fanatisme de Claudel ; celle d'après, vous descendrez avec Zola dans la mine de *Germinal* ; *vous serez tour à* tour le Barrès d'*Un homme libre*, le Gide de *la Porte étroite*, le Giraudoux de *la Guerre de Troie*.

Abnégation totale qu'exige cette métamorphose annuelle : plus vous êtes allergique à l'auteur qui vous tombe dessus à l'improviste, plus il faut vous évertuer à le connaître intimement pour le rendre dans la vérité profonde de son être à lui.

Dans cette rubrique « Carte blanche », des écrivains s'expriment sur tel ou tel sujet ayant trait à la littérature (1). Cette fois, c'est Jean Gaulmier qui « dépose le bilan » de sa vie de professeur de lettres. Il s'est fait connaître par ses études et ses travaux sur Gobineau, mais il est aussi l'auteur de* Terroir, *réédité l'an dernier (2), et de* Matricule huit, *récit autobiographique qui sort de l'oubli, cinquante ans après sa première parution.

Il a tous les droits, lui, et vous, aucun. Rien que le devoir de vous mettre à son service.

Du même mouvement sincère, sans lequel tout est raté, vous vous forcerez à parler avec une égale justesse et une égale justice de Joseph de Maistre et de Pierre-Joseph Proudhon. L'honnêteté requiert cet effort absolu, honneur des traditions de l'Université française. Et chaque fois, c'est le même labeur acharné : dresser la bibliographie exhaustive du sujet ; lire tout ce que l'autre a écrit, car, dans une œuvre, organisme vivant, le moindre fragment peut jeter sur l'ensemble un éclairage insoupçonné ; lire *tout* ce qui a été écrit sur lui, serait-ce dérisoire.

Cela réclame des jours et des nuits de lecture jusqu'à la nausée. Sans doute, cela parfois vous procure des joies minuscules de policier à flair : vous avez découvert quelques lettres inédites de Chateaubriand ou de Lamennais, vous avez trouvé pourquoi Hugo a donné le nom étrange de Fantine à l'héroïne des *Misérables*, vous avez débrouillé le drame *familial auquel Gobineau doit* sa philosophie désespérée. Maigres compensations à votre métamorphose en âme de papier !

Au temps de ma jeunesse, on ne nationale, avec ses kilomètres de rayonnages chargés de livres, plus qu'une ruche bourdonnante, m'apparaît au centre de Paris comme un immense papier tue-mouches où s'engluent par grappes des érudits ou soi-disant tels...

« *Admirable accroissement de votre culture* », plaidevous êtes. Votre monde intérieur se racornit et se vide. Vous ne pouvez plus tremper votre plume dans l'encre, sans que se forme au bout une gouttelette qui grossit et, floc ! va *s'écraser sur la page blanche sous* la forme d'une citation. Bref, vous ne savez plus, vous ne saurez plus jamais écrire.

AH ! Rappelez-vous, monsieur le professeur, vous *aviez vingt ans*, vingt-cinq ans, vous pensiez avoir des choses à dire, vous sentiez en vous un trésor d'impressions personnelles, d'observations justes, vous nous promettiez, naïf, la joie de créer, de faire entendre votre *voix à vous, avec son intonation* berrichonne ou niçoise (n'est-ce pas, cher Louis, Nucera — qui savez rester vous-même), avec sa verdeur populiste (n'est-ce pas, cher Alphonse Boudard — qui savez rester vous-même), et, cinquante ans plus tard, vous voilà au cimetière de ces illusions, vous voilà mué en perroquet (perroquet savant, bien sûr !), répétant d'un gosier docile leçons, clichés, banalités, platitudes.

Des voix multiples et discordantes ont remplacé la vôtre. Il peut arriver que, par hasard, reste de votre candeur de jadis, vous soyez fier d'une trouvaille de style, d'une formule qui vous semble heureuse : deux minutes de réflexion, et vous vous apercevez qu'elle n'est qu'une réminiscence d'un des nombreux squatters qui vous ont colonisé.

Plus rien de spontané. Plus rien d'authentique. Plus rien de concret. Littérature sur la littérature, *c'est-à-dire du vent*. Vous voilà à jamais desséché comme les joues du vieux cabotin, flasques de toutes les couches de fards qui, successivement, l'ont grimé lorsqu'il incarnait Alceste, Figaro ou Cyrano de Bergerac sur les tréteaux des sous-préfectures, qui n'est plus une *personne*, mais le porte-défroques des *personnages* qu'il a représentés. Pantin disloqué par les incessantes contorsions qu'il a dû exécuter devant un public impitoyable.

Ainsi, à force d'éditer les textes des autres, à grand renfort d'apparat critique, de gloses et de variantes, de notes en bas de page, de pinaillages sur des virgules — tâche épuisante qui, à parler net, n'intéresse personne, — vous vous évanouissez pour toujours derrière ceux à qui vous avez procuré une résurrection, d'ailleurs aléatoire.

« *Sacrifice à la science* », diront de rares optimistes. « *Imbécile stérilité* », opinera le plus grand nombre. Qui tranchera ? Un mot de Renan pour finir (allons bon ! voilà que ça me reprend, cette misérable *manie acquise de laisser* parler l'autre à ma place !) : « *Qui sait si la vérité n'est pas triste ?* »

(1) Cf. « Ecrire en automne », par Jean-Michel Maulpoix, dans « le Monde des livres » du 14 décembre 1984.

(2) Voir « le Monde des livres » du 20 avril 1984.

Les malheurs de l'exil

MATRICULE HUIT, le second roman de Jean Gaulmier, qui ressort chez Lattès, fut publié une première fois en 1932. Son auteur avait alors vingt-sept ans. Il a ensuite cessé de proposer à des éditeurs ses textes de fiction, les jugeant mauvais, et a finalement décidé de ne plus se consacrer qu'à ses travaux universitaires (spécialiste du dix-neuvième siècle, il a *notamment établi l'édition de « La Pléiade » de Gobineau*).

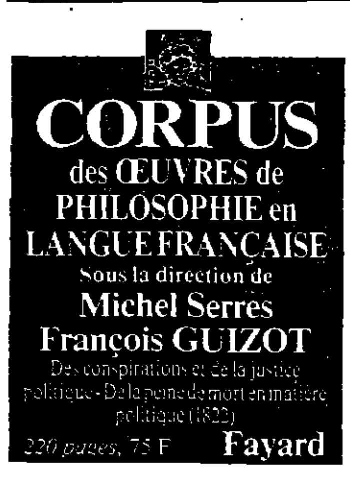
L'an dernier, les éditions Lattès ont réédité le premier livre de Jean Gaulmier, *Terroir*, retrouvé par un libraire et par Louis Nucera, écrit en 1928 et publié en 1931. Ce texte désuet, mais émouvant, témoigne d'un goût du passé, étonnant chez un jeune homme, et aussi d'un attachement à la campagne française qu'il avait quittée — il vivait alors en Syrie — et à sa langue maternelle, maniée avec aisance (*le Monde* du 20 avril 1984).

Dans un livre intitulé Matricule Huit et dédié « *aux anciens camarades de la 1re compagnie de mitrailleurs du 17e régiment de tirailleurs sénégalais* », dont le dépôt était à Beyrouth, on s'attend à trouver des souvenirs militaires. Mais Jean Gaulmier n'est pas homme à aimer les récits d'anciens combattants, ou à s'attarder sur ses états d'âme. Son intérêt va plutôt à ses compagnons, à la description de destins pitoyables que seule son écriture a arrachés *pour un moment* à l'anonymat.

Jean Gaulmier a une véritable compassion, sans mièvrerie, pour ces jeunes gens, engagés dans la coloniale pour fuir un malheur qui toujours les rejoint, ou jetés là par hasard : le Dahoméen Legbassi, confondu un jour avec un autre Noir, enrôlé à sa place, et qui ne parviendra pas à faire reconnaître son identité — sur sa tombe il sera Guégué Madou, à jamais, — ou le petit Horteaux, tué de trois coups de couteau à quelques jours de son retour en France. De *Terroir* à *Matricule Huit*, le style de Gaulmier a gagné en sobriété, en tenue, et on se prend à regretter que sa rigueur et son exigence lui aient fait détruire ses autres romans.

Jo. S.

★ MATRICULE HUIT, de Jean Gaulmier, Lattès, 188 p., 85 F.





Le Monde des livres

● LE FEUILLETON

« Bien plus qu'aux premiers jours », de Bourbon Busset ; « le Temps d'un sillage », de Jean-Jacques Gautier

Le bonheur, conquête ou don ?

Par Bertrand POIROT-DELPECH

LES amants follement heureux et qui le clament, depuis le veuvage-délivrance d'un certain Aragon, que voulez-vous, nous autres lecteurs, on se méfie. L'authenticité existentialiste dans la polygamie consentie, on s'interroge aussi, depuis certaines lettres de Sartre à son Castor ! D'ailleurs, si les écrivains filaient vraiment le parfait amour, en parleraient-ils tant ? Est-ce si bon signe, cet étalage prosélyte ?

Voilà le petit doute qui vient en ouvrant les professions de foi amoureuses. Ce soupçon est fait de crainte et de jalousie pour tant de certitude. En vérité, les couples mascottes de la littérature soutiennent notre envie de croire à l'amour unique, comme les moines répondent de la foi dans le Ciel. Rezvani, Koster, Bourbon Busset, sont à la religion du bonheur ce que sont à la religion tout court les cloîtrés de Solesmes ; et leurs élégies s'écoutent un peu comme du grégorien...

BOURBON BUSSET – le « Jacques de » a sauté, sur les livres, – comment ne pas croire à sa passion conjugale ? Il fait mieux que de la célébrer depuis maintenant dix tomes de *Journal* : à quarante ans passés, diplomate de haut rang, possible homme d'Etat, il a choisi de témoigner sur la réussite de sa vie privée, de ne faire que ça, sur tous les tons !

Bien plus qu'aux premiers jours va de février 1981 à juin 1984. L'actualité tient sa place – attentat contre Reagan, élection de Mitterrand, morts de Raymond Aron, de Georges Bidault, de Mendès France, – mais l'intime quotidien compte davantage, pour autant qu'il touche à l'essentiel.

Telle est la conviction vécue de l'auteur : l'amour transparent qui dure, fondé sur l'alliance et fort des différences, c'est l'irruption continuelle de l'insolite, de l'absolu, de l'éternel. C'est la félicité charnelle dont doute Freud ; c'est le désir renforcé par le temps, esquisse d'infini, et non l'inverse, comme le prétendent les volages.

Cet idolâtre de l'union indéchirable, ce fanatique de *la* « hiérogamie », ne théorise pas, ni ne plaide, ni ne prêche. Il se fait simplement le mémorialiste des éblouissements renouvelés de la fidélité-passion, de ses effets synergiques. Il lui cherche des définitions, en normalien amoureux du mot juste, mais il sait qu'elle ne se laisse approcher que par métaphores, comme l'expérience métaphysique qu'elle est, du moins comme seule productrice de sens et stimulation pour l'intelligence.

DISCIPLE de Lavelle et de Gabriel Marcel, Bourbon Busset dépasse la notion de « *participation à l'être* ». Pour lui, Dieu est garant de la constance amoureuse, en tant que celle-ci manifeste et ancre la liberté de l'esprit.

Ce *faisant*, l'attachement de deux êtres constitue la seule utopie politique innocente, l'obstacle suprême à la pression sociale et à la banalisation. Son heure, qui plus est, semble sonner. Les « *idéologies* » *s'effondrent* (je préfère : les « systèmes », car l'idéologie, c'est une résultante, non un projet, ce que les faiseurs de systèmes ont trop intérêt à nier pour qu'on leur accorde ce dangereux cadeau !). Donc les paradis-clés-en-main ont fait faillite, ainsi que l'immense, la démesure urbaine et les discours sociologiques ou économistes. N'est-ce pas le moment ou jamais de promouvoir les valeurs de la vie personnelle, dont l'amour fou, fou parce qu'unique ?

Comment la ménager, cette société de l'accomplissement privé ? L'application ne va pas de soi. Et il faudrait être sûr que la réussite, dont l'auteur s'éblouit jusqu'au-delà de la séparation par la mort, est aussi accessible à tous qu'il l'affirme. S'il suffisait de désirer aimer pour aimer, comme on a la foi en la désirant, cela se saurait !

A ses moments sceptiques – car il en a, il a même gagné son optimisme lyrique sur un fond d'ironie, – Bourbon Busset *reconnaît que son paradis sur terre, il l'a construit* à force d'entêtement, et non sans bénéficier des bontés de la nature, du destin. En lui envoyant la maladie d'un frère, la mort d'un enfant et, désormais, le déchirement de la solitude, la « Providence » l'a préparé à mêler bonheur temporel et amour transcendant. Comme l'admettait la disparue, cette grâce n'est pas donnée à tout le monde.

CONQUÊTE ou don, le bonheur peut laisser subsister dans le caractère, et dans l'inspiration de l'écrivain, une attirance pour l'ombre aussi tenace qu'inexplicable.

Prenez le cas de Jean-Jacques Gautier. La vie lui a souri, il en convient. Au bac, une jolie voisine forte en maths lui a soufflé de quoi être admissible. Les fées ont veillé sur ses vies de mobilisé, de journaliste, d'écrivain. Et pourtant, c'est toujours le mauvais côté de ce qu'il a, de ce qu'il est, de ce qu'il voit chez les autres, qui retient, du moins quand il écrit, son attention. Dès son Goncourt de 1946, *Histoire d'un fait divers*, le mal régnait en maître. Sa dernière fiction, *Une amitié tenace* (1982), racontait un cas terrifiant de vengeance à froid.

Comme dans *Cher Untel* (1974), *Je vais tout vous dire* (1976) et *Face trois quarts profil* (1980), *le Temps d'un sillage* fait alterner les souvenirs à la première personne et des nouvelles à la troisième. Quand l'auteur brode-t-il ? Quand passe-t-il aux aveux ? La question est secondaire. Robbe-Grillet dit brillamment, dans *le Miroir qui revient*, ce qu'il faut penser de ce type de fausses confidences. C'est par le droit du romancier au mensonge que passe le droit du lecteur à la vérité. Bourbon Busset le rappelle s'agissant de *la Vie de Rancé* : un livre n'est jamais si captivant que quand l'auteur parle de lui à propos de quelqu'un d'autre.

AUTHENTIQUES ou arrangées, toutes les *histoires du Temps d'un sillage* tournent autour de malentendus douloureux. Entre une répétitrice de maths et son jeune élève se noue un marivaudage bancal, à peine plus supportable que la rupture, bientôt inéluctable. Le narrateur ne sait même plus pourquoi il s'est brouillé avec une autre femme, voici soixante ans ou presque.

Engagé comme pion près de Paris, il *punit le fils* d'une mère d'élève qui *a su le charmer*, et il se laisse impliquer à tort dans une effraction de local, par maladresse et à cause, pense-t-il, de sa tête de suspect, pour ne pas dire de victime. L'horreur de la faille au bord d'être dévoilée, on la retrouve dans la mort du cher grand-père sur un quai de gare, avec, ô honte pour la grand-mère, un trou à sa chaussette ! Même mobile chez le merveilleux peintre et metteur en scène Vlassov, à qui la crainte de ne plus contenter la femme de sa vie inspire des conduites mal comprises. Un père songe-t-il à ses enfants ? Il en veut à sa fille de ne pas être aimable parce qu'elle s'aime mal elle-même, et à son fils de lui renvoyer l'image de ses propres défauts...

CETTE déception sonne aussi juste que celle du père dans *Fils de personne*, même *si*, comme l'observe son épouse, l'auteur, tel Montherlant, ne peut parler de la paternité d'après nature. Reste, l'épouse a raison, qu'une fois encore Gautier a peint en sombre.

Pourquoi diable ce pessimisme sur les autres et sur soi ? Ses récents ennuis de santé ? Il les minimise pudiquement, admirablement ; et sa noirceur date d'avant. L'artiste cultive-t-il l'insatisfaction à titre d'exorcisme, pour jouir tranquillement de sa chance privée ? Il ne serait pas le premier *!* Il pourrait aussi invoquer la réalité humaine telle que la surprennent avocats et notaires : pas jolie jolie. Ou encore la nécessité où est le romancier de raconter des histoires, ces histoires dont on sait que le bonheur béat est moins prodigue que les tourments...

La raison la plus enfouie, j'ai cru la deviner au détour d'une page bouleversante, où Gautier raconte la mort de son père bien-aimé. L'enfant avait-il déçu le disparu, à force de négligence, et hâté sa fin ? Serait-il jamais digne de la confiance et de l'amour placés en lui ?

Pour avoir su cerner de ces doutes qui vous suivent toute une vie et que n'apaise aucune consécration, le livre mérite de laisser en nous beaucoup plus que le remous d'un sillage : le tremblé d'un signe fraternel.

★ **BIEN PLUS QU'AUX PREMIERS JOURS, de Bourbon Busset. Gallimard, 284 p., 95 F.**

★ **LE TEMPS D'UN SILLAGE, de Jean-Jacques Gautier. Plon, 256 p., 65 F.**

● ROMAN

La Chine du premier empire et le maoïsme

Jean Lévi a choisi le genre romanesque pour faire la peinture du despotisme.

JEAN LÉVI, un des meilleurs représentants de la jeune sinologie française, connaît très bien la période des Royaumes combattants (403-221 av. J.-C.) et les quinze années du règne du Premier Auguste empereur (Qin Shi huangdi) qui l'ont suivie. Voilà près de dix ans, en effet, qu'il mène des recherches approfondies sur l'antiquité chinoise. C'est dire qu'il aurait pu aisément écrire un traité sur l'histoire de cette époque mouvementée, au cours de laquelle a été mis en place un mode de fonctionnement étatique qui s'est ensuite perpétué pendant plus de deux mille ans.

Jean Lévi a choisi cependant de nous faire revivre ces deux siècles sous la forme d'un roman historique. Pour notre plus grand plaisir.

Les événements essentiels, on les retrouve tous dans le roman, disséminés ici ou là, au détour de l'histoire d'un personnage ou de la description d'un paysage. On est mis au courant des différentes alliances et campagnes militaires qui ont entraîné les destructions successives des Etats de Zhao, Wei, Han, Chu, Yan et Qi, jusqu'à la conquête de toutes les terres chinoises par le prince de Qin en 221 avant J.-C., qui crée le premier empire centralisé.

Les dispositions administratives qui ont bouleversé les structures politique, sociale et culturelle de la Chine sont évoquées : unification des monnaies et des mesures de capacité et de longueur, standardisation des caractères chinois, grands travaux de construction de routes, de canaux, édification de la Grande Muraille du Nord, etc. Les excès tyranniques du Premier empereur sont mentionnés; il gouvernait grâce à un système pénal d'une extrême rigueur et il n'a pas hésité à déporter massivement les aristocrates récalcitrants, à exécuter plus de quatre cents lettrés et à faire brûler, en 213 avant J.-C., toute la littérature existante (à l'exception des ouvrages de médecine et d'astrologie).

Mais le principal mérite du roman de Jean Lévi ne réside pas seulement dans la qualité de sa documentation. Il a su aussi, et c'était un exercice plus périlleux, recréer une atmosphère, révéler la complexité des rapports politiques et humains, détailler les certitudes et les doutes de plusieurs dizaines de personnages, qui ont été les acteurs principaux ou obscurs de leur temps.

L'abêtissement des sujets

Le livre s'organise autour de trois figures essentielles. La première est le marchand Lü Buwei. Les revenus tirés de son négoce le mettent vite sur le même pied qu'un seigneur détenteur du plus grand fief. Mais il reste, malgré tout, un roturier, forcé de cacher une partie de ses richesses. Il décide alors de mettre ses talents d'intrigant au service de la politique et il finit par devenir le premier ministre omnipotent de la principauté de Qin. Le futur Auguste empereur – dont il est probablement le père – l'exile et le force à s'empoisonner.

La seconde figure est le ministre Li Si. Conseiller le plus écouté de l'empereur, il met en pratique les théories légistes de son ami et condisciple Han Fei. Il n'hésite pourtant pas, par intérêt politique, à contraindre le philosophe à se suicider. « *Il faut*, disait Li Si, *pour obtenir l'ordre parfait, promulguer des loi implacables et des châtiments terrifiants afin d'obliger les hommes à se livrer spontanément à ce qu'il détestent et joyeusement à ce qu'ils redoutent... La richesse d'un Etat est proportionnelle à l'abêtissement de ses sujets et sa puissance à leur avilissement.* » A la mort de l'empereur, Li Si sera exécuté après avoir subi les cinq supplices (bastonnade, ablation du nez, marque de la joue, amputation des pieds et castration).

La troisième figure, enfin, c'est le Grand empereur lui-même, un mégalomane qui n'a de cesse de voir se réaliser des opérations colossales, qui voyage beaucoup pour mesurer l'étendue de son territoire et qui est en quête permanente d'immortalité. Il méprise les livres, qui ne sont pour lui que les « *dépositaires du discours, un sous-produit de l'intelligence dont l'homme réellement sage n'a pas besoin* », et s'engoue, vers la fin de son règne, d'automates hydrauliques. Le monarque meurt, loin de son palais, conservé dans de la glace, et recouvert de harengs, pour que se dissipe la puanteur de son cadavre.

Au début du roman, quelques pages sont d'un accès un peu difficile. La narration y est par trop hachée et l'on peut se perdre quelquefois parmi une kyrielle de noms propres malaisés à retenir. Mais il serait bien dommage que le lecteur se décourage. La suite coule merveilleusement et se lit d'une traite. L'intérêt des différentes intrigues est soutenu tout au long du récit.

Jean Lévi était en Chine de 1973 à 1975, au plus fort moment de la domination de la Bande des Quatre et du mouvement de critique de Confucius, qui encensait l'École des légistes et glorifiait l'Auguste empereur. « *L'univers des Qin m'a passionné parce qu'il est un miroir des temps présents* », explique *l'auteur dans une postface.* Il n'a pas manqué de relever les parallèles frappants entre la Chine de Mao – qui était fasciné par la personnalité du Premier empereur – et celle des Qin.

Les aphorismes du philosophe légiste Han Fei n'ont rien perdu, aujourd'hui, de leur actualité : « *Celui qui compte sur l'amour qu'il inspire pour être obéi de son peuple court à sa perte, celui qui se sert de méthodes telles que des sujets ne peuvent que lui sacrifier leur vie dominera le monde* » ; « *Un prince, pour peu qu'il sache user judicieusement des techniques de manipulation, aura une connaissance intime des actes et des pensées de chacun de ses sujets.* »

Au IIIe siècle av. J.-C., ces idées étaient franchement énoncées et recommandées. De nos jours, l'Etat bureaucratique chinois les respecte et les met toujours en pratique, mais, sournoisement, sans les mentionner. C'est là la seule différence.

Le dernier mérite de ce roman, et pas le moindre, c'est d'avoir rendu transparentes les correspondances entre le despotisme de l'Auguste empereur et la dictature maoïste. « *Se servir du passé pour mieux expliquer le présent* », voilà un slogan chinois que Jean Lévi a su retenir et appliquer avec bonheur.

ALAIN PEYRAUBE.

★ ***LE GRAND EMPEREUR* ET SES AUTOMATES, de Jean Lévi. Albin Michel, 347 p., 85 F.**

Les dangers du discours

HAN Fei et Lü Buwei, on les retrouve dans *les Dangers du discours*, un autre ouvrage de Jean Lévi qui est une anthologie des textes les plus importants du légisme. S'il existe une traduction anglaise intégrale de l'œuvre de Han Fei, il n'y avait encore aucune version française, fût-elle partielle. Cette lacune est maintenant comblée.

Ces écrits exaltent le pouvoir de contrôle sur les individus qu'offre un gouvernement fort qui sait utiliser la manipulation et la délation. Ce sont des traités, des essais polémiques, mais aussi, souvent, des anecdotes à la manière de Machiavel. Et la traduction de Jean Lévi, qui s'adresse à un large public, est admirable.

Les Dangers du discours représente à ce jour la meilleure introduction, en français, aux différents courants légistes dont les thèses ont été appliquées en Chine pendant plus de vingt siècles.

A. P.

★ **LES DANGERS DU DISCOURS, traduit du chinois et présenté par Jean Lévi. Ed. Alinéa (5 rue Félibre-Gaut, 13100 Aix-en-Provence), 190 p., 90 F.**

culture

« Les Oiseaux » d'utopie

Né vers 445 avant Jésus-Christ, Aristophane, l'humour à fleur de peau, avait un faible pour l'irrévérence et la satire adoucie d'un brin de poésie. Dans *les Oiseaux*, adaptés par Pierre Bourgeade et mis en scène par Jean-Louis Barrault, qui interprète le rôle de Pisétaire, deux individus, lassés des grandes cités terrestres, cherchent parmi les oiseaux un peu de calme et de repos. Ensemble, ils bâtissent une ville où la société, telle que nous la connaissons, est, à coups de becs et de serres, déplumée. Les militaires, les jeunes, les vieux, les hommes d'affaires et de loi, ceux qui font des affaires, personne n'est épargné. Les dieux eux-mêmes, Jupiter, Neptune et Hercule, *baissent le nez et* s'avouent vaincus.

L'Olympe et la Terre s'inclinent devant la suprématie des oiseaux, leur sagesse, leur joie de vivre. Ils sont rois bigarrés de cachemires et de rayures grâce à Jacques Schmidt et Emmanuel Peduzzi, qui ont réalisé pour ce spectacle des costumes aussi beaux que des ramures de paradis. Et, tenus par trois marionnettistes au bout de perches souples, des nuées d'oiseaux forment au-dessus de la scène une voûte bruissante d'ailes et de plumes.

Avec des chants (la musique est de Georges Auric), quelques pas de danse et des pantomimes, ces oiseaux d'utopie ont *laissé* sur un coin de nuage la morale et le didactisme. Baptisés de pluie et de bruine, ils écrivent dans l'air du temps l'éternité du rire.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ Théâtre du Rond-Point. 20 h 30.

« Le Médium » et le défaut de la clarté

Le Médium, de Menotti, monté en coproduction avec l'Opéra et le Nouveau Théâtre de Nice, reçoit un excellent accueil au Châtelet, où le public est sensible à ce petit mélo sentimental, habilement écrit, efficace, malgré une substance musicale assez pauvre. Régine Crespin compose avec un métier consommé, une voix aux couleurs passées, ce personnage de voyante sans scrupules, saisie à son tour par le mystère qu'elle nie et qui la conduit au meurtre.

La mise en scène vivante et pittoresque de Jean-Louis Thamin, dans des décors de Mauro Pagano, n'a que le défaut de la clarté. L'ambiguïté de l'œuvre tient à ce que le spectateur doit ignorer, au moins jusqu'au dénouement tragique, si la cause de l'épouvante qui atteint le médium est naturelle ou surnaturelle, si c'est quelque fantôme ou bien le jeune muet qui l'a saisie à la gorge. Toby est ici absent, donc hors de cause; personne derrière Flora; pas de doute, la pythonisse est en proie à une hallucination, en route vers la folie.

Reste le spectacle pitoyable des parents (fort bien joués par Bernadette Antoine, Luis Masson et Sonia Nigoghossian), qui refusent de reconnaître la supercherie, et la touchante image de Monica qui, dans ce contexte sordide, veut croire à la beauté de la vie et de l'amour, avec la voix radieuse d'Anne-Marie Rodde, devant son prince charmant muet (Jean-Louis Loca, aux gestes si bouleversants). Bonne exécution musicale de l'Orchestre de Nice, dirigé par Jérôme Kaltenbach.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 7 et 9 mars (18 h 30).

Zidi et les rameurs du gag

Pour une aubaine, c'est une aubaine. Avoir le césar du meilleur film, être consacré meilleur réalisateur et être présent sur les écrans le mercredi suivant avec un nouveau titre Claude Zidi bénéficie aussi de la meilleure promotion. Si *les Rois du gag* faisaient rire, ce serait la meilleure affaire de l'année.

Philippe Noiret, flic pourri des *Ripoux*, avait un vrai personnage, et il y avait une histoire. Michel Serrault lui succède avec un rôle impossible, dans un bout-à-bout de plaisanteries éculées, que Zidi tente vainement de mettre en forme. Deux comiques obscurs (Gérard Jugnot et Thierry Lhermitte) se trouvent associés à une célèbre vedette de la télévision. Y a-t-il rien de plus laborieux à regarder que la laborieuse élaboration de mauvais sketches ? Tout le monde rame, les acteurs comme les personnages.

L'auteur des *Ripoux* n'est pas fait pour le café-théâtre au goût du jour. Il ne retrouve un semblant de tonus que dans la deuxième partie, lorsqu'il *parodie* le tournage d'un film ambitieux. Serrault, en Coppola mâtiné de Ferreri, troque alors sa défroque de « roi du gag » pour un époustouflant numéro.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

CINÉMA

« SOLDIER'S STORY », de Norman Jewison

Un raciste noir

Soldier's Story est l'adaptation d'une pièce de l'écrivain noir Charles Fuller qui connut un succès considérable à travers les Etats-Unis de 1981 à 1984. La construction avec retours en arrière n'est nullement un procédé de cinéaste pour rendre plus fluide l'enquête qui est au cœur du récit. Elle était là au départ.

En 1944, alors que la seconde guerre mondiale entre dans sa phase décisive, des recrues noires se morfondent dans un campement en Louisiane, dans l'attente du départ pour le champ de bataille européen. Le sergent Waters (Adolph Caesar), qui commandait ses camarades de couleur, est assassiné. Washington envoie un des tout premiers capitaines noirs promus dans l'armée américaine, le capitaine Davenport (Howard Rollins Jr., découvert dans *Ragtime* de Milos Forman), enquêter sur le meurtre.

Davenport est accueilli avec une méfiance plus que naturelle pour l'époque par la communauté blanche. Les soldats et petits gradés noirs lui expriment aussitôt leur solidarité et attendent qu'il fasse éclater la vérité, qui ne peut être que la mise en accusation d'un Blanc, ou d'un groupe de Blancs agissant dans l'esprit du Ku-Klux-Klan. Mais pour le capitaine blanc Taylor (Dennis Lipscomb), son égal, Davenport va à la catastrophe, il n'a pas la moindre chance de mener à terme son enquête, les Blancs le rejetteront d'emblée.

Le sujet, film ou pièce, tire sa force spectaculaire de cette lente remontée à la source, vers la réalité des faits. Le coupable ne se cache pas du tout où on l'imaginait, parmi les petits Blancs, mais bien parmi les *soldats noirs du camp, qui avaient* pris le sergent Waters en haine pour la manière presque fasciste dont il terrorisait ses subordonnés. Il voulait les mettre au pas, leur apprendre les bonnes manières des Blancs, tout cela étant censé – selon lui – faire d'eux un jour de véritables hommes, de parfaits Américains.

La qualité du film réside dans cette ambiguïté de départ, le refus de se rallier au simple antagonisme braves Noirs, méchants Blancs ; dans la façon dont le sergent Waters nous est révélé progressivement comme le pur produit de la mauvaise conscience noire face aux Blancs. Sa faiblesse relative vient de l'excès de stylisation du jeu des trois principaux interprètes, dirigés tout d'une pièce.

Adolph Caesar reprend le rôle qu'il a tenu plus de six cents fois sur les planches ; il abuse des grimaces, sous l'œil impitoyable de la caméra. Denzel Washington, qui fut lui aussi de la création, surenchérit par le maquillage sur le côté Malcolm × du soldat de première classe Peterson, personnage-charnière. Howard Rollins Jr., à la sagesse frappée en médaille, copie un peu trop laborieusement Sidney Poitier. Norman Jewison, le metteur en scène-producteur, gomme les nuances par peur de ne pas suffisamment enfoncer le clou de son message libéral. Dommage.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« Roméo et Juliette »

(Suite de la première page.)

Nous sommes habitués à des metteurs en scène et à des comédiens qui font un peu n'importe quoi avec un sérieux d'acier. Daniel Mesguich fait tout le contraire de n'importe quoi, avec un allant, une jeunesse, une liberté, sans exemple.

Les actrices et les acteurs, auxquels il confie sa représentation strictement shakespearienne de *Roméo et Juliette*, jouent cela au doigt et à l'œil, mais ils jouent. Ils ne rabâchent pas. Ils ne s'ennuient pas, ils sont de jeunes artistes qui cassent la baraque, ils sont fous de ce qu'ils *font, comme Mesguich*. Tantôt ils mettent la gomme, tantôt ils ont une absence, des doutes, ils se remettent en question. Mesguich leur laisse la bride sur le cou. Voici qu'au cours de la soirée que les Capulet donnent au Tout-Vérone, cette soirée où Juliette va rencontrer Roméo, oui voici que nos acteurs prennent la tangente, d'autres rôles leur passent par la tête. Juliette et son prétendant officiel, Paris, se mettent soudain à jouer *la mouette*, Tybalt et Rosalinde jouent *Britannicus*, Lady Capulet et Abraham, ce serviteur des Montaigu, jouent *l'Épreuve* de Marivaux, puis Grégoire, un serviteur des Capulet, joue *Hamlet*.

De la folie pure

C'est de la folie pure, ils font cela parce que cette soirée est une fête, déguisée, et les invités, comme on chanterait quelque chose, jouent de petites scènes. Et Tchekhov ou Racine, que viennent-ils donc faire vers 1595, à Londres ? Mais en même temps, c'est beau, et émouvant, et convaincant, car cette Juliette-Nina, ce Paris-Treplev, ce Tybalt-Néron, cette Lady Capulet-Gertrude ou Angélique, sont tout à ce qu'ils jouent et à ce qu'ils ont joué. Ils se souviennent, respirent, s'ébrouent, confrontent. Lorsqu'après ces évasions ils reprennent le fil de *Roméo et Juliette*, nous nous retrouvons d'emblée dans cette pièce : nous sommes bien au théâtre, c'est la vérité et le mensonge. C'est le semblant de l'histoire et la peau des acteurs, leur cœur paniqué. Tout cet art du théâtre qui court, qui s'évanouit, cet art si fragile, ces acteurs sans traces, qui défient le temps.

Il y a aussi la main de Daniel Mesguich, sa manière si mystérieuse de faire dérailler l'espace, comme un tremblement de la terre, et de nous faire toucher *de visu* les émois secrets, les mouvements immatériels des nerfs et des consciences. Théâtre d'intelligence et de joie.

Jenny Alpha (la nourrice), Véronique Widock (Juliette), Lorella Cravotta (Lady Montaigu), Viviane Eychart (Lady Capulet), Clotilde de Bayser (Rosalinde, personnage juste indiqué par Shakespeare et mis sur la scène par Mesguich), Catherine Rougelin (Benvolio), Christian Cloarec (Roméo), Claude Guyonnet (Frère Lorenzo), Jérôme Angé (Mercutio), Gervais Robin (Tybalt), Daniel Znyk (Grégoire), Philippe Duclos (Capulet), Jean-Luc Buquet (le Prince), Alain Payen (Abraham), Laurent Rey (Paris), brûlent les planches, il fallait les citer tous, ainsi que Gérard Poli, maître des lumières.

MICHEL COURNOT.

★ Athénée, 19 heures ou 20 h 30 selon les soirs.

■ **OPÉRA DE PARIS.** – M. André Larquié a été réélu le 6 mars à la présidence du conseil d'administration de l'Opéra de Paris, fonction qu'il occupe depuis septembre 1983.

MUSIQUE

A L'OPÉRA DU RHIN

Une Ariane bien entourée

« Échangerait Ariane contre Manon » : telle est à peu près la substance de l'accord passé entre l'Opéra du Rhin et l'Opéra de Zürich, au terme duquel la production strasbourgeoise de *Manon* (décors, costumes et mise en scène) s'apprête à passer la frontière tandis que les mélomanes alsaciens applaudissent déjà cette *Ariane à Naxos* venue de Suisse, réglée comme une montre et brillante comme un sou neuf.

Les décors plus vrais que nature, nous font pénétrer, pour le prologue, dans les coulisses du palais où doit être représenté l'opéra *d'Ariane*, puis dans la salle. En construisant sur le plateau une scène d'opéra baroque avec son cadre sculpté, ses chandelles et ses toiles peintes, Toni Businger nous donne l'impression d'être assis dans quelque joli théâtre rococo. Participant du même esprit de fidélité historique que les costumes, la mise en scène de Tobias Richter, réaliste et très animée dans le prologue, évoque tour à tour le dix-huitième siècle antiquisant pour l'opera-seria, et la commedia dell'arte pour l'opera-buffa.

Si attrayante et réussie qu'elle soit, ce n'est pourtant là que l'enveloppe du spectacle ; encore fallait-il la remplir, ce à quoi l'Opéra du Rhin s'est employé avec le sérieux qu'on lui connaît. Réunir une quinzaine de chanteurs répondant aux exigences d'une partition qui fait de cadeau à personne n'est déjà pas chose aisée, mais détailler les qualités de chacun sans lasser le lecteur est absolument impossible. Il faut donc se borner et louer sans réserve la prestation de Susan Quittmeyer (le compositeur) dont on découvrait la voix chaleureuse et sans faille. Dans un tout autre registre, la Zerbinetta de Barbara Carter possède une justesse d'intonation, une musicalité et une rondeur dans l'aigu sans lesquels le grand air n'est qu'un pénible exercice de haute voltige.

Ruth Falcon est une Ariane qui en impose, tant par sa stature vocale que par son jeu dramatique : abandonnée par Thésée, elle invoque Hermès mais c'est Bacchus qui lui répond, et le dieu de la vigne, incarné ici par Heikki Siukola, possède une voix de *Heldentenor* à la mesure de sa haute taille ; en dépit d'un timbre un peu rude parfois, on n'y résiste pas et Ariane succombe aussi vite que le permettent la partition et les usages du théâtre.

Quoique plus secondaires, les autres rôles n'étaient pas moins bien tenus, en sorte qu'on pouvait relâcher toute vigilance à l'égard des chanteurs pour consacrer une partie de son attention à l'orchestre, car c'est là peut-être que Richard Strauss a mis le plus d'invention. Avec trente-cinq musiciens, il parvient à donner l'illusion du grand orchestre, sans cet empâtement qui en atténue généralement la puissance : il y a là une alchimie sonore aussi fascinante que périlleuse, et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, placé sous la direction de son chef, Theodor Guschlbauer, rend pleinement justice à ces subtilités.

GÉRARD CONDÉ.

★ Prochaines représentations à Strasbourg les 9 et 12 mars, à Colmar le 15, puis à Mulhouse les 20 et 22 mars.

ROCK

UNE TOURNÉE, UN ALBUM

Phil Collins sur papier millimétré

A 20 h 25, les quelque quinze mille personnes qui s'étaient déplacées le mercredi 6 mars réclamaient à cor et à cri Phil Collins dont c'était le second concert à Bercy. A 20 h 30, un présentateur annonçait son entrée sur scène dans cinq minutes : les ovations redoublèrent. A 20 h 35, les lumières de la salle s'éteignirent tandis que des centaines de briquets s'allumaient sous un tonnerre d'applaudissements. Le reste du concert fut à l'avenant, impeccable pendant près de deux heures et demie, réglé sur papier millimétré.

Le groupe – le Hot Tub Club, constitué de Lee Sklar à la basse, Daryl Stuermer à la guitare, Chester Thompson à la batterie, David Frank aux claviers et des Phoenix Horns, une section de quatre cuivres noirs – a fait des prodiges de virtuosité, alternant morceaux funky et ballades plus éthérées. Les compositions s'enchaînaient, solides, riches, quoique légèrement répétitives, et les éclairages superbes dansaient avec une précision métronomique. Manquait juste quelqu'un qui accapare la scène, qui donne l'impression qu'on assiste à un spectacle, et non à une réunion de fabuleux musiciens de studio propulsés sur un plateau.

Avant de prendre le micro, Phil Collins a commencé le concert derrière ses tambours en duo avec Chester Thompson, comme pour rappeler qu'il est aussi un batteur. Anodin, le visage rond, légèrement *dégarni, l'allure bonhomme dans le* même complet beige un peu avachi qu'il portait lors de son précédent passage à l'Olympia, Phil Collins n'existe pas sur la scène. Il est amical, trouve même le contact avec le public, plaisante, mais il est sans magnétisme. Quel succès étonnant que le sien : ni héros ni même anti-héros, en dehors des parangons habituels, c'est la star de tout le monde, pour et comme tout le monde. Une voix qu'on reconnaît sans être sûr de pouvoir y apposer un nom, des chansons dont on se souvient sans trop savoir à qui les attribuer, un musicien de l'anonymat auquel on serait bien en peine d'accrocher des mythes.

Sa carrière, il l'a menée en musicien, justement, et non en leader. Il a été promu sans le vouloir à la tête d'un des groupes les plus populaires, lorsque Peter Gabriel a quitté Genesis pour entreprendre une carrière solo au milieu des années 70. Alors qu'on en prédisait la fin, le succès s'est accru : on vit à peine la différence, tant la voix de Collins était proche de celle de son prédécesseur.

Dans la foulée, Collins s'est mis aux claviers et, parallèlement, s'est offert de participer à une formation de *jazz-rock* (Brand ×). Réputé comme l'un des batteurs les plus performants, il a répondu aux offres de quantité de musiciens qui l'invitaient en studio (Peter Gabriel, Brian Eno, Robert Plant). Et c'est encore en musicien touche à tout qu'il a décidé de mener de front (à côté de Genesis) une entreprise à la première personne imprégnée des influences noires américaines, alors que son groupe est blanc et européen. Aujourd'hui il se propose de se lancer dans la production (premier essai : Eric Clapton).

Habitué des hit-parades et des foules, Phil Collins présente en tournée les nouveaux morceaux de son troisième album solo (*No Jacket Required*). On est aussi bien, et peut-être mieux, à l'écouter chez soi.

ALAIN WAIS.

★ Le 13 mars à Nantes ; le 14 à Bordeaux ; le 15 à Toulouse ; le 16 à Grenoble.

★ Discographie chez WEA.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

VOLPONE : Théâtre de la Ville (274-22-77) 20 h 30.

MIROIRS : Cithea (357-99-26) 19 h.

LA SERRE : Vinaigriers (245-45-54) 20 h 30.

LE COMBAT DE TANCRÈDE : Essaïon (278-46-42) 19 h et 21 h.

LA BULLE : Vincennes, Tour du Village (365-63-63) 21 h.

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES : Vincennes, Sorano (374-81-16) 21 h.

GRAND-PÈRE SCHLOMO : Clamart, CC (645-11-87) 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50). Ballet 19 h 30 Docteur *Faustus*.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20). 20 h 30 : le Triomphe de l'amour.

☞ CHAILLOT (727-81-15). Grand Théâtre : 20 h, Hernani ; Théâtre Gémier : 20 h 30, l'Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32). 20 h : Kung Lear, de Shakespeare ; mise en scène d'Ingmar Bergman (en langue suédoise).

☞ TEP (364-80-80) Théâtre 20 h 30 : les Trois Chaleurs. ;

BEAUBOURG (277-12-33). Débats-Rencontres : 18 h 30 : le Kunstmuseum de Berne ; 19 h : Traverses 33/34 ; Concerts/animations : IRCAM (278-79-95)/Espace de projection : 20 h 30 : Luigi Nono, prélude à l'exposition Les immatériaux (Sofferte onde serene ; Guai al gelidi mostri) ; Cinéma-Vidéo : 16 h, Les appeaux de Carpentras, de J. Arlaud et T. Guiffrey ; 19 h, La sagesse de la terre, de M. Sibra ; Le Mois du livre, à la BPI. Ecrits en image : 16 h, les Lieux de V. Woolf, de M. Porte ; à 19 h, S. de Beauvoir, de J. Dayan et M. Ribowska ; 17 h : M. Tournier, de G. Blain ; 18 h, Hommage à Apostrophes : V. Nabokov ; 19 h 30 : W. Burrough, de H. Brookner ; Cinéma chinois : 17 h 30 : La véritable histoire, d'A. Q., de C. Fan ; 20 h 30 : Deux frères, de Y. Qizhou.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83). Lyrique 20 h 30 : la Traviata ; 18 h 30 : le Médium.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77). 20 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; 18 h 30 : Marie-Paule Belle.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34). 20 h 30 : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) 20 h : la Poussière de soleils.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) 20 h 30 : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) 20 h 30 : le Terrier.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 21 h : Au pays de Papouasie.

ATHENEE (742-67-27). Salle L.-Jouvet, 20 h 30 : Roméo et Juliette. Salle C.-Bérard, 20 h 30 : Impasse privée.

BARAQUE (707-14-93) 21 h : 2+2+2=1.

☞ BASTILLE (357-42-14) 19 h 30, 21 h : Still Life.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) 21 h : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74) 20 h : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) I, 20 h 30 : Rêves. ☞ Th. de l'Aquarium (374-99-61) 20 h 30 : les Incurables.

☞ CINQ DIAMANTS 20 h 30 : les Femmes fatales.

CC XVII (227-68-81) 20 h 30 : Charivari.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69). Grand Théâtre 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre, 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). 20 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 21 h 15 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14) 21 h : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) 21 h : Tokyo, Un bar, Un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDOUARD-VII (742-57-49) 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10) 21 h : le Misanthrope.

Jeudi 7 mars

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25) 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) 18 h 30 : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42) I. 17 h 45 : le Chant profond du Yddishland : 20 h 30 : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75) 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40) 20 h 30 : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) 20 h 30 : Pink Thunderbird.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83) 20 h 30 : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Jonas. – II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson : 20 h : Orgasme adulte échappe au zoo ; 21 h 45 : Cocktail Bloody M.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) 21 h : Lou Andréas Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : l'Ouest, le vrai.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) 22 h : Savage Love ; 20 h 30 : la Porte, la Crise ; 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41) 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) 21 h : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00) 20 h 45 : Un drôle de cadeau. Petite salle 20 h 45 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02) 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle 21 h : Duo pour une soliste. Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) 20 h 45 : le Chat de la Saint-Sylvestre.

ŒUVRE (874-42-52). 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) 21 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAISANCE (320-00-06) 20 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils ; 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) 20 h 30 : Témoignage irrecevable.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) 20 h 45 : Double foyer.

RANELAGH (288-64-44) 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) 20 h 30 : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65) 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) 20 h 30 : Androclès et le lion.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77) 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle 21 h : Games.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30 : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16). I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte. – II. 22 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle 20 h 30 : les Oiseaux ; Petite salle 20 h 30 : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) 20 h 45 : Dis à la lune qu'elle vienne.

☞ TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : Tac ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) 18 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) 20 h 30 : la Serre.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45) 21 h : la gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17) 20 h 45 : Y. Le Genen/I. Job.

AMERICAN CENTER (335-21-50) 21 h : Grands ballets d'Afrique noire.

CENTRE MATHIS (241-50-80) 20 h 30 : P. Lescaut/Aum Namo.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) 21 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) 20 h 30 : el Teatro del Arte Flamenco.

TEMPLIERS (278-91-15) 20 h 30 : G. Demarteau, Cie Laumarlec, Cie R. Descartes.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : E. Heidsieck (Bach, Beethoven, Liszt).

Lucernaire, 20 h : Ch. Tsitsaros (Chopin).

Musée Carnavalet, 20 h 30 : P. Bouyer (Boely, de Montgerault, Beethoven).

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. et N. Kolundija (Tartini, Bach, Isaye...).

Eglise Saint-Roch, 19 h : E. De Villele.

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Ensemble l'Offrande musicale, B. Verlet (Bach).

☞ Sorbonne, grand amphithéâtre, 20 h 45 : Chœur national, chœur et orchestre Paris-Sorbonne (Bach, Haëndel).

Basilique Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, chœur F. Poulenc (Mozart).

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Chœurs et orchestre Pro Musica de Paris, dir. : T. Popesco (Mozart).

Eglise des Billettes, 20 h 30 : M. Leclerc (Bach).

☞ Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble Hesperion XX.

Th. de la Bastille, 19 h 30 : M. Walker (Brahms)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
JEUDI 7 MARS

16 h : Alerte en Méditerranée, de L. Joannon ; 19 h : Festival de Pesaro : Avant la révolution, de B. Bertolucci ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : l'Intendant Sansho, de K. Mizoguchi.

BEAUBOURG (278-35-57)

17 h : 70 ans d'Universal : Tuer n'est pas jouer, de W. Castle ; 19 h 15 : Cinéma albanais : les Chemins blancs, de V. Gjika.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

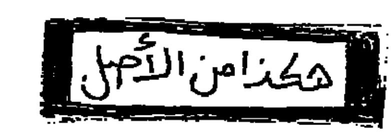
ALPHABET CITY (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (552-47-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Calypso, 17e (380-30-11). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon,



SPECTACLES

6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC boulevard, 9e (574-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (261-77-99).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

L'AMOUR PAR TERRE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., vo) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70); Pagode, 7e (702-12-15); Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08); 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81); 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70); Bretagne, 6e (222-57-97); Paramount Opéra, 9e (742-56-31); Nations, 12e (343-04-67); Paramount Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount Gobelins, 13e (707-12-28); Gaumont Sud, 14e (327-84-50); Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Pathé Clichy, 18e (522-46-01); Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marigan, 8e (359-92-82) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93); Berlitz, 2e (742-60-33); Fauvette, 13e (331-60-74); Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27); Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

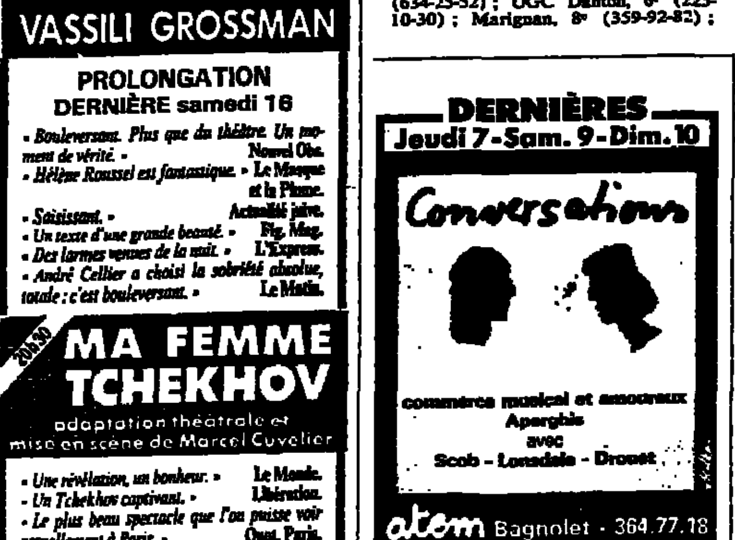
ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (575-94-94) : UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).



GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES FILMS NOUVEAUX

APRÈS LA RÉPÉTITION, film suédois d'Ingmar Bergman, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LES GRIFFES DE LA NUIT, film américain de Wess Craven, v.f. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ROIS DU GAG, film français de Claude Zidi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

SOLDIER'S STORY, film américain de Norman Jewison, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE THÉ A LA MENTHE, film français d'Abdelkrim Bahloul : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

CINÉMAS DE L'ASIE CENTRALE

V.O. Cosmos, 6e (544-28-80), Olympic : Marylin, 14e (544-43-14).

CHAKHSENEM ET GARIB, film turc de Takhir Sabirov.

L'ÉTOILE D'OULOUG-BEK, film d'Ouzbekistan de Latif Faiziev.

TEMPÊTE SUR L'ASIE, film d'Ouzbekistan de Komil Iarmatov.

LE PREMIER MAITRE, film kirghize de Mikhalkov-Koutchalovski.

TENDRESSE, film d'Ouzbekistan de Elier Ichmoukhamedov.

LE CIEL DE NOTRE ENFANCE, film kirghize de Tolomouch Okeev.

DJAMILA, film kirghize d'Irina Poplavskaia.

ROUSTAM ET SOUKHRAB, film tadjik de Boris Kimiagarov.

LA BRU, film turc de Khodjakouli Narliev.

LA FÉROCE, film du Kazakhstan de Tolomouch Okeev.

LE BATEAU BLANC, film kirghize de Bolotbek Chamchiev.

LA TRAGÉDIE DE KOUGUITAN, film turc de Kakov Orazsakhatov.

TRIPTYQUE, film Ouzbek d'Ali Khamraev.

L'ARBRE DE DJAMAL, film turc de Khodjakouli Narliev.

L'INSOUMISE, film ouzbek d'Anatoli Kaboulov.

La JEUNESSE D'UN GÉNIE, film ouzbek-tadjik d'Elier Imouckhamedov.

LES NANAS (Fr.), George-V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38.).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

OUT OF ORDER (All., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : *Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e* (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, *15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11)* ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.f.) : Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-*99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)*.

ROUGE GORGE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (354-42-34).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

SIGNÉ CHARLOTTE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : *UGC Opéra, 2e (574-93-50)* ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

URGENCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-20-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Penot, M. Meril, H. Hugues...
Quatrième épisode : Martin Gray arrive à Zambrow, faubourg polonais. Les Allemands ont isolé la population. Commence la lutte trop inégale entre les nazis et ceux du ghetto. Après quelques semaines de résistance acharnée, le ghetto succombe.

21 h 30 Les jeudis de l'information : Infovision.
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy.
Nigéria : le choc du pétrole ; le carnaval de Binche ; le problème de l'agriculture aux États-Unis ; être Cambodgien en France ; en route pour le pôle Nord ; Palestiniens au Yémen du Nord.

22 h 45 Journal.

23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
L'Enfant de la haute mer, *court métrage de Patrick Deniau.*

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Western sicilien.
D'après L. Sciascia, réal. P. Passalacqua, avec D. Modugno, R. Pellegrin, G. Saitta...
Deuxième épisode. Une mystérieuse jeune fille trouble visiblement le docteur Nuava. Elle est la fille de la femme que le pharmacien avait aimée vingt années plus tôt. Seul moment de poésie de ce feuilleton joliment mis en images mais sans consistance. Dommage, la nouvelle de L. Sciascia qui lui tient lieu de scénario est si belle.

21 h 35 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Une enquête autour des refugiés italiens clandestins, de B. Bloch et A. Mandagran. Extrader les militants d'extrême gauche italiens ?

22 h 55 Numéro 10.
Spécial Coupe d'Europe de football.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Un aventurier nommé Godin.
D'O. Vacher, P.L. Martin, J.L. Pinol, Ch. Watton. Avec J.-F. Garreaud, C. Vassort, C. Magnet...
L'histoire du créateur du fameux poêle Godin, qui avait rêvé d'associer le capital, le travail et le talent. Une fresque romancée des grandes idées qui ont agité le dix-neuvième siècle, à travers un homme, dont on ne sent pas assez, hélas ! le poids.

22 h 5 Journal.

22 h 35 Henri Vincenot dans Histoires de trains.
No 19 : les cités cheminotes.

22 h 40 Prélude à la nuit.
Quatuor à cordes no 2 Lettres intimes, *de Janacek, interprété par le Quatuor Enesco, avec Constantin Bogdanas, violon, Florin Szigeti, violon, Livia Stanese, alto, Dorel Fodoreanu, violoncelle.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Claudia Jeury raconte ; 17 h 20, Henri Queuille, un demi-siècle au service de la République ; 17 h 55, Opérette marseillaise ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Feuilleton : Janique aimée ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, le Jeune Marié, film de B. Stora ; 22 h, le Mariage de Maria Braun, film de R.W. Fassbinder ; 0 h 5, Slam ; 0 h 50, la Trompette, film de Rozsa Janos ; 2 h 10, Documentaire : les coulisses du Ritz.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 On a sonné, de Serge Martel. Avec J.-P. Cassel, G. Chapelier, L. Patrick...
21 h 30 Vocalyse, libre parcours voix (cycle de musique russe).
22 h 30 Nuits magnétiques : plastique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (saison lyrique, donné au Théâtre des Champs-Elysées à Paris, le 1er mars) : *Falstaff*, de G. Verdi, par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. Garcia-Navarro, chefs des chœurs A. Boulfroy avec I. Wixell, B. Weikl, P. Crook...
23 h Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; 0 h 30 Anthologie Hans Rosbaud.

Vendredi 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La une chez vous.
12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
Série : Fame ; 14 h 40, la maison de TF 1 ; 15 h 20, Temps libres... au mécénat, le temps de lire, de voyager ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18 h Dessin animé : Une famille ours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit, ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Hôtel 30 étoiles.
Proposé par M. et G. Carpentier.
Sylvie Vartan, Linda de Suza, Alain Bashung, Eddy Mitchell, Dalida et beaucoup d'autres.
22 h Championnats du monde de patinage artistique à Tokyo.
23 h 10 Journal.
23 h 23 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13 h 45 Aujourd'hui la vie
La vie des femmes à l'étranger : au Japon.
14 h 50 Série : La chasse aux hommes.
15 h 40 La télévision des téléspectateurs.
16 h Reprise : Lire c'est vivre. (diff. le 19 février).
Correspondance Victor Hugo - Juliette Drouet.
17 h Itinéraires.
De Sophie Richard.
Brésil : cinéma du réel ; les hommes du président.
17 h 45 Récré A 2.
Poochie : Anim'A 2 ; Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
De J.-P. Petrolacci et G. Conchon, réal. P. Planchon. Avec P. Hatet, C. Nobel, L. Merenda.
La bataille électorale bat son plein, mais un débat télévisé entre les deux candidats tourne nettement à l'avantage de Quentin. Florence enrage qu'Arnaud n'ait pas fait le poids. Mais ce dernier ne pense qu'à une chose : vivre avec Anne, dont il est amoureux. l'Eveil, *quotidien concurrent, révèle l'idylle. Mais Florence sort sa botte secrète dans* La Dépêche...
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Histoires d'exilés », sont invités : Michel Fabre (la Rive noire), *Roger Grenier* (Il te faudra quitter Florence) *Dimitri Savitsky* (Valse pour K), *Fred Uhlmann* (Il fait beau à Paris aujourd'hui), *et Constantin Jelenski (traducteur de* Un monde à part, de *Gustav Herling).*
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle Jean Renoir) : Toni.
Film français de J. Renoir (1934), avec C. Blavette, C. Montalvan, J. Helia, E. Delmont, Andrex, A. Kovachevitch (N.).
Un ouvrier italien émigré aux Martigues, s'éprend d'une jeune Espagnole qui a été mariée, contre son gré, à un homme qui la rend malheureuse. Ce film sans vedettes, tourné en décors naturels est la transposition d'un fait divers de l'époque. On a dit que Toni annonçait le « néo-réalisme » italien. Ce fut vrai après coup. Renoir a filmé les rapports sociaux difficiles des émigrés et des autochtones, et la vérité des passions humaines.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'information d'André Campana.
Avec le professeur Jean Bernard, président du comité consultatif d'éthique, chargé de réfléchir aux grandes questions philosophiques et morales que posent les progrès scientifiques en matière de biologie et de médecine. Un chercheur de réputation mondiale dans le domaine de l'hématologie, président de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française.
21 h 50 Journal.
22 h 15 Décibels de nuit.
Emission rock de Jan-Lou Janeir.
Avec Touré Kunda, Lords of the New Church, la Horde, les Saigneurs, les Malades, Marc Seberg, Lou Demontis.
23 h Henri Vincenot dans Histoires de trains.
Dernier épisode : la Race éternelle des cheminots.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Sérénade no 13 en sol majeur, *de Mozart, interprétée par les solistes à cordes de la Philharmonie de Berlin, sous la direction de S. Passagio.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, le Cercle des passions, film de C. d'Anna ; 10 h 45, Document : Les coulisses du Ritz ; 11 h 40, Hill Street Blues ; 12 h 30, Tout l'été en un jour ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Blow out, film de B. de Palma ; 15 h 50, Sarah, film de M. Dugowson ; 17 h 30, Cabou Cadin (les quatre Filles du docteur March) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Solstice d'été ; 21 h 45, Eraserhead, film de D. Lynch ; 23 h 20, Androïde, film de A. Lipstadt ; 0 h 35, le Mariage de Maria Braun, film de R.W. Fassbinder ; 2 h 30, Avec Buster Keaton ; 3 h 25, Laura ou les ombres de l'été, film de D. Hamilton ; 4 h 50, Hill Street Blues ; 5 h 35, Michel Boujenah au Slendid.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : histoire et mémoire, pratiques de la confession (et à 10 h 50 : les eaux dormantes) ; 9 h 5, Matinée du temps qui change : l'Etat d'Ancien Régime ; 10 h 30, *Musique : Miroirs (et à 17 h)* ; 11 h 10, L'école hors les murs ; 11 h 30, Feuilleton : La laine et la neige, ou les brebis du Seigneur ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, On commence, magazine du théâtre ; 14 h, Un livre, des voix : « Un requiem allemand », de Louis-Antoine Prat ; 14 h 30, Sélection prix Italia : « le Rossignol de l'empereur », de P. Soupault ; 15 h 30, L'échappée belle : voiliers pour la banquise ; terre des merveilles ; le naufrage du Karluk ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Toulouse ; 18 h, Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue ; à 19 h 15, Rétro ; 19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : l'intelligence artificielle ; *20 h, Musique, mode d'emploi : J.-S. Bach.*
20 h 30 Rencontre avec... Alice Ahrweiller, recteur des universités de Paris.
21 h 30 Black and Blue : actualité du disque ; table ronde, avec P. Carle et P. Loupias.
22 h 30 Nuits magnétiques : « fanzines ».

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, Le matin des musiciens : Sergiu Celibidache, œuvres de Stravinski, Ravel, Mozart, Beethoven, Debussy, Dvorak ; 12 h 5, Le temps du jazz : Ellingtoniens buissonniers ; 12 h 30, Concert : Œuvres de Ortiz, Hume, Sweelinck, Bull, Marais, Sainte-Colombe, par Jordi Savall, viole de gambe, Wilhem Jansen, clavecin et virginal ; 14 h, Spécial « Musicora » ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière ; 15 h, Verveine-Scotch : œuvres de Biber, Mozart, Berlioz, Wiener, Villa-Lobos, Braxton, Slim, Malik ; Livret à moi-même ; 17 h, Histoire de la musique ; 18 h, Concert : Œuvres de J.-S. Bach par J.-M. Moreno, luth baroque ; *19 h 15, Les muses en dialogue* ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : *Danses de Galanta*, de Z. Kodaly ; *Concerto pour piano et orchestre no 5 en sol majeur*, de S. Prokofiev ; *Symphonie en ré mineur*, de C. Franck, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. W. Weller, sol. E. Leonskaia, piano.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 0 h : musique traditionnelle.

COMMUNICATION

Le service public devra rester le « meilleur »
déclare M. Georges Fillioud

« *Presser le pas et mieux ordonner la marche* » : c'est avec ces mots que M. Georges Fillioud a exhorté les syndicats de l'audiovisuel public (1), mercredi 6 mars. Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication met les points sur les i pour tout le monde, à commencer par l'opposition : la radiotélévision publique doit rester l'élément central du système audiovisuel français. Et l'Etat l'y aidera. M. Fillioud avait reçu précédemment, à deux reprises, les présidents des sociétés, avec lesquels il a examiné les conditions de leur développement.

C'est, en effet, dans l'évolution actuelle, le leitmotiv du gouvernement, que M. Fillioud a rappelé solennellement le 6 mars : *« Il ne s'agit pas de remettre en cause le service public tel qu'il a été défini par la loi de 1982. La mise aux enchères des sociétés de programmes n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement et de la majorité issus des élections de 1981. Il ne s'agit pas non plus de remettre en cause nos objectifs en matière de câble et de satellite. Ainsi cette ouverture devra se traduire par des additions, des compléments et non par des amputations »*.

Le secrétaire d'Etat a fait l'éloge du service public. *« Vous n'êtes plus seuls*, a-t-il notamment déclaré, *vous devez rester les meilleurs (...) Partout de considérables efforts de rationalisation de la gestion, de productivité* [ont été accomplis]. *En sorte que la télévision française est reconnue comme l'une des meilleures du monde. Et que l'on peut souhaiter bien du plaisir à ceux qui voudraient faire mieux. Et même aussi bien. »*

Un discours propre à rassurer les personnels de la radiotélévision, et qui ne constitue pas un retour en arrière : les sociétés doivent continuer leurs efforts d'adaptation pour que le secteur public reste le cœur du dispositif nouveau.

Pour atteindre l'objectif, le gouvernement ne réduira pas, au contraire, les moyens mis en œuvre. Ceux-ci ont permis, par le redéploiement, d'accroître les capacités de production des chaînes (en particulier la télévision du matin, les programmes régionaux de FR3, la décentralisation de Radio-France). M. Fillioud dit clairement : continuez ! Et d'inciter les chaînes à multiplier les formules d'ouverture de l'antenne, dans un esprit d'harmonisation et non de concurrence sauvage.

« C'est l'obligation de solidarité et de complémentarité entre toutes les composantes du service public qui doit, dans l'esprit et dans la pratique, se substituer impérativement à la concurrence entre les chaînes, aujourd'hui stérile et demain meurtrière. »

Ainsi le secrétaire d'Etat souhaiterait que, d'ici deux ou trois ans, le téléspectateur puisse avoir accès aux chaînes du service public vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Quant aux moyens, M. Fillioud a donné plusieurs gages. D'abord, dit-il, les ressources des chaînes (redevance et publicité) devront évoluer ; ensuite, il faudra prévoir *« les renforcements nécessaires »* en personnel ; enfin, le secrétaire d'Etat se déclare *« prêt à mener une réflexion sur les contraintes des cahiers des charges pour donner au secteur public plus de souplesse et lui fournir les moyens de mieux se battre »*. C'était l'une des demandes de M. Pierre Desgraupes, dans l'interview au *Monde* (22 février 1984) qui avait lancé le débat sur la « privatisation » des chaînes.

Y.A.

(1) Étaient présents la CFDT, la CGT, la CGC, FO et le SNJ.

Radio-Monte-Carlo précise sa stratégie

C'est à Monaco, au siège de la station, que le nouveau directeur général de Radio-Monte-Carlo (RMC), M. Jean-Pierre Hoss, a choisi de rompre, mardi 5 mars, le silence qu'il observait depuis son arrivée (*le Monde* du 4 janvier), en exposant, devant l'ensemble de son équipe, la stratégie de la radio. Un geste symbolique pour mieux souligner la spécificité de cette radio, quatrième station en France et *témoigner de la puissance d'un groupe déjà largement diversifié.*

De notre envoyée spéciale

Principauté de Monaco. – Il a le sourcil et le cheveux épais et brun, la peau mate, l'œil noir et vif. Long, mince, un peu voûté, il a l'allure d'un étudiant poli et studieux, et sa grande courtoisie contraste avec la raideur, un brin technocratique, de ses gestes. M. Hoss, c'est évident, est de la famille des comptables et non des saltimbanques. Enarque, auditeur puis maître des requêtes au Conseil d'Etat, et enfin chef du service juridique et technique de l'information (SJTI) auprès du premier ministre, comment aurait-il pu échapper complètement aux usages et tics de l'administration ? Ne vient-il pas de désigner à ses côtés un « directeur de cabinet », comme d'autres se choisissent un « conseiller » ou un « adjoint » ?

Précis, prudent, logique, son discours, mardi, était aussi un exemple de clarté et d'esprit dialectique qui aurait fait soupirer d'aise les étudiants de Sciences-Po. Il resitua RMC dans le contexte audivisuel français, avant de présenter, en quelques points, une stratégie de société. Le moment, pense en effet M. Hors, est crucial. Les ressources des radios commerciales sont menacées par le recours accru du service public au financement publicitaire, mais aussi par la télévision du matin, les futures chaînes privées, les réseaux des radios locales. En cette période d'agitation intense et de concurrence accrue entre les médias souhaitant vivre de la publicité, *« toute erreur dans le choix des investissements et la prévision des recettes risque de se payer chèrement »*. D'où une stratégie organisée autour de trois axes.

● *Donner un nouvel essort à la radio en ondes longues.*

C'est elle qui, malgré les attaques dont elle est l'objet, constituera pendant les prochaines années la source d'activités et de recettes essentielles. Il faudra adapter progressivement les programmes en évitant tout bouleversement et en tenant compte de la sociologie des auditeurs, poursuivre les efforts en matière d'information : *« Sa qualité jouera pour l'avenir un rôle déterminant dans le caractère plus ou moins attractif d'une radio. »*

● *Implanter RMC sur la FM.*

Sans doute plusieurs arguments plaident-ils en faveur d'une prudence de RMC dans le domaine de la FM : une réglementation très restrictive et contraignante, la tendance actuelle à un mouvement de concentration des radios locales, laissant espérer une libération de certaines fréquences, le risque d'une concurrence « maison » entre des programmes de RMC en ondes longues et en FM.

Pourtant, M. Jean-Pierre Hoss est décidé à se battre pour pouvoir relayer en FM son programme ondes longues (surtout à Paris) – question d'améliorer son *« confort d'écoute »* et son *« image de marque »* – ou pour diffuser des programmes spécifiques là où il serait possible de capter des ressources publicitaires supplémentaires. Des contacts nombreux ont été pris dans ce sens. La station monégasque envisage également de commercialiser des programmes ou son savoir-faire informatique. Enfin, elle vient d'entrer dans le capital de Fréquence Régie, cette régie de publicité extra-locale créée par Europe 1 et Régie-Presse (Publicis).

● *Diversifier les activités grâce à une valorisation sur différents médias, du potentiel (technique et humain) de la station.*

La diversification est jugée essentielle pour l'avenir de la radio et le maintien des emplois. Des intiatives diverses seront entreprises (éditions musicale, littéraire, télématique...) ; une participation dans une agence de voyages pourrait même être justifiée pour les déplacements coûteux que provoque la structure éclatée de la société ou certains jeux sur l'antenne. Enfin, il importe *« d'assainir et de dynamiser Télé-Monte-Carlo »*, dont la radio possède 30 % du capital, de renforcer leur collaboration en matière de programmes et de s'associer à une démarche globale des différentes sociétés dépendantes de la SOFIRAD (Europe 1, Sud-Radio...) visant à constituer un grand réseau national de télévision privée.

Pour affronter cette prochaine zone de turbulence, M. Jean-Pierre Hoss compte sur l'unité d'une équipe qu'il entend associer au maximum aux adaptations nécessaires et former aux métiers de l'image et de l'informatique. *L'« ardeur batailleuse »* qu'il perçoit le rend, en tout cas, très confiant.

ANNICK COJEAN.

HAVAS N'EST PAS D'ACCORD AVEC M. LIGNEL

(De notre correspondant régional.)

L'agence Havas n'est pas d'accord avec M. Lignel dans le litige qui l'oppose au PDG du *Progrès de Lyon (le Monde* daté 5 mars). Elle avance notamment qu'une ordonnance du tribunal de grande instance de Paris, en date du 19 février, et complémentaire au jugement évoqué du 11 février, autorise Havas à ne plus verser les traites correspondant aux avances de trésorerie consenties (33 millions de francs au total) si les garanties bancaires du *Progrès* n'étaient pas apportées.

Cette décision se trouve aujourd'hui devant la Cour d'appel de Paris, qui statuera le 25 mars. L'agence Havas, en réponse à l'argumentation financière du *Progrès*, fait aussi observer que le chiffre de 247 millions de francs de recettes publicitaires espéré par les partenaires n'était en aucun cas une *« obligation de garantie de chiffre d'affaires »*.

L'agence précise encore que M. Lignel a été, par voie judiciaire, obligé de reprendre cent dix-huit salariés – et non pas une centaine – chargés de collecter les annonces. Enfin, M. A. Rousselet, le PDG de l'agence, dément formellement avoir dit à M. Lignel : *« Je vous ruinerai. »*

C. R.

LE CARNET DU *Monde*

Décès

– Mme Danielle Braun-Adam,
sa mère,
M. Jean Benabou,
son mari,
Roland Benabou,
Catherine et Philippe Geoffroy,
ses enfants et son gendre,

Les familles Benabou, Pauzner, Geoffroy, Langer, Roth, Moscowicz, Kleinmann, Brent, Lebow, Kimmel, Passingham, Harris
et leurs enfants,

Tous ses nombreux amis et collègues, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Erica-Marie BENABOU,
née Braun,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure de Sèvres,
maître-assistant
à l'université Paris-I,

survenu le 1er mars 1985, dans sa cinquantième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mars. On se réunira à la porte principale du cimetière du Père-Lachaise, à 11 heures.

– Le président Jacques Soppelsa,
Les enseignants,
Et les personnels de l'université Paris-I,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Erica BENABOU,
maître-assistante à l'UER d'histoire,

survenu le 1er mars 1985.

– Mme Guy Besnier,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BESNIER,

ingénieur des Arts et Manufactures,
ingénieur général honoraire
du génie rural,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 5 mars 1985.

Cérémonie religieuse en l'église Saint-Clair de Nantes, le vendredi 8 mars, à 10 heures.

23, rue Lamartine,
44100 Nantes.

– Mme Ferrand-Eynard,
Mme Mitri Sehnaoui,
M. et Mme Jacques Ferrand,
M. et Mme Maxime Copti,
Maia, Michel et Anne Ferrand,
Myriam Copti,
M. et Mme Pierre Ferrand-Eynard,
M. et Mme Robert Boulos,
M. et Mme Camille Ziade
et leurs enfants,
Les familles Jung et Eddé,
ont la douleur de faire part du décès de leur petit-fils, fils, beau-fils, frère, neveu et cousin,

Jean-Marc FERRAND,
élève
de l'Ecole normale supérieure,

survenu le 2 mars 1985 à Paris, dans sa vingt-quatrième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, le vendredi 8 mars, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Remplacer par des dons en faveur des orphelins de la guerre du Liban.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Alfred Girault,
son épouse,
Le lieutenant-colonel Alfred Girault,
Mlle Françoise Girault,
M. et Mme Pierre Girault,
ses enfants,
André, Caroline, Cécile, Camille, Charlotte, Chloë,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

général (C.R.) Alfred GIRAULT,

survenu le 4 mars 1985.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 6 mars 1985, au cimetière de Bourg-la-Reine, dans la plus stricte intimité familiale.

8, rue du 25-Août,
92340 Bourg-la-Reine.

– Les familles Berda, Karoubi,
Parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Berda MARDOCHÉE,

à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 8 mars 1985, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

– Irène Petit, sa sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain PETIT.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le mardi 12 mars 1985, à 10 h 30.

29, rue Damesme, 75013 Paris.
87310 Cognac-la-Forêt.

Remerciements

– M. Robert Pontillon,
M. et Mme Thierry Pontillon,
Thibaud et Quentin,
Et toute la famille,

très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Marie-Joséphe PONTILLON,

et dans l'impossibilité de répondre individuellement, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et leur expriment leur profonde reconnaissance.

Avis de messes

– Une messe sera dite le vendredi 8 mars, à 13 h 15, en la chapelle de l'hôpital Bichat, à l'intention de

Yves FAUCHEUR.

(Entrée, 170, boulevard Ney, 75018 Paris).
De la part de sa famille et de ses amis.

Communications diverses

– Les legs destinés à Or Ha'Hayim (institution de deux mille élèves internes à Bnei-Brak, Israël) sont exempts de tous droits de succession. Pour tous renseignements, s'adresser à l'Association Or Ha'Hayim, 3, rue Richer à Paris 9e. Tél : 246-48-37, le matin, demander Mme S. Dahan ou M. J. Charbit, documentation spéciale *Legs* sur demande.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-IV, samedi 9 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Taille : « Les problèmes du polyglottisme dans les Eglises chrétiennes d'Europe occidentale. »

– Université Paris-IV, samedi 9 mars, à 14 heures, amphithéâtre de l'Annexe, Mme Christiane Deluz : « Le livre de Jehan de Mandeville, une « géographie » au XIVe siècle. »

ÉCHECS

Le prochain championnat du monde

M. CAMPOMANES EN FAVEUR D'UN MATCH A DURÉE LIMITÉE

Le président de la Fédération internationale d'échecs (FIDE), M. Florencio Campomanes, s'est prononcé pour une limitation de la durée du prochain championnat du monde, qui opposera Anatoli Karpov, tenant du titre, et Garry Kasparov, à partir du 2 septembre, après l'annulation du premier match entre les deux grands maîtres soviétiques.

« L'opinion générale est favorable à une limitation du championnat du monde », a-t-il déclaré dans un entretien accordé, le mardi 5 mars à Moscou, à l'Agence France-Presse. *« Le nombre de 24 parties est une bonne proposition »*, même si l'on peut *« aller de 24 à 30 parties »*. Mais sur ce sujet, les choix *« n'est pas fait »*.

Interrogé sur le lieu du prochain championnat du monde, M. Campomanes a affirmé que, pour l'instant, seule la fédération soviétique d'échecs lui avait fait *« une proposition officielle. »*

Il a enfin indiqué qu'un comité exécutif de la FIDE se réunira en mai à Tunis pour définir les conditions du nouveau match. Même si *« le congrès de la FIDE reste l'organe suprême de décision »*. Ces assises doivent se tenir en août à Graz (Autriche), à la veille du nouveau championnat du monde. Karpov et Kasparov avaient demandé que le règlement soit connu au plus tôt.

A Vienne, où il se trouvait invité par la télévision autrichienne, Karpov a de nouveau critiqué la décision de M. Campomanes annulant le premier match contre Kasparov, ajoutant qu'il voulait que le championnat du monde soit repris là où il avait été arrêté, et non pas rejoué : *« Si l'on doit reprendre le match, il faut le faire en partant d'un score de 5 à 3 en ma faveur. Si c'est un nouveau match, je perdrai mes deux points d'avance. Je demande la poursuite du championnat »*, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, le mardi 5 mars.

LE TOURNOI ZONAL DE MONTPELLIER

Cinq maîtres internationaux français, Gilles Andruet, Aldo Haïk, Bachar Kouatly, Gilles Mirallès et Jean-Luc Seret, cinq joueurs hollandais, dont le grand maître John Van der Wiel, le champion de Belgique, Michel Sadoul, et celui du Luxembourg, André Bastian, participent, à partir du vendredi 8 mars au premier tournoi zonal jamais organisé en France.

Les tournois zonaux (il y en a douze en tout) sont la première étape du cycle qualificatif pour le championnat du monde de 1986. Le vainqueur du zonal de Montpellier sera qualifié pour un des trois tournois interzonaux qui qualifieront à leur tour douze joueurs pour le tournoi des candidats.

Le tournoi de Montpellier, qui a lieu dans les salons de l'hôtel Sofitel, est organisé par le cercle Anatoli Karpov, dont le président est M. Jean-Claude Loubatière, directeur technique national de la Fédération française des échecs.

SPORTS

INFORMATIONS « SERVICES »

LA COUPE D'EUROPE DE FOOTBALL

BORDEAUX-DNIEPROPETROVSK (1-1)

Les « bleus » virent au vert

De notre envoyé spécial

Les Girondins de Bordeaux aborderont le match retour des quarts de finale de la Coupe d'Europe des clubs champions contre les Ukrainiens de Dniepropetrovsk avec le handicap du match nul (1-1) concédé, le 6 mars, sur leur terrain. Quelques années après les « verts » de Saint-Etienne, les Girondins font la difficile expérience de la Coupe d'Europe.

Bordeaux. – Que l'équipe bordelaise rappelle par bien des aspects celle des « verts » de la grande époque ne relève pas du hasard. Aimé Jacquet ne nie pas ce que lui a apporté son expérience stéphanoise à la fin des années 60. C'est là-bas qu'il a rencontré ses deux maîtres : Jean Snella, qui lui a *« appris le métier et montré l'exemple dans tous les domaines »*, et Albert Batteux, qui lui a *« transmis son goût pour la psychologie et le dialogue »*. L'entraîneur bordelais reconnait aussi le rôle de pionniers joué par les « verts » de Robert Herbin : *« Ils ont compris que la Coupe d'Europe était une compétition très différente du championnat. Ils ont poussé très loin l'esprit de conquête et la solidarité. »*

Les recettes stéphanoises élaborées avec des jeunes joueurs issus du centre de formation n'étaient pas facilement applicables à Bordeaux, qui pratique une politique de recrutement de vedettes. *« Le plus dur,* reconnaît Aimé Jacquet, *a été de faire accepter la répartition des tâches. Surtout les plus ingrates, qui sont pourtant indispensables au bon équilibre de l'équipe. On y parvient en inculquant une mentalité de travail et le respect de la collectivité. »* Une abnégation remarquée par Albert Batteux, qui explique la réussite des Bordelais par *« ce que les joueurs sont capables de faire et surtout par ce qu'ils acceptent de faire »*.

L'autre trait de caractère commun entre les « verts » et leurs successeurs bordelais réside dans une confiance absolue en leurs moyens : *« Au plus haut niveau, on ne peut réussir qu'en étant persuadé de sa force »*, estime Aimé Jacquet. Depuis le début de la saison, les joueurs bordelais avaient toujours manifesté confiance et sérénité individuelle et collective. Le titre national décroché en 1984, après cinq ans de « forcing », et la consécration européenne des footballeurs français l'été dernier ont sans doute contribué à provoquer le déclic. *« Bordeaux a beaucoup donné à l'équipe de France ces dernières années, cela a parfois constitué un handicap pour nous,* ajoute Aimé Jacquet. *Aujourd'hui, par un juste retour des choses, nous bénéficions de l'expérience acquise par nos internationaux en Coupe du monde 1982 et lors du dernier Championnat d'Europe. »*

Techniquement, les Bordelais disposent aussi des atouts nécessaires pour réussir dans cette Coupe d'Europe des clubs champions, qui exige désormais plus de solidité que de brio. Avec le recrutement de Dominique Dropsy dans les buts et leur remarquable quadrillage du terrain, les Girondins constituent un bloc difficile à prendre en défaut. Cela leur a permis, aux tours précédents, d'aller assurer, avec un seul but d'avance, leur qualification sur les terrains de Bilbao et de Bucarest.

Ce bloc bordelais rappelle d'autant plus celui des « verts » que leurs composantes ne manquent pas de ressemblances : défense centrale athlétique, rôle offensif des arrières latéraux, milieux de terrain très complémentaires, et attaquants parfois contestés par un public qui leur reproche un manque d'efficacité – illustré, hélas ! par le match contre les Soviétiques.

Si les Bordelais n'imposent pas le pressing qu'exerçaient les « verts » sur leurs adversaires au stade Geoffroy-Guichard, c'est avant tout une question d'environnement. *« Nous avons des possibilités techniques supérieures,* estime Aimé Jacquet, *mais c'est le public qui poussait les « verts » à se surpasser. A Saint-Etienne, c'est le public qui a fait l'équipe. A Bordeaux, c'est le contraire. Nous avons débuté en Coupe d'Europe devant moins de 7 000 spectacteurs, pour la venue de Hambourg en 1981. »*

Pour le match contre les soviétiques, le record d'affluence du vieux stade-vélodrome a été battu, avec plus de 32 000 spectateurs. Comme les Stéphanois autrefois, les Girondins ont d'ailleurs profité de ce quart de finale pour mener, en collaboration avec la chambre de commerce, le Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux et Europe I une opération de relations publiques et de promotion de la région. Quatre cents invités, artistes et surtout chefs d'entreprise, ont pu ainsi mieux connaître Bordeaux et mesurer l'impact d'un tel événement.

La fièvre bleue n'a certes pas encore contaminé la France comme celle, verte, qui partit du Forez dans les années 70. Qu'est-ce qui différencie les Bordelais d'Aimé Jacquet des Stéphanois de Robert Herbin ? *« La participation à la finale,* répond l'entraîneur girondin. *Mais je suis patient. »*

GÉRARD ALBOUY.

LES RÉSULTATS

Coupe des champions

Panathinaikos (Grè.) b. *IFK Göeteborg (Suè.) 1-0
*Austria Vienne (Aut.) et Liverpool (G-B) 1-1
*Bordeaux (Fr) et Dniepropetrovsk (URSS) 1-1
*Juventus (Ita.) b. Sparta Prague (Tch.) 3-0

Coupe des coupes

*Larissa (Grè.) et Dynamo Moscou (URSS) 0-0
*Bayern Munich (RFA) b. AS Roma (Ita.) 2-0
*Dynamo Dresde (RDA) b. Rapid Vienne (Autr.) 3-0
*Everton (G-B) b. Fortuna Sittard (P-B) 3-0

Coupe de l'UEFA

*Zeljeznicar (Youg.) b. Dynamo Minsk (URSS) 2-0
*Manchester United (G-B) b. Videoton (Hong.) 1-0
*Inter Milan (Ita.) b. Cologne (RFA) 1-0
Real Madrid (Esp.) b. *Tottenham (G-B) 1-0

(Les matches retour auront lieu le 20 mars.)

RELIGION

INTERVENANT AUPRÈS DE L'ÉLYSÉE

Le cardinal Lustiger s'oppose à un film sur le Christ

Le cardinal Jean-marie Lustiger, archevêque de Paris, est intervenu auprès de l'Élysée pour demander que M. Jack Lang, ministre de la culture, revienne sur sa décision de subventionner le projet du réalisateur américain, Martin Scorcese, de porter à l'écran le roman de Nikos Kazantzakis *La dernière tentation du Christ qui présente un Christ très humain qui, après avoir pris femme, se serait dérobé à la crucifixion.*

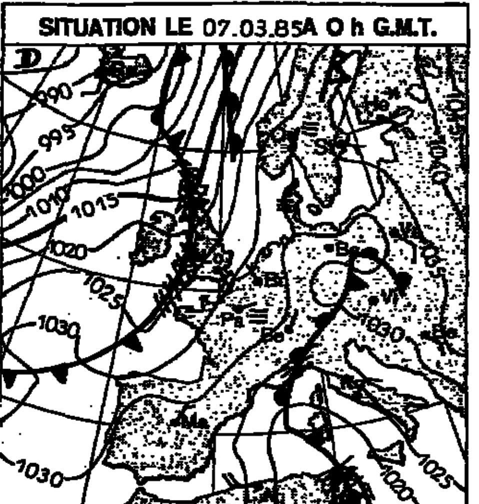
Le Père Jean-Michel di Falco, délégué général de Chrétiens-média, avait qualifié *« la réalisation de ce film, soutenue et financée officiellement par l'autorité du ministre »* d'*« atteinte profonde aux sentiments religieux des chrétiens »*. M. Jack Lang avait réagi, dans une lettre adressée au Père di Falco, pour dire qu'il ne lui appartient pas d'*« apprécier, selon les critères moraux, l'opportunité d'une aide financière de ce projet. Je dois veiller dans mon domaine à appliquer la loi de 1905 qui assure la liberté des consciences,* précisait le ministre. *Je ne suis pas compétent pour la mise à l'index »*.

Mgr Jean Bernard, évêque de Nancy et président de la commission épiscopale pour les communications sociales (médias) nous a déclaré qu'il ne s'agit pas de *« censurer »* ou d'*« interdire »*, mais de sonner l'alarme. *« J'ai écrit à M. Lang,* a-t-il dit, *pour attirer son attention sur le très gros émoi que sa décision provoquerait chez les chrétiens. Les pressions montent et l'irritation est forte, surtout depuis la sortie de « Je vous salue Marie ». Si je savais que quelque chose heurterait la conscience des juifs ou des musulmans, j'aurais agi de même »*. En apprenant l'intervention de l'archevêque de Paris, Mgr Bernard nous a dit : *« J'espère que les subventions seront annulées. »* Dans l'entourage du ministre de la culture, en revanche, on considère *« tout à fait prématurée »* la suppression d'une telle aide financière. *« Ce projet de film est pour 1986,* fait-on remarquer, *et ce n'est pas l'agitation des milieux intégristes, ni même l'intervention d'un cardinal, qui précipiteraient les choses ! »*

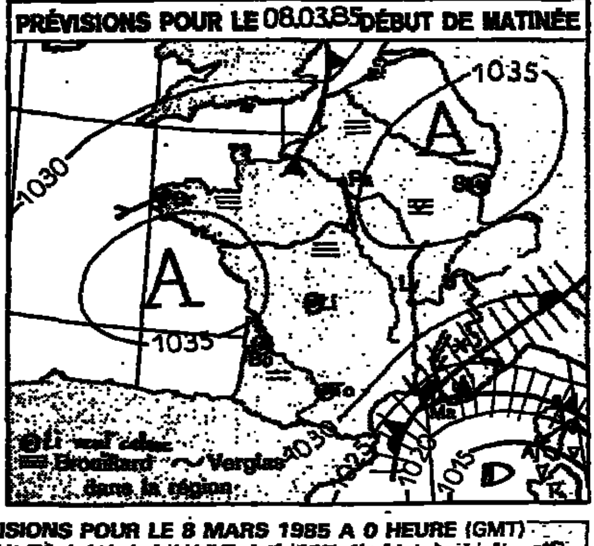
A. W.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 07.03.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 08.03.85 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 7 mars à 0 heure et le vendredi 8 mars à 24 heures.

Une situation anticyclonique s'établit sur l'Europe occidentale et la France, protégeant la majeure partie du pays des parties actives de perturbations méditerranéennes ou océaniques.

Vendredi, seules les régions en bordure de la Méditerranée, la Corse, le sud des Alpes et du Massif Central seront touchés par le mauvais temps. *Nuages abondants, vents forts, pluies en* plaine ou neige en montagne au-dessus de 600 mètres ; 7 à 9 degrés le matin, 11 à 13 degrés l'après-midi.

Sur les autres régions, bancs de brume ou de brouillard au lever du jour. Ces nappes de brouillard seront plus denses et plus fréquentes en bordure de la Manche et dans le Nord. Par contre, du Centre au Nord-Est, des nappes moins épaisses, mais du brouillard givrant par place. Températures : de – 2 à + 2 degrés *de l'intérieur vers les* côtes. Au cours de la journée, soleil prépondérant, sauf sur la Haute-Normandie, la Picardie, les Ardennes et le nord du Bassin parisien, où les brouillards tarderont à se dissiper. Les températures monteront jusqu'à 10 et 11 degrés et même 13 à 15 degrés sur l'Aquitaine.

En montagne ce week-end

La situation anticyclonique s'établit et se renforce sur la France, donnant un temps souvent très brumeux au lever du jour. Dans les vallées, d'épais bancs de brouillard tarderont souvent à se dissiper.

En montagne, par contre, beau temps bien ensoleillé. Seule exception, sur les Alpes du Sud, samedi encore, des nuages et des menaces d'averses de neige. Sur la moitié sud des Alpes et l'Isère, après les très fortes chutes de neige du début de semaine, il faudra encore être prudent en dehors des pistes, où des glissements accidentels sont encore probables.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le mercredi 7 mars à 7 heures, de 1 030,6 millibars, soit 773 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second, le minimum de la nuit du 6 mars au 7 mars) : Ajaccio, 11 et 8 degrés; Biarritz, 11 et 3; Bordeaux, 13 et – 1; Bourges, 10 et 0; Brest,10 et 8; Caen, 11 et – 1; Cherbourg, 9 et 3; Clermont-Ferrand, 7 et – 3; Dijon, 7 et 1; Grenoble-St-M.-H., 7 et 2; Grenoble-St-Geoirs, 6 et 3; Lille, 6 et 0; Lyon, 6 et 4; Marseille-Marignane, 13 et 4; Nancy, 6 et 0; Nantes, 13 et 4; Nice-Côte d'Azur, 11 et 9; Paris-Montsouris, 9 et 3; Paris-Orly, 8 et 2; Pau, 12 et – 1; Perpignan, 14 et 7; Rennes, 11 et 3; Strasbourg, 8 et 5; Tours, 11 et –2; Toulouse, 12 et – 2; Pointe-à-Pitre, 28 (max.)

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 7; Amsterdam, 6 et 0; Athènes, 16 et 9; Berlin, 4 et 2; Bonn, 5 et 4; Bruxelles, 5 et 0; Le Caire, 20 (max.); îles Canaries, 20 et 16; Copenhague, 3 et 0; Dakar, 24 et 18; Djerba, 22 et 13; Genève, 7 et –1; Istanbul, 9 et 3; Jérusalem, 13 et 3; Lisbonne, 15 et 8; Londres, 12 et 4; Luxembourg, 4 et 2; Madrid, 10 et –1; Montréal, –6 et –19; Moscou, –9 et –17; Nairobi, 25 et 15; New-York, 2 et – 4; Palma-de-Majorque, 15 et 6; Rio-de-Janeiro, 30 (max.); Rome, 16 et 8; Stockholm, 1 et 0; Tozeur, 20 et 12; Tunis, 16 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

VENDREDI 8 MARS

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Academia):

« *La Bourse en activité* », *11 h 15*, métro Bourse (Jaslet).

« Talleyrand jeune », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Messer).

« Anciens logis du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel de Miramion et le Musée de l'assistance publique », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

19 h 30 : 167, avenue Charles-de-Gaulle, Neuilly, J. Cousteau l'*Amazone*, (film commenté en anglais).

CONFÉRENCES

L'HOMME CHASSEUR. – Le Musée de l'homme organise, du 11 au 16 mars, à 18 h 30, un cycle de conférences sur le thème de l'homme chasseur. Seront examinés successivement les différents types de chasse dans diverses régions du globe.

★ **Renseignements : 553-70-60.**

FOIRES

BROCANTE ET JAMBONS. – La Foire nationale de printemps à la brocante et aux jambons, réunira, du 8 au 17 mars à Chatou (Yvelines), huit cents brocanteurs venus de toute la France. Des experts seront à la disposition des acquéreurs potentiels. Cette « foire aux jambons » remonte à une tradition très ancienne, puisque c'est au Moyen Age que des charcutiers de toutes les provinces prirent l'habitude de venir à Paris durant la semaine sainte pour y vendre leurs viandes préparées et s'installèrent autour de Notre-Dame, espérant la clientèle des nombreux fidèles. La foire connut plusieurs déménagements ou interruptions. C'est au dix-neuvième siècle que des marchands de bric-à-brac, vieux vêtements, vieilles ferrailles viendront s'y adjoindre. La Foire à la ferraille était née.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3918

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Même prévenu, on peut être surpris de ses décisions. – II. Œuvre ou style. Résiste à l'épée, mais pas au fleuret. – III. Peut, avec une seule coquille, faire un écran de nacre. – IV. Les uns la tiennent tandis que les autres la battent. Participe passé. – V. Sa patte griffe toujours aux yeux. Ralentissement perturbant la circulation. – VI. En entier. Souvent levés lors d'un meeting entre camarades. – VII. Si la claque couronne l'une, dans l'autre elle est dégradante. – VIII. Agent de liaison ou facteur de dissension. Jaune pour qui est marron. – IX. La muse de Pétrarque. Part et revient. – X. Le Thomas de Cocteau ou le Tartufe de Molière. – XI. Possessif. Copie allongée d'une lettre.

VERTICALEMENT

1. Un des effets du froid. Se froissent parfois quand on les met en boîte. – 2. Auteur d'ouvrages contemporains ou incomparables bâtisseurs antiques. Plus solide quand il est vieux. – 3. Pour certains ministres, il fait partie de l'opposition. Consent à une réduction. – 4. Ces loups ne voient pas les louves d'un bon œil. Au château, c'est le protégé de la marquise. – 5. Ensemble d'où sont exclus les « canards ». Préposition. – 6. Peut souiller les doigts, mais ne salit *jamais les mains.* Personnel. – 7. Quelques planches, tout au plus. Tour de boule ou partie de pétanque. Saintes ou vierges. – 8. Epouvantails des vieilles superstitions. – 9 Gauloises ou grivoises. Celui que l'on dit fini est loin d'être parfait.

Solution du problème n° 3917

Horizontalement

I. Tirelires. – II. Iton. Note. – III. Ric (« ric-à-rac »). – IV. Ankara. Te. – V. Déesse. En. – VI. Erre. Li. – VII. Sa. Projet. – VIII. Insipide. – IX. Oraison. – X. Bébé. Rate. – XI. Isis. An.

Verticalement

1. Tirades. Obi. – 2. Itinéraires. – 3. Rocker. Nabi. – 4. En. Asepsies. – 5. Ors. Ris. – 6. In. Aéroport. – 7. Rod. Jina. – 8. Et. Taled. Ta. – 9. Sélénite. Eu.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 7 mars 1985 :

UNE CIRCULAIRE

● Du 11 février 1985 relative au service public des banques de données juridiques.

UNE DÉCISION

● Du 7 février 1985 fixant le nombre d'élèves français à admettre à l' Ecole polytechnique en 1985.

UN DÉCRET

● Du 4 mars 1985 portant création du Comité national des vins de France.

UN ARRÊTÉ

● Du 28 février 1985 fixant les dates des épreuves du concours d'entrée à l'Ecole nationale des chartes en 1985.

économie

REPÈRES

Pétrole : bénéfice de 1 milliard de francs pour Total

La Compagnie française des pétroles a dégagé, en 1984, un bénéfice net de 1,08 milliard de francs, après une dotation de 200 millions pour risques sectoriels. En 1983, le bénéfice de la CFP n'avait été que de 524 millions de francs. En revanche, la principale filiale de la CFP, la Compagnie française de raffinages, présente des résultats fortement dégradés, avec une perte nette de 946 millions de francs (contre 163,9 millions de francs en 1983). La CFR impute ces résultats à la situation des prix sur le marché international et à la concurrence très vive sur le marché français.

Paiements courants : déficit en Allemagne fédérale

La balance des paiements courants de la RFA a été déficitaire de 600 millions de deutschemarks en janvier, après avoir été excédentaire de 6,4 milliards de deutschemarks en décembre (chiffre révisé). La balance des capitaux à long terme a été déficitaire de 1 milliard de deutschemarks, soit moins que le mois précédent (3,1 milliards de deutschemarks). La balance des capitaux à court terme a été également déficitaire. Au total, la balance des paiements a été déficitaire de 1,9 milliard de deutschemarks en janvier, après – 929 millions de deutschemarks en décembre. En 1984, la balance des paiements courants avait été excédentaire de 17,8 milliards de deutschemarks (+ 54 milliards pour la seule balance commerciale).

Transports aériens : hausse de 4,5 % des tarifs d'Air Inter

La compagnie Air Inter augmente ses tarifs de 4,5 % en moyenne à partir du vendredi 8 mars. La dernière augmentation (4 %) remonte au mois de novembre 1984. Elle avait été accordée par le ministère de l'économie, des finances et du budget pour préparer l'achat d'Airbus A-320 à partir de 1988.

TRANSPORTS

Performances financières et recul commercial pour la compagnie UTA

Les brillants résultats de la compagnie aérienne privée UTA au cours de l'année 1984 sont surprenants par rapport à ceux des autres compagnies mondiales. Celles-ci ont, en règle générale, amélioré leurs comptes d'exploitation grâce à un retour en force de la clientèle. Le paradoxe d'UTA est d'avoir réalisé une marge brute d'autofinancement de 642 millions de francs (10,6 % du chiffre d'affaires) et le meilleur bénéfice de son histoire, soit 219 millions de francs (163 millions de francs en 1983) avec des paramètres financiers et commerciaux médiocres : un chiffre d'affaires de 6 milliards de francs en augmentation de 4,7 % seulement, une chute du trafic de passagers de 6,1 %, un recul du trafic de fret de 2,7 %.

M. René Lapautre, PDG d'UTA, a expliqué, le 6 mars, les recettes qu'il a appliquées pour vaincre cette adversité qui tient à la conjoncture économique des pays africains et à la concurrence aérienne féroce dans la zone du Pacifique et en Extrême-Orient. Il a pratiqué une « *gestion serrée* » dans tous les domaines. Les escales d'Harare (Zimbabwe) et de Maputo (Mozambique) sont-elles déficitaires ? Il les ferme. Le trafic se réduit-il ? Il limite encore plus l'offre de sièges (– 9,4 %) afin d'augmenter de 2,4 points le coefficient de remplissage de ses avions. Il abaisse de 44 000 en 1983 à 38 000, le nombre des heures de vol annuelles. Il loue, puis vend un Boeing 747 cargo qui lui semble en excédent. Il met en préretraite trois cent quarante-cinq salariés.

A trop prolonger ce régime spartiate, l'entreprise risquait de perdre sa vigueur. Aussi M. Lapautre souhaite-t-il aujourd'hui qu'UTA reparte. L'arrêt des licenciements et certains investissements commerciaux sélectifs aideront à reconquérir des parts de marché. Ainsi, dans le domaine du fret, la compagnie développera-t-elle le transport des voitures neuves – « *kilomètre zéro* » – vers l'Afrique. A la fin du mois de mars, elle offrira à ses clients un service – déjà expérimenté par Air France – de colis express de moins de 100 kilos enregistrés une heure et demie avant le décollage.

Se rapprocher de l'idéal

Pour les passagers aussi des innovations sont annoncées. Par exemple, des fauteuils plus larges et plus confortables sur les premières et sur les classes «affaires» d'Extrême-Orient. Un vol en DC-10 supplémentaire chaque semaine entre Los Angeles et Papeete. Une nouvelle relation entre Honolulu et Papeete pour attirer les touristes japonais. Sur le réseau africain, on instaurera une classe «affaires» baptisée Galaxy, qui s'intercalera entre la première classe et la classe économique. Dans chaque catégorie, des améliorations seront apportées au service à bord pour le rapprocher de ce qu'on considère souvent commme l'idéal : le service de la Swissair.

Déjà associée avec le Club Méditerranée dans son village de Moorea, la compagnie vient de prendre une participation de 5 % dans le capital du voyagiste Africatours. Avant les « événements », elle comptait renforcer son action de promotion touristique en faveur de la Nouvelle-Calédonie, où 16 500 touristes japonais étaient attendus en 1985.

Malgré ses projets d'expansion, M. Lapautre conserve le désir de réaliser de nouvelles économies, au grand dam du personnel navigant technique basé en Polynésie. Il semble anormal au PDG qu'un commandant de bord perçoive 100 000 francs par mois exonérés de tout impôt. Il ne cache pas qu'il recherche « *la suppression de la majorité des suppléments de salaire des expatriés* ». La perspective d'une grève ne l'émeut pas le moins du monde...

ALAIN FAUJAS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	10,3610	10,3630	+ 130	+ 140	+ 228	+ 245	+ 155	+ 255
$ can.	7,3928	7,4101	– 68	– 38	– 127	– 95	– 792	– 673
Yen (100)	4,9644	4,9667	+ 133	+ 143	+ 275	+ 293	+ 831	+ 878
DM	3,0536	3,0551	+ 110	+ 117	+ 230	+ 242	+ 606	+ 645
Florin	2,6999	2,7012	+ 72	+ 77	+ 149	+ 159	+ 412	+ 446
F.B. (100)	15,1943	15,2006	– 15	+ 21	– 12	+ 69	– 329	– 94
F.S.	3,5750	3,5769	+ 146	+ 157	+ 299	+ 315	+ 849	+ 904
L (1 000)	4,9058	4,9102	– 170	– 154	– 340	– 312	–1 140	–1 063
£	11,0531	11,0656	– 349	– 307	– 617	– 549	–1 370	–1 213

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8	8 1/4	9	9 1/8	9 5/16	9 7/16	10 5/16	10 7/16
DM	6 1/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	6 3/16	6 5/16	6 9/16	6 11/16
Florin	7 1/4	7 1/2	7 1/8	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 7/16	7 9/16
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 9/16	10 7/8	10 5/8	10 15/16	11 1/16	11 5/16
F.S.	3 1/8	3 5/8	5 9/16	5 11/16	5 3/4	5 7/8	5 7/8	6
L (1 000)	13 1/2	14	14 1/4	14 5/8	14 3/8	14 3/4	15 1/4	15 1/2
£	14 1/4	14 1/2	14 1/4	14 1/2	14	14 1/8	13 3/8	13 1/2
F. franç.	10 3/8	10 5/8	10 9/16	10 13/16	10 7/8	11 1/8	11 3/4	12

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Les pays industrialisés menacent le Japon de mesures protectionnistes

Le représentant américain pour le commerce, M. William Brock, a déclaré mercredi 6 mars que les Etats-Unis pourraient avoir recours à des mesures protectionnistes sévères s'ils continuaient d'enregistrer d'importants déficits commerciaux. M. Brock a fait cette déclaration devant la commission sénatoriale des affaires étrangères, qui s'inquiétait en particulier du refus du Japon d'ouvrir davantage son marché aux produits américains. Pour l'année en cours, le déficit des Etats-Unis se situerait entre 140 et 160 milliards de dollars et l'an passé le déficit avec le Japon (37 milliards de dollars) avait représenté plus du quart du déficit total. *De son côté*, la CEE relance également l'offensive en direction de Tokyo pour faire sauter les multiples obstacles – souvent anormaux – à la pénétration des produits européens au Japon.

Un marché anormalement protégé

De notre correspondant

Tokyo. – Préoccupés par l'accroissement des déficits commerciaux bilatéraux, exaspérés par les difficultés d'accès au marché nippon, Américains et Européens relancent, chacun de leur côté, l'offensive en direction de Tokyo. Cette relance fait suite à la réserve que s'étaient imposée les Etats-Unis et la CEE depuis plus d'un an dans leurs relations avec le Japon, pour des raisons surtout politiques.

Début mars, alors qu'à Washington le négociateur américain pour le commerce, M. William Brock, s'en prenait une nouvelle fois très vivement aux Japonais, à Tokyo, M. Raymond Phan Van Phi, responsable des relations avec le Japon pour la Commission de Bruxelles, mettait ses interlocuteurs en demeure de « *répondre concrètement* » d'ici à un an à des « *demandes précises* ».

M. Phi, qui participait à la première réunion du comité d'expansion des échanges CEE-Japon, s'est déclaré « *quelque peu déçu* » par la rencontre. Celle-ci aura néanmoins permis à la Commission de déposer un certain nombre de requêtes spécifiques qui serviront à tester la bonne volonté japonaise.

Une longue liste de secteurs et de cas précis, dans lesquels des exportations jugées compétitives se heurtent à des difficultés anormales, a été fournie aux Japonais. Les demandes d'amélioration portent pour l'essentiel sur le secteur financier et bancaire, les achats publics (espace et équipements hospitaliers notamment), les normes et procédures (parfois peu claires, discriminatoires ou inaccessibles), les réseaux de distribution (quasi-obligation de s'en remettre à un importateur local, plus ou moins intéressé à la promotion de produits étrangers), les contrefaçons et étiquettes trompeuses.

Trois exemples donnent une idée de la complexité de certaines situations. Dans le domaine des contrefaçons, des vins « japonais » avec 5 % de production locale portent des noms de châteaux et des étiquettes similaires à ceux de crus français ou allemands. « *Une dizaine d'administrations se disputent les compétences. C'est une jungle d'où l'étranger a peu de chance de sortir gagnant* », dit-on à la Commission. « *Quand au matériel médical européen, très compétitif, chaque hôpital nippon peut imposer ses normes.* » Décourageant...

Les japonais auraient « *recours à de nouvelles excuses pour refuser des produits dont la compétitivité ne fait aucun doute* ». Dans le cas des satellites européens, nettement moins chers que ceux des Américains (et à la construction desquels la CEE a proposé à Tokyo de s'associer), « *l'argument qui permet de refuser est maintenant la politique d'indépendance nationale en matière spatiale* ».

Pour sa part, M. Phi estime que la CEE pourrait augmenter ses ventes de plusieurs milliards de dollars par an dans la demande des équipements médicaux et de certains matériels électriques, si elle était placée dans des conditions normales de concurrence. Face à une CEE (Commission et pays membres) plutôt unie, la partie japonaise, représentée par une dizaine de ministères jaloux de leurs prérogatives et parfois ouvertement en conflit les uns avec les autres, ne peut – souvent – qu'apporter des « réponses stéréotypées » et pratiquer des tactiques dilatoires. Les Japonais, selon M. Phi, apprécient mal l'urgence qu'il y a de corriger les déséquilibres avec la CEE alors qu'ils se montrent obsédés par l'ampleur du déficit avec les Américains.

Or, souligne le négociateur européen, le déficit CEE-Japon (10,5 milliards de dollars) est proportionnellement aussi élevé que celui qui existe entre Tokyo et Washington (35 milliards de dollards), les échanges Etats-Unis-Japon étant trois fois supérieurs. On rappelle, dans les milieux de la Commission, la mesure de rétorsion française contre les magnétoscopes japonais, la « bataille de Poitiers ». C'est un affront que les Japonais n'ont toujours pas digéré. Il avait pourtant été précédé, comme c'est le cas aujourd'hui, d'une montée de l'exaspération et de mises en garde dont les Japonais, emportés par leurs succès et obnubilés par les Etats-Unis, n'avaient guère tenu compte.

On reconnaît du côté européen la part que jouent dans les déséquilibres commerciaux CEE-Japon les déboires et retards de l'Europe ainsi que les progrès nippons. On déplore, par exemple, que l'électronique grand public européenne n'ait pas encore su profiter des quotas imposés aux importations des magnétoscopes japonais pour se regrouper et devenir compétitive. On reconnaît le bien-fondé d'une partie des critiques japonaises, mais d'une partie seulement. On réfute, en effet, du côté européen les accusations d'insuffisance, de mauvaise qualité, de manque d'esprit d'entreprise et de compétitivité, bref – et même si cela n'est pas dit aussi clairement – leur décadence et leur paresse.

« *Coréens, Taiwanais, Chinois de Hongkong, Australiens, Américains : tout le monde se plaint des conditions d'accès au marché japonais.* » *Faut-il penser que le grand patronat nippon ignore ces réalités ?* » Probablement pas. Mais après six séries de mesures d'ouverture rien n'a vraiment changé. Les Européens ne sont pas seuls à s'impatienter. Les Américains, en annonçant qu'ils ne demandaient pas le renouvellement des limitations d'exportations automobiles japonaises, ont clairement indiqué qu'ils attendaient en retour un geste de Tokyo.

Washington récuse certains arguments nippons : « *Nous sommes lassés d'entendre dire que les déséquilibres commerciaux bilatéraux sont dus au fait d'un dollar trop fort et d'hommes d'affaires insuffisamment entreprenants* », déclarait récemment M. Brock au Congrès. Les Américains font plus d'efforts ici que n'importe qui, et le yen, dans un système centralisé et dirigiste, ne reflète guère les succès nippons. Cela fait soupçonner la manipulation du cours du change de la monnaie nationale.

« *Depuis deux ans*, nous disait M. Phi, *il n'y a pas eu de coup de sang entre la CEE et le Japon. Mais les prochains mois risquent d'être difficiles. Si la croissance américaine, qui a tiré celle de l'Europe et du Japon, se ralentit et si la fièvre protectionniste s'empare des Etats-Unis, l'Europe pourra-t-elle éviter sa propagation ? Les Japonais devraient prendre conscience de cela.* »

R.-P. PARINGAUX.

L'électronique américaine touchée de plein fouet

« *Le leadership tant vanté de l'Amérique dans les technologies de pointe, le jaillissement des innovations dans ces secteurs, s'erodent rapidement. Cela n'est rien d'autre qu'une crise de la « high-tech » aux Etats-Unis.* » Dans un long article qui fait la couverture de son édition du 11 mars, l'hebdomadaire américain *Business Week* pousse un véritable cri d'alarme. Les résultats du commerce extérieur de l'électronique « *pour la première fois en déficit* » ont, explique-t-il, véritablement « *choqué* » l'Amérique.

Dans les branches télécommunications, électronique grand public, bureautique et, plus alarmant encore, dans les composants, les importations dépassent les exportations. Même l'informatique, où la suprématie américaine apparaît resplendissante derrière la puissante IBM, souffre. Le déficit a atteint 6,8 milliards de dollars en 1984, « *il s'accroît rapidement et devrait être supérieur à 12 milliards de dollars cette année* ».

Les raisons ? D'abord la surévaluation du dollar qui renchérit les produits *made in USA*, explique l'hebdomadaire. Le taux de change frappe de plein fouet les industriels et « *exacerbe* » les autres problèmes : la part trop faible des dépenses de recherche affectée aux secteurs civils, le coût du capital rendu trop élevé par les taux d'intérêt, la loi anti-trust qui bloque les coopérations *nécessaires et...* la politique de libre-échange. Le dumping des producteurs étrangers, les aides accordées par leurs gouvernements, « *sont des réalités que nous ne prenons pas en compte* ». *Business Week* note : « *Même les industriels de la Silicon Valley, bastion du libre-échange, commencent à réclamer des mesures protectionnistes.* » Le Japon dominateur, pays avec lequel le déficit atteint 15 milliards de dollars, est le premier visé.

En outre, « *les Etats-Unis préparent les balles que les autres nous tirent à la figure* », ajoute l'article, citant le cas de « *la déréglementation des télécommunications et l'éclatement du monopole d'ATT qui ont ouvert nos marchés aux autres sans réciprocité* ».

Business Week, connu notamment pour des articles choc sur « *la désindustrialisation de l'Amérique* » ou « *l'absence de politique industrielle* », pointe aujourd'hui le doigt sur ce qu'il estime être les naïvetés du libre-échangisme américain. L'avertissement est clair.

TUNISIE

L'UNTT réplique à M. Achour

De notre correspondant

Tunis. – Le comité exécutif de l'Union nationale des travailleurs tunisiens (UNTT) nous a adressé la mise au point suivante en réponse à « *certaines déclarations tendancieuses voire à des accusations* » contenues dans l'interview accordée au *Monde* par le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), M. Habib Achour (*le Monde* du 2 mars) :

« *Notre organisation a été constituée le 19 février 1984 par un congrès représentant les différents syndicats de base autonomes, qui existaient déjà depuis plusieurs mois. Nous existons donc par la volonté d'une grande partie de la classe ouvrière tunisienne, et nous comptons déjà plus de six cents syndicats dans différents secteurs tels que les transports terrestres et aériens, les mines, la pétrochimie, le textile, la fonction publique, etc... D'ailleurs ce chiffre est en constante évolution. Nous pouvons également avancer un effectif approximatif d'adhérents de l'ordre de cinquante-cinq mille, ce qui dément catégoriquement les allégations selon lesquelles nous ne représentons « rien » et prouve que nous ne sommes la création de personne d'autre que d'une base syndicale lasse des méthodes antidémocratique* (1).

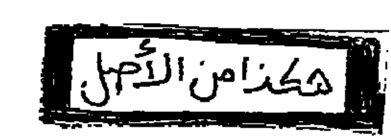
« *Nous déclarons solennellement que nous ne sommes sous la domination d'aucun parti politique dans notre pays et* a priori *du pouvoir. Mais nous avons toujours déclaré que nous sommes disposés à collaborer avec quiconque, dans le cadre de notre indépendance totale de décision, pour la défense des intérêts des travailleurs et en tenant compte de l'intérêt supérieur du pays.*

« *D'autre part, le secrétaire général de l'UGTT oublie-t-il qu'en 1956 il avait été le cerveau d'une scission syndicale décidée seulement par une vingtaine de responsables syndicaux pour des motifs qui se sont révélés par la suite beaucoup plus politiques que syndicaux* (2) *? Il est donc mal venu pour critiquer aujourd'hui une scission émanant uniquement de la base syndicale.* »

M. D.

(1) NDLR : lorsque les dirigeants de l'UNTT avaient décidé de quitter l'UGTT (*le Monde* du 1er décembre 1983) ils avaient notamment invoqué « *le pouvoir personnel* » qu'aurait exercé M. Achour à la tête de la centrale.

(2) M. Habib Achour et d'autres dirigeants syndicaux s'opposaient à l'époque à M. Ahmed Ben Salah, secrétaire général de l'UGTT et avaient créé l'Union tunisienne du travail qui eut une existence éphémère.



SOCIAL

Deux hypothèses créatrices d'emploi pour relancer la réduction de la durée du travail

Le thème de la réduction du temps de travail ou du partage du travail va-t-il revenir d'actualité après avoir été progressivement abandonné depuis le passage aux trente-neuf heures ? C'est possible si les consultations qu'a engagées M. Dominique Taddei, député de Vaucluse, au nom du groupe parlementaire socialiste, parviennent à convaincre les partenaires sociaux de la validité de ses propositions, qui renouvellent la façon d'aborder le sujet. Si cela avait une chance d'aboutir, M. Taddei pourrait, dans un deuxième temps, se voir confier une mission parlementaire par le gouvernement, comme on en prête l'intention au président de la République.

Dans cette perspective, M. Taddei a reçu successivement des délégations syndicales, le 5 mars, et devrait s'entretenir, le 20 mars, avec des représentants du CNPF.

Au point de départ, le député socialiste estime que, *« face au fléau du chômage, il faut partager massivement l'emploi »*. Jusqu'à présent, ce choix s'est heurté à deux difficultés – la nécessaire réduction des coûts unitaires de production et la compensation salariale – qui ne peuvent être contournées que *« si le partage de l'emploi introduit des gains de productivité importants »*. Pour ce faire, il propose de *« découpler la durée du travail humain de celle de l'utilisation des équipements »*, sans avoir recours au travail de nuit. Il imagine aussi que l'Etat pourrait apporter une aide, sous la forme d'une *« réduction de la part salariale des cotisations sociales »*, ce qui aurait pour effet d'améliorer le taux de compensation salariale, *« sans aggraver les déficits publics »*, l'emploi de chômeurs entraînant une réduction des charges de la collectivité. Au bout du compte, il faudrait que *« les mesures soient neutres »* financièrement.

Sur la base de ce raisonnement, M. Taddei a pu faire réaliser par les économistes du Commissariat général du Plan deux hypothèses de simulation établies à l'aide du modèle DMS de l'INSEE. La première, qui prévoit une compensation partielle, un maintien des capacités de production et n'envisage pas de changement du régime de change, aboutit, après cinq années, à la création de 206 000 emplois et à 83 000 chômeurs en moins (96 000 emplois dès la première année). La seconde, qui prévoit un gain de capacité et ne fait pas varier les autres données, entraîne la création de 298 000 emplois la cinquième année (108 000 dès la première année) et diminue le nombre des chômeurs de 133 000 (53 000 la première année).

Le gouvernement, affirme M. Taddei, pourrait inciter les partenaires sociaux à signer un *« accord-cadre national »*, les modalités plus précises pouvant être fixées au niveau des branches professionnelles.

A. Le.

AGRICULTURE

SUCCÈS EN SAVOIE

La vache Tarine à la conquête de l'Inde

De notre correspondant

Grenoble. – L'une des races de vaches les plus résistantes, la Tarine – ou Tarentaise, – introduite au milieu de dix-neuvième siècle en Savoie, connaît un succès considérable dans les régions de montagne où s'accrochent ces bêtes à la robe fauve et aux yeux entourés d'un trait noir, qui marchent beaucoup et jusqu'à des altitudes élevées, résistent au chaud comme au froid, et produisent du bon lait avec peu de foin... une qualité rare chez une vache de montagne.

Depuis vingt ans, plus de six mille bêtes sont parties vers l'Afrique du Nord, le Canada, le Brésil et le Japon. L'Inde vient de décider d'importer massivement des doses de semence. Dans un premier temps, deux cent mille doses seront acheminées vers l'Inde, mais le contrat, s'il se révèle fructueux, pourrait être porté, au cours des quinze prochaines années, à deux millions de doses.

La Tarine, qui s'apprête à faire le tour du monde en raison de ses grandes qualités, est pourtant peu répandue en France, puisqu'on ne compte que trente-sept mille têtes, essentiellement en Savoie et en Haute-Savoie, dont dix-huit mille sont inscrites au livre généalogique.

La secrétaire d'Etat indien à l'élevage, M. Soaro, était, mercredi 6 mars, en Savoie pour rencontrer les fameuses Tarines, et préparer le « contrat du siècle » que devraient signer prochainement le Beaufortain et l'Inde, ce qui permettra de croiser les zébus indiens avec la race tarine, donnant ainsi naissance à des bêtes *« super-costauds »*, selon le mot du président de la coopérative laitière de Beaufort.

CLAUDE FRANCILLON.

Les producteurs de lait demandent que la restructuration de leur secteur soit poursuivie

Les producteurs de lait réunis au sein de la FNPL, qui tient son assemblée générale les 13 et 14 mars, vont demander au gouvernement que le plan d'incitation à la cessation de la production soit poursuivi pendant la prochaine campagne (avril 1985-mars 1986).

M. Ledru pense qu'un nouveau volume de 400 000 à 500 000 tonnes de lait pourrait être dégagé. Ajoutée au tonnage déjà retiré ou en voie de l'être, cette ponction devrait permettre de respecter le nouveau quota national fixé par *Bruxelles* pour la France en 1985-1986, soit 25 millions 325 000 tonnes de lait (en diminution de 1 % sur le quota de la campagne précédente), tout en donnant aux producteurs qui resteront en activité des possibilités d'expansion.

Le «choc» des quotas (durement ressenti dans les campagnes, et dont l'effet continue puisque, selon M. Ledru, à trois semaines de la fin de la campagne un quart ou un tiers des éleveurs ne connaissent toujours pas le volume qu'ils sont autorisés à produire, sans risquer les pénalités de dépassement), ne sera supportable *que dans* la mesure où l'opération de restructuration est poursuivie. L'aide des pouvoirs publics est sollicitée.

M. Michel Rocard, qui participera à l'assemblée de la semaine prochaine, devrait apporter sur ce point une réponse fort attendue.

Au cours de la campagne qui s'achève, la FNPL indique que les producteurs ont subi une triple pression : la diminution des volumes produits, la baisse des prix (la hausse au producteur n'aura été que de 3,5 % à 4 %, alors que le prix indicatif fixé à Bruxelles augmentait, lui, de 6,76 %), l'accroissement des charges, estimé à 8 %. Au total, le revenu des producteurs aurait baissé en 1984 de 8 % à 10 %.

J.-G.

AFFAIRES

La bataille de France de la CGT

La CGT va engager une «bataille de France» pour l'industrie automobile, qui se traduira par une campagne *«d'information et de sensibilisation»*. Elle a annoncé cette décision le 6 mars, peu après avoir appris le refus de la direction de Renault de réaliser pour le compte de la société soviétique Moskvitch les études pour une usine de moteurs (*le Monde* du 7 mars).

La CGT estime que mille emplois et 7 milliards de francs seront ainsi perdus par une décision qui prélude, selon elle, à l'abandon du secteur de biens d'équipement (quatre mille emplois seraient alors en cause).

La centrale syndicale reprend donc sa bataille pour produire français avec critique des investissements à l'étranger (et d'abord aux Etats-Unis) et mise en valeur des grands contrats à l'exportation, notamment avec l'Est.

La réplique de la CGT est d'autant plus vive qu'elle voit dans la décision de la direction de Renault, outre un avertissement politique aux Soviétiques – le climat industriel entre la France et l'URSS est franchement mauvais, – l'amorce d'une révision des relations direction-syndicats à la Régie. Lors de la nomination de M. Georges Besse à la tête de la Régie, on affirmait au gouvernement : *«Il est temps d'en finir avec la cogestion de la CGT chez Renault.»* Voilà qui semble en passe d'être fait.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA CONSTRUCTION ÉLABORE UN PLAN DE RELANCE

Le Conseil national de la *construction* (CNC) va élaborer un plan de relance du secteur de la construction qu'il présentera aux partis politiques et aux syndicats en novembre prochain, a annoncé, mercredi 6 mars, son nouveau président, M. Michel Pelège. Celui-ci a souligné que le *« pouvoir doit se donner les moyens »* d'enrayer *« la cruelle, inexorable chute »* que connaît la construction en France. Dans l'immédiat, le CNC, qui regroupe 22 organisations professionnelles, réclame une baisse du taux des crédits immobiliers, des aménagements fiscaux et la libéralisation de la réglementation des baux et des loyers.

M. Pelège, âgé de quarante-sept ans, qui est aussi président de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs (FNPC) et conseiller municipal (UDF) de Paris, a été élu président du CNC en remplacement de M. Jacques Danon, ancien président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB).

M. BERNARD DUJARDIN DIRECTEUR DE LA FLOTTE DE COMMERCE

M. Bernard Dujardin a été nommé au conseil des ministres directeur de la flotte de commerce au secrétariat à la mer, en remplacement de M. Gilbert Ronbach.

[Né le 5 février 1940, M. Dujardin est ancien élève de l'ENA et administrateur civil hors classe. Il est aussi capitaine de corvette (CR).

Entre 1967 et 1969, il est à l'état-major du commandement de la marine à Paris, puis il entre à l'ENA. Il occupe successivement des postes à la direction générale des impôts, en Nouvelle-Calédonie, à l'Assemblée nationale. Depuis 1984 il était sous-directeur du contentieux à la direction générale des impôts.]

CONJONCTURE

« La stabcroissance »

Le président du CNPF, M. Yvon Gattaz, n'est jamais *en mal de néologisme. Il vient* d'en inventer un : la «stabcroissance» qui est, chacun l'a deviné, le contraire de la «stagflation». Avec cette dernière, qui combine stagnation et inflation, on ne pouvait avoir qu'une économie bien malade. Au demeurant, à la fin des années 70, on n'a pas trouvé de mot pour définir une situation qui se caractérisait à la fois par le chômage et par l'inflation. Aujourd'hui, la bonne marche des affaires se traduit par un taux de croissance le plus élevé possible *associé à une hausse des prix* la moins élevée qui soit. La croissance dans la stabilité, cela peut s'appeler en effet la stabcroissance.

«Un pays se porte bien, affirme M. Gattaz, *lorsque son indicateur de stabcroissance est positif, c'est-à-dire lorsque le taux de croissance de son produit intérieur brut est supérieur à l'augmentation de ses prix en moyenne annuelle.»*

Ainsi calculé, l'indice est de + 3,1 aux Etats-Unis en 1984, de + 5 pour le Japon, de + 0,6 pour l'Allemagne fédérale... et de – 4,9 pour la France. CQFD.

Sous cette forme plaisante, le président du CNPF ne fait que rejoindre l'opinion d'un Jean Riboud (*le Monde* des 26 et 27 février) ou celle des spécialistes de la conjoncture réunis dernièrement au Sénat selon laquelle rien ne se fera de bon en France tant que notre taux d'inflation restera supérieur à celui de l'Allemagne. Comme nos voisins d'outre-Rhin ne semblent pas vouloir céder sur le terrain des prix, on voit ce qu'il nous reste à faire : revenir à des hausses moyennes annuelles qui n'excéderaient pas 2 %. Ainsi aurait-on quelque chance de faire un peu de stabcroissance.

FRANÇOIS SIMON.

ANNONCES CLASSÉES

emplois régionaux

ÉCOMUSÉ RECRUTE

DIRECTEUR

Inscrit sur liste d'aptitude.
– Fonctions conservateur.
– Alliant compétences scientifiques (ethnologie) et qualités de gestionnaire et d'animateur.

Date limite dépôt dossier 30 MARS 1985.
Ecr. M. LE PRÉSIDENT ÉCOMUSÉE NORD-DAUPHINÉ
R. du Lac, 38090 Villefontaine.

OFFRES D'EMPLOIS

Constructeur informatique recherche URGENT

INGÉNIEURS LOGICIEL

pour activité bureautique.
Tél. pour R.-V. : 784-74-62.

POSTES IMMÉDIATS pour 2 INGÉNIEURS

ÉLECTRONICIENS

chez Constructeur Informatiq.
Tél. pour R.-V. : 784-74-62.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES

recherche

INGÉNIEURS GDES ÉCOLES OU UNIVERSITAIRES

pour assurer des développ.
– Langage C/UNIX ou
– Assembleur, Pascal.
– Logiciel de base.
– Assembleur Motorola.

Ecrire ou téléphoner au :
78-80, avenue Gallieni,
Tour Gallieni 1,
93174 BAGNOLET CEDEX.
Tél. : 360-13-54/55.

STÉ D'EXPERTISE COMPTABLE et commissariat aux comptes recherche

ASSISTANTS OU STAGIAIRES

avec expér. cabinet ou non. Ecr. avec C.V. et prét. SODIP, 60, r. du Rendez-Vous, 12e.

villégiature

A louer île de Noirmoutier (Vendée) belle villa ancien. ds parc boisé, 100 m de la plage. Gd salon, s. à mang., 7 chbres, 2 s. de bains, cft, cuis., lave-vaiss., lingerie, tél. Juin et sept. 12.000 F. Août 22.000 F.
Tél. : 707-68-99 apr. 20 h.

automobiles

divers



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00







BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64



boxes - parking

MARAIS

angle rue des Francs-Bourgeois rue Vieille-du-Temple.
PARKINGS en construction.
Renseignements : 266-80-23.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

LE MARAIS

Rue des Francs-Bourgeois, ds imm. pierre de t., asc., gd studio tt confort. 634-13-18.

5e arrdt

NEUF JARDIN PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE.
Livraison immédiate.
Reste 2 appts de 4 et 5 PCES + un DUPLEX 6e et 7e étg., 5 P. avec 158 m² DE TERRASSE. Vis. témoin ts jours 14-19 h sauf mer. et dim.

6e arrdt

Rue ST-ANDRÉ-DES-ARTS, gd studio à aménager dans imm. XVIIIe s., 3e ét., charme et caractère s/cour et rue, finitions au choix. *Direct propriétaire.* Tél. : 329-58-65.

Prox. Odéon, 90 m². 703-32-31.

TRAVAUX

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
Résidence neuve, beau 2 p., 54 m², s. de bains, cuis., 8e ét., soleil. Tél. avant 11 h après 18 h au 504-02-52.

13e arrdt

GOBELINS 2 p. tt conft, calme, soleil. Px 380.000 F. 325-97-16.

Part. à part. 3 pces, soleil. Butte-aux-Cailles. 900.000 F. Tél. soir : 588-54-99.

14e arrdt

PLAISANCE

Ds petit pavillon studio tt cft, ref. nf. Tél. : 634-13-18.

VIEUX MONTPARNASSE
Maison de sculpteur 120 m², bel atelier + 2 p., cuis.; bains. Px 1,3 M. Vend. 13 h-15 h 30 : 7, rue Cels, ou 296-58-88.

15e arrdt

CAMBRONNE

150 m² GRAND STANDING
Double réception, 3 chambres, 2 bains, 8e ét., imm. récent, parking.
GARBI - 567-22-88.

16e arrdt

SPONTINI, imm. ancien, stand., 3 réceptions, 3 chbres, 2 bns, tt cft + 2 ch., service. Tél. : 503-21-21.

MIRABEAU
6 p. + serv. bon plan, calme, soleil, bel immeuble.
BRANCION SARL, 575-73-94.

17e arrdt

PEREIRE-TOCQUEVILLE
Beau 3 p., 65 m², chf. ind. gaz, parf. état. Tél. : 551-99-60.

77 Seine-et-Marne

FONTAINEBLEAU - 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapport, calme, surf. rénovées ou semi-rénovées, finitions au choix : STUDIOS et 2 PIÈCES direct pptaire, 14 h 30 à 17 h. 329-58-65.

78-Yvelines

VERSAILLES R.D. gd séj. 4 chambres, belles prestations. Urgent à saisir 970.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend appt 3 pces tout confort, à MEUDON-LA-FORÊT.
Téléphone : 951-34-13.

Chaque jour dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

appartements achats

Gérant de société recherche 3/4 pces 140 m², 5e, 6e, 7e, 8e, 16e et Neuilly. 359-82-81.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft.
Adressez-vous à un spécialiste.

IMMO MARCADET

88, r. Marcadet, 75018 Paris.
Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide.

TÉL. : 252-01-82.

locations non meublées offres

Région parisienne

EMPLACEMENT 1er ORDRE
à louer SAINT-DENIS
dans imm. neuf, vue sur basilique appt 100 m². Conviendrait profession libérale.
Ecr. s/no 6.737 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHANTILLY, Résid. du Parc, 21 bis, av. Aumont.
Tr. beau CADRE VERDOYANT.
Loyer park. compris + charges
3 P. CFT. .... 3.300 F
3.900 F
4.000 F
4.400 F
4 P. CFT. .... 5.400 F
6.200 F

S/place voir le gardien ou tél. matin. SEGECO, 522-69-92.

MASSY ESSONNE

Importante Sté loue SANS COMMISSION
Immeuble bon confort 5 PIÈCES 105 m² + loggias, loyer 2.836 F.
Charges 1.228 F.
S'adresser au Gardien, 1, av. Nationale-Massy de 8 h 30 à 14 h et de 16 à 20 h ou tél. pour rendez-vous :
920-48-91 heures de bureau.

A louer ds imm. récent proche Nation 3 p., cuis., s. de bns pour 15 mois. T. : 370-86-76 de 19 h à 19 h 30.

locations non meublées demandes

Paris

Pour DIRIGEANTS CADRES EMPLOYÉS IMPORT. STÉ FRANÇAISE INFORMATIQUE, rech. Appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris, banlieue. Libre suite ou 2 à 3 mois. 504-48-21, Référ. J.M.

LOCATION DISPONIBLE

entre particuliers
Paris-banlieue

707-22-05

CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES
43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e.
Métro CENSIER.

Région parisienne

Etudes cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 28[illegible]7-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction Beaux appts de standing *4 pièces et plus.* 285-11-08.

constructions neuves

Coopérative de construction sans promoteur (9 familles) réalise habitat neuf sur terrain 2.700 m², lisière bois Chaville, proximité gares. Reste à créer appart. 80 à 150 m². Prêt conventionné.
T. : 520-67-23 ou 644-71-41.

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire
Centre d'information
FNAIM de Paris – Ile-de-France.
LA MAISON DE L'IMMOBILIER,
27 bis, avenue de Villiers,
75017 PARIS. T. 227-44-44.

PALAISEAU
(calme, boisé, 600 m Mo)
PAVILL. 1978, ss-sol 150 m², 200 m² habitables, séj. (ouvrant s/terrasse sud et jardin, 800 m², sans vis-à-vis), parfait état. 1.450.000 F. 014-33-68.

propriétés

MANTES PRÈS

VALLÉE DE LA VAUCOULEURS
Superbes bâtim. du XVIIIe siècle, tt cft, 400 m² habit. + mais. gardiens, parc aménagé 8.000 m² + 2.600 m² boisés bordés par 2 riv. 786-73-78.

SEPTEUIL, PETITE PPTÉ NAPOLÉON III., 5 p., gd cft + chapelle, s/1.700 m² terrain. Px 1.360.000 F. 677-96-85.

LUZARCHES 95

Pptaire vd ppté de caractère 8 p., cft, gar., jard. 1.000 m². Prix 1.180.000 crédit.
Me voir : 45, rue Vivien, Luzarches ou tél. 885-76-38.

TROUVILLE/MER

Belle maison.
Réception 6 chambres.
Nombreux sanitaires + 2 petites maisons séparées, arborisée sur 3.300 m². Campagne 2,5 km mer et Deauville.
Possibilité diviser.
Patrick CAMPION,
14360 TROUVILLE.
TÉL. : (31) 88-08-14.

terrains

Recherche TERRAIN A BATIR banlieue SUD Paris même avec petite maison. 938-87-27.

PALAISEAU
– CENTRE VILLE (partie de parc), 630 m², expo sud (vue s/vall.). Px 445.000 F.
– LOZÈRE, 1.087 m², expo sud (vue s/vall.). Px 500.000 F.
Tél. : 014-33-68.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé. BUSINESS Buro. Tél. : (1) 346-00-55.

locaux commerciaux

Ventes

Local professionnel proche Mo Tolbiac, rez-de-ch. sur cour, calme, très clair. Idéal profession libérale, type architecte. Crédit 90 % poss. 329-58-65.

Locations

Profession libérale recherche 3 ou 4 pièces à louer, bail mixte, r.-de-ch. ou 1er étage, quartier Mac-Mahon ou rues adjacentes. Répondeur téléphonique. Tél. : (3) 916-25-25.

fonds de commerce

Ventes

Cause retraite, je cède magasin articles sports, rue connue 75017. Tél. : 387-66-03.

boutiques

Ventes

PR. PL. DAUMESNIL

Ds imm. récent murs de bout. libres. Excellent placement. Tél. : 634-13-18.

immobilier information

GROUPE FINANCIER SUISSE
recherche
PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES
ET
TERRAINS AU MAROC
Paiement en Suisse.
Faire propositions à C.M.S.
B.P. 344, CH 1211 Genève 11.

ANCIENS NEUFS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris. Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27, avenue de Villiers.
75017 PARIS, T. 227-44-44.

Pour vendre maison, appartement, ppté, terrain, commerce sur toute la France.
Indicateur LAGRANGE
fondé en 1876.
5, rue Greffulhe, 75008 Paris.
Tél. : (16-1), 266-46-40.

viagers

Près place Malesherbes, 3 p., tt cft, 4e ét., asc. 185.000 F + 3.000, occupé 76-77 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE (8e)
Conseil 47 ans d'expérience.
Px rentes indexées garanties.
Étude gratuite discrète.

DEMANDES D'EMPLOIS

Secrétaire sténo-dactylo, niveau secrétariat de direction, connaissances comptables, niveau CAP/BEP, fin de stage pratique comptabilité informatisée, saisie des écritures sur écran, notions traitement de texte, cherche emploi stable avec responsabilités. Méthodique. Disponible.
Tél. : 506-64-50 le matin, 8 h 30-13 heures.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Grande expérience des négociations internationales, gestion, allemand, anglais courant, des relations dans le monde entier.

Ecr. s/no 2.049 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR SOCIÉTÉ 40 a. Exp. 15 a. Afrique direction soc. biens équip., automobile, aéronautique, pilote prof. avion ch. situation en rapport. G. FAU, 15, r. Duban, 75016 Paris.

AUTOMOBILE

AU SALON DE GENÈVE

La Lancia Y-10 en vedette

Genève. – On ne parle que de limitation de vitesse et de protection de l'environnement dans ce temple de la vitesse et de la puissance mécanique. Et c'est une petite voiture qui sera reine du Salon de Genève, ouvert du 7 au 17 mars. Lancia présente, en première mondiale, sa Y-10, séduisante petite automobile qui prendra la marque Autobianchi sur les marchés italien et français.

Plus urbaine que routière, cette confortable petite limousine – dont les places arrière, il faut bien le dire, ont été en partie sacrifiées – bénéficie d'une silhouette futuriste. Très bien placé sur le plan aérodynamique (coefficient de pénétration de l'air très bas : 0,31), ce véhicule a l'allure générale et le raffinement intérieur d'une automobile de luxe d'un type rarement proposé par les marques pour ces petits modèles. Le 1 000 centimètres cubes Fire, mis au point par Fiat et PSA, est sous le capot. C'est le quatre cylindres le plus moderne construit en Europe. Il développe 45 chevaux à 5 000 tours/minute, et son couple, c'est-à-dire l'effort de traction qu'il fournit, atteint 8,2 m/kg à 2750 tours. Souple, suffisamment nerveux avec une distribution assurée par un arbre à cames en tête, le groupe bénéficie d'une boîte de vitesses à cinq rapports. L'ensemble permet sur la route des vitesses soutenues et, en ville, des reprises tout à fait correctes. Pour ceux qui en voudraient plus, une version « Touring » prend le moteur de 1 050 centimètres cubes (55 chevaux) conçu par Fiat-Brésil. Il peut être suralimenté dans sa version turbo (85 chevaux et 180 kilomètres à l'heure environ).

De notre envoyé spécial

Espérons qu'à ce régime le moteur tiendra longtemps face aux efforts que lui réclame la suralimentation.

Disques à l'avant, tambours à l'arrière, petit volant élégant, revêtement intérieur luxueux en alcantara, sièges très confortables, ce *petit joujou*, long de 3,39 mètres se révèle à la route bien assis sur ses quatre roues, très sûr, et avec des réponses aux sollicitations du conducteur

La Lancia-Autobianchi Y-10

immédiates. C'est, *a priori*, une grande réussite. Les premières Autobianchi Y-10 arriveront en France en mai, et ne supprimeront par les légendaires A-112 toujours fabriquées et que les Françaises ont adoptées depuis longtemps.

A l'opposé de cette petite berline, c'est un monstre que présente, également en première, Porsche, avec sa 944 turbo, mais un monstre docile, tant sa conduite est aisée, malgré – si l'on peut dire – les 220 chevaux que son 2,5 litres suralimenté fournit.

Chez Ford, on trouve – c'est la mode – une Sierra XR 4×4 qui est livrée avec un 2,8 litres à six cylindres et alimentation électronique. Cette voiture à traction intégrée permanente vise un marché qu'Audi avait ouvert en son temps avec sa Quattro et qui a tenté depuis tous les grands constructeurs, qu'ils soient européens ou japonais.

Genève sera aussi pour Volvo l'occasion de présenter un nouveau modèle haut de gamme construit avec Bertone. C'est un coupé très luxueux, élégant, qui prend les éléments des versions 760 dans un « design » italo-suédois particulièrement réussi. Une petite série pour gens fortunés.

Du côté des petites idées qui gomment les grands soucis, le carrossier français Heuliez expose ici une Supercinq Renault à porte coulissante, côté opposé à celle du conducteur. L'emploi urbain du véhicule apparaît aisé, d'autant plus que la porte, côté conducteur celle-là, est plus longue que sur les versions de la Régie et facilite ainsi le passage aux places arrière qui sont modulables.

Le Salon de Genève, c'est aussi des perspectives d'avenir, et il n'y a pas un grand constructeur qui n'ait son petit pot catalytique, qu'il soit, là aussi, européen, japonais ou américain. Pourtant, les marques allemandes ont, et c'est normal puisque la date de livraison obligatoire des voitures à essence sans plomb s'approche, pris apparemment une large avance. Une avance aussi confortable que celle qu'elles ont prise sur le marché suisse de la voiture neuve, puisque les constructeurs d'outre-Rhin détiennent désormais 46 % sur ce marché, devant le Japon, toujours triomphant malgré une diminution de leur part locale (27,2 %), la France (14,1 %) et l'Italie (11,6 %).

CLAUDE LAMOTTE.

FAITS ET CHIFFRES

Étranger

● **Les pays occidentaux et la dette polonaise.** – Les gouvernements occidentaux, dont celui de la France, créanciers de la Pologne auraient décidé de réserver jusqu'au versement d'intérêts dus en 1982-1984, et demeurés impayés, leur accord final à l'étalement de la dette garantie de Varsovie à la suite d'une réunion « informelle » des membres du « Club de Paris » tenue mercredi 6 mars. La délégation polonaise conduite par M. Zbiegniew Karcz, directeur des affaires internationales au ministère des finances, s'est cependant abstenue, à Paris, de demander tout financement extérieur supplémentaire. Mais, parallèlement, Varsovie chercherait à obtenir sur le plan bilatéral, d'importants crédits de ses principaux partenaires commerciaux d'Europe de l'Ouest

Social

● **Le calendrier des rencontres entre le CNPF et les syndicats est fixé.** – M. André Bergeron, secrétaire général de FO, inaugurera le 26 mars la série d'entretiens bilatéraux que les organisations syndicales auront avec le CNPF, conformément à ce qu'avait annoncé M. Yvon Gattaz le 4 mars. Suivront ensuite la CFTC le 1er avril,

● **Force ouvrière refuse l'accord salarial dans les banques.** – La fédération Force ouvrière a décidé, le 6 mars, de ne pas signer l'accord salarial pour 1985 dans les banques, accepté par le SNB-CGC (*le Monde* daté 3-4 mars). Selon FO, cet accord « *programme en quelque sorte la perte de pouvoir d'achat* » des salaires en 1985. La CGT, la CFDT et la CFTC ayant déjà refusé, le SNB-CGC est comme en 1984 la seule organisation à signer l'accord.

Transports

● **Air France a suspendu la modification de ses avions gros-porteurs.** – Dans un communiqué, Air France rappelle que sa décision de supprimer deux des huit portes de ses Boeing 747 « Combi » est suspendue depuis le 28 février. Elle attend la décision de l'administration aéronautique américaine, qui réexamine cette modification du point de vue de la sécurité des passagers. A Air France, on déclare ne pas comprendre, dans ces conditions, le maintien de l'ordre de grève, les 15, 16 et 17 mars, lancé par le Syndicat national du personnel navigant commercial (SNPNC) pour s'opposer à la suppression de deux portes.

● **La restauration ferroviaire du Sud-Ouest change de mains.** – Jusqu'ici confiée à la Compagnie internationale des wagons-lits, la restauration sur le réseau du Sud-Ouest de la SNCF est assurée, depuis le 1er mars, par Servirail, une filiale commune de la Société nationale et de la Compagnie d'exploitation des services auxiliaires ferroviaires (CESAF). Servirail emploie quatre cent cinquante personnes chargées, sur les soixante trains quotidiens concernés, de la vente ambulante, du bar, du grill express, de la restauration à la place et dans les voitures-restaurant.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉLECTRONIQUE SERGE DASSAULT

INTRODUCTION DÉBUT MAI AU SECOND MARCHÉ DE LA BOURSE DE PARIS

Le conseil d'administration de l'Electronique Serge Dassault SA, au capital de 271.875.000 F, s'est réuni le 26 févier 1985 pour arrêter les comptes de l'exercice 1984.

Il a constaté que le résultat net est de 109.424.274 F, après répartition au personnel – en application de l'accord récent signé avec les représentants du personnel au titre de l'ordonnance 1959 – d'une somme de 40.669.000 F immédiatement disponible pour lui. Ce résultat net est en progression de 16 % par rapport au précédent.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire du 27 mars 1985 d'approuver les comptes et de mettre en paiement, à titre de dividendes, une somme de 30 millions de francs.

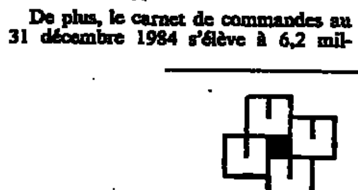
Le chiffre d'affaires 1984 s'est élevé à 2,8 milliards de francs TTC, dont 45 % à l'exportation, en progression de près de 15 % par rapport à celui de 1983.

De plus, le carnet de commandes au 31 décembre 1984 s'élève à 6,2 milliards TTC, contre 5,6 milliards TTC au 31 décembre 1983.

Les actionnaires ont décidé l'introduction de la société Electronique Serge Dassault au deuxième marché de la Bourse de Paris au début du mois de mai 1985. Cette opération sera réalisée conjointement par la Banque nationale de Paris et la Banque industrielle et commerciale du Marais, par l'intermédiaire de la charge Puget et Cie.

Le conseil d'administration a donc décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour le 27 mars 1985 ayant pour objet, en vue de cette introduction, de doubler le nombre des actions de la société.

Le président Serge Dassault a demandé que l'ensemble du personnel présent depuis plus de cinq ans dans l'entreprise puisse bénéficier, avant cette introduction, d'options de souscription d'actions lui permettant ainsi de participer au capital de la société. A cet effet, le conseil d'administration a décidé de convoquer une deuxième assemblée générale extraordinaire, pour le 27 mars 1985.



UNIBAIL

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 mars 1985 et a arrêté les comptes de 1984. Les chiffres caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

	1983 (en MF)	1984 (en MF)	VARIATION (en %)
Immobilisations brutes :			
Immeubles en crédit-bail	944	1 068	+ 13
Patrimoine locatif	400	425	+ 6
TOTAL	1 344	1 493	+ 11
Chiffre d'affaires H.T. :			
Recettes de crédit-bail	177	197	+ 11
Recettes du patrimoine locatif	51	56	+ 10
Produits financiers et divers	1,2	1,9	N.S.
TOTAL	229	254,9	+ 11
Engagements de l'exercice :			
Contrats de crédit-bail	164	199	+ 21
Patrimoine locatif	30	31	+ 3
TOTAL	194	230	+ 18
Résultats :			
Marge brute d'exploitation	114	123	+ 8
Bénéfice d'exploitation	63	70	+ 11
Bénéfice net après opérations exceptionnelles et impôts	66	74	+ 12
	(en F)	(en F)	
Dividende proposé par action	39,6	42,4	+ 7

Le Carnet des Entreprises

● **SOCIÉTÉ BANCAIRE DE PARIS**

Le Conseil d'administration de la société a porté à sa présidence

M. Manuel Ricardo ESPIRITO SANTO.

Au cours de la même séance,

M. Pierre LAFFINEUR

a été nommé administrateur délégué, directeur général de la Banque.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 mars

Plus ferme

Le marché parisien a fait preuve de fermeté sous l'effet d'un regain d'achats provenant en partie de l'étranger, et l'indicateur, en hausse de 0,07 % seulement la veille, gagnait plus de 0,5 % à l'approche de la clôture.

En progrès de 5 % d'un jour à l'autre, Michelin a su tirer profit de ce courant acheteur. En baisse de près de 3 % la veille, Avions Dassault regagnait, et au-delà, le terrain perdu mardi. Parmi les autres valeurs en hausse modérée (+ 2 % à 5 %), on relevait également Olida, Alsthom-Atlantique, Synthélabo, Lebon, Primagaz, Talcs de Luzenac, Printemps, UFB, Club Méditerranée. Accor est également en progrès (+ 2 %), le groupe hôtelier venant de confirmer l'accord conclu avec Lenôtre pour prendre une participation importante – mais dont le montant n'est pas encore connu – dans le capital du célèbre traiteur-pâtissier-restaurateur.

Côté baisses, généralement modestes puisque limitées à 1 % ou 2 %, on relève Pechelbronn, Pétroles BP, Locafrance, Maisons Phénix, Dumez, Poliet, Comptoirs modernes, Viniprix, Nord-Est, SAT, SCOA.

Au sous-sol, là où se déroule chaque jour la séance officielle du marché des changes, le dollar baissait à 10,4805 F, alors qu'il aurait atteint 10,54 F en fin de matinée, tirant en arrière le dollar-titre à 10,80 F.

Sur le marché de l'or, le métal fin a baissé de 288,85 à 286,70 dollars l'once à Londres. Dans le même temps, le lingot perdait 600 F, à 96 000 F à Paris, où le napoléon gagnait 2 F, à 585 F.

Au lendemain de son introduction sur le second marché, Navale Delmas Vieljeux était cotée 465 F, contre 420 F mardi, les ordres d'achats ayant été servis à concurrence de 10 % environ.

NEW-YORK

En baisse

Suivant le mouvement observé sur les obligations, les actions américaines ont fortement chuté mercredi à Wall Street, essentiellement sous l'effet du nouveau coup de semonce de M. Paul Volcker. L'indice Dow Jones des industrielles a, en effet, régressé de 11,48 points, à 1 280,37, les replis l'emportant sur les gains dans la proportion de deux contre un. Le volume des échanges n'a guère varié d'un jour à l'autre : 116,9 millions, contre 116,4 millions mardi.

Selon les familiers du Big Board, l'enceinte du marché new-yorkais, le relatif optimisme des opérateurs a pris fin avec le coup d'arrêt porté à la baisse des taux d'intérêt, lesquels se sont, au contraire, « tendus » ces derniers temps (mercredi, les fonds fédéraux se traitaient à 8 3/16 %, 8 1/4 % en clôture). Mais ce sont surtout les propos tenus par le président de la Réserve fédérale américaine qui ont fait, une fois de plus, l'effet d'une douche froide sur la cote.

Déposant devant la commission budgétaire de la Chambre des représentants, M. Volcker a estimé que les Etats-Unis étaient *« vulnérables »* eu égard à l'énorme déficit budgétaire, l'état d'esprit du marché pouvant changer rapidement et déboucher sur une baisse du dollar. Il a cependant laissé entendre qu'une *« baisse importante »* de la devise américaine lui paraissait peu probable dans l'immédiat.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 6 mars
Alcoa	36 1/4	36
A.T.T.	21 7/8	21 1/2
Boeing	65 1/2	64 1/4
Chase Manhattan Bank	52 5/8	52 3/8
Du Pont de Nemours	53 7/8	53 7/8
Eastman Kodak	70	69 3/4
Exxon	49 1/4	48 1/2
Ford	45 1/8	44 1/2
General Electric	63 3/4	63 3/8
General Foods	60 7/8	61 1/4
General Motors	79 3/8	78 3/4
Goodyear	28	27 3/4
I.B.M.	135	132 3/4
I.T.T.	32 1/8	33 1/2
Mobil Oil	30 1/4	29 5/8
Pfizer	41 1/4	40 3/4
Schlumberger	41 1/8	40 1/8
Texaco	35 1/2	35 5/8
U.A.L. Inc.	47 5/8	46 3/4
Union Carbide	39 1/4	39
U.S. Steel	28 1/4	27 1/4
Westinghouse	31 1/2	31
Xerox Corp.	45 5/8	45 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CLUB MÉDITERRANÉE. – Cette société va proposer, le 26 avril prochain, à ses actionnaires de dédoubler ses actions (chaque titre de 50 F nominal sera échangé, contre deux actions de 25 F nominal chacune) et d'entériner la distribution d'un dividende net de 17,30 F (contre 16,50 F au titre de l'exercice 1983).

CRISTALLERIES DE BACCARAT. – L'Institut de développement industriel (IDI) a informé les autorités boursières que sa participation dans le capital de la société des Cristalleries de Baccarat, dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Nancy, avait franchi le seuil de 10 % qui oblige à faire état de la transaction.

ARDOISIÈRES D'ANGERS. – Cette société, située à Angers (Maine-et-Loire), a connu des résultats positifs en 1984, après avoir traversé une grave crise financière les deux années précédentes, qui avait conduit l'entreprise à supprimer quatre cent vingt emplois. L'année dernière, les Ardoisières d'Angers ont, en effet, réalisé un résultat d'exploitation positif à hauteur de 14,5 millions de francs.

M. Soulez-Larivière, le président de la société (sept cent soixante-cinq salariés), a évoqué ce rétablissement dû, selon lui, à l'*« allègement des effectifs »*, à la pleine rentabilité des investissements réalisés et *« à la politique commerciale dynamique, notamment à l'exportation »*.

En 1984, ses trois sites de production ont fourni 35 700 tonnes d'ardoises de couvertures. La société a ainsi consolidé sa place de leader mondial en matière d'extraction et de fabrication de l'ardoise. Alors qu'elle accusait, en 1983, un déficit de 20 millions de francs, elle devrait enregistrer, pour 1984, une bénéfice d'exploitation d'environ 14,5 millions de francs, soit 7,5 % du chiffre d'affaires. Précisant que les résultats (courant et net) ne sont pas encore définitivement connus, le PDG a estimé qu'ils devraient s'élever à quelque 7,5 millions de francs pour l'un et 15 millions pour l'autre, *« compte tenu des reprises sur provisions et de plus-values sur cessions d'actifs hors exploitation »*.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	5 mars
Valeurs françaises	109,9
Valeurs étrangères	113,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 mars	6 mars
Indice général	204,6	205,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 7 mars .... 10 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 mars	7 mars
1 dollar (en yens)	261,35	261,35

BOURSE DE PARIS – Comptant – 6 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27 95	1 290	Epargne de France	310	....	Smalle Maubeuge	332 80	332 80
5 %	44 25	0 466	Escaut-Meuse	636	640	S.E.P. (M)	200	....
3 % amort. 45-54	71	1 792	Eurocom	900	895	Serv. Equip. Véh.	33	33
Emp. 7 % 1973	7636	..	Europ. Accumul.	41 85	43	Sici	54 10	56 20 d
Emp. 8,80 % 77	118 90	6 844	Eternit	665	691	Sicotel	338	338
9,80 % 78/93	95 50	6 380	Exor	1700	1705	Sintra-Alcatel	555	540
8,80 % 78/86	97 20	2 049	Ferm. Vichy (Ly)	113	118 40 d	Sinvim	162 20	163 50
10,80 % 79/94	99	5 444	Finalens	157	155	Siph (Plant. Hévéas)	258	260
13,25 % 80/90	104 60	10 055	FIPP	134 60	128 10 o	SMAC Aciéroïd	128	128 40
13,80 % 80/87	105 90	5 369	Fnac	375	375	Sté Générale (c. inv.)	572	572
13,80 % 81/89	108 59	1 928	Focep (Chât. eau)	950	940	Sofal financière	523	502

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
SECOND MARCHÉ			**Hors-cote**		
A.G.P.-R.D.	1900	....	Alser	221	....
Calberson	339	335	Borie	295	....
C.D.M.E.	715	740	Cellulose du Pin	86	86
C. Equip. Elect.	300	298	C.G.M.	10	....
Dafsa	283 10	284 40	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2000	2000	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	570	560	Coparex	520	515
Guy Degrenne	735	735	F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Marlin Immobilier	339 50	340			

SICAV 6/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Interoblig.	10258 06	9981 60	Uni-Régions	1807 92	1725 94
Intersélect France	313 08	298 88	Unirente	1917 08	1854 04
Intervaleurs Indust.	451 77	431 28	Univar	160 10	150 10
Invest. net	11986 11	11942 23	Univers-Obligations	1146 09	1108 40
Invest. Obligataire	14133 28	14106 07	Valorem	408 24	389 73
Invest. Placements	858 83	819 89	Valorg	1255 28	1254 03
Invest. St-Honoré	712 83	680 51	Valrep	135048 51	134913 60

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1641	4,5 % 1973	1635 50	1650	1651	+ 0 94
4076	C.N.E. 3 %	4062	4050	4050	– 0 29
1430	Electricité T.P.	1480	1481	1481	+ 0 06
1038	Renault T.P.	1050	1045	1040	– 0 95
1615	Rhone-Poul. T.P.	1635	1635	1630	– 0 30
1239	St-Gobain T.P.	1233	1233	1233	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
536	Esso S.A.F.	560	555	550	– 1 78
1340	Eurafrance	1248	1242	1242	– 0 48
900	Euromarché	904	899	900	– 0 44
1030	Europe n° 1	1015	1010	1010	– 0 49
1110	Facom	1095	1088	1088	– 0 63
690	Fichet-bauche	699	699	699	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
149	Inco. Limited	145	144 80	144 80	– 0 13
1450	IBM	1461	1465	1456	– 0 34

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
106	Ito-Yokado	102	102	101 70	– 0 29
360	ITT	345	347	353	+ 2 31
66	Matsushita	71 10	70 40	70 50	– 0 84
1070	Merck	1093	1077	1077	– 1 46
900	Minnesota M.	925	931	931	+ 0 64
305	Mobil Corp.	325	329	328 90	+ 1 20
24900	Nestlé	24680	24750	24750	+ 0 28
124	Norsk Hydro	118	116 30	116 30	– 1 44
1150	Petrofina	1126	1134	1129	+ 0 26
960	Philip Morris	996	1011	1011	+ 1 50
174	Philips	176 30	177 50	177	+ 0 39
495	Xerox Corp.	493	496	496	+ 0 60
2 09	Zambia Corp.	2 16	2 17	2 15	– 0 46

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 457	10 480	10 130	10 680
ECU	6 800	6 798	....	....
Allemagne (100 DM)	305 600	305 380	294	314
Belgique (100 F)	15 196	15 195	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	269 970	270 050	260	280
Danemark (100 krd)	85 460	85 470	80	88
Norvège (100 k)	106 980	107 310	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 095	11 082	10 850	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 337	7 305	6 400	7 900
Italie (1 000 lires)	4 912	4 910	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	358 700	358 450	3 490	3 660
Suède (100 krs)	109 180	109	105	112
Autriche (100 sch)	43 525	43 490	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 541	5 538	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 585	5 580	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 480	7 474	7 200	7 500
Japon (100 yens)	4 007	4 010	3 890	4 040

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	96850	96500
Or fin (en lingot)	96600	96000
Pièce française (20 fr)	583	585
Pièce française (10 fr)	425	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	557
Pièce latine (20 fr)	567	553
Souverain	696	696
Pièce de 20 dollars	3965	4005
Pièce de 10 dollars	2050	2050
Pièce de 5 dollars	1325	.....
Pièce de 50 pesos	3605	3605
Pièce de 10 florins	580	579

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1985 a été tiré à 440 530 exemplaires

A B C D E Γ G

Les avertissements de M. Volcker font baisser le dollar

Comme dans un scénario bien réglé, M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale des États-Unis (FED) a pris la suite des banques centrales européennes dans leurs tentatives pour « *casser* » la hausse du dollar. Mardi 6 mars, devant une commission de la Chambre des représentants à Washington, il a, à nouveau, exprimé la crainte d'une « *chute brutale* » du dollar sur les marchés des changes. Etant donnée l'ampleur du déficit budgétaire américain, le président de la FED a avancé que « *l'état d'esprit* » des marchés pouvait changer rapidement et ralentir ou même inverser les flux de capitaux qui se dirigent actuellement vers les Etats-Unis et permettent au Trésor de financer aisément ce déficit.

L'effet de ces propos a été immédiat : les cours du dollar ont fléchi brutalement, mercredi soir, pour revenir de 3,43 DM à 3,38 DM et de 10,48 F à 10,33 F. On signalait, par ailleurs, des ventes assez importantes émanant d'investisseurs en dollars, auxquelles s'ajoutait une grosse cession de « *billets verts* » (300 millions de dollars) émanant de l'URSS. Jeudi matin, toutefois, la monnaie américaine se redressait un peu, remontant à 2,3850 DM et 10,40 F environ, sur des marchés très nerveux où les opérateurs commencent à être un peu désorientés.

Au cours de sa déposition, M. Volcker, pour la première fois depuis l'an dernier, a clairement indiqué que la Réserve fédérale, préoccupée par l'augmentation trop rapide de la masse monétaire, avait mis fin au desserrement de sa politique du crédit, décidé à l'automne dernier pour éviter une rechute de l'économie. Cette indication, et une autre déclaration selon laquelle l'expansion de l'économie américaine ne pourrait « vraisemblablement pas » se maintenir au rythme annuel de 6 %, ont contribué, également, à faire baisser le dollar. Paradoxalement, la perspective d'une tension des taux d'intérêt résultant du changement de politique de la FED, *n'a pas eu, sur le dollar, l'effet* dopant habituel. Aujourd'hui, en effet, les milieux financiers internationaux se préoccupent davantage de la prospérité de l'économie américaine que d'une rémunération élevée offerte par les marchés financiers des Etats-Unis. Ils ne verraient donc pas d'un œil favorable une remontée des taux d'intérêt susceptible de réduire les profits des entreprises.

F. R.

En Espagne

LE CHEF DE LA POLICE BASQUE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Le chef de la police autonome basque, le lieutenant-colonel Diaz Arkotxa, a été tué, ce jeudi 7 mars, à Vitoria, dans la province d'Alava, a indiqué le gouvernement autonome basque.

D'autre part, un attentat à l'explosif a été perpétré, jeudi à l'aube, contre le commandement de la marine de Saint-Sébastien, au Guipuzcoa, sans faire de victime, a-t-on indiqué de source policière. – *(AFP.)*

Devant le Congrès américain

M. CRAXI NUANCE SON SOUTIEN A L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE DE M. REAGAN

Washington *(AFP)*. – M. Bettino Craxi, président du conseil italien, a prononcé mercredi 6 mars devant les deux chambres réunies du Congrès américain, à l'occasion de sa visite officielle aux Etats-Unis, un discours dans lequel il a quelque peu infléchi le soutien de son pays à l'initiative de défense stratégique du président Reagan.

Le chef du gouvernement de Rome a souligné l'« *intérêt* » que représentait ce programme, et a relevé qu'au stade des « *recherches* » le projet lui paraissait « *totalement compatible avec le traité ABM* de 1972 limitant le développement des systèmes anti-missiles. Mais il a ajouté que le déploiement éventuel de pareils systèmes devra faire l'objet de négociations.

« *Personne n'est heureux que la paix soit garantie par des armes toujours plus dangereuses*, a-t-il dit. *Nous souhaitons tous que notre sécurité (...) ne dépende plus des capacités de destruction des deux blocs. Mais aujourd'hui il est encore nécessaire que notre capacité de dissuasion soit forte.* » M. Craxi a assuré que l'Italie entendait « *continuer à être un partenaire entier et loyal au sein de l'alliance atlantique* ». Il a rappelé que Rome avait accepté le déploiement de missiles de croisière américains sur son territoire.

Mme Thatcher et les mineurs

Une confusion – regrettable comme toute erreur – nous a fait titrer, dans nos premières éditions datées 7 mars, que Mme Thatcher refusait d'amnistier trente mille mineurs. Le nombre des mineurs licenciés est en fait de sept cents. Le premier ministre refuse la réintégration de ceux d'entre eux qui ont commis des délits graves. Le chiffre de trente mille concerne les mineurs qui poursuivaient la grève mardi pour protester contre le licenciement de leurs camarades.

Au Nicaragua

EXPLOSIONS EN CHAINE DANS DES INSTALLATIONS MILITAIRES DE MANAGUA

Managua *(AFP, Reuter, AP, UPI)*. – Un gigantesque incendie a éclaté a Managua mercredi 6 mars peu avant 10 heures du soir dans les installations militaires du Chipote qui se trouvent à proximité de l'hôtel Intercontinental. De très violentes explosions, qui ont été entendues dans toute la ville, ont précédé cet incendie, qui n'aurait fait aucune victime, selon les premières déclarations des autorités. On attendait ce jeudi un communiqué officiel sur les causes exactes de ces explosions en série.

Il a fallu évacuer en hâte l'hôpital militaire Alejandro Davila Bolanos, proche des installations affectées par le sinistre. Des unités de l'armée ont été appelées en renfort et de nombreux dirigeants, parmi lesquels M. Tomas Borge, ministre de l'intérieur, sont aussitôt venus sur place. Selon des soldats, une série de faibles explosions ont été entendues avant les déflagrations principales, très violentes. Une partie des bâtiments de l'hôpital militaire serait complètement détruite.

C'est la première fois depuis 1979 que ces installations militaires du centre de Managua – proches de la colline de Tiscapa, où Somoza avait édifié son « bunker » – sont touchées sans que l'on sache encore avec certitude s'il s'agit d'un attentat, d'une attaque aérienne ou d'un accident.

L'ÉGLISE ET LE FRONT NATIONAL

« Si M. Le Pen me traduisait en justice je m'en réjouirais ! »

nous déclare l'évêque d'Evreux

« Si M. Le Pen me traduisait en justice, je m'en réjouirais ! » Voici ce que Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, nous a déclaré à la lecture d'une lettre que le président du Front national lui a adressée, publiée dans le quotidien d'extrême droite *Présent*, mercredi 6 mars.

« Monseigneur, avait écrit M. Le Pen, *j'apprends par la télévision que vous auriez jeté l'anathème sur les thèses politiques du Front national. Etes-vous bien sûr, en l'occurrence, de n'avoir pas péché contre le devoir de prudence, contre la justice et même la charité chrétienne ? (...) Vous affirmez que les théories du FN sont racistes. Tous ceux que j'ai poursuivis de ce chef devant la justice ont été condamnés par elle, et, si vous n'étiez ecclésiastique, je vous aurais, comme les autres, traîné en justice. Mais je me souviens, même si vous l'avez oublié, que vous êtes un homme de Dieu. Cette impunité, cependant, ne protège pas votre conscience. (...)*

» Le récent coup de crosse que vient de vous infliger Sa Sainteté le pape Jean-Paul II relativement au catéchisme, la triste situation de la foi, de la pratique religieuse, des vocations dans l'Église de France auraient dû vous porter à la modestie. La décadence de nos mœurs, la législation de l'avortement, les progrès de la délinquance et du crime, l'intrusion de la drogue, le matérialisme conquérant justifieraient sans doute mieux vos saintes imprécations. Au lieu de condamner, au demeurant, ne vaudrait-il pas mieux que les clercs étudient et prient, à moins qu'ils n'aient délibérément choisi le camp de Cauchon et de l'étranger contre celui de Jeanne et de la France. »

Anathème

Mgr Gaillot s'étonne de cette réaction de M. Le Pen. *« Je n'ai jeté l'anathème sur personne,* dit-il. *J'ai dénoncé le racisme, avec beaucoup d'autres, comme une insulte à l'homme, à sa dignité et à ses droits. On ne peut pas défendre les droits de l'homme et avoir un comportement raciste. Si M. Le Pen se sent touché par ce que je dis, libre à lui ! »*

Dans un texte publié le 3 mars, l'évêque d'Evreux avait déclaré : *« L'Evangile n'est pas neutre (...), le racisme n'est pas compatible avec l'Evangile. Les immigrés sont des frères. Les victimes de la crise économique ont une dignité qu'il faut respecter. La domination exercée par l'argent est à dénoncer. L'Evangile est refus de la fatalité. Sur la route où affluent les pauvres d'avenir, de responsabilité, de travail, de culture, marche Celui qui, un jour du temps, a voulu s'identifier à eux. »*

« Il est intéressant de constater les réactions suscitées par cette prise de position, nous a confié Mgr Gaillot. *Je pense qu'on ne dénoncera jamais assez le racisme, surtout en ce moment. Les thèses racistes de certains partis se discréditent d'elles-mêmes. Or il y a des candidats lepenistes dans tous les cantons de mon diocèse. Je suis prêt à aller au tribunal pour défendre la cause de l'homme. Je n'ai pas peur de la justice. »*

A. W.

L'ARCHEVÊQUE DE TOURS : un « extrémiste de gauche » ?

M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général du Front national, a qualifié, mercredi 6 Mars à Tours (Indre-et-Loire), Mgr Jean Honoré, archevêque de cette ville, comme *« faisant partie de ce courant d'extrême gauche qui existe chez certains évêques et curés »*.

M. Stirbois, qui tenait un meeting devant quelque trois cents personnes, faisait ainsi allusion à un communiqué, rédigé mardi par les quatre grandes communautés religieuses de la région, invitant les habitants à *« se mobiliser contre ceux qui mettent en parallèle le chômage et la présence d'immigrés sur notre territoire »* (le Monde du 6 mars). *« Nous n'avons à recevoir de leçons de personne »*, a ajouté M. Stirbois.

Sur le vif

Méchancetés

Votre meilleure amie vous présente, avec des étoiles dans les yeux, sa dernière trouvaille, un biquet de vingt ans son cadet. Elle a envie de vous épater, vous avez envie de la doucher. Qu'est-ce que vous lui dites ? Au choix :

– C'est mignon à cet âge-là, dommage que ça grandisse.

– Tu fais la sortie des lycées ?

– C'est toi qui lui coupes sa viande ?

– Tu connais les nouvelles Pampers ?

Variante. Votre meilleure amie vous présente, avec des vibratos dans la voix, sa dernière conquête, un quinqua de vingt ans son aîné. Alors là, vous lui dites quoi ? Au choix :

– C'est toi qui portes les valises en voyage ?

– C'est bien lui qui était dans la revue de Mistinguett ?

– En mer, avec son pneu, t'as rien à craindre.

– C'est toi qui lui coupes sa viande ?

Oui, je sais, c'est pas très gentil, mais, justement, c'est emprunté au « Manuel de la garce » de Jeanne Folly et Evane Hanska, un bouquin marrant, qui porte en exergue ce mot de Mae West : quand je suis bonne, je suis bonne. Quand je suis mauvaise, je suis meilleure.

Elles ont mille fois raison, ces filles. La méchanceté, il n'y a que ça de vrai. D'abord, c'est superamusant. Ensuite, c'est superpayant. Les peaux de vache, ça fait peur aux gens. Ça les tient en respect. Ils s'écrasent devant. Les cœurs bien tendres, en revanche, bien aimants, il les piétinent, ils les déchirent à pleines dents. C'est tellement facile. Et ça fait tellement plaisir.

Non, c'est vrai, on nous élève en dépit du bon sens. Demandez à n'importe quelle maîtresse d'école, elle vous le dira. A l'état de nature, le petit d'homme est cruel, égoïste, menteur, exigeant, jaloux et médisant. Il faut des années de dressage pour le mater, le policer, lui inculquer cette prévenance, cette générosité et cette indulgence qui en feront, plus tard, la victime pantelante des rosses qu'on n'a pas réussi à transformer en brebis.

Alors un conseil : si vous n'êtes pas dans ce cas, si vous êtes le piteux résultat de l'éducation judéo-chrétienne, recyclez vous vite fait. Apprenez à faire marcher, à tromper, à intimider, à torturer votre entourage. Rendez le fou : il sera fou de vous.

CLAUDE SARRAUTE.

★ Éd. J.-C. Lattès, 198 p., 75 f.

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALEDONIE

Brève rencontre entre M. Pisani et M. Ukeiwé

MM. Edgard Pisani et Dick Ukeiwé se sont brièvement rencontrés, à Nouméa, jeudi 7 mars, pour la signature d'une convention entre l'État et le territoire portant sur l'indemnisation des chômeurs. « *Nous avons tant de choses à nous dire* », a lancé M. Pisani. « *C'est exact !* », a simplement répondu le président du gouvernement territorial, qui avait récemment demandé le départ du délégué du gouvernement.

D'autre part, ce dernier a autorisé un meeting prévu par le FLNKS vendredi matin dans le centre de Nouméa.

De notre correspondant

Nouméa. – Dans la région de Thio, chaque jour semble apporter un élément supplémentaire pour détériorer davantage le climat dans les tribus. Après les deux opérations de ratissage menées par la gendarmerie, mardi et mercredi, on a découvert jeudi matin 7 mars dans la rivière de Thio le cadavre d'un jeune Mélanésien de dix-huit ans, Aldo Tonhoueri, originaire de la tribu de Saint-Philippo 2, dont la mort remonte à une douzaine de jours. Selon les premières constatations, aucun impact de balle n'a été relevé sur le corps, et la cause de ce décès reste inconnue.

Des militants du Front de libération nationale kanake et socialiste (FLNKS) de la tribu de Saint-Philippo 2 à Thio-Mission affirment que la disparition d'Aldo Tonhoueri remonterait à la nuit du 22 février ; il y a donc onze jours exactement. Ce soir-là un groupe de cinq Canaques serait parti pour une randonnée nocturne dont l'objectif n'est pas précisé. Un événement imprévu aurait provoqué la dislocation du groupe.

La mort du jeune homme a provoqué une vive émotion dans les tribus de Saint-Philippo 2, déjà passablement secouées par les récents heurts avec les gendarmes mobiles. Bien qu'aucune réaction n'ait pour le moment été enregistrée au siège du FLNKS à Nouméa, cet événement sera très probablement évoqué lors de la « *journée d'action et de mobilisation* » décrétée par la section de Nouméa du mouvement indépendantiste. Pour la première fois depuis le 18 novembre, le « *Comité de lutte FLNKS* » de Nouméa a décidé de tenir un meeting à 7 heures du matin en plein centre-ville, sur la place des Cocotiers, où se réunissent habituellement les sympathisants anti-indépendantistes du RPCR.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

● *Le PCF s'inquiète du recul du gouvernement.* – Dans une déclaration publiée par *l'Humanité* du 7 mars, le bureau politique du PCF estime que « *les faits qui se déroulent en Nouvelle-Calédonie sont d'une extrême gravité* » et que « *les ratissages opérés par les gendarmes dans les tribus canaques, avec le saccage des maisons, l'incendie d'une case et les blessés que cette intervention a provoqués, rappellent de bien tristes souvenirs* ». Après avoir relevé que, « *depuis des semaines, la droite et l'extrême droite ont fait monter la tension* », le bureau politique du PCF ajoute : « *Il est profondément regrettable que le gouvernement français recule, jour après jour, sur les engagements qu'il avait pris.* »